# LAURE DE NOVES

## A L'OCCASION DU CINQUIÈME CENTENAIRE

## DE PÉTRARQUE

APPROPINQUANTE DIERUM FESTORUM SOLEMNITATE,
HÆC DIVÆ IN MEMORIAM LAURÆ SCRIPTA AVENIONI PATRLÆ SUÆ DICAVIT AUCTOR.

Si la gloire de Pétrarque est italienne, nous pouvons dire qu'elle nous appartient aussi, — par la femme. De là ce joyeux et national tressaillement dont a vibré tout notre midi à la nouvelle des fêtes qui vont se célébrer à Padoue en l'honneur du cinquième centenaire du grand lyrique. Laure est une Française, le plus pur sang d'Avignon. Elle aussi, l'intelligente et chère patronne, après cinq longs siècles de sommeil, se voit aujourd'hui évoquée, invoquée par deux nations que la haine jalouse du nord ne réussira jamais à désunir, car elles ont les mêmes origines, les mêmes généreuses émotions, le même culte passionné pour l'art et pour les lettres. On parle des alliances dynastiques et de leur vertu à maintenir les bons rapports entre les peuples; n'en est-ce pas une des plus intéressantes que celle d'un Italien de génie avec une Française d'esprit et de beauté, dont l'influence adorable a fait naître tant de chants immortels que nous, gens de Provence et d'Avignon, ne nous rappelons jamais sans un certain frémissement d'orgueil patriotique? N'est-ce point en effet la fleur du terroir que nous respirons là, et de leur côté, le Florentin, le Padouan, en admirant sur les images du Memmo, du Giotto, cette élégante dame du pays de France, n'ont-ils pas le droit de s'écrier : « Cette Laure est une des nôtres :

*madonna Laura!* » A l'heure où nous écrivons, tout Paris est encore sous l'impression de la *messe* de Verdi, et l'Italie ne restera certes pas indifférente à cette explosion de sympathie qui vient de saluer parmi nous le chef-d'œuvre de son grand musicien. Croyons bien que les manifestations de ce genre servent, et beaucoup, au rapprochement de deux nations! C'est ainsi du moins que le gouvernement du roi Victor-Emmanuel l'a compris lorsqu'il a décidé que son ministre en France irait assister aux fêtes d'Avignon. J'ignore si le duc Decazes a pris les mêmes mesures à l'égard de notre représentant à Rome, toujours est-il qu'en pareil cas le hasard aurait merveilleusement arrangé les choses en envoyant le marquis de Noailles à Padoue et le commandeur Nigra à Avignon, — deux diplomates que leur érudition, leur talent d'écrivain et leur sens exquis des beaux-arts avaient créés d'avance ambassadeurs près de ces deux royautés, Laure et Pétrarque. Combien nous voilà loin de ce monde qui s'amusait à démontrer que Laure ne fut jamais qu'une idée, une abstraction, — comme si jamais au bout de cinq cents ans une abstraction avait ainsi passionné les foules et remué des deux côtés des Alpes un sentiment de nationalité! Nous avons sur ce sujet d'autres points de vue qui nous viennent non pas de ces livres que les commentateurs se passent de main en main, comme les traducteurs se passent leurs contre-sens, mais d'une certaine étude particulière du poète et de l'homme en des in-folio latins qu'on s'est toujours trop bien gardé de lire. Osons donc, puisque les circonstances nous y invitent, aborder à nouveau ce roman, et suivons en curieux le courant des fêtes qui nous pousse vers Avignon.

## I.

Vous souvient-il de cette vieille Bible in-folio que, tout enfant, vous aimiez tant à feuilleter? Parmi ces fameuses images qui faisaient alors la joie de vos récréations s'en trouvait une représentant la ville de Jéricho avec sa ceinture de remparts destinés à s'écrouler un jour sous les efforts de la trompette d'Israël. Si par hasard cette impression s'était effacée de votre esprit, le panorama d'Avignon la réveillerait aussitôt. « Avignon est une ville du moyen âge. Vue du Rhône au soleil couchant, l'antique cité des papes avec son pont de pierres en ruines depuis deux cents ans, ses murailles à créneaux, ses tours, ses innombrables clochers et clochetons, ses maisons serrées les unes contre les autres, et son gigantesque palais s'appuyant sur le rocher des Doms, Avignon produit sur vous un effet si étrange qu'on se sent tout à coup transporté dans un autre

monde (1). » Maintenant pénétrons dans la ville, même aspect : des maisons suant la vétusté, massives, ayant leurs fenêtres garnies de lourds barreaux de fer bombés, d'anciens hôtels où l'on entre par des arcades dans une cour dallée où l'herbe croît entre des fûts de colonnettes et des morceaux d'architecture, des rues escarpées, étroites, qui vous font songer à ces tableaux d'un quartier de Mogador ou de Tétouan; puis, au coin de misérables carrefours, des niches creusées dans la pierre, des statuettes de madone, des écussons fièrement surmontés du chapeau de cardinal, comme pour vous rappeler que ces murs délabrés furent autrefois la demeure d'une race d'hommes riches et puissans. Ces maisons, où grouille aujourd'hui la pauvreté, des princes de l'église, de hauts seigneurs séculiers, les ont construites à grands frais et joyeusement habitées sous la vigoureuse protection de la tiare : tout ce qui jadis fut leur gloire a disparu; mais au milieu de cette déchéance, l'empreinte aristocratique a tenu bon, la plupart de ces édifices, en dépit des outrages du temps, se souviennent encore du passé et vous forcent à vous en souvenir. Que de fois, égaré dans quelque impasse, errant parmi les décombres d'une cour d'auberge ou d'un vieux cloître transformé en magasin de garance, n'ai-je point surpris un bas-relief mutilé, un pan de mur portant ses titres de noblesse en inscriptions bien authentiques, un reste de peinture effacée! Que de fois, parcourant la ville natale en ses recoins les plus secrets, ne me suis-je pas dit : « Cette porte dévissée, vermoulue, qui bat nuit et jour à tous vents, et que poussent du pied les servantes, des mains épiscopales et cardinalesques en soulevèrent jadis cérémonieusement le marteau! » Je m'approchais alors, et presque toujours d'intéressantes boiseries me prouvaient que je ne m'étais pas trompé.

Avignon est une ville italienne du moyen âge. Elle a, comme Sienne, Padoue et Vérone, sa physionomie, son pittoresque, elle a surtout son palais des papes, qui vient mêler à tous ces agrémens du climat et des arts un caractère de grandeur propre à l'histoire. Terrible et menaçant comme le pouvoir pontifical au XIVe siècle, absolu comme le dogme, se dresse le colossal quadrilatère de tours et de remparts. L'impression est celle qu'on aurait en présence d'un monument cyclopéen; vous pensez tout de suite au poids écrasant dont cette masse doit peser sur le sol qui pourtant ne s'effondre pas, car c'est le rocher même qui sert de fondations à cet entassement gigantesque, c'est sur le roc naturel que ce roc architectural se superpose. Rien au dehors pour égayer un peu cette physionomie exclusivement dominatrice, pas un ornement, pas un feston, nulle

(1) Louis de Rochau, *Voyage en Espagne et dans le midi de la France*, 1849.

trace de cette poésie du ciseau dont l'architecture du moyen âge se sert pour adoucir l'aspect formidable et sombre de ses cloîtres ou de ses donjons. Ce palais est une citadelle, cette citadelle une prison. L'horreur vous prend, vous avez devant vous, fatal, inexorable, le symbole de l'absolutisme et de l'inquisition. Au dedans, même absence de décoration : une fresque attribuée à Giotto et représentant les douze apôtres est tout ce qui reste de peinture dans la chapelle; mais cette chapelle est elle-même un bijou. Jamais chef-d'œuvre plus charmant ne nous vint du gothique, c'est simple, sévère et point nu; dans la forme des colonnes et la courbure de la voûte, quelle exquise pureté de goût! Quant aux appartemens privés du souverain pontife, impossible de s'en faire aujourd'hui une idée quelconque. La révolution les avait épargnés, la restauration imagina d'y loger des troupes, et je laisse à penser ce que devinrent ces salles historiques transformées en caserne et coupées par le milieu de façon à distribuer l'espace en deux étages.

Chose bien singulière et qui porte avec soi sa terrible moralité, de ces lieux croulans et désolés tout vestige d'art, toutes archives ont disparu, et ce qui de l'antique manoir demeure intact, ce qui défie les âges, c'est le cachot! *In dextra gladium teneo.* Pénétrez sous cette froide et morne galerie, franchissez ce seuil : vous êtes dans la chambre du saint-office. Cette énorme chaudière, creusée à vif en plein granit, est là pour servir de baignoire à ceux qui sont mis à la question de l'huile bouillante. Plus loin une sorte de niche est taillée dans le mur, un grand trou noir, sans lumière, sans air, sans espace pour se mouvoir; là, scellé vivant derrière une pierre, le prévenu de l'inquisition attendra des semaines, des mois, et devant que de comparaître aura perdu jusqu'au dernier principe de force morale. Tout à côté de la salle du tribunal est la chambre des tortures, un caveau sourd, aveugle, des murs épais au travers desquels ni les gémissemens de la douleur, ni les appels du désespoir n'ont jamais percé; les tenailles sont absentes, mais l'immense cheminée à voûte où les fers de justice étaient chauffés à blanc montre encore sa béante gueule dont le rictus diabolique vous ensorcelle. Accompagnons le patient au sortir de cette géhenne : deux pas lui restent à faire en ce monde; le premier le conduit dans une petite chapelle, où, la chemise des condamnés sur le dos, le cierge du poids de six livres à la main, il accomplit l'acte sacramentel de suprême pénitence, et penser, ô raffinement du supplice! que près de la place qu'il occupe est une fenêtre égayée d'un rayon de soleil et qui découvre à ce cœur désormais sans espérance, mais capable encore de souvenir, toute une perspective joyeuse sur les prés pleins de fleurs et les bois pleins de lumière et de chansons. Un pas, un

seul, hors de cette chapelle, et le voilà qui touche au lieu même de l'exécution.

Au château s'adosse l'église métropolitaine, Notre-Dame-des-Doms : édifice lourd, grossier, inachevé, et qui passe pour remonter à Charlemagne. Au dedans est la sépulture de Jean XXII; à Saint-Agricol, Mignard repose; Saint-Pierre a sa façade, hélas! en bien mauvais état, et ses admirables portes en bois sculpté. Les églises ne manquent pas dans Avignon. Placez-vous sur le rocher des Doms, et vous en découvrirez une collection complète et choisie. De ce point, la vue est magnifique, surtout du côté qui regarde le nord, car au sud la métropole et le palais masquent l'horizon. Au pied de la hauteur s'étend un bras du Rhône, qui de l'autre (le principal) caresse les murailles de Villeneuve, dont la tour croulante, — une ancienne abbaye, — forme au palais des papes un pendant architectural des plus pittoresques. A deux ou trois lieues de distance, une chaîne de collines clôt la perspective; un peu à droite, la ligne décrit une courbe qui permet à l'œil de plonger un moment encore dans la vallée du Rhône, puis soudain les remparts se redressent, et c'est tout. A l'est, les Alpes provençales vous montrent leur poste avancé, le Ventoux, une sorte de Rhigi modéré, mais qui n'en mesure pas moins ses 6,000 pieds d'altitude, et jusque vers la fin de mai conserve son manteau de neige. Au sud, la vue se repose sur une chaîne de montagnes qui longent le cours du Rhône, et forment comme une citadelle ayant pour fossé la Durance. Partout de larges horizons, un pays riant et splendide; l'unique endroit d'aspect ingrat est celui qui vous sert de poste d'observation, ce roc effrité que votre pied foule, et dont on a, sans trop y réussir, essayé d'aplanir les gibbosités pour la promenade. Au point culminant de ce rocher s'élève une croix regardant la ville, et devant cette croix, à quelques centaines de pas, le château, colossal fantôme d'où pendant soixante-dix ans la papauté régna libre et tranquille sur le monde spirituel.

Aujourd'hui encore Avignon semble avoir conservé cet air de capitale des états du pape, et ce n'est certes pas moi qui m'en plaindrai, car la charmante cité méridionale gagne à cette physionomie, à cette couleur, son individualité si pittoresque. N'a pas qui veut son histoire, Avignon place la sienne au moyen âge et s'y tient. Pénitens blancs, pénitens noirs, gris et bleus, de toutes les nuances, confréries et congrégations qui d'ailleurs ont leur raison d'être et font le bien. Vous vous sentez en pays de Rome; les bonnes femmes vous disent : « Nous sommes du pape, *sian d'ou papou,* » ce qui à la vérité n'empêche pas leurs maris et leurs frères d'être de la république radicale. L'homme d'église occupe le haut pavé, les cha-

noines de la métropole, — privilége unique, — ont le droit de porter la pourpre. Visitez ces fiers hôtels de la *Calade*, quels sont les grands ancêtres? Des cardinaux, des vice-légats : cléricalisme d'une part et radicalisme de l'autre; en matière d'opinion politique, Avignon ne connaît guère que les genres tranchés : tout ce qui n'est pas vers est prose, et tout ce qui n'est point prose est vers. Chateaubriand, moins intraitable que M. Jourdain, avait imaginé un moyen-terme et disait : Il y a le vers, la prose et... la prose descriptive. Or c'est justement le parti de la prose descriptive qui me paraît ici manquer un peu.

Mais j'entends mon sujet qui me réclame, et je me hâte d'y arriver. Ce que je cherche dans cette Avignon du présent, c'est le passé; qui me parlera de Laure? Au bout de la ville, au quartier le plus désert, on vous montre un jardin d'hôpital; des saules pleureurs, des cyprès, une plantation funéraire. Là se trouvait l'église des Franciscains, là, sous l'ogive du sanctuaire, la pieuse relique reposait quand la révolution dispersa tout, fit table rase. Contemplez cette place et méditez, si vous avez l'esprit d'un philosophe, mais gardez-vous bien d'écouter les discours du *cicerone* de l'endroit : il en sait trop et me rappelle un de ses confrères d'Italie qui, dans un enclos de Vérone et devant la prétendue tombe de Juliette, me racontait la tragédie de Shakspeare sous prétexte de me dire la vérité *vraie* sur la fille des Capulets. — Cette vérité, qui ne voudrait la savoir sur la divine Laure? Toute légende cache une histoire, et l'histoire, la psychologie, ont leurs conjectures qui mènent à quelque certitude. Laure, après tout, n'est point un mythe : la madone a vécu; ceci n'est pas une question, elle a vécu dans un milieu très réel, très défini, où nous allons nous placer pour l'aborder. Dégageons l'idole de ses bandelettes, écartons cette chape de pierreries qui dérobe à nos yeux sa taille, défaisons ces nimbes de vertu, cherchons la femme : était-elle jolie? Giotto et Simon Memmo nous le disent assez, je pense (1), — coquette? — j'en jurerais, — intelligente? — qui en doute? — peccable? — elle était fille d'Ève.

Le 6 avril 1325, un vendredi saint, disent les uns, le lundi de Pâques, selon les autres, un jeune homme et une jeune dame se rencontrent dans Avignon à l'église de Sainte-Claire; leurs yeux échangent un regard, et de ce regard naît une flamme qui sera divinisée à travers les siècles. L'histoire, comme celle de Roméo et

(1) A ceux qui désireraient plus complétement se renseigner sur le sujet, je recommande de visiter la collection du musée de Trieste, où ne figurent pas moins de dix-sept portraits de Laure, — parmi lesquels cinq originaux authentiques, — et tous d'accord pour célébrer les grâces du modèle.

Juliette, s'annonce par une vibration électrique instantanée qui retourne et rassemble pour l'éternité deux cœurs jusqu'alors étrangers l'un à l'autre; mais c'est là toute l'analogie : point d'incident tragique, nul roman du moins à la surface. Peut-être, en fouillant la chronique, en cherchant bien, arriverait-on à découvrir le drame quelque part. La dame était mariée et son mari jaloux; le damoiseau, fort libertin, avait eu déjà nombre d'aventures pouvant au besoin compliquer la situation et projeter leur ombre sur le tableau. Ce que je sais, c'est que, toute simple que soit la légende, un Shakspeare eût trouvé dans les mœurs et le romantisme de l'époque assez de poésie, de couleur, de mouvement, pour étoffer une œuvre de théâtre et faire avec elle un pendant à son *Roméo*. Il ne l'a point fait; voyons l'anecdote, et tâchons de nous rendre compte du prestige qu'elle a depuis exercé sur les générations et qui vraisemblablement ne s'éteindra jamais.

Donc, point d'événement, de catastrophe, nul dénoûment que la mort naturelle, et cela dura ainsi vingt-six ans de constance et d'adoration inaltérables pendant lesquels la belle procrée onze enfans, et pendant lesquels, de son côté, le galant continue à vaquer à ses études, à ses affaires, aux mille soins de sa gloriole et de son ambition. Poète à bonnes fortunes, abbé mondain, courtisan, rêveur mystique, ne faut-il pas qu'il visite le matin les cardinaux, qu'il entretienne commerce épistolaire avec les petits princes d'Italie, prépare de loin son triomphe au Capitole et trouve encore le temps de se retirer par intervalles dans sa douce thébaïde de Vaucluse, de s'y recueillir entre deux sonnets, de s'y mortifier dans la méditation de saint Augustin? Au premier aspect, un tel amour ne vous semble qu'affectation pure, jeu d'imagination; pénétrez plus avant, étudiez vos personnages, voyez quels sont et la pèlerine et le pèlerin, apprenez que l'une se nomme Laure de Noves, l'autre Pétrarque, et vous reconnaîtrez aussitôt que derrière cette poésie il y a toute la vérité d'une époque.

Pour la femme, ne pas être chantée, c'est être sans beauté, sans noblesse. Mariée ou non, peu importe, il n'y a promesse faite à l'autel qui puisse enchaîner l'amour; le cœur de toute femme est libre, — au plus vaillant, au mieux inspiré de le ravir. La plupart de ces poètes voyageurs ont au logis femme et enfans, ce qui ne les empêche point d'adresser aux belles leurs hommages en tout bien tout honneur, et sans qu'il soit permis à l'époux d'y trouver à redire. Un mari jaloux, quel ridicule! Un mari récriminant contre sa femme pour cause d'infidélité, quelle abomination! Pareil hérétique ne mérite que d'être excommunié. Le code des cours d'amour peut admettre qu'une dame soit infidèle à son amant; quant à l'époux,

le péché d'infidélité ne saurait exister envers lui. Les moralistes déclament et fulminent, — rien de moins sensé; cette poésie-là n'est point née du relâchement des mœurs, elle vient simplement de l'idée qu'on se faisait de l'amour à cette époque, — idée abstraite et sophistiquée, donnant tout à l'illusion, au mensonge, substituant à la vérité de la passion les froides subtilités de l'entendement. Aimer, rimer, gaie-science qui contient le grand secret de cette vie! Plus tard, l'âge et les jours d'épreuve arriveront, il sera temps alors d'aller au cloître; en attendant, touchons à toutes les choses de ce monde, aux plus douces comme aux plus tristes, goûtons à ses délices, à ses peines en curieux, en délicats, et ne conservons de ses larmes qu'un certain miroitement dont s'irisera la précieuse opale de nos écrins. Qui porte en soi le don de poésie règne ici-bas de droit naturel et divin; chevalier, clerc ou varlet, il verra s'ouvrir à sa voix les plus fiers manoirs, chaussera les éperons d'or, montera les coursiers rapides, et les nobles dames lui souriront au pays où trônent les cours d'amour. La naissance perd ses priviléges, et pas plus que pour le prêtre, il n'est de basse extraction pour le poète. Ce Bernard, dont la mère était femme de peine au château, ira s'asseoir à la table de la reine d'Angleterre; l'humble page et le haut baron, chacun de son côté, s'escriment au jeu de la rime, et, dans ce cercle à part, il n'est d'autre supériorité que celle que donne un plus grand savoir, un plus grand renom.

En ce bienheureux midi de la France, de l'Océan jusqu'aux Alpes, la civilisation n'avait pour ainsi dire subi aucune interruption depuis les Romains. Voluptueusement imprégnée du souffle des colonies grecques, voisine de Marseille, de Toulouse, de Narbonne, où l'antiquité, partout ailleurs disparue, se survivait dans ses monumens, ses traditions, dans les populations même, gouvernée par des princes indigènes, la Provence avait pour elle à cette époque un fonds de société qui manquait au pays situé de ce côté-ci de la Loire. Là, point de Normands envahisseurs, point de messe des lances. Un chevalier, pour tout emploi, n'y était pas réduit à batailler. La guerre, ne l'avait pas qui voulait sous la main; il fallait traverser les Pyrénées, aller se joindre aux rois de Castille et d'Aragon, et faire avec eux campagne contre les Maures de Cordoue; gens fort courtois du reste et fort lettrés, ces Maures ne ressemblaient pas à nos Bédouins fanatiques d'aujourd'hui. Ces enfans du désert avaient tous les raffinemens de la plus exquise urbanité, cavaliers brillans, indomptables, grands seigneurs sans reproche sur le point d'honneur, et toujours en train de courir la bague ou de pourfendre un chrétien pour les beaux yeux de leurs maîtresses.

Souvent aux jours calmes et pendant une trêve, les chevaliers

chrétiens venaient visiter leurs ennemis dans leurs tentes, dans leurs élégans palais à voussures légères, aux pans de mur historiés d'enluminures. On devisait. C'étaient de longs échanges d'idées et surtout de chansons. Dès l'origine du siècle, au siége de Calcanassor, un pêcheur, exhalant sa plainte sur le rivage de la mer, chantait la ruine de la ville en strophes où l'arabe se mêlait au provençal. De l'espagnole Valence à Toulouse, le provençal, — ce dérivé du latin avec son amalgame d'élémens gothiques, — formait la langue populaire, la langue d'oc, dialecte harmonieux, pittoresque, étincelant de vibrations mélodiques, et dont les mille consonnances appelaient la rime et ses entre-croisemens ingénieux : tout cet art et tout cet artifice qu'on retrouve au fond de la poésie orientale et de toutes les poésies dont le mérite est d'agir sur les sens par le charme et la suavité du nombre plutôt que sur l'âme par la sincérité du mouvement et de l'expression. Émerveillés de tant de belles choses qu'ils avaient vues, de tant de contes qu'ils avaient ouïs d'une oreille avide, doucement bercés aux rhythmes inoubliables des *Gazels*, ensorcelés de tant d'images fantastiques, — palmiers sacrés, jardins paradisiaques, perroquets crêtés de saphirs, d'émeraudes et de rubis, et distillant par leur bec le miel des sentences divines, — nos chevaliers, rentrant au gîte, n'eurent rien de plus pressé que d'inventer dans leur propre langue des enchantemens du même genre et capables d'émouvoir et de passionner le cœur de leurs dames. Créer la gaie-science, propager par monts et par vaux cet art de suprême culture : grave et délicate besogne qui ne pouvait être menée à bien qu'avec le temps.

Qui dit troubadour ne dit pas improvisateur; entendons-nous, il ne s'agit pas simplement d'accorder sa lyre et de s'abandonner à l'exaltation du moment : l'art du troubadour est un art compliqué, hérissé de difficultés musicales particulières, une harmonie, une science qu'il a lui-même apprise des Arabes, et dont il va transmettre le secret à l'Italie dans les sonnets et les chansons de Pétrarque. Vouloir creuser entre les troubadours les différences qui distinguent entre eux les poètes, essayer de les caractériser comme on étudie Dante, Arioste ou Tasse, serait perdre sa peine. Ils se ressemblent tous, se répètent et n'ont aux lèvres qu'un seul refrain. J'ai dit quel était ce thème : il aima et rima; j'en sais un pourtant au sujet de qui on pourrait ajouter : il souffrit, guerroya et finit par se réfugier dans un cloître, mais simplement pour y mourir. C'est Bertrand de Born.

A ce nom, tous vos souvenirs de l'enfer dantesque se réveillent :

Je le vis et le vois encore de mes yeux
Comme les autres gens de ce cortége affreux ;

Le tronc décapité s'en allait morne et sombre,
Il passa devant moi tenant par les cheveux
Sa tête, et s'en servant, pour s'éclairer dans l'ombre,
Comme d'une lanterne. En nous voyant : « Malheur! »
S'écria-t-il d'un ton qui nous glaça d'horreur.

C'est pourtant une histoire d'amour que la sienne, et très apparentée au roman de Pétrarque. Avez-vous jamais contemplé sur quelque sépulture du moyen âge la statue d'un chevalier bardé de fer et dévotement agenouillé, les mains jointes, devant une sainte Vierge? Bertrand de Born ressemble à cette image; ainsi devant la belle Mathilde, dame de Montignac, s'agenouillait ce fier baron, mélange de rudesse barbare et de précieux sentimentalisme. Il passe de la vie des camps au doux emploi de sigisbée; puis, au premier appel du clairon, le voilà, le heaume en tête, bondissant sur son cheval de combat. Vous diriez Achille chez Déidamia, déchirant ses voiles de femme, arrachant ses anneaux d'or et d'un cri sauvage redemandant la lance du fils de Pélée. En ce sens, Bertrand de Born dépasse d'une coudée tous les troubadours; rien ne manque à sa grande figure, ni l'héroïsme féodal, ni le gai talent, ni la sombre mélancolie des derniers jours. Écoutez plutôt sa chanson : « Pour qui n'est point mort sur un champ de bataille, il ne reste que la cellule où l'on trépasse aux psalmodies du *Miserere.* » Bertrand de Born est complet, typique; après avoir guerroyé contre Richard et ses barons, aimé sa dame et chanté l'amoureux martyre, il jette aux orties couronne, épée, guitare, prend le froc et s'en va finir dans la pénitence face à face avec une tête de mort.

J'appelle cela résumer une époque. Sauf le chemin des armes, qui ne se trouve pas sur son itinéraire, nous allons en bien des circonstances voir Pétrarque passer par les mêmes voies; mais il y marchera sans trop de conviction, suivant l'intérêt de sa propre gloire, et la vie religieuse, port suprême où tendaient alors toutes les lassitudes, ne lui sera jamais que la plus commode et la mieux prébendée des retraites contre les ennuis de la vieillesse. Pétrarque, lorsqu'il rencontra Laure, n'abordait point, tant s'en faut, sa première aventure. Ce bachelier de vingt-deux ans, très lancé dans le monde des cardinaux et de leurs nièces, avait déjà quelque peu expérimenté. Avec Laure commence l'amour-poème.

La cour des papes s'ouvrait comme une hôtellerie au plaisir profane. Du Languedoc et de Gascogne, la noblesse accourait à ses fêtes, qui ne laissaient pas d'attirer aussi toute une population de marchands, de vierges folles, de proscrits italiens et de gens sans aveu. Le relâchement des mœurs était sans bornes; n'avait-on pas vu la maîtresse d'un pape étaler sur sa poitrine les pierreries de la

tiare? Avignon ressemblait à Babylone, les filles d'Israël n'y manquaient même pas, seulement ce n'était ni pour pleurer ni pour gémir qu'elles venaient s'asseoir sur les rives de son fleuve. Cette vie d'amusemens, de faste et de luxure enflammait l'imagination de Pétrarque. Son père, chassé de Florence par la guerre civile, et sa mère Eletta Canigiani habitaient Carpentras. Il reçut là ses premières leçons de latin, mais non sans se livrer à de fréquentes et rapides escapades du côté d'Avignon, où, bien autrement que les beaux yeux de la grammaire, de la dialectique et de la rhétorique, ses instincts et ses désirs curieux l'entraînaient.

Ses études préliminaires achevées, son père le dirigea sur Montpellier, terre classique de la jurisprudence et des troubadours, puis sur Bologne. Est-il besoin de dire qu'à Montpellier Pétrarque négligea la science du droit pour ne s'occuper que du bel art des vers, respirant la fleur bleue en plein terroir? C'était sa vocation, il s'y appliquait malgré son père, qui voulait faire de lui un jurisconsulte. Ces sortes de débats se reproduisent trop souvent pour qu'on s'en étonne; mais Pétrarque est ergoteur de sa nature, il faut qu'il se disculpe d'un tort que nul ne songe à lui reprocher : que la postérité le sache bien, et de peur qu'elle n'en ignore, il l'écrit dans une longue lettre à son adresse. « L'autorité des lois, dit-il, est en soi la chose la plus sainte, malheureusement les hommes l'ont pervertie, et je n'ai pu prendre sur moi de pousser à fond l'étude d'une science que mes principes ne m'eussent point ensuite permis de mettre en pratique. » Tout cela par cette vanité de ne point avouer qu'un poète est un poète, et peut bien se passer d'être autre chose; mais que de sacrifices Pétrarque ne fait-il au sophisme! Son père tenait pour la science positive, et voulait qu'il n'eût entre les mains que des livres de droit, tandis que lui n'aimait que Virgile et Cicéron. La musique des vers, les belles résonnances d'une prose éloquente, le charmaient. Cependant de Marseille il passe en Italie, poursuivant son rêve de poésie et de beau langage. A Bologne, la nouvelle de la mort de ses parens vient l'atteindre. Aussitôt lui et son frère Gherardo rebroussent chemin du côté d'Avignon afin d'y recueillir un très mince patrimoine qu'ils trouvent écorné par les mains d'un curateur déloyal.

Une seule ressource leur restait : l'église, moyen infaillible à cette époque, voie directe menant au crédit, au pouvoir, à tous les honneurs comme à toutes les jouissances de la vie. Gherardo, le plus jeune des deux, n'hésite point; nous le voyons à l'instant s'enfoncer dans un cloître, et pour jamais disparaître de l'histoire. Quant à Francesco, lui aussi voulait bien se faire d'église, mais le compagnon n'était pas d'humeur à renoncer lestement aux joyeu-

setés du temporel. Il avait le cœur trop léger, les sens trop inflammables et le cerveau trop éventé. Heureusement que les mœurs du règne étaient accommodantes, et qu'à défaut de vocation on pouvait prendre la carrière par le côté mondain. Les plus hauts exemples l'y autorisaient; il les imita. Un extérieur agréable, une rare élégance dans les manières et dans les vêtemens, l'art ou plutôt l'éloquence de la flatterie, l'eurent bientôt mis en faveur chez les grands; les femmes ne tardèrent pas à s'occuper de lui. L'évêque de Lombez, Jacopo Colonna, le rechercha comme ami. Ce prélat, du même âge que lui et fort avant dans les bonnes grâces de Jean XXII, n'avait qu'un désir, aider à la fortune de Pétrarque et le pousser vers les hautes fonctions. Pétrarque alors tranquillement se laissa faire, à la condition toutefois de ne pas trop se presser. Sûr désormais d'arriver, il remettait au futur contingent les dignités et les devoirs qu'elles entraînent, les emplois illustres, toujours plus ou moins assombris de responsabilités, et goûtait en plein abandon les délices de l'heure présente. Sa vanité allait triomphante; les femmes se le montraient du doigt dans la rue, non plus, comme jadis à Florence, les commères de la place aux Herbes se montraient l'Alighieri en murmurant : « Voilà l'homme qui revient de l'enfer, » mais le sourire aux lèvres, et les yeux tout papillotans de cet éclair qui signifie : « voilà celui qui vient à la jeunesse, au plaisir, à l'amour. » Pétrarque furtivement recueillait ces aubaines; ces doux appels, ces regards embrasaient son sang et communiquaient à tout son être une ivresse dont à quarante ans de distance l'épicurien, devenu ermite, regrette et déplore le souvenir avec componction : *Quorum hodie pudet ac pænitet!*

Tel était Pétrarque à l'état physique et moral, telles étaient les circonstances au moment où Laure apparut. Fille de messire Audibert de Noves et de dame Ermessende, mariée depuis le 13 janvier 1325 au seigneur de Sade, elle avait alors dix-huit ans; c'est dire que sa beauté brillait dans toute sa fleur. Quelle était cette beauté? Comment découvrir la femme dans cette madone constellée de joyaux comme un ostensoir, et qui marche sur des nuages de sonnets comme la Vierge de Raphaël dans son azur? « Les murs étaient d'albâtre et d'or le toit, les portes d'ivoire, et de saphir les fenêtres ! » Comme vers, mélodie italienne, c'est exquis, mais comme signalement d'une personne qu'on aimerait à se représenter un peu au naturel, cela laisse bien à désirer. Laure nous est peinte cette fois sous les traits d'une maison mystique :

Mura eran d'alabastro e d'oro tetto...

Allégorie et symbole partout! Elle a pour cheveux des rayons de

soleil, sa voix est douce comme les paroles de l'ange de la visitation, et ses yeux, « fenêtres de saphir d'une âme noble, » Pétrarque, non content de les invoquer à tout propos, leur dédie spécialement trois de ses *canzone*, chefs-d'œuvre d'harmonie et d'élégance, que les Italiens ont surnommées *les trois grâces*. Source inépuisable de consolations et de compassions, ces yeux sont pour lui ce que l'étoile polaire est pour le pilote, et le guident vers les régions du salut par leur lumière miraculeuse dont la substance ne saurait se définir, et dont il ne perçoit, lui, que le divin reflet ; toutes les choses terrestres gagnent à ce regard une vertu magique, et, pareilles à ce fer qu'attire l'aimant, tendent à s'élever vers un éther plus pur, plus libre, plus transparent, car le désir idéal, c'est l'invisible, l'insaisissable. Il aspire après un bonheur qui doit rester un songe et ne jamais obtenir satisfaction; le désir apaisé, c'est le papillon consumé à la flamme; éternellement inassouvi, l'idéal ressemble au phénix sans cesse renaissant de ses propres feux. Réminiscences du paradis de Béatrix, ressouvenirs de Dante et de Guido Cavalcanti, mysticisme endiamanté de toutes les pierreries transmises par les Arabes aux troubadours; mais de la belle en son logis, qu'est-ce que cette irradiation va nous apprendre? Savons-nous seulement de quelle couleur étaient ses yeux? Sur ce sujet, l'abbé Salvini a écrit un long chapitre dont la conclusion est que Laure avait des yeux noirs. Ce disant, l'honnête commentateur s'appuie de l'autorité du poète, et cite dans les sonnets vingt exemples ; il est vrai que ceux qui tiennent pour les yeux d'azur ont également très beau jeu :

Gli occhi sereni e le stellanti ciglia (1).

D'où il suit que nous voguons en plein illuminisme, et qu'il ne faut ici chercher à rien préciser. Une magie de rhythmes, d'assonances, la plus incroyable science du nombre dans la concentration, cette poésie, vous aurez beau l'exprimer, ne vous donnera pas autre chose. De la lumière, de la mélodie et du style à miracle, mais pas une goutte de sang réel. L'homme, l'amant sincère, ému, n'est point là, et le poète que nul instinct original ne sollicite, voyant flotter dans le vide une échelle de Jacob inoccupée, y grimpe et va se perdre au bienheureux séjour des abstractions théologiques, où, des siècles avant l'Alighieri, Platon déjà surprit le type de l'amour pur, contemplatif, ne pouvant tomber sous les sens, l'amour-idée; mais derrière l'idée, il y a la femme. Voyez l'adorable portrait de Simon de Sienne, mandé par Jean XXII pour peindre les fresques

(1) Sonnet 161.

du palais. Pétrarque lui conseille de s'en aller en paradis afin d'y contempler le type de sa dame et de la pourtraire au retour d'après cet idéal. Simon jugea sans doute que le paradis était trop loin; il resta simplement sur la terre, peignit Laure d'après le naturel et fit bien, car, grâce à lui, l'éternel féminin redevint femme.

Le visage forme un ovale exquis, le front est clair, intelligent, les cheveux, d'un or sombre et tirant sur le roux, s'échappent en nattes crespelées de leur résille de perles, les yeux sont adorables, le nez finement allongé; la bouche délicieusement modelée a cette éloquence du silence qui persuade et vous rappelle le sourire de la Joconde. Autour du cou d'une blancheur de cygne et d'une délicatesse qui n'a rien de languissant, deux rangées de perles s'enroulent, et sous une robe de riche étoffe palmée d'arabesques vertes et timbrée entre les deux seins de la couronne de vicomtesse, la poitrine s'épanouit dans sa pudique et suave élégance. — Tout cela rayonne de distinction, de grâces honnêtes et sévères. D'abord tant de froideur vous épouvante. Est-ce une prude, une coquette? peut-être à la fois l'une et l'autre. Ce que je sais, c'est que cette personne-là vous tient à distance en même temps qu'elle vous attire. La fameuse robe à semis de violettes dont je viens de parler appartient au symbole et à l'histoire. Laure la portait le jour de son apparition à Pétrarque dans l'église de Sainte-Claire, il faudra donc que les bienheureuses violettes de cette robe deviennent en ces strophes un motif éternel d'allusions. Ce laurier, synonyme du nom de Laure, ces violettes dont se décore son costume, impossible d'y échapper; vous en arrachez une moisson qu'une autre repousse aussitôt. Lui-même avait fini par comprendre l'abus, et plus tard se le reprocha dans sa période de repentance et de latinité : « Qui ne s'étonnera, lui dit saint Augustin, le morigénant d'importance dans un dialogue où l'ermite Pétrarque se fait un vrai délice de tendre le dos à la discipline du vieil évêque, — qui ne prendra scandale de voir ta passion pour cette Laure en arriver à ce point de folie que tu ne t'attaches pas simplement à sa seule personne, mais que tu ailles aimant et divinisant jusqu'aux objets ayant avec elle quelque rapport? car telle est la cause véritable de tes préférences à l'endroit du laurier et des violettes que tu ne peux t'empêcher de citer et de célébrer dans le moindre de tes poèmes. » Et en effet pour cette poésie de la tête et non du cœur, pour cet art épris de curiosité, de miroitement et de cadences, il n'y a si mince vétille qui ne compte. Imperturbable fomentateur de ses illusions, Pétrarque ne vit que d'allégorie. C'est son plaisir et aussi le nôtre, car rien de plus amusant que d'étudier de semblables amours par les deux bouts de la lorgnette, — celui qui éloigne et celui qui rap-

proche, — et de voir par exemple comment une chétive bourgade du comtat venaissin peut aussitôt, grâce à la naissance de Laure, devenir une Bethléem nouvelle que l'étoile du Seigneur signale aux adorations des rois mages.

Cette robe mystique faisait donc partie du trousseau de la dame, qui, outre une somme de 6,000 livres tournois, avait reçu en dot par contrat de mariage « deux habillemens complets, » l'un à semis de violettes, l'autre de pourpre, qu'elle revêtait aux jours de fête et de gala lorsqu'il s'agissait de briller « comme un phénix,, » et d'éclipser « d'un éclat inoui » toutes les beautés de la cour d'Avignon. Et le voile blanc que j'allais oublier! ce voile jaloux, divin, toujours flottant entre terre et ciel, qui se prête aux petites coquetteries de la femme non moins qu'aux grands airs de la transfigurée et si merveilleusement parachève la vision!

Marie a le manteau d'azur, Laure le voile.

On n'imagine pas tout ce qu'un pareil motif a pu rendre sous cette main, la plus habile qui se soit jamais exercée aux variations thématiques. Ce voile, béni, glorifié, lorsqu'il s'entr'ouvre, blâmé lorsqu'il se ferme, est pour le poète un principe continuel d'émotions. S'il rencontre une fillette au bord du ruisseau, lavant ce voile, son cœur se met à palpiter, vous diriez le ravissement d'Actéon apercevant Diane au bain; à ce voile miraculeux, le ciel même ne saurait résister. « Quand je serai mort depuis longtemps, elle implorera du ciel ma grâce, et, pour l'obtenir, il lui suffira d'essuyer ses larmes avec son voile. » Rapprochement étrange et bien curieux : Poppée, elle aussi, jouait et minaudait devant Néron avec son voile, « soit, nous apprend Tacite, pour ne point assouvir le regard qui la convoitait, soit que son désir de plaire y trouvât avantage, » ce qui prouve que par certains côtés la femme la plus honnête comme la plus dégradée se ressemblent, et qu'il n'est christianisme ni civilisation qui puisse prévaloir contre l'instinct. Compulsez l'antiquité classique, interrogez le romantisme du moyen âge, la fille d'Ève ne désarme pas. Je n'entends ici parler ni des grandes sirènes de l'histoire, ni de ses furies, mais à nous en tenir aux plus dignes, aux plus chastes, à celles qu'on pourrait appeler « la couronne de la création, » que de ruses encore, d'esprit de coquetterie et de malice, que de perfidie encore sous ces couronnes!

## II.

Ce premier regard dans l'église de Sainte-Claire avait promis plus qu'on ne pouvait et ne voulait donner. Pétrarque, mal con-

seillé par sa jeunesse et par sa vanité, s'était imprudemment laissé prendre. Une bouffée de sang lui montant au cerveau, un rêve présomptueux, une intempestive frénésie, il n'en fallait pas davantage pour mettre en mouvement tout cet organisme vibrant et résonnant. D'abord ce furent des plaintes, des chansons : à chanter, il se passionna, son désir s'en accrut; à force de soupirer, de s'imaginer qu'il était amoureux, il le devint. La dame avait bien du charme, et le galant, qui déjà comptait dans Avignon deux ou trois enfans naturels, n'était point homme à se payer longtemps d'abstinences. Il y eut donc au début les luttes et les orages ordinaires. Là-dessus, les sonnets ne nous offrent que des renseignemens épurés, clarifiés et passés à l'état d'essence par la décomposition et le travail de l'alambic; mais nous avons heureusement sur ce sujet d'autres confidences de Pétrarque, et celles-là beaucoup moins illusoires, je veux parler des *Lettres latines* et des *Dialogues avec saint Augustin*, où l'homme physique et moral se montre à nous tel qu'il fut, où le pécheur, en même temps que les défaillances de l'âme, avoue les appétits charnels, et reconnaît que cette maîtresse idéale a toujours été pour lui la plus désirable, la plus passionnément désirée entre toutes les femmes.

Laure goûtait fort les douceurs du compliment. Les vers écrits à sa gloire l'eussent flattée venant d'un troubadour obscur; venant d'un poète applaudi, presque illustre, d'un fier et brillant jeune homme, recherché, festoyé, ils lui causèrent une sorte d'ivresse. Elle était froide, mais très femme, et possédait sa mince dose de frivolité. Pétrarque l'accuse de passer des heures au miroir « absorbée comme Narcisse dans la contemplation de sa personne. » Son intérieur ne semble pas avoir été des plus heureux. Un époux capable de se remarier six mois après avoir perdu sa femme, — ce que fit plus tard le sire de Sade, — devait être en son ménage au moins assez indifférent. Faut-il croire qu'il était jaloux et payé pour l'être? Plusieurs l'affirment. Pétrarque ne fréquentait point la maison; elle et lui se rencontraient dans les cercles d'Avignon, sur les bords de la Sorgue à la nuit tombante ou parmi les jardins embaumés de roses du vieux poète Sennuccio del Bene, un ami, celui-là même qui les recommande à la postérité comme « les deux amans les plus incomparables que la lumière du soleil ait jamais éclairés. » Pétrarque tout impatience et tout flamme, Laure ne se départant point de sa réserve, — soit que la jalousie de son mari lui inspirât cette contrainte, soit qu'une certaine insensibilité fût au fond de sa nature, — il voit en elle une statue de marbre que lui, triste Pygmalion, est impuissant à réchauffer. A ces mines sévères, à cette implacable raideur, quelle attitude opposer? Il s'écoute gé-

mir, déplore sa folle erreur, ses espérances déçues; tant de larmes inutilement versées, tant de peines pour ne rien obtenir! Et l'infortuné, quelle récompense osait-il donc appeler de ses vœux? Où s'égaraient ses rêves, ses désirs? Entre elle et lui, le mariage n'a-t-il pas creusé l'infranchissable obstacle? Eh bien! alors mieux vaudrait s'éloigner, oublier.

Il s'éloignera, mais il n'oubliera point, car renoncer à son martyre, ce serait renoncer à ses vers; or à de pareils vers quel poète renoncerait? Pétrarque fuit sa maîtresse pour la chanter plus à son aise. Il convient ici de ne point s'exagérer les choses, et de n'attribuer à l'amoureux tourment que la juste part qui lui appartient dans la perpétuelle odyssée du paladin. La mobilité de son caractère, la fiévreuse agitation de son esprit le poussaient aux voyages. Il lui fallait se déplacer, se mêler à la vie des grands, être l'hôte de toutes les fêtes et ne rien laisser d'important s'accomplir en dehors de sa présence. Un événement pouvait ne l'intéresser que médiocrement, mais dès l'instant que le monde s'en occupait, il se devait à lui-même d'y avoir figuré. Il se rend d'abord au pied des Pyrénées, chez son ami, l'évêque de Lombez, Jacques Colonna, et se plonge dans l'étude de l'antiquité. Là se rencontrent deux personnages de la petite cour épiscopale : Lello di Stefano et le Flamand Ludovic (1), avec lesquels il disserte et platonise abondamment. Presque aussitôt il repart et traverse Avignon, où Laure, mécontente et renfrognée, du plus loin qu'elle l'aperçoit, s'enferme à triple verrou dans son voile. Pétrarque alors, plus désespéré que jamais, se dirige sur Paris, qu'il parcourt et visite à fond. Les bords du Rhin le tentent, il passe à Cologne, voit ensuite Liége, Gand, Aix-la-Chapelle. Il va sans dire que l'image de sa dame ne cessera pas de l'accompagner; mais à cette pensée s'en associe une autre, celle qui, — à défaut de sa légende, — suffirait pour le recommander à la postérité. J'ai nommé sa passion pour les lettres antiques, et son infatigable ardeur d'explorations. Il voyage à la découverte de l'ancien monde, scrute les bibliothèques, déchiffre, compulse, copie et reconstruit les manuscrits. Pétrarque eut, à vrai dire, deux maîtresses, Laure de Noves et la philologie. Nous nous entêtons à ne voir que le troubadour; il y a dans cet homme le précurseur des savans de la renaissance. Au plein de ce moyen âge ténébreux, un coin d'azur trahit l'Olympe qui se réveille; les anciens dieux se risquent sur la terre, narguant la chevalerie et les moines, Apollon court après Daphné. Pétrarque, un des premiers, ressent la commotion, sa narine subtile flaire le vent qui souffle du passé, écartant le brouillard opaque, et mon-

(1) Le Lelius et le Socrate des *Epistolæ familiares.*

trant derrière la Rome papale et féodale la vieille Rome républicaine avec ses empereurs, ses consuls, ses tribuns du peuple. Je regrette de n'avoir point à raconter ici les services rendus par Pétrarque à l'esprit, à la culture des temps qui s'approchaient. De cet enthousiasme qu'il affichait si bruyamment pour les Romains classiques, la philologie et l'étude des belles-lettres profitèrent beaucoup, il remit en crédit le goût des choses de l'intelligence, que le XVI[e] siècle poussa plus tard jusqu'au dilettantisme, collectionnant les médailles au point de vue de la chronologie, rassemblant les cartes et les documens géographiques. Écoutez sa conversation avec Richard de Bury, chancelier d'Angleterre, une bibliothèque vivante; ce ministre d'Édouard III et ce poète, de quoi s'entretiennent-ils? *De mirabilibus Hiberniæ!*

Il était un roi de Thulé...

Cinq cents ans avant Goethe, Pétrarque bégayait la chanson, mais ce qu'il eût fort aimé savoir, c'était dans quel coin de l'univers étaient situés les états de ce roi, et là-dessus son interlocuteur persistait à ne pas vouloir répondre, « soit qu'il ne possédât en effet aucun renseignement, soit qu'ayant fait quelque découverte sur la véritable Thulé, il ne se souciât point de la communiquer à personne (1). » Pétrarque fit bien d'autres trouvailles. Cicéron, Tite-Live, Quintilien, lui doivent une grande part de leur restauration. Il évente les pistes et ne les lâche plus. Que de courses au clocher, tantôt heureuses, tantôt vaines, mais toujours significatives, même alors qu'elles ne réussissent pas, comme il lui arriva pour ce livre de Varron : *Rerum humanarum et divinarum antiquitates*, qu'il se souvenait vaguement d'avoir feuilleté dans son enfance, et pour un traité de Cicéron *de Gloria*, possédé jadis, ensuite prêté à quelque ami, et depuis inutilement cherché! Si la chasse avait ses déceptions, elle avait aussi ses récompenses. A Liége, il découvre deux discours de Cicéron, qu'il transcrit, et dont va s'enrichir cette collection copiée plus tard tout entière de sa main. A Vérone, il trouve les épîtres *ad familiares*, *ad Atticum*, et relève ces deux manuscrits, qu'on peut voir encore aujourd'hui dans la *Laurenziana* de Florence. Parlerai-je de cet exemplaire de Virgile, son poète de prédilection, exemplaire enrichi d'enluminures de son ami Simon de Sienne, représentant divers sujets de l'*Énéide?*

Pétrarque fut un grand humaniste, et c'est par ce côté qu'il aurait prévalu, s'il existait en ce monde une justice distributive, et si toutes ces choses de la renommée et de la gloire,—comme la fumée,

(1) *Epistolæ familiares.*

qui leur ressemble tant, — ne dépendaient pas du vent qui souffle. Ses *Lettres familières*, ses *Dialogues*, forment une lecture délicieuse et que je recommande aux amateurs de bonne latinité. Vous croiriez lire un écrivain de la période d'Hadrien; ce n'est pas du Cicéron, c'est du Pline le Jeune. Cette langue-là coule de source. Il s'y complaît dans la clarté, le nombre, l'abondance, tandis que les sonnets, les *canzone*, lui coûtent mille efforts et, sous les fleurs dont il les sème à pleines mains, sentent la lampe de travail.

Spectacle singulier de voir à son inspiration ce modèle des lyriques et des amans; ne dirait-on pas plutôt un ouvrier à sa besogne? Il combine son enthousiasme à tête reposée, trace des scénarios : « Ici de l'harmonie, là du pathétique; veiller surtout au tercet final qui doit frapper le grand coup, c'est la règle. » Ailleurs viennent les notes et les commentaires : « J'ai commencé ce sonnet, — *Domino jubente*, — le 10 septembre au lever du jour, après mes prières du matin. — *Hoc placet*, 30 octobre, dix heures du matin; 20 décembre au soir : — Non, décidément, cela ne me satisfait pas. Corrections interrompues, on m'appelle pour le dîner, mais j'y reviendrai; — 18 février, neuf heures : — Cela me semble maintenant bien aller, il faudra néanmoins revoir plus tard : *vide tamen adhuc!* » Et le sentiment, au milieu de toutes ces épreuves et contre-épreuves, que devient-il? Oh! le sonnet! je n'en voudrais pas médire, mais quelle malencontreuse forme quand on l'emploie autrement que comme jeu d'esprit! Et penser que le lyrisme italien à son début n'a que cet instrument, qui doit servir, suffire à tout : élégie, hymne, satire, épigramme et chanson! Ces deux quatrains amenant huit rimes obligées, ces deux tercets rimant entre eux également, imagine-t-on une combinaison plus tyrannique, et quelle idée avoir d'une inspiration qui se met ainsi aux entraves à perpétuité? Qu'un poète s'essaie la main à parfaire un sonnet, c'est œuvre d'art et j'y applaudirai; les fanatiques vont s'extasiant sur la difficulté vaincue. Qu'ils y regardent d'un peu près, et ils verront cette habileté si merveilleuse avoir ses défaillances. Alors arrivent les répétitions, les circonlocutions et tous ces mots vides de sens que la rime appelle. D'ailleurs la difficulté vaincue est un mérite qu'on aurait tort de s'exagérer. Si la science et le contre-point en pareil cas pouvaient suffire, nous n'aurions aujourd'hui que de grands poètes, car tout le monde s'entend à façonner un sonnet, et les essaims de rimes accouplées nous assourdissent; mais, grâce à Dieu et par malheur pour l'heure présente, la poésie lyrique n'est point cet art qu'on se figure : elle ne vit point seulement de forme, il lui faut des idées, une âme, un sentiment, et c'est un bien singulier oiseau qu'un sentiment capable de s'embastiller de la sorte dans l'étroite cage du sonnet et d'y gazouiller sa vie durant.

Mais Pétrarque est Pétrarque; son lyrisme, sans jamais faire éclater la forme qu'il s'est imposée, a par instans de sublimes coups d'aile. Qui ne connaît ces fameux vers, d'où l'enthousiasme déborde? Vous prendriez cela pour la péroraison d'une ode, et ce n'est qu'un sonnet.

Que bénis soient le jour et le mois et l'année,
Le temps et la saison, et l'heure et le moment,
Que bénis soient les lieux et le pays charmant
Où, par ses deux beaux yeux, fut mon âme enchaînée!

Que bénie à jamais soit la plainte donnée
Au premier désespoir de mon égarement;
Bénis l'arc, le carquois et la flèche empennée
Qui m'ont enfin au cœur blessé mortellement!

Et bénis tant de cris de joie et de détresse
Où j'ai mêlé le nom de ma belle maîtresse,
Mes larmes, mes soupirs, mes vœux, ma passion!

Et bénis tous ces chants qui sont mon héritage,
Et bénis mes pensers dont, seule et sans partage,
Elle est l'honneur, la gloire et l'adoration!

Cependant le désir de revoir Laure le ramène vers Avignon. Traversant seul en temps de guerre la forêt des Ardennes, il ne voit et ne poursuit que son rêve d'amour. Les branches d'arbre qui frissonnent, les ombres flottantes, sont des femmes, des beautés, entourant la céleste vision et lui formant cortége. Du plus loin qu'il aperçoit le Rhône : « Que tes flots se précipitent pour aller la saluer de ma part, » crie sa voix au torrent sacré. A Lyon, il descend le fleuve et rentre dans Avignon. Hélas! quelle déconvenue! On se bat de l'autre côté des monts; entre les Orsini et les Colonna, la sanglante rixe s'est ranimée, et le cardinal Giovanni, en toute hâte, a couru au péril. C'est donc, pour l'heure présente, un ami, un protecteur de moins, et le plus puissant. Quant à Laure, sa rigueur, cause de tant de soupirs et de plaintes, n'a pas désarmé : « La neige qui blanchit loin du soleil est moins glacée. Voici, je ne me trompe pas, sept ans aujourd'hui que nuit et jour je soupire pour elle et me consume en vains efforts sans qu'il me soit permis d'espérer l'émouvoir jamais! » Pétrarque, nous le savons, n'est qu'un admirable troubadour : il se monte la tête; ces sonnets palpitans d'amoureux délire, son cœur ni sa main ne tremblent lorsqu'il les écrit, et parmi tant de cruels soupirs, il n'en est guère dont il n'ait d'avance combiné l'harmonie; mais, en supposant que l'incomparable virtuose fût né sous la constellation des grands *innamorati,* en admettant qu'il eût vraiment aimé, le danger n'eût encore été pour lui que médiocre et nous n'aurions point à le plaindre, car il avait contre les peines de cœur deux refuges inexpugnables : le goût de

l'étude et le sentiment de la nature. Cet amour, composé bizarre de poésie et de mysticisme, où l'antique littérature classique se confond dans l'art des Provençaux, cet amalgame des élémens les plus hétérogènes : sensualité, christianisme, fantaisie arabe, théologie aristotélique, cléricalisme et troubadourisme, — bien subtil qui l'analysera; mais, tenons-nous-le pour dit, c'est un peu tout cela qui s'appelle Laure, *madonna Laura!* Et quand Pétrarque, altéré de solitude, quitte Avignon pour s'enfuir à Vaucluse, c'est avec tous ces élémens qu'il cohabite, s'imaginant de bonne foi ne vivre qu'avec le souvenir d'une femme.

## III.

A quelques lieues de la cité des papes est une vallée pittoresquement encaissée entre des rocs abrupts. Longtemps avant d'y arriver, vous voyez des eaux vives courir, affolées, par les sentiers, sourdre des cailloutis : c'est la Sorgue, une limpidité bleue, miroitante et chantante d'abord, un frais et doux gazouillis qui bientôt devient un murmure. Approchez, des bruits mystérieux d'orgue et de symphonie vous accompagnent; montez, la cascade emplit l'air de résonnances inconnues : cela fume, bouillonne, poudroie avec des jaillissemens prismatiques, des effets de voix éoliennes à vous donner des illusions de Niagara; grimpez toujours à travers les mugissemens, les tempêtes de l'orchestre qui s'exaspère; ne vous découragez point et tâchez de résister au vertige, un pas encore, et vous touchez à la source, au grand rapide. A vos pieds, les nappes d'eau se précipitent de rochers en rochers, hurlent à tue-tête, vingt cascades aboient au soleil, qui, souriant, leur jette son écharpe. On n'imagine pas quelles furies, quelles détonations! Et près de vous l'étroit bassin, insondable et calme, plein de mystère et de silence, comme tout ce qui est profond. A l'immobilité de cette surface liquide, vous diriez une eau qui dort sans afflux, sans écoulement. Si vous aimez les sortiléges, venez par un beau clair de lune d'une nuit de mai évoquer la nixe de Vaucluse, et peut-être à votre appel la verrez-vous sortir de cet abîme de cristal qui lui sert de palais. Vainement des blocs de granit tapissés de mousses s'efforcent de barrer le passage à la puissante nappe; le flot passe par-dessus leurs cimes, filtre par leurs fentes, s'élance vers sa chute avec une indomptable vigueur d'entraînement, et, pour changer le lac paisible en un torrent, un quart de minute a suffi. Ce flot, naguère si tranquille, il semble que la rage l'ait pris; vous le suivez avec horreur dans sa fuite, effaré, diabolique, et jetant l'écume vers le ciel; il va sautant de roc en roc avec des bonds de chat-tigre et des vacarmes

dont s'ébranlent tous les échos de la montagne; puis, une fois descendu à travers champs, à peine a-t-il parcouru trois cents pas qu'il se modère : vraie image de ces natures du midi aussi promptes à l'apaisement qu'à la colère. Vous le voyez alors, au soleil matinal, filer doucement entre les rares végétations de ses rives pierreuses et s'éloigner, limpide et gai, ne conservant de sa folle incartade que çà et là quelques flocons neigeux qui dansent à sa surface d'émeraude comme des alcyons de mer.

Ce pays escarpé, ravagé, ce coin de terre farouche, à la Salvator, évidemment la nature ne l'avait point fait pour être le cadre d'une idylle. Un Alighieri, sauvage, émacié, traînant sa longue soutane parmi ces décombres et rêvassant de l'enfer et du purgatoire au bruit qui gronde, à la bonne heure! mais ce brillant troubadour, ce galantin moitié chevalier, moitié chanoine, et cette noble dame de poésie et de beauté, quel théâtre pour leurs *concetti* que ces ruines d'un Colysée de Titans!

Ils s'y rencontraient cependant; ils y vécurent les rapides heures du bonheur, et telle est l'action que certains personnages et certains sites exercent les uns sur les autres, telle est la force indissoluble de ces hyménées consacrés par le temps et par l'imagination des hommes, que ce contraste entre le caractère de la légende et sa mise en scène ne surprend personne; nul visiteur ne l'aperçoit, et nous ne saurions pas plus nous figurer Pétrarque et Laure sans Vaucluse que nous représenter Vaucluse sans Pétrarque et sans Laure. Au pied du rocher, dans l'endroit le mieux abrité du soleil et des grands vents, s'élevait l'ermitage du poète; au jardin, fruits et fleurs abondaient, les roses surtout y poussaient en quantité à l'intention de la divine reine. Dans la maison, fraîche l'été, chaude l'hiver, et de la cave au grenier bien pourvue, toutes les aises d'un aimable épicurien partageant les principes d'Horace. « Vous me connaissez, je n'ai jamais été ni pauvre, ni riche. Les richesses augmentent nos besoins, nos appétits, et nous conduisent ainsi à la pauvreté. Quant à moi, j'ai toujours eu soin de pratiquer le contraire : plus je possède, plus mes désirs sont modérés; mais que je ne m'avance pas trop, car peut-être bien ferais-je comme les autres, si quelque immense héritage m'arrivait (1). »

En attendant, il était un des heureux du siècle; cet ermitage de la Sorgue, c'était là qu'il faisait bon vivre entre l'étude et les enchantemens de la nature. Je me le figure à cette époque, une manière de Jean-Jacques à Montmorency, philosophant par les bois, quand tout à coup au premier trille d'un rossignol il s'arrête court,

(1) Lettre au père Dionigi (*Familiares*).

et le voilà songeant à M$^{me}$ d'Houdetot. Ainsi de Pétrarque et de ses promenades. Au départ, la théologie l'accompagne, et c'est, vers le soir, Laure, — l'idée de Laure, — qui le ramène pensif et soucieux au logis. Cet amour, plein de troubles de conscience et d'ardeurs mystiques, le conduit à se reprocher d'autres égaremens non moins préjudiciables à son salut; il réfléchit à ses liaisons scandaleuses avec de jeunes filles qu'il a séduites et dont plusieurs l'ont rendu père, — il cherche à donner pour excuse à ses désordres les froideurs de sa patricienne impeccable. *Cogita quoties illusus, quoties contemptus, quoties neglectus sis, cogita illius altum sæpe ingratumque supercilium.* Alors son moral s'affecte, lui-même il se proclame un grand coupable et sent le besoin de répandre dans le sein de quelque moine de ses amis ce qu'il prend pour un mouvement religieux, et n'est au fond qu'une passagère défaillance, qu'un moment de doute. « Je t'ai raconté ma vie, dit mes pensers, écrit-il au père Dionigi da Borgo, son ancien professeur de théologie, — puisse faire Dieu que ces pensers se fixent à la fin, et qu'après avoir si longtemps erré de par le monde terrestre, ils se tournent vers la souveraine vérité et le souverain bien. » Homélie et rhétorique! Pétrarque a toutes les séductions du beau langage; en vers comme en prose, il parle d'or, précieux avantage, mais dont bien des gens de son temps se défiaient déjà. « Voilà l'homme dont je vous ai si souvent parlé, disait un chevalier à l'empereur Charles IV en le lui présentant, — il saura illustrer votre nom, si vos actes le méritent, et, s'ils ne le méritaient point, il serait encore capable de parler et au besoin de se taire. »

A cette époque, il perdit son frère, ce Gherardo que nous avons vu entrer au cloître et que les tentations de saint Antoine allèrent affoler dans sa cellule de chartreux. Tous ces Pétrarque n'étaient que flamme et braise. Gherardo avait une maîtresse qui subitement mourut dans ses bras. Rancé d'un coup pareil devint moine; mais Gherardo l'était déjà; que faire alors? mourir d'épouvante. Nouveau sujet de méditation pour Pétrarque; il va se promener au mont Ventoux, s'assied au sommet sur une pierre, et, pénétré d'humilité devant la toute-puissance de la nature, les *Confessions* de saint Augustin sur ses genoux, fond en larmes à l'idée de sa faiblesse et de son néant. — N'importe, ce pays de Vaucluse avait aussi de gais dimanches. Le château de l'évêque de Cavaillon dominait une hauteur avoisinante. Philippe de Cabassole et Pétrarque se visitaient; à ces entretiens du poète et du prélat se mêlaient d'autres amis. De plus on s'amusait à pêcher les truites dans la Sorgue, on chassait au faucon, au filet, et les pratiques de la dévotion, les plaisirs de l'intelligence, la bonne chère aidant, notre saint homme d'ermite

gagnait benoîtement l'heure trois fois bénie où la déesse au voile, ne se montrant en quelque sorte que pour disparaître, — venait éblouir du réel éclat de sa présence les roses et les myrtes d'un jardin toujours rempli de son image.

Dans un coin du jardin modestement assise,
Je la vis; ses beaux yeux rayonnant de clarté,
Les fleurs sur ses habits tombaient de tout côté
Des rameaux frissonnans que balançait la brise;

On eût dit la nature, également soumise,
Qui venait, comme moi, saluer sa beauté;
Aux roses se mêlait le jasmin argenté,
Il neigeait des lilas sans qu'elle en fût surprise!

Aubépine, églantiers, fleurs et feuillages verts,
Elle en avait les bras et les cheveux couverts,
Et même aussi les pans de sa robe de moire;

J'en voyais qui tombaient au ruisseau d'alentour,
D'autres restaient par terre, et toutes criaient « gloire,
Gloire à notre maîtresse, à la reine d'amour!

Il n'entre point dans ma pensée de suivre Pétrarque à travers les perpétuels méandres d'une carrière toute de mouvement, de fantaisie et d'ambition. Je le prends comme je le trouve, et dans le milieu qui me convient, sans me laisser distraire par la fiévreuse agitation d'un héros qui ne tient pas en place. Nous venons de voir en jeu l'amour, l'érudition, la religion; à la politique maintenant! Jean XXII meurt, Benoît XII lui succède (1334). C'est l'heure des hexamètres latins et des grandes harangues à tous les potentats; c'est l'heure d'aller à Rome fouiller les décombres et chercher dans la cendre d'un monde à jamais enseveli quelque vieux brandon mal éteint, auquel on essaiera de rallumer la torche d'un républicanisme creux et redondant. L'Italie opprimée, ses déchiremens intérieurs, thèmes à prosopopées rimées et non rimées qu'il ne se lasse pas de débiter, tout en se faisant héberger, renter et festoyer par ces affreux tyrans, objets de ses apostrophes oratoires. Se donner pour un grand patriote, n'avoir jamais en vue que son propre avantage, et toujours parler de son pays, ce fameux art ne date pas d'hier, bien qu'il réussisse encore à miracle. Pétrarque avait ce don incomparable de s'imposer à l'opinion par l'unique force de l'attitude. Jamais en aucun cas de sacrifice, mais du talent et des discours tant qu'on en voulait. Nul virtuose ne pinça comme lui la corde nationale et populaire; il saisissait au passage la question en train de faire son chemin, sautait dessus et la gouvernait à son gré. Ses lettres et ses vers, il savait d'avance à qui les adresser. Un exemple: l'Italie n'a pas plus tôt senti poindre le désir de voir le saint-siége

rétabli dans Rome que Pétrarque à l'instant s'improvise l'organe de cette idée, devient l'homme de l'Italie, et devant les yeux du pape Benoît XII évoque, à grand renfort de dithyrambes, le spectre de l'antique Rome s'avançant en habits de deuil, les bras étendus vers son nouvel époux, son nouveau maître dont elle implore à genoux le prompt retour.

Nous étions à Vaucluse, bien nous en a pris d'y rester à l'attendre. Rome n'a pu longtemps le retenir : la campagne est à feu et à sang, les Orsini contre les Colonna; des bandes mercenaires pillent tout : mauvais moment pour ébaucher la mise en scène d'un triomphe au Capitole. Parti de Marseille, il débarque à Civita-Vecchia, prend l'air du pays, le trouve fort malsain, et s'en retourne à Vaucluse, « source et origine de tous ses ouvrages, » à Vaucluse, où lui était venue la première idée du poème épique qui devait servir de prétexte à ses rêves de couronnement. « En 1339, un jour de vendredi saint, comme j'errais en méditant par ces solitudes, l'idée soudainement me prit d'écrire une épopée sur Scipion l'Africain, dont le nom m'avait dès ma jeunesse frappé de respect et d'admiration. » Ce sublime poème, rédigé en vers latins et tout à la gloire de l'ancienne Rome, devait en même temps servir à la réalisation de certains plans de vanité conçus et caressés de longue date. Disons aussi que tous les beaux esprits du siècle partageaient là-dessus son illusion. Les premiers livres terminés, Pétrarque les fit copier activement et répandre partout. Ce début sembla mirifique, et le poète fut divinisé, c'était justement où Pétrarque en voulait venir : triompher au Capitole et ceindre le laurier. Entre tous les princes de l'Europe, le roi Robert de Naples passait à cette époque pour le plus enclin au culte de la science et des arts. Il s'agissait donc de se concilier son haut patronage; Pétrarque s'y employa en prose et en vers; il mit au jeu toutes les élégances, toutes les flatteries, tous les sophismes de son Parnasse italien, latin et provençal. En outre, le père Dionigi, ce moine si dévoué, fut chargé de se rendre à Naples avec la mission d'inculquer au vieux roi l'admiration due au poète; ce dont il s'acquitta d'un tel entrain que Robert consulta à son tour Pétrarque sur une épitaphe composée pour le monument de sa nièce Clémence, morte veuve de Louis le Hutin. Ce que le solitaire de Vaucluse prodigua d'érudition et de philosophie dans sa réponse, nous n'essaierons pas de le décrire, constatons simplement que l'enthousiasme du roi s'accrut encore. Pétrarque alors, jugeant la chose à point, envoie au bon moine une dépêche où, déclarant ouvertement sa prétention au laurier, il ajoute ne le vouloir tenir que de la main du roi Robert (1). Enchanté d'avoir la préfé-

(1) *Famil.*, lib. IV, ép. 1.

rence, le bon monarque intervint de son mieux près du sénat de Rome, et son influence appuya celle des Colonna, dès longtemps sympathiques à l'idée de ce couronnement.

A force de persévérance et de diplomatie, les derniers obstacles furent levés, et le 23 août 1340 Pétrarque reçut une lettre du sénat qui, dans les termes les plus flatteurs, l'invitait à venir à Rome pour y recevoir solennellement la couronne de laurier. Il quitte Vaucluse, arrive à Naples, où le roi Robert s'empare de lui et ne le lâche plus. Quelles promenades et quels entretiens sur l'histoire, la poésie et la philosophie! Ils visitent ensemble le Pausilippe et sa grotte, font leurs dévotions au tombeau de Virgile; puis ce sont des lectures interminables, on échange des confidences, Pétrarque applaudit les vers du roi, lequel à son tour demande à connaître tout ce qui est écrit du poème prêt à servir de motif au prochain triomphe. A l'audition de ces fragmens, le vieux monarque se sent béat; il veut qu'un tel chef-d'œuvre lui soit dédié, et Pétrarque est un trop bon prince pour refuser cet hommage à Robert de Naples, son confrère en Apollon. Patience! nous ne sommes pas au bout des cérémonies préparatoires, bientôt s'ouvrent les examens; ne dirait-on pas la veillée des armes! Pendant trois journées entières, devant toute la cour et toute une assemblée de savantasses fourrés de dialectique et cousus de subtilités scolastiques, notre candidat au laurier s'escrimera, paradera, et, sorti vainqueur du tournoi, s'entendra proclamer digne de recevoir les honneurs du triomphe.

Le 8 avril 1341, un jour de Pâques, eut lieu cette cérémonie : douze adolescens de familles nobles et vêtus de pourpre ouvraient le cortége en chantant des hymnes à la louange du triomphateur; derrière eux s'avançaient six patriciens en robes vertes et couronnés de fleurs; venait alors le sénateur Orso d'Aguillara, la tête ceinte du laurier consécrateur, puis le divin Pétrarque, affublé d'un manteau royal (1), puis la foule. Ainsi furent gravis les degrés du Capitole aux cris de vive le peuple romain, vive Pétrarque, vive le sénateur, vive la liberté! Alors le poète s'agenouilla, et le sénateur, au milieu des fanfares et des acclamations, lui posa sur le front la couronne en disant : « Que ce laurier soit la récompense du talent! » Pétrarque profita d'un moment de silence pour débiter un sonnet à la gloire des anciens Romains, le peuple, une fois encore, cria : « Vive le poète, vive le capitole! » et tout fut dit. — Des années s'écoulèrent qui sans doute portèrent conseil, et longtemps plus tard, aux heures tristes de la vieillesse et des résipiscences, Pétrarque déplorant les erreurs du passé : « Ah! cette couronne,

(1) Le propre manteau de cet excellent roi Robert, qui, au moment où Pétrarque allait quitter Naples, se l'était détaché des épaules, en recommandant bien à son poète de s'en couvrir pour la cérémonie du triomphe.

écrit-il, elle ne m'a rendu ni plus sage ni plus habile, je lui dois seulement d'avoir vu l'envie se déchaîner contre moi et d'avoir perdu le repos dont je jouissais. » Quoi qu'il en soit, pour le moment il tenait ce qu'il avait voulu; mais que serait une couronne, s'il fallait en jouir tout seul? Un vif désir le possédait à présent de reparaître devant Laure en triomphateur. Il fit route vers Avignon, non toutefois sans stationner quelque peu à Parme, chez son bon ami Azzo da Correggio, un des plus méchans petits despotes d'Italie à cette époque; mais de ce qu'un poète aime à se passionner dans ses vers pour la liberté et la grandeur de son pays, cela ne saurait l'empêcher de fréquenter les tyrans et même de disserter platoniquement avec eux sur l'art de rendre heureux les peuples.

Il était écrit que cette rentrée de Pétrarque dans Avignon serait environnée de tous les prestiges. Tandis que l'amant de Laure goûtait à Modène les délices d'une vie de chanoine et d'archidiacre, achetait maison à Parme et maison à Modène, Benoît XII meurt et Clément VI ceint la tiare. Rome alors envoie, pour féliciter le nouveau pape, une députation à la tête de laquelle on place Cola Rienzi, que sa faconde populaire désignait d'avance, et dont Pétrarque, devenu citoyen romain par son couronnement, fait aussi partie. L'ambassade traversant Parme, il s'y joignit, prit connaissance des instructions, et, tout le temps du voyage, s'en inspira, menant de pair les homélies latines destinées à convaincre le saint-père et les gentils sonnets à sa maîtresse. Le jour de l'audience, Rienzi le premier porta la parole. Son discours avait pour thème d'exhorter le souverain pontife à revenir habiter Rome. Il eut d'abord de la douceur, du pathétique, puis soudain ses accens s'échauffèrent et l'invitation discrète de l'exorde allait tourner à la sommation quand fort heureusement Pétrarque, d'un accord de sa lyre, ramena l'harmonie. Il chanta également Rome en proie aux loups qui la dévoraient, Rome n'attendant sa délivrance que du retour de l'époux absent. C'était la même mélodie, mais sur un autre mode et présentée dans la langue des dieux. Le vers a ses immunités; on écoute d'un poète ce qu'on ne supporterait pas d'un tribun. Clément VI n'en fut pas davantage convaincu; il aimait trop cette vie commode et douce d'Avignon pour l'échanger contre les périls d'un séjour dans Rome; mais, s'il oublia Rienzi, il se souvint de Pétrarque, qui seul, au demeurant, tira profit de cette mission dont les résultats furent d'ailleurs absolument nuls pour l'Italie.

## IV.

Laure et lui s'étaient revus; l'ancienne flamme brûlait plus vive, et cette fois des deux côtés. Laure avait à la fin tressailli. Cet

homme autour duquel il se menait un si grand bruit de renommée, la dame de Noves le retrouvait comme transfiguré, — les rois et les empereurs se disputaient sa présence. Clément VI l'appelait à toute heure, le consultait, — ce Pétrarque était son amant, son vassal; ce laurier qu'il promenait fièrement parmi les foules et qui seyait si bien à ses nobles traits, il ne l'avait tant recherché que pour le déposer aux pieds d'une femme, la seule dont sa pensée fût occupée, elle, Laure de Noves, enviée de toutes et de tous! Gloire dans le présent, immortalité dans l'avenir, quelle grande dame, à ce prix, n'aimerait un gnome? Et Pétrarque était beau non pas seulement par la grâce et l'harmonie de sa personne, mais par le rayonnement qui s'en dégageait. On dit : heureux comme le succès; c'est beau comme le succès qu'il faudrait dire. Cette beauté-là, Pétrarque ne l'avait pas toujours eue; mais aussi, dès qu'elle lui vint, Laure l'aima. Rigueur, insensibilité, pruderie, vains remparts contre ce démon d'orgueil qui souffle du dedans et démolit nos propres forteresses! La mysticité s'attendrit, l'idéal toucha terre, en un mot, ces amours qui n'avaient jusqu'alors été qu'un accord prolongé d'*ut majeur* commencèrent à moduler sur des tons moins paradisiaques; serait-ce vrai que le moment psychologique ait jamais existé? *Chi lo sa?* Je ne voudrais jurer ni pour ni contre; mais s'il y eut en effet un moment psychologique, c'est là, vers cette période de 1341 à 1347, que je le placerais.

Hormis au château de Sade, où Pétrarque ne se montrait pas, elle et lui se rencontraient partout. Ce voile attirait ce laurier. La dame était-elle en visite chez une amie, aussitôt, comme par hasard, le poète arrivait, ne quittant la place qu'au départ de Laure. Ces joyeux banquets, où l'on s'asseyait l'un près de l'autre, ces fêtes nocturnes en plein air, si fréquentes sous le beau ciel de Provence, *per amica silentia lunæ*, ces cours d'amour avec leurs libertés imprescriptibles, tout, jusqu'aux cérémonies de l'église, conspirait à leur ménager des rendez-vous! A Vaucluse, on avait désormais bien d'autres soins que l'étude, les muses y vivaient fort délaissées. L'ingrat, oubliant tout dans son bonheur, les appelle « ces vieilles filles. » Quand la divine dame ne pouvait descendre au vallon, il montait sur la hauteur, voir s'il ne la trouverait pas chez l'évêque de Cavaillon, son ami Philippe de Cabassole, un bien saint homme pour la pratique des vertus faciles. Un jour que Pétrarque et Laure se promenaient secrètement dans ses jardins, ils le rencontrèrent au détour d'une allée et s'agenouillèrent, lui demandant sa bénédiction. Le pieux prélat cueillit deux belles roses au prochain buisson, bénit avec ces roses l'heureux couple, donna l'une à Laure, l'autre à Pétrarque, et s'éloigna, continuant à rimer un sonnet qu'il lut au mari le lendemain.

Ici se place une églogue que je trouve dans les lettres latines de cette date et qui vaut la peine d'être racontée, d'abord parce que Pétrarque y prit une part honorable, ensuite parce qu'elle nous peint agréablement les mœurs du bon vieux temps. A deux lieues de Vaucluse est un très charmant village nommé le Thor, relevant d'une seigneurie de la maison de Sabran, qui remonte à Laure par les femmes. Géraud de Sabran, fils de Rostain et de Raibaude de Simiane, homme fort dissolu, régnait sur ce petit pays non pas simplement en despote, mais en sultan, habitué à regarder comme un butin légitime toute fillette née sur ses terres. Or il arriva qu'un jeune vilain s'éprit d'une jolie vilaine et qu'après avoir obtenu d'elle tout ce qu'une jolie vilaine peut donner se présenta par devant son seigneur en offrant réparation et mariage. *Idque nescio an et in Thoro, certe apud Thorum accidit*, écrit spirituellement Pétrarque avec son goût des *concetti* et jouant sur le double sens du mot *Thorus*, qui veut dire lit en même temps qu'il sert à désigner le village. La fille étant fort belle, le noble sire tout aussitôt la convoita; peine perdue! Géraud de Sabran jura de se venger, c'était justice. Un manant être ainsi venu cueillir la fleur éclose au jardin du maître,

Rien que la mort n'était capable
D'expier ce forfait!...

Ce pauvre diable, déclaré coupable de viol, fut à l'instant jeté dans un cachot. Vainement la jeune fille intervint au procès, confessa tout, vainement le jeune homme renouvela ses offres de mariage. Tous les deux étaient libres, du même âge et pourvus de bien, l'affaire semblait des plus simples, mais le podestat luxurieux fit sourde oreille aux meilleurs argumens; bref, le jeune homme allait être pendu lorsque, indignés d'un tel scandale, les braves gens du voisinage recoururent à Pétrarque, le suppliant d'user de son crédit près du saint-père pour sauver de la corde cet infortuné. La cause des amans malheureux était celle du poète, il se mit à l'œuvre de grand cœur et lança de Vaucluse un message sur Avignon. « Aujourd'hui, écrit-il à Lélius, j'ai à te proposer une bonne action, et tu vas me venir en aide. » Puis, après l'avoir mis au courant, « nous aussi, lui dit-il, nous avons ressenti les souffrances d'amour; n'est-il pas juste que nous compatissions aux peines de ceux que ce mal tourmente? Exempt de ces faiblesses propres au commun des mortels, notre magnanime souverain n'en est pas moins sensible aux misères de l'humanité; parle, prie, implore; obtiens que le maître se prononce en faveur de la victime et qu'il soit enjoint à ce jaloux tyran de la rendre à la vie et à la liberté. Le messager que je charge de cette épître est un ami du prisonnier, il te racontera les choses

par le détail. Courage donc, et, quel que soit l'événement, que nous puissions au moins nous dire que nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour sauver ce malheureux amant. » Vaucluse, 26 avril. — Trois jours après, le cardinal Colonne n'avait encore rien répondu. L'heure pressait, l'exécution était annoncée pour le lendemain. Pétrarque écrit de nouveau, envoie courrier sur courrier. — A ce moment, l'histoire s'interrompt, et ni cette lettre ni les suivantes ne nous renseignent sur le dénoûment. Le jouvenceau fut-il pendu ? Il faut le croire; la justice des châteaux avait alors de ces façons d'agir toutes sommaires, et cette scène du *Mariage de Figaro* où Beaumarchais nous montre les assises de la cour d'Aguas-Frescas n'est que la contre-épreuve au comique des tragiques bergeries de tous ces Céladons mitrés et couronnés du moyen âge.

Nous avons vu Pétrarque s'éprendre de bel enthousiasme à propos d'un républicanisme chimérique. Ces rêves d'ancienne Rome chauffaient ailleurs que dans le cerveau du poète. C'était l'esprit de l'antiquité s'armant en guerre et préparant les temps nouveaux. Parmi les fanatiques de cette idée, il n'y en avait pas de plus furieux que Rienzi, le chef de l'ambassade récemment débarquée. Clément VI avait peu goûté son prône, et d'abord tint à l'écart le personnage; mais bientôt, sur les conseils de Pétrarque, il changea d'avis. L'anarchie grandissait dans Rome, il fallait absolument que le pape eût là quelqu'un pour rétablir un simulacre d'autorité; Rienzi avait sa popularité, son éloquence. En temps de crise, un gouvernement prend ce qu'il peut. Le pape, très pressé d'ailleurs par les lettres de Jean Colonna, remit donc ses pleins pouvoirs à Rienzi, qu'il nomma notaire de la chambre romaine et chargea de refréner l'aristocratie en soulevant au besoin la multitude. Ce jeu n'était que trop de nature à passionner un tel homme; Rienzi déchaîna le peuple contre les grands, enflamma les imaginations jusqu'à la folie en évoquant le tableau du passé, en leur parlant des plébéiens et de leur toute-puissance sous les empereurs. D'un coup de main, la position fut enlevée; le tribun devint dictateur, et l'instrument d'ordre public un instrument d'atroce tyrannie.

A la cour d'Avignon, cette audace ne déplut pas. Clément VI applaudit à ces premiers succès, comptant bien en finir ainsi avec ce gouvernement de sac et de corde, que dans l'absence du pape et de l'empereur les hauts barons infligeaient à la ville éternelle. Pétrarque jubilait, sans penser que ses meilleurs amis, les Colonne, figuraient à la tête de cette aristocratie décimée par le proconsul plébéien; mais ces légèretés de cœur ne sont pas même à relever chez Pétrarque. Il jongle avec des idées générales; quant au sentiment, il l'ignore et reste impersonnel au milieu des sublimités dont se

paient son lyrisme et sa rhétorique. Il n'a jamais à la bouche que son Italie (*Italia mia!*), conjure en strophes magnifiques les maîtres du pays de ne pas s'entre-dévorer comme ils font, ouvrant par leurs discordes le chemin des Alpes « à la rage du barbare germain. » Et c'est ensuite ce grand prêcheur de liberté qui s'engage au service des Visconti, chante *madonna Laura* et court partout les demoiselles. Les Colonne l'ont comblé de bienfaits, il leur en garde affection et reconnaissance, mais ni cette affection ni cette reconnaissance ne l'empêcheront de célébrer sur tous les tons la victoire d'un Rienzi : « Il n'existe pas, j'en conviens, sur toute la surface de la terre, une famille princière que je chérisse davantage; mais la république m'est encore plus chère, et Rome aussi, et l'Italie. » Des rimes et des mots!

Quels vers que ses vers italiens, et quelle prose que la sienne! Je parle de sa prose latine seulement, car la langue qu'il écrit en italien est détestable. Lui, dans ses sonnets le maître exquis des élégances et de la correction, reste dans sa correspondance fort au-dessous, je ne dirai pas de Dante et de Boccace, mais des écrivains les plus ordinaires; c'est absolument un autre homme. Une forme lyrique adorable, — en ce qu'elle est, — euphonie, charme, intérêt musical, peu d'originalité dans les pensées, de vérité dans l'expression du sentiment, voilà pour le poète. Il se peut que Pétrarque ait ressenti ce qu'il dit; mais son émotion ne vient pas de l'âme, son patriotisme est objet d'art, comme son amour et comme sa vertu. Il n'a rien de l'inspiré, du voyant; tout est arrangé pour l'effet, nous dirions aujourd'hui pour la *pose;* ses passions et les mélodies qu'il en tire occupent l'Europe, tout le monde prête l'oreille; papes, empereurs, rois et podestats, c'est à qui l'aura pour correspondant. En même temps, il se met en communion avec les idées du moment, parle aux Romains de leur ancienne république, à l'Italie de sa grandeur future. Il sème aux quatre vents la flatterie, de manière que chacun ait son compte, le pape et l'empereur comme leurs plus furieux ennemis.

Étonnons-nous après cela que Pétrarque tienne la place où nous le voyons! Aujourd'hui sa popularité dépasse en Italie même celle de Dante. Boccace, Arioste et Tasse ne sont dans l'opinion que ses vassaux. Peut-être qu'il y aurait à saisir là certain trait particulier entre le caractère de la nation italienne et ce poète, objet d'un culte en quelque sorte symbolique. Regardez-y de près, que de rapports communs : ce goût exclusif de la forme, de la cadence, cette culture spéciale du sonnet,—mauvaise plante qui pour quelques fleurs rares devait donner plus tard des moissons d'ivraie, — et finalement, à propos d'antiquité classique, à propos de tout, ce troubadourisme

qui faisait dire à Cavour : « Nous n'avons que trop chanté, » combien de points de ressemblance! Pétrarque avait si bien conscience de cet assentiment public et du présent et du futur que dans sa « lettre à la postérité » il nous raconte cette immense faveur dont il a joui, et qui, ajoute-t-il avec orgueil, lui a valu tant d'envieux! N'inspire pas qui veut l'envie, et, quand cette bonne fortune nous arrive d'avoir des envieux, je conçois qu'on s'en vante; mais ce sentiment qu'il se flatte d'exciter, lui-même ne l'éprouva-t-il donc contre personne? Une chose certaine, c'est qu'il n'aime point Dante; vous croiriez presque qu'il l'ignore. Cet épistolier universel, causant de tout avec tout le monde, ne trouve pas une occasion pour chanter gloire à *la Divine Comédie*. Dans sa volumineuse correspondance, jamais ce grand nom de Dante ne lui vient à la pensée, et, quand il le cite dans ses vers, c'est pour l'accoler à des noms tels que ceux d'un Fra Guittone d'Arezzo ou d'un Cino da Pistoïa, à ce point qu'on se demande s'il n'y aurait point là quelque ironie.

Guitton saluti e messer Cino il Dante!

Cependant à Rome Nicola Gabrini di Rienzi, apôtre de la liberté, tribun du peuple et libérateur de la république, avait depuis longtemps perdu la tête. Qui ne connaît l'éternel programme de tous ces aventuriers de l'histoire qu'un coup de fortune pousse au faîte? Le vertige les saisit aussitôt, et leur affaire est réglée en trois attaques : orgie de bien-être, orgie de pouvoir, orgie de sang! Il prit à l'instant les airs d'un monarque, afficha dans ses vêtemens, dans la tenue de sa maison, une magnificence extraordinaire; les mets les plus recherchés, les meilleurs vins, couvraient sa table; sa femme, jeune et belle, ne se montrait plus en public qu'au milieu d'un brillant appareil; il lui fallait pour l'accompagner des dames du plus haut rang, de nobles damoiselles pour agiter à ses côtés les éventails à plumes. Ses parens, oubliant leur condition première, se mirent tous à singer son faste. Son oncle, un barbier, ne sortait plus qu'à cheval et entouré d'une escorte de seigneurs. — La seconde crise est celle des honneurs; tous ces fameux priviléges d'une aristocratie qu'ils ont reçu mission d'exterminer, ils ne les abolissent que pour les rétablir à leur profit. Le notaire d'hier veut être armé chevalier; qu'il le soit, et que la vasque de porphyre de l'empereur Constantin conservée à Saint-Jean-de-Latran serve à ses ablutions pendant la cérémonie! Ce tribun veut avoir le triomphe à la façon des anciens Romains; pourquoi non? Pétrarque l'a bien eu. Bizarre amalgame pourtant, le Capitole et Saint-Jean-de-Latran, ce paganisme et ce moyen âge, *vitiosa buffonia!* comme dit en son latin le

biographe. Après avoir, à l'usage des anciens tribuns, mené son triomphe par la ville, il revint dans la même pompe à Saint-Jean-de-Latran pour y recevoir les sept couronnes représentant les sept grâces du Saint-Esprit. De pareilles extravagances donnent l'éveil aux moins timides et découragent les plus résolus : on se regarde consterné, le dévoûment lâche pied et la réaction gagne du terrain, le tyran qui se sent menacé cherche à se défendre par la terreur; c'est l'avant-dernière scène de la tragédie, l'ère de tuerie, de massacres, qui précède le dénoûment.

On en était à l'orgie de sang, quand Pétrarque jugea bon de se rendre à Rome et d'intervenir de sa personne; d'ailleurs ce rôle de révolutionnaire consultant ne lui paraissait plus tenable. Il se voyait compromis des deux côtés. Rienzi, comme tous les tribuns antiques et modernes, voulait bien être conseillé dans le sens de ses projets ambitieux; mais, une fois lancé à fond de train, les harangues modératrices ne l'atteignaient plus. Pour le pape, on conçoit quel devait être son mécontentement d'avoir ainsi prêté l'oreille à la politique d'un poète et, grâce à lui, pris en patience une série d'actes scandaleux préludant à la rébellion ouverte. Clément VI laissait éclater à tout propos sa mauvaise humeur contre le rhéteur malavisé dont l'enthousiasme l'avait aveuglé sur les menées démagogiques d'un fou furieux. La disgrâce devenait imminente, un voyage à Rome était indiqué.

## V.

Avant de partir, Pétrarque prit congé de Laure, il la vit dans une maison d'Avignon et parmi des dames de connaissance : « elle avait le visage pâle et souffrant, une expression pleine de gravité, de tristesse où je crus lire je ne sais quel pressentiment d'un grand malheur. » Ici je prends une brassée de sonnets et je les effeuille, tâchant d'extraire un peu de vérité de tant de poésie. « Point de perles, d'ornemens, de couleurs joyeuses dans sa toilette; plus de gaîté ni de sourire comme à l'ordinaire, elle ne plaisanta point, ne chanta point, et sa voix même, en causant, n'eut rien de la mélodieuse intonation des jours heureux. Son aspect, son maintien, cet air de secrète compassion pour les autres qui se mêlait sur ses traits à l'expression d'une vive douleur personnelle, comment tout cela ne m'a-t-il pas averti ! »

En la quittant, il cherche dans ses yeux une consolation au désespoir qui déjà le possède, il interroge ce beau regard,

Vago, dolce, caro, onesto sguardo!

et ce regard lui dit quelque chose « de mystérieux, d'inconnu. » Pétrarque eût volontiers pleuré; mais quoi, là, devant tout ce monde? Il savait vivre et contint son émotion. Peut-être, à cette heure mélancolique, se souvint-il de ces vers charmans et si humainement vrais, écrits jadis lorsqu'il appelait de tous ses vœux, et sur Laure et sur lui, les rigueurs du temps, espérant que l'âge le vengerait de ses soupirs dédaignés, et qu'après avoir vieilli côte à côte, la sévère dame se laisserait fléchir à l'amitié de celui dont elle avait méprisé l'amour. Souhaits, hélas! trop exaucés. Tous deux maintenant approchaient de la quarantaine, et Pétrarque, tout à la contemplation de ces traits gracieux et charmans jusque dans leur altération physique, ressentait à fond, pour la première fois, sur le seuil des années, un monde d'amertume et de regrets qui la veille encore n'existait que pour sa lyre et dont les réalités funèbres pénétraient désormais en son âme. Intimidés dans cette rencontre par un public très curieux à les observer, ils évitèrent discrètement de se parler, mais quelques jours après elle vint à Vaucluse.

C'était vers la fin de novembre, au tomber de la nuit; elle apparut vêtue de blanc et son voile l'entourant de ses plis. Longtemps ils se promenèrent, la cascade mêlant son sanglot à leurs adieux. Ils parlèrent du passé plus que du présent, si maussade aux yeux de Pétrarque, et pour Laure si chargé d'ennuis et de tribulations domestiques. Hugues de Sade, son mari, la maltraitait; ce bonhomme de Provençal, — tout insouciance et tout allégresse, — rentré au logis, devenait sombre, ironique et dur. Il avait la jalousie amère, sinon tragique, torturait, tuait à petit feu, et ce n'était point tout; Laure avait à souffrir aussi comme mère, les façons d'être à son égard d'une de ses filles lui causaient un profond chagrin. Tels étaient les pensers qui remplissaient les intervalles de la conversation. Ils marchaient, tantôt se hâtant et la parole abondant sur leurs lèvres, tantôt ralentissant le pas, muets, la tête basse. Tout à coup il lui saisit la main, et le cœur brisé, les yeux en larmes : — Oh! ce voile! dit-il, ce cher voile, quand le reverrai-je?

— Plus tôt que tu ne crois, répondit Laure d'une voix d'oracle, dont l'étrange vibration effraya Pétrarque.

— Dans mes rêves alors?

— Peut-être!

La lune se levait, et le vent qui commençait à souffler mit son visage à découvert; il la regarda et crut voir une transfigurée.

— Adieu, dit-elle en s'arrachant de ses bras et lui faisant signe de ne point la suivre.

— Adieu! s'écria-t-il en tombant à genoux, les bras étendus vers elle, et, le son se répercutant dans les profondeurs de la grotte azurée, tous les échos de Vaucluse aussitôt répétèrent : adieu!

« Rienzi était une manière d'enthousiaste avec une mémoire prodigieuse, une imagination délirante et des idées sublimes et fantasques. L'enflure de son style et son éloquence déclamatoire lui servaient à passionner la multitude; mais il n'agissait que par boutades et n'avait rien de cette fermeté d'esprit, de cette fixité qu'exigent les grandes entreprises. » Ainsi raisonne, et très judicieusement selon moi, le chroniqueur latin des gestes du fameux tribun dont les affaires étaient d'ailleurs en train de très mal tourner. Les hauts barons le tenaient assiégé dans Rome, et, pour les repousser, il fallait obtenir du peuple des efforts surhumains. A la vérité, ces foudres d'éloquence ne sont jamais pris au dépourvu, et leur parole quelquefois vaut une armée. Celui-ci par exemple use en maître de l'expédient, et les moyens qu'il emploie sont des plus intéressans pour l'étude des mœurs. Orsini et les Colonna, campés sous Rome, vont tenter l'assaut; Rienzi rassemble son peuple et lui parle. « Apprenez, s'écrie-t-il, que le fils d'un tribun de Rome, saint Martin, m'est apparu cette nuit et qu'il m'a dit que vous battriez les ennemis de Dieu. » La comédie ayant eu pleine réussite, on la renouvelle aussitôt avec la même effronterie et le même succès. Éveillé dès le matin par le beffroi de la capitale, le peuple accourt en armes au palais de son tribun. « Réjouissez-vous, prêche l'imposteur, encore cette fois vous aurez la victoire : je viens de recevoir un nouveau gage; cette nuit, c'est le pape Boniface qui s'est montré, m'annonçant que nous étions au moment de tirer ample vengeance des Colonna qui n'ont cessé de l'insulter, lui et son église. Le champ sur lequel vos ennemis ont dormi cette nuit s'appelle le champ du sépulcre : mauvais présage pour eux! Que ce champ de bataille devienne donc aujourd'hui leur tombeau! » Grâce à la bénévole intervention de tant de saints pontifes évoqués au bon moment, d'heureuses sorties permirent de prolonger la situation, mais la chute du dictateur n'en était pas moins prochaine. Pétrarque, dès son arrivée à Gênes, fut avisé de l'état des partis, et trouva la cause de son ami si compromise, qu'il n'alla pas plus avant sur le chemin de Rome et se dirigea du côté de Parme pour voir de là le tour que prendraient les événemens : les faits se hâtèrent; ce qui devait arriver arriva, Rienzi fut culbuté.

Vous croiriez tout d'abord que devant une si rude catastrophe l'ami d'hier va se manifester, — point; il se tait, philosophiquement prend son parti et compte bien que les Colonna lui pardonneront de s'être laissé enflammer d'admiration pour un homme qui semblait destiné à faire revivre l'ancienne république romaine, mais que ses instincts pervers ont égaré. Pétrarque exécute ces reviremens avec une aisance accomplie; personne mieux que lui ne s'entend à jeter son

homme à la mer. Plus tard, vis-à-vis de Marino Faliero, même jeu, même palinodie. Un vieux doge au pouvoir, passe encore, mais un vieux doge décapité, vite qu'on m'ôte cet affreux scélérat de devant les yeux, et ne me brouillez pas avec la république de Venise! « Ce chef suprême, on l'a traîné comme un esclave sur la place Saint-Marc, la plus belle que j'aie jamais vue, et qui fut jadis témoin des honneurs rendus à toute une suite d'aïeux triomphateurs; là, le bourreau, après l'avoir dépouillé des insignes de la dignité souveraine, lui a publiquement tranché la tête et son sang a rougi l'entrée du palais et ce magnifique escalier de marbre consacré aux fêtes et souvent jonché des richesses prises sur l'ennemi. Les bruits dont cet événement est le sujet sont si divers que je ne sais qu'en dire, ne voulant rapporter que ce qui est certain. On prétend qu'il avait voulu changer la forme du gouvernement; en ce cas, ceux qui l'ont condamné n'ont pas eu tort, bien qu'à mon avis on aurait pu montrer moins de rigueur; mais il n'est point facile de modérer l'ardeur d'un peuple justement indigné. Pour moi, mes sentimens sont partagés; j'éprouve à l'endroit de cet infortuné vieillard une sorte de sympathie mêlée de colère. Sur le seuil du tombeau, qu'avait-il besoin de se lancer en pareille entreprise? La sentence portée contre lui prouve sa folie. Je l'ai autrefois connu beaucoup; c'était un homme de plus de renommée que de mérite, de plus de courage que de sagesse. Puisse l'exemple servir à ses successeurs et leur enseigner à se conduire comme des chefs d'état et non point comme des tyrans, et encore quand je dis chefs d'état, je dis trop, car ils ne sont rien de plus que des serviteurs attitrés de la république. »

Quel sublime détachement des calamités ambiantes, et que celui-là est donc un personnage heureux qui peut à ce point se désintéresser des grandes et petites misères du prochain! Ces amis fameux, ces héros ne l'émeuvent que parce qu'il se mêle au vertige de leur existence, il les chante, les admoneste, point de vil calcul, d'arrière-pensée mesquine et basse : tant qu'ils sont en scène, il les accompagne du bruit de sa symphonie héroïque; mais, sitôt disparus, les voilà passés à l'état d'obstacles, et comme il chantait à leur sujet, il philosophe, il écrit des traités pour combattre « la bonne et la mauvaise fortune, » *de remediis utriusque fortunæ*, traités bourrés d'exemples empruntés à ses amis de l'antiquité et qu'il a toujours soin de dédier à l'homme du moment. « Quand le bonheur cherche à nous mettre à mal, la vertu seule pourrait nous défendre contre ses attaques, mais nous aimons mieux nous laisser vaincre et nous attacher à la roue, nous élevant et nous abaissant à son caprice. » Et d'abord ce bonheur, qui de but en blanc fait ainsi le siége des individus, me paraît un bonheur d'assez rare

espèce; celui que nous nous figurons est en général moins prodigue de ses attaques, et j'en sais plus d'un qui, loin de se défendre contre ses assauts, ne demanderait qu'à lui ouvrir sa porte. Tout le monde enviera Pétrarque pour un tel sophisme qui ne pouvait en effet venir à l'idée que d'un mortel trop fortuné; mais avec lui le mieux est de ne jamais s'étonner, et, quoi qu'il dise, de ne perdre de vue ni le disciple de Sénèque, ni le troubadour, ni l'homme d'église. Tout à l'heure c'était le bonheur qui le tourmentait de ses obsessions; un peu de patience, attendons que notre chanoine ait soixante-dix ans: à cet âge assurément plus que mûr, devinez-vous quel démon le harcèle et l'assiége? Le démon des sens; il faut bien le croire, puisqu'il l'écrit: « ma santé est si robuste que ni les années, ni l'étude, ni la tempérance, ni les flagellations, ne réussissent à dompter complétement l'implacable animal auquel j'ai toujours fait la guerre. Aussi je compte sur la grâce de Dieu, sans laquelle je succomberais, comme il m'est arrivé tant de fois de faire en d'autres temps. Je lutte sans relâche pour ma liberté, et j'ai le ferme espoir qu'avec l'aide de Jésus-Christ je finirai par vaincre l'ennemi qui dans ma jeunesse m'a vaincu si souvent et par chasser l'animal révolté qui ne me laisse aucun repos. »

Bien résolu à ne plus s'occuper des affaires de Rienzi, qui ne l'avait déjà que trop compromis, il séjournait pour le moment à Parme; on n'imagine pas une existence plus active et plus remuante. Ses études, ses emplois, ses relations l'appelaient incessamment d'une ville à l'autre; mais Parme appartenait à Lucchino Visconti, seigneur de Milan et grand ami de Pétrarque, qui disposait à son gré de la résidence; tout ce que le prince demandait à son poète en retour des bienfaits dont il le comblait, c'était une correspondance familière, et çà et là quelques échanges de sonnets et de madrigaux. A ses heures tranquilles, ce Visconti cultivait les muses; il cultivait aussi son jardin, honnête distraction à ses tortures morales, comme aux souffrances de son corps, dévoré par le poison d'Isabelle de Fiesque, sa troisième femme. Après avoir ruminé sa haine, promis vengeance à son cœur consumé d'amour et de jalousie féroce, il se délassait une journée à rimer quelque strophe qu'il mandait à Pétrarque, en lui disant : « Envoie-moi à ton tour des plantes de ton jardin, des greffes de tes orangers et des fruits de ton cerveau. » Flatté de se voir ainsi traité par le plus grand seigneur de l'Italie, Pétrarque humblement répondait : « Votre lettre dépasse mes espérances, et je rends grâce au destin d'avoir fait qu'un si généreux prince puisse oublier ainsi la distance qui le sépare de moi. Tandis que mon jardinier cueille vos fruits, ma muse est à l'œuvre, et vous recevrez en même temps ces vers, fruits d'un

travail que le bonheur de vous servir me rend agréable et facile. »

Les invitations pleuvaient sur lui (1), les visiteurs le pourchassaient, et, tout en maugréant beaucoup contre les tribulations de la célébrité, il s'arrangeait de manière à se les attirer. C'est ainsi que dans ses tournées apostoliques et autres il ne manquait jamais de s'arrêter à Vérone pour fraterniser avec de jeunes et fervens disciples, parmi lesquels figurait Pietro Alighieri, le fils de Dante.

Des amis, où n'en avait-il pas? Sa gloire passionnait la jeunesse. Quelle mélancolique histoire, celle de ce Florentin, son élève, qui le chérissait au point de ne vouloir plus le quitter! D'une race illustre, aimable, affectueux et charmant, tout génie et tout flamme pour la poésie, Franceschini de gli Albizzi, venu à Avignon en 1345, s'était fait présenter à Pétrarque. L'art des vers les réunit: pendant deux ans, l'élève profita délicieusement des leçons du maître, qui de son côté ouvrit son âme aux grâces attendries de cette attrayante nature; ils vivaient comme ne devant jamais se séparer, lorsque, sur l'ordre de ses parens, le jeune Florentin eut à continuer son voyage d'éducation. Quiconque avait des goûts intellectuels ne pouvait déjà dès cette époque ne pas avoir visité Paris. A cette impérieuse mode, les Brunetto Latini, les Dante, les Boccace, avaient obéi, et Pétrarque n'était point homme à détourner son cher disciple d'un pèlerinage dont lui-même s'honorait d'être revenu fortifié. Franceschini céda; mais en partant il promit à Pétrarque d'être bientôt de retour, et, dans le cas où celui-ci quitterait Avignon, d'aller le rejoindre partout ailleurs. Il tint parole; à son retour dans Avignon, le trouvant absent, il file aussitôt sur Parme. Pétrarque, informé à l'instant, n'en vivait pas d'impatience. « Je l'attends tous les jours, il m'écrit de Marseille, où il vient d'arriver en bonne santé. » Plein de confiance et tout à son émotion, il compte les heures, les minutes, à la moindre alerte quitte ses livres et sa plume prêt à s'élancer à sa rencontre. Hélas! les deux amis ne devaient plus se revoir. Parti radieux d'Avignon, bien portant encore à Marseille, le jeune Albizzi meurt à Savone en quelques heures victime du fléau régnant, car nous sommes en 1347, et la peste empoisonne l'Europe.

Des marchands génois et catalans, revenant de Syrie, l'ont débarquée en Sicile dans leurs ballots, et depuis elle marche, voyage, sûre, fatale, d'autant plus inévitable qu'elle est sans itinéraire. Le choléra suit le cours des fleuves, s'oriente, la peste est une aveugle qui dit simplement à l'humanité : Conduis-moi, et l'humanité, qui s'agite, la mène. Hommes, femmes, enfans, lui font la chaîne, et se

(1) « Principes Italiæ viribus et precibus me retinere tentarunt, et abeuntem dolueunt et absentem avidissime præstolantur. » *Fam.*, I, 14.

passent ainsi la mort de main en main, comme ces coureurs de Lucrèce qui se passaient les flambeaux de la vie. La peste d'Avignon, comme la peste de Florence, eut de ces épouvantemens qui ne sortent plus de la mémoire d'un peuple. On ne rencontrait par les rues que moines et pénitens. Bientôt les fossoyeurs manquèrent et les sonneurs aussi; les cadavres encombraient les places publiques, ou chez eux, dans leur lit, attendaient la porte ouverte et la maison vide. Parmi les survivans, quelques-uns s'enfermaient, se calfeutraient; mais quand le plus grand nombre s'aperçut que prières ni jeûnes, ni castigations, n'agissaient, que le fléau ne faisait au contraire qu'étendre ses ravages, alors on changea de thème : mourir pour mourir, autant se tenir en liesse, et les broches recommencèrent à tourner. On se remit à vivre éperdument. Il y eut galas et bombance dans les châteaux de la Sorgue et du Rhône, il y eut même des cours d'amour. Clément VI institua des maisons d'asile pour les pauvres, paya les médecins, pourvut aux sépultures, fit de son mieux pour l'assainissement, après quoi, très prudemment, il s'embastilla dans son palais, ne laissant âme qui vive aborder son retrait où de grands feux flambaient jour et nuit pour chasser le mauvais air : *papa inclusus cameræ, habenti ignes magnos, nulli dabat accessum.*

Laure n'était point de celles que le péril effraie et démonte. Elle avait la résistance du roseau, comme elle en avait la flexibilité charmante. Fiez-vous à ces organisations pensives, délicates, sobres de propos et de gestes, leur silence est recueillement, leur gracilité cache la force; elles ont en dessous des réserves qui vous étonneront à certaines heures. Laure avait continué d'habiter Avignon; elle y voyait ses amis, fréquentait les églises et portait secours aux malades. On la rencontrait dès le matin par la ville; derrière elle marchaient des gens chargés de provisions qu'elle faisait déposer sur le seuil des maisons pestiférées. Elle passait comme une bénédiction, comme un parfum, semant partout l'odeur des aromates dont elle se munissait comme d'un préservatif. Chacun la connaissait, la vénérait. Un jour, au sortir de la messe, elle s'approchait du bénitier, une pauvre femme qui se trouvait là lui tendit son doigt qu'elle venait de mouiller dans l'eau sainte, et Laure qui s'était dégantée pieusement toucha ce doigt. En temps de peste, une imprudence peut coûter cher; Laure paya celle-ci de sa vie. Rentrée au logis, elle eut la fièvre, vomit le sang; ainsi débutait l'affreux mal. La dame de Noves comprit qu'il ne lui restait pas trois jours à vivre; elle se mit au lit, accomplit toutes ses dévotions, dicta son testament, et, quitte envers ce monde, envisagea doucement le ciel, dont elle connaissait déjà les voies. Chose remarquable et qui nous

enseigne bien à quel point cette nature altière et peu démonstrative respirait au fond la sympathie, son alcôve ne fut pas désertée; en un moment où le vide se faisait autour des mourans, l'empressement éclata de partout, chacune de ses amies accourut sans tenir compte du danger. Elle les voyait groupées à son chevet, assises en cercle dans la chambre, et, non contente de les édifier par sa résignation, cherchait à les distraire par son enjouement. On dissertait, on récitait des vers, c'était comme un Décaméron suprême que la noble personne présidait. — Elle expira en causant, le sourire sur les lèvres, vous eussiez dit, non point une flamme sur laquelle on souffle et qui s'éteint brusquement, mais une lumière qui, faute d'aliment, peu à peu s'affaiblit et brille jusqu'à la dernière goutte d'huile. La mort fut belle à son visage, qui pâlissant ne blêmit point et conserva longtemps ce mystérieux rayonnement que l'esprit laisse à l'enveloppe terrestre dont il s'éloigne avec regret.

Le soir même du jour où s'était exhalée cette âme sainte (6 avril 1347), le corps de l'illustre dame fut transporté à l'église des Franciscains et déposé dans la chapelle de la Croix construite par Hugues de Sade. Là se chantèrent les derniers psaumes, puis les voix et l'orgue se turent, et la pierre se ferma sur le corps jusqu'au jour où, deux cents ans après (1533), le roi galant et chevalier se fit ouvrir cette tombe. Quelle curiosité amenait François Ier à cette place? Pensait-il trouver là le secret de cette liaison dont l'énigme nous occupe encore? Hélas! de ces choses de la vie la mort ne garde point de trace; le peu qu'on lui en livre, la tombe l'a bientôt réduit en corruption. Un sonnet parmi des ossemens! c'est tout ce que l'amant de la belle Diane ressaisit de la divine Laure. Aujourd'hui les ossemens sont dispersés, le vent de la révolution a soufflé dessus, il ne reste plus que le sonnet. Le chroniqueur latin d'Élisabeth de Hongrie raconte qu'à sa mort, au moment où l'âme de la sainte s'envolait du sépulcre, tous les oiseaux des bois prochains vinrent lui chanter un *Requiem* triomphal. On se représente ainsi l'immortalité de la dame de Noves, l'infini concert que chante à sa gloire cette forêt pleine de sonnets et d'enchantemens!

## VI.

Revenons à Pétrarque. La mort du jeune Albizzi l'avait terrassé. Ce noble enfant, ce génie, tant d'heureux dons, de valeur acquise et de promesses, tout cela moissonné d'un seul coup! Il n'y voulait croire; bientôt son imagination s'assombrit, au sentiment du malheur accompli se mêla le pressentiment du malheur qui pouvait arriver.

Et Laure, pensa-t-il, quel sort l'attend?

Une nuit, il eut une apparition. Il s'était couché fort tard et plus agité que de coutume. A peine endormi, Laure se montra devant lui. Sans dire un mot, elle écarta son voile, et Pétrarque, à sa pâleur, vit qu'elle était morte. Or cela se passait le 6 avril 1348, à six heures du matin, c'est-à-dire à l'instant même où Laure de Noves, dame de Sade, expirait à 300 lieues de là, dans son hôtel de la cité papale d'Avignon. Autre coïncidence singulière? Laure mourait le même jour qu'elle était née à l'amour de Pétrarque, puisque c'était encore un 6 avril que leur rencontre avait eu lieu à Sainte-Claire.

La nuit suivante, le phénomène se reproduisit, mais cette fois l'ombre chère parla. Il faut lire dans les *dialogues* latins la chronique de ces visitations surnaturelles, et des impressions morales que Pétrarque en ressentit. La personnalité de Laure gagne beaucoup à cette sorte de révélation d'outre-tombe, et Pétrarque, en revanche, y perd énormément, du moins quant à ce qui regarde le caractère contemplatif de sa passion. Ce platonisme proverbial qui trouve encore parmi nous de naïfs apôtres avait toujours caché la convoitise. « Songe à combien de fois tu te vis déçu, dédaigné, négligé, songe à son ingratitude, à ses hauteurs. » Nous savons aujourd'hui ce que ces rigueurs de Laure voulaient dire. Laure n'avait rien d'une Arsinoë, sa prétendue pruderie n'était que la défense d'une honnête femme contre les assauts d'un brillant libertin très prompt à l'entreprise. Il est peu de femmes qui n'aient aimé; chacune pourtant a sa manière de comprendre l'amour, et cette originalité fait le charme de la personne. Les réticences d'un cœur n'excluent point sa tendresse. Sait-on ce que ces airs de vertu maussade et revêche coûtaient à Laure vis-à-vis de l'homme qu'elle aimait, d'un homme qu'on voulait bien renvoyer mécontent, mais qu'on ne voulait pas décourager? Ces aveux posthumes nous la montrent sous un jour tout favorable, car ils sont vrais; c'est l'âme de Pétrarque qui se confesse à nous, et les excuses de l'altière dame sont ces reproches mêmes qui tourmentent la conscience de son amant. Non, ces rigueurs, ces ingratitudes, ces dédains, n'étaient pas dans sa nature : sa dignité, la décence les lui imposaient; méprise-t-on celui qui vous adore, et viendrait-on après la mort visiter celui qu'on n'aurait pas aimé?

Pétrarque, en s'éveillant de son rêve, n'avait eu qu'un cri : Laure n'est plus! Il s'enferma, se cloîtra, vécut de prière et d'abstinence, écartant, chassant toute illusion. Ces nouvelles, ces lettres si impatiemment attendues naguère, qu'est-ce que tout cela lui importait? pouvait-il douter encore quand chaque nuit la divine transfigurée

venait l'entretenir, le corroborer dans sa certitude? Aussi le fatal message, arrivant un mois plus tard, fut ouvert sans hésitation; il en connaissait d'avance le contenu, et cependant dès les premières lignes ses pleurs coulèrent avec abondance. Il lut, relut le parchemin, puis, s'étant remis de son trouble, il prit son Virgile et, sur le premier feuillet, nota ces paroles qui sont peut-être ce que sa plume a jamais tracé de plus ému : « Laure, modèle de vertus et longtemps célébrée dans mes chants, m'apparut aux premiers jours de la jeunesse en l'église de Sainte-Claire d'Avignon, le 6 avril 1329, au matin, vers la première heure. Et dans la même ville, en 1348, encore un 6 avril, à la même heure matinale, cette lumière fut ravie de ce monde tandis que par hasard j'étais à Vérone, ignorant du coup qui me frappait : *heu! fati mei nescius!* Je me trouvais à Parme quand, le 19 mai au matin, une lettre de mon ami Luigi m'apporta la funeste nouvelle. Le jour même de sa mort, vers le soir, ce corps si chaste et si beau fut déposé dans l'église des Franciscains. De son âme, je pense ce que dit Sénèque de Scipion : elle était venue du ciel, elle y est remontée. C'est pourquoi, dans l'amertume presque douce de ma douleur, j'ai voulu consigner ce cruel souvenir sur cette page placée à chaque instant devant mes yeux; ainsi vivrai-je avec cette pensée que rien ne saurait plus exister en ce monde qui me doive plaire, et que, de tels liens s'étant rompus, il s'agit de fuir loin de Babylone. Puissent la constante vue de ces paroles, et l'âge qui s'avance à grands pas, m'exhorter à l'absolu détachement, et Dieu me fasse la grâce d'envisager désormais d'un sens ferme et viril les frivoles soucis du passé, les espérances vaines et les événemens inattendus. »

Arrêtons-nous, restons sur ce bon mouvement : la poésie va le reprendre, mais cette fois avec l'accent de vérité. A cette âme trop accoutumée aux évaporations mélodieuses, le malheur apporte son recueillement, son lest humain : elle souffre, tant mieux, l'élégie en sera plus sincère. Dans ses *Triomphes*, imitation du *Paradis* dantesque, le lyrisme tue le pathétique; les célestes roses recommencent à nous éblouir; Laure, transfigurée en Béatrix, escalade les cimes du purgatoire flamboyant et ne se montre plus qu'à l'état de conception mystique. De cette forme terrestre qu'il a chérie, ses yeux ne perçoivent plus que le voile, montant toujours, flottant de nue en nue et finissant par disparaître dans une gloire fulgurante; mais ce n'est là qu'une apothéose. La vraie douleur, l'émotion, ne les cherchons pas en dehors des sonnets : *In morte di madonna Laura*, lesquels sont à mon sens le plus beau fleuron de la couronne du poète, une larme parmi tant de joyaux! Le *Stabat* de Pergolèse en certain de ses couplets, le *Quando corpus morietur*

par exemple, a de ces soupirs d'harmonie et de pénétration ineffables : « O mon âme, que ne peux-tu t'envoler vers le ciel sur les ailes de cette voix divine! Mais le charme est si doux que l'âme ne s'envole pas et ne bouge, prolongeant ainsi son extase! »

Pétrarque revint à Vaucluse, il revit ces rochers, ces fontaines, témoins des jours heureux, il s'égara de nouveau parmi ces solitudes, où tous les deux avaient aimé et qu'il parcourait désormais plaintif et sombre :

Sur le sable où nul pas des hommes n'est empreint,
Morne, et de ma douleur la tête toute emplie,
Je vais me promenant avec mélancolie;
Le rocher soucieux, le ruisseau qui se plaint,
Sont mes confidens, rien du dehors ne m'atteint,
Aucun témoin fâcheux n'est là qui me devine;
Je marche, et la tristesse à mon côté chemine!

Le clapotement de la source, un rossignol qui chante au crépuscule, chaque bruit évoque une image d'autrefois; il n'est grotte ou jardin qu'elle n'ait consacré par son passage, sa présence anime, éclaire, embellit tout. Tantôt il la revoit sous les traits d'une naïade de la Sorgue, tantôt sous l'apparence d'une noble dame se promenant dans les sentiers en fleurs, belle, calme, souriante, son beau regard baigné de compassion. Alors parlent ses lèvres à jamais descellées, la mort trahit les secrets de la vie. Elle lui dit combien il fut aimé, il apprend enfin le secret de ces longs silences, causes de récriminations si cruelles : « Je me taisais par égard pour mon honneur et ton propre salut, car tu ne savais pas quels dangers te menaçaient! » Il s'adresse aux arbres qui l'ont protégée de leurs ombres, aux buissons dont sa main a cueilli les fleurs, cause d'elle avec l'étoile, avec l'oiseau, jette son nom aux bouillonnemens de la cascade : Beau lac, t'en souviens-tu? Éternelle complainte de nos douleurs et de nos mélancolies, qui pour ne pas périr dans la mémoire des hommes ont besoin de se rattacher à la nature. Lisez les vers de Lamartine et vous aurez la note de cette poésie, intimement psychologique et pittoresque : *In morte di madonna Laura.* Elvire ni Laure ne sauraient périr, leurs poètes les ont dotées de cette immortalité que l'antique mythologie donne à ses dryades, à ses nymphes, et tant que l'idéal conservera quelque privilége en ce triste monde, le lac du Bourget comme la fontaine de Vaucluse resteront célèbres, et cela, non pour s'être *souvenus*, mais simplement pour avoir jeté l'écume de leurs ondes sur « des pieds adorés! »

HENRI BLAZE DE BURY.

# SIR ROBERT PEEL

D'APRÈS DES SOUVENIRS PERSONNELS ET DES PAPIERS INÉDITS.

---

## I.

Dans une modeste église paroissiale de la Grande-Bretagne se trouve un tombeau assez simple portant l'inscription suivante : « à celui auquel l'Angleterre a dressé tant de statues, ses enfans ont élevé ce monument de leur dévoûment filial et de leurs regrets éternels. » Quel est ce personnage honoré et pleuré non moins par son pays que par sa famille? Nous ne nous proposons nullement de composer un essai sur sir Robert Peel : sa vie est suffisamment connue. Déjà ici même des études remarquables en ont mis en relief les traits principaux; avec plus de suite et de développemens, sa biographie entière y a été retracée par une main digne entre toutes d'en consacrer le souvenir impérissable, — par M. Guizot lui-même. Nous n'avons garde de chercher à compléter l'œuvre de cet illustre homme d'état; mais, les circonstances nous ayant permis d'approcher le célèbre chef parlementaire anglais durant les vicissitudes diverses de sa carrière, nous avons pensé que les souvenirs personnels ainsi recueillis ne seraient point sans quelque intérêt pour le public contemporain.

Né le 5 février 1788, Robert Peel, sans appartenir à la puissante aristocratie de son pays, trouva sa place marquée à l'avance dans la vie parlementaire et dans la vie politique. Issu d'une respectable famille bourgeoise, son grand-père avait amassé, dans la fabrication des cotonnades, une fortune immense qui devint colossale sous la vigilante administration de son père, le premier sir Robert Peel. Celui-ci siégea au parlement comme représentant de la petite ville de Tamworth, qui depuis cette époque y a constamment envoyé le père, le fils et le petit-fils, et il eut assez de crédit pour faire entrer

son fils, dès l'âge légal de vingt et un ans, dans la chambre des communes, au sein de laquelle sa noble carrière de quarante et un ans devait s'accomplir tout entière. Le jeune Robert Peel ne s'imposa point dès l'abord, comme M. Pitt, à l'admiration de l'éminente assemblée par l'éclat de son talent et par sa précoce éloquence. Son progrès devait s'y manifester lentement, en dépit des sarcasmes de ses émules, que ses manières toujours froides et compassées n'ont jamais cessé d'éloigner de lui. Cependant les hommes d'affaires et de gouvernement ne tardèrent point à démêler les précieuses et solides qualités que de fortes études avaient développées, mais que sa réserve excessive ne faisait qu'imparfaitement valoir. M. Perceval, alors premier ministre, le nomma dès l'année suivante sous-secrétaire d'état des colonies; deux ans après, en 1812, lord Liverpool lui confia les fonctions de principal secrétaire d'état pour l'Irlande, qu'il remplit avec tant de distinction que nous le retrouvons en 1821 déjà secrétaire d'état pour l'intérieur. Le premier rang était ainsi laborieusement conquis, mais la première place dans le parlement était toujours occupée par un autre avec un éclat extraordinaire. Tandis que le jeune Peel se dévouait surtout aux importantes fonctions de son département, M. Canning, qui par la splendeur de son éloquence et de son renom éclipsait alors à la fois tous ses collègues et tous ses émules, représentait, comme ministre des affaires étrangères, la portion la plus libérale du parti tory. Aussi, à la mort de lord Liverpool, M. Canning fut-il chargé de former le nouveau cabinet, mais, trop engagés encore dans la politique de résistance, Robert Peel et le duc de Wellington ne lui prêtèrent pas leur concours.

Il est difficile de prononcer le nom de M. Canning sans contempler un instant sa tragique destinée. Quel usage le grand orateur aurait-il pu faire du pouvoir que la tardive et chancelante confiance de la couronne lui attribuait ainsi en présence de l'hostilité croissante de la majorité conservatrice et avec l'appui bien incertain de l'opposition libérale? Il est à remarquer qu'avec ses admirables facultés oratoires et sa longue pratique des affaires M. Canning ne réussit jamais à se créer, selon la locution consacrée de son pays, un véritable *following*, c'est-à-dire un cortége parlementaire imposant et dévoué. Sous ce rapport, il est toujours resté singulièrement inférieur, dans son parti et dans son temps, non-seulement à M. Pitt, son premier patron, et à sir Robert Peel, son successeur, mais à lord Liverpool lui-même, infiniment moins doué que lui en fait de capacité purement intellectuelle. Plus de trente années laborieuses s'étaient écoulées, en 1827, depuis le jour où son grand maître, effrayé de la fougue inconsidérée de ses débuts, lui avait prescrit d'assister à trois sessions de luttes parlementaires sans ja-

mais y prendre aucune part. Ce long silence avait été rompu par une des exclamations les plus saisissantes qui aient jamais retenti dans la chambre des communes, mais où l'esprit sarcastique de son futur dominateur se révélait tout entier. M. Pitt venait de se démettre du pouvoir, remplacé par M. Addington et par quelques comparses politiques de leur parti. Un imprudent optimiste avait déclaré que la conduite des affaires ne saurait souffrir par suite de ce pur changement de personnes. « L'honorable membre estime sans doute, s'écria le jeune Canning, que ce sont les harnais qui traînent le char. » Précieux avertissement pour tous ceux qui pensent qu'il suffit de vaines formules pour gouverner les peuples! Depuis lors que d'énergie, que d'efforts le célèbre orateur n'avait-il point épuisés pour parvenir à la domination suprême! Mais des faiblesses de caractère et des imprudences de langage nuisaient sans cesse à tant de brillantes qualités et en paralysaient l'ascendant. « Ce pauvre Canning (*poor Canning*), » me disait habituellement lord Aberdeen en parlant de lui, et ceux qui l'avaient le plus intimement connu m'ont semblé avoir conservé un souvenir plus profond de ses imperfections que de ses qualités. A-t-il en effet manqué de l'attribut le plus essentiel d'un premier ministre, au dire de M. Pitt : la patience? Est-ce bien à lui que lord Liverpool faisait allusion quand il disait, plus familièrement, que « dans la politique, une once de bonne humeur valait une livre d'esprit (*an ounce of temper is worth a pound of wit*)? » Ce qui est certain, c'est que son éloquence même, pour la postérité, semble empreinte encore d'une certaine infirmité de tempérament. Presque toujours la forme emporte le fond. Quand on relit ses harangues les plus célèbres, on est frappé des prodiges de pure élocution qui les distinguent. Toutefois, au milieu de tant d'images éclatantes, où retrouver l'accent d'altière domination qui électrise encore aujourd'hui dans la parole de M. Pitt? où rencontrer cette consciencieuse élaboration de la vérité, qui donne tant de persuasion à la fois et tant d'autorité aux lumineuses expositions de sir Robert Peel? Le sentiment d'une impuissance fatale au sein même de la toute-puissance apparente a-t-il contribué en effet à la fin prématurée de M. Canning? Quoi qu'il en soit, à peine le pinacle fut-il atteint que la mort, jamais plus implacable, est venue le terrasser, et dès lors Robert Peel n'avait plus de rival dans les rangs parlementaires de son parti. Il sut justifier pleinement son éminente position dans les débats sur l'affranchissement des catholiques, mesure dont le principal honneur lui revient, dans les grandes luttes sur la réforme parlementaire comme dans les discussions moins spéculatives, où il excellait particulièrement. Aussi, quand en 1834 le roi Guillaume IV confia

inopinément le pouvoir au duc de Wellington, le vieux guerrier s'empressa-t-il de rappeler auprès de lui le *leader* parlementaire, alors en Italie, pour lui déférer la première place comme la principale responsabilité. Ce ministère, on le sait, ne fut point de longue durée; mais sir Robert Peel fut dès lors accepté d'avance par chacun comme le chef incontesté du futur gouvernement dont amis et ennemis prévoyaient de plus en plus le prochain avénement. En attendant l'heure du triomphe assuré, son influence sur la marche des affaires ne cessait de grandir, et il acquérait de jour en jour un des plus beaux titres auxquels l'ambition humaine puisse prétendre, celui de conseiller principal d'une nation libre.

Je vis pour la première fois sir Robert Peel vers la fin de l'année 1838. J'étais à peine arrivé à Londres, où j'avais été nommé second secrétaire de l'ambassade. Il avait beaucoup connu mon père en d'autres temps, et il avait pris la peine de venir me chercher, selon les usages de la société anglaise, où la première visite est pour l'arrivant. J'eus naturellement hâte de la rendre; mais en frappant à la porte de l'imposante demeure du chef parlementaire à Whitehall, je ne pus me défendre de l'espoir que j'en serais quitte, comme il l'avait été lui-même, pour une carte déposée. Il en fut autrement; sir Robert Peel était chez lui. Ce ne fut pas sans quelque émotion qu'introduit immédiatement je me trouvai, très jeune encore, seul et face à face avec une telle notabilité. Dans une vaste bibliothèque dont les nombreuses tables portaient des monceaux de documens parlementaires, le grand athlète de la parole était assis, livré aux travaux qui ont absorbé toute son existence. A travers les longues fenêtres du fond, on distinguait, autant que le permettait la brume épaisse et jaunâtre de la vieille cité, l'immense nappe de la Tamise chargée de navires innombrables, emblèmes de la richesse, de la puissance et de l'infatigable activité de la nation. L'encadrement était en pleine et sombre harmonie avec le tableau, le tableau lui-même avec l'éminent personnage à qui l'on a prêté ces paroles bien caractéristiques : « que la vie serait heureuse, s'il n'y avait point d'amusemens! » Sir Robert Peel était alors dans toute la force de l'âge. Sa taille imposante, sa belle carrure, son épaisse chevelure d'un roux foncé, son teint vermeil, tout chez lui annonçait une constitution bien propre à endurer les fatigues et les épreuves de la vie publique. Ce qui me frappa plus encore dans son abord, c'est l'habitude, qu'il a toujours conservée, de détourner le plus possible son regard et de le tenir abaissé, soit qu'il écoutât, soit qu'il parlât lui-même. Cette particularité ajoutait encore à la contrainte extrême que l'on a reprochée, non sans raison, à ses manières, et qui a été souvent attribuée à l'embarras d'une situation

personnelle toujours un peu fausse et étrange en dépit de sa grandeur et de son éclat. Chef d'une puissante et hautaine aristocratie à laquelle il n'appartenait ni par son origine, ni par ses goûts, champion d'un grand parti dont il n'adoptait ni les passions ni à peine les sentimens, sir Robert Peel fut toujours en effet singulièrement isolé au milieu de son entourage ordinaire et condamné peut-être par là même à une réserve exceptionnelle. Il serait néanmoins plus naturel à la fois et plus juste d'attribuer le défaut incontestable d'aisance et d'attrait qui se manifestait dans ses façons à un tempérament assez commun chez ses compatriotes, où une timidité avec les étrangers et les inconnus, incurable jusqu'à la fin, et qui a son terme propre dans la langue (*shyness*), entre dans une proportion sans exemple ailleurs. Une autre circonstance tendait aussi à enlever à l'entretien de sir Robert Peel l'intérêt et le charme que l'on était porté à y chercher : beaucoup plus enclin à écouter qu'à se livrer lui-même, il laissait habituellement à son interlocuteur l'initiative comme les frais les plus onéreux de la conversation, au point de paraître accorder une audience même dans les entrevues de pure sociabilité. Chez lui, la parole familière semblait donnée par la nature, non pour exprimer ou pour dissimuler sa propre pensée, mais pour pénétrer celle des autres, et, jusque sur les sujets les moins importans, on retrouvait la tendance et l'action d'un esprit qui s'est essentiellement distingué par la patiente et consciencieuse recherche de la vérité. Fortement ému comme je l'étais, je ne pus ajouter beaucoup à l'abondance de ce premier entretien ni en emporter un fort agréable souvenir, et, si je ne m'étais jamais retrouvé auprès de sir Robert Peel, je n'aurais pu soupçonner tout ce que son caractère et sa conversation même avaient d'attrait sympathique, une fois la première glace rompue et une certaine intimité établie. Quelques jours après, il m'engagea à dîner; les invités étaient peu nombreux : le marquis de Chandos, depuis son collègue au ministère sous le titre de duc de Buckingham, un membre du parlement orangiste, le colonel Verner, et M. Disraeli, quant alors affectueusement dévoué à son chef. Toujours brillant et disert, M. Disraeli tint sans relâche le dé de la conversation, où sir Robert Peel ne manquait pourtant point de placer quelques observations frappantes, quelques saillies enjouées. Que de fois j'ai dû penser depuis à ce dîner, à la douce cordialité qui régnait entre les deux principaux convives, quand j'ai assisté aux terribles luttes qui suivirent la rupture, et vu le grand homme d'état succombant sous les coups d'un rival dont il n'avait point suffisamment pressenti la puissance et les hautes destinées!

La situation de sir Robert Peel, vers l'époque où je fis ainsi sa

connaissance personnelle, était déjà fort éminente. Chef incontesté depuis longtemps des conservateurs dans la chambre des communes, il voyait les rangs de ses adhérens grossir sans cesse tandis que la confiance publique s'éloignait de plus en plus du ministère de lord Melbourne. Dans chaque élection partielle, une victoire du parti tory ou une lutte honorable témoignait de sa vitalité croissante, et la profonde considération qu'inspirait son chef était évidemment une des causes déterminantes de ce progrès continu. Les priviléges de l'ambassade me permettaient d'assister à toutes les délibérations parlementaires : mes devoirs m'obligeaient à en étudier attentivement la physionomie et souvent à en rendre un compte sommaire. Pendant trois ans, je les suivis avec quelque assiduité comme avec un extrême intérêt. Je ne cessais d'admirer ces débats sérieux, prolongés, consciencieux, où règnent une si puissante discipline, un ordre si facilement maintenu, une si exemplaire courtoisie. Sir Robert Peel, lord Stanley, sir F. Burdett, lord John Russell, lord Palmerston, M. O'Connell, M. Shiel, étaient alors les orateurs les plus appréciés, car, dévoré encore par ce qu'il a appelé dans son pittoresque langage « l'enfer d'un premier insuccès » (*the hell of a previous failure*), M. Disraeli n'affrontait que fort timidement l'auditoire redoutable qui avait mal accueilli ses premiers débuts. Parmi ces maîtres éminens de la parole publique, la palme de la pure éloquence était, du consentement général, attribuée à lord Stanley, depuis premier ministre sous le titre héréditaire de lord Derby. La véhémence entraînante de son improvisation, la beauté incomparable de sa diction, les généreux élans que lui inspiraient évidemment les incidens les plus imprévus de la discussion, la fougue écrasante de sa réplique, tout ce qui enfin constitue le véritable orateur se rencontrait chez lui à un degré transcendant. Les vétérans parlementaires comme lord Holland, qui avaient assisté aux grandes luttes du passé, disaient que, seul dans les générations nouvelles, lord Stanley reproduisait instinctivement l'accent et le tour oratoire de M. Pitt. Depuis que, sur la question des biens de l'église établie d'Irlande, il s'était séparé du parti whig pour s'asseoir auprès de sir Robert Peel dans les rangs des conservateurs, c'était lord Stanley qui se chargeait surtout de prendre à partie M. O'Connell, soit par des provocations fort peu déguisées, soit par de fougueuses reparties. Leurs conflits manquaient rarement de passionner l'assemblée; ce n'étaient plus deux partis, c'étaient deux races qui se mesuraient dans leurs champions; mais les grossières saillies, l'élocution haletante et entrecoupée, qui faisaient fortune auprès des masses irlandaises retombaient le plus souvent sans effet auprès d'un public plus raffiné. Dans la chambre des communes, le puissant tribun était hors de son élé-

ment : son véritable auditoire était ailleurs. Aussi le triomphe était-il presque toujours pour le jeune patricien dont l'ardente parole s'inspirait de toutes les qualités qui assurent, et qui justifient la domination anglo-saxonne sur l'élément celtique. Cependant la fougue même qui transportait l'auditoire entraînait aussi maintes fois le bouillant orateur dans de périlleux écarts. Désigné familièrement comme le *Hotspur of debate* d'après un des personnages les plus popularisés par Shakspeare, on croyait toujours l'entendre en effet empruntant le cri de guerre du chevaleresque Percy : « encore une fois sur la brèche, chers amis, encore une fois; » mais c'était souvent pour se compromettre ou pour se perdre dans la mêlée. Alors, afin de couvrir la retraite, de réparer les imprudences, de combler les omissions, on voyait sir Robert Peel se lever à son tour. Sa parole grave, limpide, pondérée, sa profonde connaissance de tous les sujets sur lesquels portait le débat, sa longue expérience des dispositions secrètes de l'assemblée comme de tous les ressorts de la stratégie parlementaire, lui assuraient une domination acclamée par les uns, subie par les autres, reconnue par tous, et, à côté du bouillant partisan, le chef incontesté se révélait. Quelle lucidité, quelle autorité, quelle dialectique! Toujours en progrès manifeste jusqu'à la fin, l'éloquence de sir Robert Peel n'avait point encore toutes les qualités qui se sont développées et déployées plus tard dans les luttes ardentes et les cruelles épreuves qui lui étaient réservées. Toutefois par ce mérite que ses compatriotes apprécient plus que les plus brillans effets oratoires, une discussion calme, réfléchie, triomphante, il était déjà, selon la locution consacrée chez eux, le premier *debater* de la chambre des communes.

Je revis souvent sir Robert Peel pendant les trois années suivantes; mais notre entretien ne portait que fort superficiellement encore sur les matières importantes. Je pus remarquer toutefois qu'il aimait sincèrement la France, souhaitait vivement le succès de notre gouvernement constitutionnel et déplorait les égaremens, inconcevables à ses yeux, qui nous ont été si funestes. Voulant avec ardeur la paix européenne, sans cesse mise en question alors, il considérait le développement de tous les bienfaits qui en découlaient pour les peuples comme la tâche et la mission primordiales des hommes d'état. Il condamnait sans relâche les efforts tentés par d'autres pour attiser la discorde, pour ranimer entre les deux nations les animosités mal assoupies du passé, et déjà il pratiquait hautement, comme chef de l'opposition, la politique sincèrement bienveillante à notre égard dont il s'est montré le fidèle interprète et le zélé défenseur durant toutes les vicissitudes de sa carrière. C'est vers cette époque que, nommé ambassadeur à Londres, M. Guizot entra en re-

lations personnelles avec lui. Son éminente position et ses hautes facultés lui permirent de donner sur-le-champ à leur entretien un caractère exceptionnel, et il est certain que notre grand chef parlementaire sut distinguer dès l'abord avec une singulière sagacité le caractère dominant du génie de sir Robert Peel, tel qu'il s'est manifesté longtemps après pour le public. « Ce qui me frappa surtout dans sa conversation, a-t-il écrit plus tard, ce fut sa constante et passionnée préoccupation de l'état des classes ouvrières en Angleterre, préoccupation morale autant que politique, et dans laquelle, sous un langage froid et un peu compassé, perçait l'émotion de l'homme aussi bien que la prévoyance de l'homme d'état. — Il y a là, disait-il sans cesse, trop de souffrance et trop de perplexité; c'est une honte comme un péril pour notre civilisation. » Nous allons voir à quel point la carrière future de sir Robert Peel se révélait déjà dans ces belles paroles (1).

## II.

Chargé de missions lointaines, je quittai Londres en 1840 pour n'y revenir qu'en 1842. Dans l'intervalle, d'importans événemens s'y étaient accomplis. Le ministère de lord Melbourne avait disparu, et dans les récentes élections une majorité de 100 voix avait porté triomphalement au pouvoir le parti conservateur. Encore une fois le duc de Wellington s'était effacé, tout en prêtant au gouvernement nouveau le prestige de sa présence comme de son concours, et sir Robert Peel en était, de nom comme de fait, le chef incontesté. Il est rare, même en Angleterre, qu'une administration ait offert autant de garanties par la distinction et par l'aptitude spéciale de chacun de ses membres, comme par l'unité de vues et par la discipline qui régnaient dans celle-là. Dans la chambre haute, lord Aberdeen, lord Lyndhurst, le célèbre chancelier, lord Ripon, jadis premier ministre lui-même sous le titre de lord Goderich, lord Ellenborough, le plus éloquent des pairs torys, le duc de Buckingham enfin, et nombre de notabilités aristocratiques se groupaient autour de la grande illustration nationale, le duc de Wellington. Dans la chambre des communes, sans parler de lord Stanley, le premier de ses orateurs, sir James Graham, M. Gladstone, lord Lincoln, M. Sidney Herbert, se distinguaient de plus en plus dans les débats comme dans le maniement des affaires. La grande figure du premier ministre planait sur tout, dominait tout, dirigeait tout, et, devant tant d'autorité, d'éclat et de puissance effective, le parti

(1) Voyez l'étude de M. Guizot sur *Robert Peel* dans la *Revue* du 15 mai 1856.

whig semblait s'être momentanément évanoui. Sir Robert Peel était donc assis avec ses amis sur les bancs de la trésorerie quand je revis la chambre des communes, et il paraissait la remplir tout entière : jamais plus noble ambition n'avait reçu une plus noble récompense. Peut-être le prestige d'une pareille élévation exerça-t-il quelque influence sur mes impressions : je ne crois pas néanmoins m'être beaucoup trompé en jugeant que le caractère de sa parole s'était sensiblement modifié dans le court intervalle de mon absence. Il dissertait moins, exposait plus sommairement ses vues, et l'accent du commandement remplaçait souvent l'effort de la captation oratoire. Bien que, dans les circonstances nouvelles où se trouvait l'assemblée, les débats eussent évidemment beaucoup perdu de leur ardeur et de leur intérêt, et que le premier ministre fût fort habilement secondé par ses jeunes collègues, il ne s'affranchissait d'aucun des onéreux devoirs qu'impose en Angleterre la qualité de *leader* d'un grand parti. Il résumait et concluait dans toutes les délibérations importantes, il répliquait aux adversaires principaux, il répondait lui-même aux plus minutieuses interpellations. Toujours sur son banc et toujours prêt pour la lutte, il semblait vivre plus que jamais de la vie laborieuse du parlement, aussi attentif, aussi calme, aussi peu affairé que si tous les soucis du dehors lui eussent été étrangers. Quelquefois, à une heure avancée de la nuit, on le voyait prendre la plume, mais c'était pour rendre compte à la reine des incidens marquans de la séance, comme il ne manquait jamais de le faire, jour par jour et de sa propre main. Dans la plénitude de sa puissance politique et intellectuelle, il aimait à multiplier ces témoignages d'affectueuse déférence pour la personne royale, comme pour la couronne elle-même, mettant ainsi en pratique la qualité dominante de ses compatriotes, le respect pour ce qu'il est juste et sage de respecter. Que de fois je l'ai contemplé ainsi sur son banc parlementaire, image de la responsabilité permanente du pouvoir devant les représentans de la nation! Et, quand je songeais à l'immense empire de 200 millions d'âmes qui était ainsi gouverné par l'illustre fils de ses œuvres, je me passionnais de plus en plus pour les seules institutions qui puissent produire des hommes pareils, comme pour les hommes eux-mêmes qui savent si bien les honorer, les défendre et les pratiquer.

Mes rapports avec sir Robert Peel devenaient maintenant plus fréquens et plus intimes. Soit comme premier secrétaire de l'ambassade, soit comme chargé d'affaires, j'étais appelé souvent à conférer avec lui sur les incidens de la politique du jour, surtout quand ils pouvaient donner lieu à des interpellations dans la chambre des communes. L'esprit si éminent de sir Robert Peel était peu propre

aux entretiens diplomatiques, à la juste appréciation ou au sage maniement des questions internationales. Connaissant peu l'Europe, moins encore les cours et les mœurs continentales, ne parlant aucune autre langue que la sienne, absorbé toute sa vie par des travaux d'un ordre tout différent, accoutumé à ces débats où le choix minutieux des termes est d'une importance secondaire, il se trouvait visiblement dans un élément qui n'était pas le sien dès qu'il était en présence de ces difficultés qui placent en conflit non plus les divers partis d'une même nation, mais les nations elles-mêmes. Lord Aberdeen, qui était chargé du département des affaires étrangères, possédait au plus haut degré ces avantages d'aptitude spéciale et d'expérience consommée qui manquaient à son chef. Nous avons jadis ici même (1) rendu un hommage mérité à la mémoire de cet éminent homme d'état, de ce grand homme de bien, modèle de la droiture et de l'honneur, si digne de nous inspirer la sympathie qu'il a toujours ressentie pour la France. Uni à sir Robert Peel par la plus étroite amitié, lord Aberdeen n'hésitait point à convenir de l'inquiétude avec laquelle il le voyait souvent, dans la chambre des communes, où il ne pouvait siéger lui-même, aux prises, sur des difficultés diplomatiques, avec un adversaire aussi formidable que lord Palmerston. Il multipliait d'avance les avertissemens, les directions, que le chef du cabinet acceptait et étudiait avec une touchante docilité, et, comme le moindre sentiment de jalousie ou de rivalité était aussi étranger à l'un qu'à l'autre, souvent le secrétaire d'état engageait les représentans des cours étrangères à voir le premier ministre pour le mettre directement en pleine possession de toutes les informations désirables. Les générations nouvelles ne sauraient concevoir les sentimens d'animosité réciproque qu'une guerre de vingt ans avait créés entre la France et l'Angleterre, la facilité avec laquelle ils étaient alors encore exaspérés, la constance avec laquelle des esprits pervers s'adonnaient à ce travail coupable des deux côtés de la Manche. Notre chambre des députés ne se distinguait point alors par une appréciation très judicieuse des grands intérêts de la France au dehors. Deux alliances importantes pouvaient seules s'offrir à nous, celle de la Russie et celle de l'Angleterre. Le frivole amendement annuel sur la nationalité polonaise suffisait pour rendre impossible tout rapprochement avec la cour de Saint-Pétersbourg, tandis que le droit de visite et une foule d'autres questions d'une importance secondaire étaient avidement exploités comme des sujets d'éternelle discorde avec la Grande-Bretagne. De leur côté, lord Palmerston et ses adhérens ne demeuraient point

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1861.

en retard, et les oppositions respectives semblaient combiner leurs efforts pour détruire le peu de cordialité et de bonne intelligence qui subsistait entre les deux gouvernemens. Déjà les événemens de 1840 avaient failli amener une conflagration générale; mais, bien que lord Palmerston et le ministère whig eussent abandonné le pouvoir, bien que l'Angleterre eût répudié leur politique de la façon la plus éclatante dans les élections récentes, bien que le nouveau gouvernement nous prodiguât les témoignages de son bon vouloir, — dans la presse, dans nos deux chambres, l'esprit d'hostilité à l'égard de nos voisins se refusait à désarmer. Lord Aberdeen, en déplorant ces manifestations et le sentiment qui les inspirait, les appréciait avec le sang-froid et la patience que donne une longue pratique de la vie internationale. Sir Robert Peel était plus porté à s'en formaliser, et souvent son irritation se trahissait dans ses entretiens particuliers comme dans ses paroles publiques. Il ne pouvait méconnaître les efforts que faisaient le roi Louis-Philippe et M. Guizot pour ramener l'esprit public en France à des dispositions plus équitables; mais, en leur attribuant une influence qu'il ne dépendait pas d'eux d'exercer, il se laissait aller parfois à exagérer leur responsabilité et à méconnaître leurs intentions. La France était représentée alors à Londres par le comte de Sainte-Aulaire. Son esprit élevé, équitable, conciliant, son expérience consommée des affaires diplomatiques, le charme de ses manières tout empreintes de la grâce attrayante d'un autre siècle, le rendaient éminemment propre à la tâche qui nous était imposée. Quelquefois il voyait lui-même sir Robert Peel; quelquefois aussi, comme il m'honorait de toute sa confiance, il me chargeait des communications officielles que le mouvement des affaires rendait nécessaires avec le premier ministre, spécialement appelé, comme nous l'avons vu, à la défense des questions étrangères dans le lieu même où la présence de lord Palmerston rendait l'attaque plus fréquente et plus redoutable. Les deux gouvernemens s'habituèrent ainsi à faire cause commune, dans l'intérêt de la bonne intelligence croissante qui s'établissait entre eux, de même que les deux oppositions s'appliquaient en commun à la compromettre, et mes relations personnelles avec sir Robert Peel prirent insensiblement un caractère plus confidentiel et plus affectueux. Ainsi s'est également formée, lentement, laborieusement, ce que l'on a depuis appelé « l'entente cordiale. » Lord Aberdeen s'était le premier servi de cette locution, *a cordial good understanding*, dans une conversation que j'eus avec lui à son château de Haddo, en Écosse; on conçoit que par son origine étrangère elle ait pu prêter chez nous à la critique, elle exprimait toutefois fidèlement la nature des rapports qu'un sincère attachement réciproque entre deux hommes d'état

éminens avait créés pour les deux pays. En dépit de l'opposition passionnée qu'elle a soulevée, l'œuvre de M. Guizot et de lord Aberdeen devait survivre longtemps à leur pouvoir. Aujourd'hui encore, après plus de trente ans, les deux nations peuvent se féliciter également de l'habitude prise alors, pour la première fois dans leur histoire, de vivre dans des relations de confiance et de bienveillance réciproque.

La plus ancienne des lettres de sir Robert Peel que je retrouve se rattache au plus douloureux des souvenirs. Pendant que je gérais (en 1842) les affaires de l'ambassade, l'héritier de la couronne constitutionnelle, le duc d'Orléans, nous fut enlevé subitement par l'accident le plus tragique et le plus inconcevable :

Dulces et infaustos populi Romani amores!

En Angleterre aussi, la consternation et la sympathie furent universelles. A l'exemple de la cour, la société entière prit le deuil et durant quelques jours des témoignages individuels de condoléance ne cessèrent de parvenir à l'ambassade. Ceux des deux grands chefs conservateurs furent parmi les plus empressés. Je reproduis ici leurs deux lettres écrites en toute hâte au milieu de la nuit; mais celle de sir Robert Peel offre en cette occasion moins d'intérêt que celle du duc de Wellington.

(Traduction.) « Whitehall, nuit de jeudi, deux heures du matin.

« Mon cher comte de Chabot, je reçois avec la plus profonde douleur, à mon retour de la chambre des communes, la confirmation de cette déplorable rumeur dont j'espérais ardemment que l'origine remontait aux spéculateurs dans les fonds publics.

« J'éprouve une vive condoléance pour le roi des Français et la famille affligée du duc d'Orléans qui leur est enlevé ainsi qu'à son pays par la cruelle calamité qui vient d'avoir lieu.

« Croyez-moi, mon cher comte de Chabot, très sincèrement à vous,

« ROBERT PEEL. »

(Texte original.) « A Londres, ce 14 juillet, à la nuit.

« Monsieur le comte, j'avais reçu ce matin la nouvelle du malheur qui est arrivé hier à Paris, dont vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer le récit, et je vous assure que j'en ai ressenti les conséquences pour sa majesté et son auguste famille, non-seulement dans ses affections et son bonheur domestique, mais dans la position politique en laquelle l'univers entier est intéressé. Quelques années se sont passées depuis que j'ai eu l'honneur de voir et de connaître le prince que nous avons perdu. — Il avait accompagné le roi, son père, alors duc d'Orléans, lui

étant duc de Chartres, en une visite que sa majesté fit à Londres au feu roi George IV.

« J'ai été frappé de ses talens, ses qualités, ses connaissances, même alors lui étant très jeune, et tout ce que j'ai entendu de son altesse royale depuis m'avait démontré que ses talens étaient de nature à le rendre digne de la position éminente qu'il était destiné à remplir quand le moment pourrait arriver.

« Il a laissé deux princes, l'objet des soins de sa majesté et de l'intérêt et des espérances du monde. Ils ne consoleront pas sa majesté de sa perte, — rien ne le pourrait, — mais ils lui donneront un nouvel intérêt et de nouveaux devoirs que son attachement à la tranquillité et aux intérêts de son pays et du monde lui rendra chers.

« Je vous prie, monsieur le comte, de me croire toujours votre très fidèle serviteur, « WELLINGTON. »

« A M. le comte de Rohan-Chabot. »

## III.

Dès son origine, notre « entente cordiale » avec l'Angleterre, à laquelle nul ne s'efforçait plus sincèrement de contribuer que le redoutable homme de guerre qui s'était si souvent mesuré avec la France sur les champs de bataille, fut soumise à de rudes épreuves. Depuis longtemps notre occupation prolongée de l'Algérie, en dépit des promesses que le cabinet anglais avait reçues, affirmait-il, du gouvernement de la restauration, à l'origine des hostilités, excitait la jalousie et le mécontentement de nos voisins. Aussi, quand ils nous virent en 1844 entreprendre une guerre nouvelle contre le Maroc, dans des circonstances analogues et peut-être avec des résultats semblables, une vive irritation éclata dans le parlement et dans le pays. Tandis que nous maintenions avec fermeté, mais dans un esprit de sincère conciliation, le droit incontestable de la France, la querelle survenue entre les agens subalternes des deux pays à Taïti, dont nous avions récemment accepté le protectorat au grand déplaisir d'une portion du public anglais, vint fournir un nouveau stimulant aux passions déjà soulevées. Avec l'imprévoyance qu'il manifestait souvent dans le maniement des questions internationales, sir Robert Peel avait, sur les premières et imparfaites nouvelles, déclaré, au milieu des applaudissemens de la chambre des communes, que, d'après les communications reçues par le gouvernement britannique et dont l'exactitude ne lui semblait pas douteuse, « une grossière insulte accompagnée d'une grossière indignité » avait été infligée au consul anglais, M. Pritchard, et que le gouvernement français ferait sur-le-champ, il n'en doutait point,

la réparation que l'Angleterre était en droit de réclamer. Le ministère, les deux chambres, l'opinion, la presse en France, furent unanimes pour considérer ces paroles comme excessives, prématurées, et les deux nations se trouvèrent ainsi face à face, l'une pour revendiquer, l'autre pour refuser la satisfaction ainsi exigée.

Il m'avait été facile de pressentir, dès que j'eus connaissance de la réponse du premier ministre à l'interpellation de sir Charles Napier, qu'elle exercerait une influence très fâcheuse sur une question déjà suffisamment périlleuse. Je m'en ouvris sur-le-champ au secrétaire d'état, qui, dans une certaine mesure, partageait mon regret, et, comme nous trouvâmes que les différentes versions des journaux du matin ne concordaient point absolument, je me crus autorisé à écrire sur-le-champ à M. Guizot qu'aucune ne devait être considérée comme authentique. Le premier effet à Paris put être ainsi sensiblement atténué. Il n'existe, comme on le sait, aucune sténographie officielle des débats du parlement anglais. Les principales feuilles publiques rivalisent de frais et d'efforts pour les reproduire correctement; leurs comptes-rendus font foi, dans le moment, en raison des soins notoires qu'ils leur coûtent, — ceux du *Times* par exemple sont prodigieux, — et en définitive le recueil du libraire Hansard, très laborieusement compilé, devient pour l'histoire l'autorité accréditée. Nous ne trouvâmes point sir Robert Peel, dans cette circonstance, aussi disposé que nous l'avions espéré à se prévaloir de ces versions divergentes pour amortir l'effet de ses paroles. Ce fut au contraire lord Aberdeen qui fut entraîné plutôt à se rallier à son chef, et nous dûmes agir en conséquence dans le cours de la négociation. Les deux lettres suivantes des deux ministres sur cet incident offriront peut-être quelque intérêt comme indices de leur tendance respective.

(Traduction.) « Saint-Leonards, le 25 août 1844.

« Mon cher Jarnac, je me réjouis de penser que la conduite de M. Bruat ait apporté une grande facilité pour la solution de l'affaire de Taïti. Quelle qu'ait été la difficulté de prononcer, dans le principe, une censure de M. d'Aubigny, elle disparaîtra maintenant qu'il s'agira simplement de confirmer le jugement de votre propre officier.

« J'ai reçu aujourd'hui le billet ci-inclus de sir Robert Peel, avec lequel j'avais fait allusion à la version inexacte de son discours. A ce qu'il paraît, bien que le *Times* ait été très incorrect, il considère le compte-rendu du *Chronicle* comme exact en substance. Ceci d'ailleurs, il vous l'avait déjà communiqué il y a quelques jours; mais, après tout, l'expression qui paraît avoir excité la plus grande sensation a été correctement reproduite dans toutes les versions différentes. Sous d'autres

rapports, le *Times* était complètement dans l'erreur, et c'est ce journal qui avait été spécialement signalé à mon attention.

« Toujours, mon cher Jarnac, très sincèrement à vous,

« ABERDEEN.

« Je serai en ville demain, et si vous aviez quelque chose de Paris à me communiquer, je serais enchanté de vous voir. »

(Traduction.) « Whitehall, 24 août 1844.

« Mon cher Aberdeen, je serais très fâché si M. Guizot devait agir d'après l'inexactitude présumée d'un compte-rendu des observations faites par moi dans le parlement à l'occasion de l'affaire de Taïti, et qu'en définitive ce compte-rendu se trouvât n'être point incorrect.

« La présomption de cette inexactitude, si elle n'était pas fondée, ne me laisserait d'autre alternative que de proclamer la vérité réelle.

« J'ai cherché le rapport de ce que j'ai dit, dans la chambre des communes, en réponse à une question de sir Charles Napier, publié dans le *Morning Chronicle* du jeudi 1er août. J'ai reçu des avertissemens de deux autres membres du parlement, dans le courant de la matinée du 31 juillet (le jour où l'interpellation de sir Charles Napier me fut faite), que des questions analogues me seraient adressées dès que la chambre serait réunie.

« La version ci-incluse du *Morning Chronicle* est, en substance, une version exacte de ce qui s'est passé entre sir Charles Napier et moi à cette occasion, et je serais fâché qu'il y eût à ce sujet aucun malentendu. Indépendamment du fait que ce compte-rendu est correct, je ne vois aujourd'hui rien à rétracter ni à désavouer dans les observations elles-mêmes.

« Croyez-moi, mon cher Aberdeen, très fidèlement à vous,

« ROBERT PEEL. »

En dépit de sa gravité, l'incident de Taïti n'aurait guère suffi à lui seul pour produire les complications auxquelles il donna lieu, mais il survenait dans des circonstances déjà, comme nous l'avons vu, assez critiques et au milieu d'une situation européenne remplie de périls permanens. Notre révolution de 1830 avait non-seulement inquiété et éloigné de nous la plupart des cours européennes, elle avait aussi ranimé chez nous, à un haut degré, les instincts guerriers, le goût des aventures. Un parti puissant, nombreux et très démonstratif voulait la guerre pour la guerre et n'hésitait point à le proclamer. D'autres estimaient que, pour occuper et pour former l'armée, pour porter au dehors l'effort des passions qui nous minaient à l'intérieur, une entreprise éclatante contre l'étranger serait le plus heureux des événemens. Les éphémères triomphes du

premier empire étaient sans cesse invoqués; on parlait moins des désastres qui deux fois avaient perdu la France. Le droit de faire périodiquement des promenades militaires à travers l'Europe, des entrées triomphales dans toutes ses capitales, était invoqué comme inhérent à la nation française; quiconque le disputait ou doutait du succès était un mauvais citoyen. Ceux qui parlaient ainsi n'avaient aucune connaissance précise des ressources militaires des nations rivales, de l'état de leurs armemens, des alliances qui leur permettaient de combiner leurs efforts contre un péril commun aussi manifeste. Grâce à la fermeté du roi Louis-Philippe et de ses ministres, le danger put être conjuré jusqu'à la fin. Déjà cependant en 1840 nous avions failli nous trouver engagés dans le conflit le plus inégal, le plus insensé, contre l'Europe et l'Angleterre réunies; en 1844, la situation s'annonçait comme plus redoutable encore.

La politique de lord Palmerston sur la question égyptienne n'avait point été très vivement adoptée par son pays, qui avait laissé faire l'aventureux ministre plutôt qu'il ne l'avait encouragé. On pourrait en dire au moins autant des puissances européennes, à l'exception de la Russie, qui cherchait avec empressement alors toutes les occasions de témoigner son hostilité contre la France. En 1844 au contraire, c'était l'Angleterre elle-même qui, s'insurgeant contre ce qu'elle considérait comme une série de provocations, se précipitait au-devant d'une lutte qui lui semblait éventuellement inévitable. Ce n'était plus un seul ministre poursuivant une politique imprudente au dehors, et personnellement peu agréable aux anciens alliés de la Grande-Bretagne; c'était un ministère essentiellement pacifique et jouissant de leur confiance intime qui, après s'être sincèrement efforcé de rétablir la bonne intelligence avec la France, renonçait hautement à son œuvre. M. de Nesselrode se trouvait alors même en Angleterre. Nul doute qu'il n'ait répété, sous une forme plus diplomatique, les paroles prononcées quelques mois plus tôt par l'empereur Nicolas dans une revue que lui offrait la reine Victoria. « J'ai peu de troupes à montrer, avait dit la jeune souveraine. — En Angleterre peut-être, avait répondu l'empereur; mais je tiens toujours 300,000 hommes aux ordres de votre majesté en Russie. » Il ne s'agissait pas d'un vain compliment. L'empereur Nicolas passait pour désirer réellement une guerre contre la France, avec la sanction et l'appui de l'Angleterre, et bien d'autres en Europe, lassés de la menace perpétuelle qui pesait sur eux, partageaient alors son sentiment. Si les hostilités avaient éclaté en 1844 avec l'Angleterre, conformément aux clameurs insensées qui les provoquaient, elles auraient tardé moins encore qu'en 1840 à devenir générales et à entraîner pour notre

pays, fort imparfaitement préparé à les soutenir, les plus effroyables catastrophes. Les peuples tiennent peu de compte à leurs gouvernemens des malheurs dont ils les ont préservés; mais c'est à la sinistre lueur d'événemens subséquens, trop douloureux à rappeler, qu'il est équitable de juger le bienfait dont la France a été deux fois ainsi redevable au roi Louis-Philippe et à un de ses ministres. Chargé, durant l'absence de l'ambassadeur, de la délicate négociation de 1844, je pus apprécier tout ce que lord Aberdeen y apporta de mesure, d'esprit politique et de sincère bienveillance à l'égard de la France. Sir Robert Peel, après la première explosion, seconda sans aucun doute pleinement les efforts concilians du secrétaire d'état, mais les deux collègues n'ont jamais apprécié la difficulté au même point de vue. Lord Aberdeen était résolu à se retirer du moment où tout espoir d'une solution pacifique et honorable s'évanouirait, et rien ne l'eût décidé à prendre part à une guerre nouvelle contre la France ou du moins contre le roi Louis-Philippe. Sir Robert Peel, en désirant non moins vivement le maintien de la paix, n'éprouvait pas les mêmes scrupules à diriger, fût-ce contre la France constitutionnelle, une guerre qui lui eût paru réclamée par les intérêts ou par l'honneur de l'Angleterre. Heureusement les conseils de la raison et du bon sens prévalurent de part et d'autre, et un arrangement honorable put être conclu à la satisfaction générale. On a beaucoup parlé à cette occasion de l'indemnité Pritchard. Il est constant que, dans le courant de la négociation comme à la fin, la pensée s'était produite de faire statuer par une commission compétente sur les souffrances et sur les pertes matérielles que l'ancien consul britannique avait, affirmait-il, éprouvées. A cette occasion, la somme assurément assez insignifiante de 25,000 fr. avait été indiquée comme le maximum qui pourrait lui être attribué de la part de la France; mais, le différend général réglé, on ne parla plus de la commission, et si M. Pritchard a jamais reçu une indemnité pour le détriment auquel il fut exposé, l'argent français n'y est point entré dans une proportion quelconque. Encore aujourd'hui pourtant nous voyons l'indemnité Pritchard citée parfois parmi les griefs invoqués contre un ministre et contre un souverain dignes l'un et l'autre de tous les hommages de la postérité.

Ces complications diverses étant ainsi résolues, le roi Louis-Philippe jugea le moment opportun pour rendre à la reine Victoria l'aimable visite qu'il avait reçue d'elle l'année précédente au château d'Eu. Il fut partout accueilli en Angleterre avec les plus cordiales et les plus chaleureuses démonstrations, et nul ne s'intéressa plus vivement au succès comme à l'agrément de son voyage que le premier ministre lui-même. Je rencontre dans mes papiers la lettre

suivante de lui, qui témoigne de la sollicitude qu'il ne cessa de manifester à cette occasion jusque dans les plus minutieux détails. Si je la reproduis ici, c'est surtout pour servir d'introduction à la réponse royale, dont l'original, adressé à M. Guizot, est resté entre mes mains : tout empreinte qu'elle soit de l'abandon d'une correspondance intime, elle me paraît faire école en matière de voyages princiers.

(Traduction.) « Whitehall, 25 septembre 1844.

« Mon cher comte de Jarnac, j'ai reçu la lettre ci-incluse du maire de Portsmouth, et, avant d'y répondre, je désire vous consulter sur la teneur de la réponse qui, à votre avis, serait la plus agréable au roi des Français. Peut-être sa majesté désirera-t-elle n'être point retenue à Portsmouth par le cérémonial d'une adresse. Je pourrais dire dans ma réponse qu'il me paraît fort probable que le roi préférera, une fois débarqué, se rendre immédiatement au château de Windsor sans qu'aucune cérémonie soit interposée entre le débarquement et la visite à la reine.

« Très fidèlement à vous, « ROBERT PEEL. »

« Dimanche à 4 h. du s., 29 septembre 1844.

« Oui, sans doute, mon cher ministre, je recevrai avec plaisir, à mon passage à Portsmouth, l'adresse du corps municipal. Je ne connais rien de pis que la presse et le culbutis trop ordinaire aux princes et aux rois dans leurs voyages. Il n'y a rien de plus désobligeant que de repousser ces sortes d'hommages, et l'on ne m'y prend jamais. Veuillez donc répondre à Jarnac que, quelque courts que seront peut-être les instans qui s'écouleront entre mon débarquement et mon départ pour Windsor, j'apprécie trop la demande du corps municipal de Portsmouth pour ne pas y consacrer le temps nécessaire, et que je recevrai leur adresseavec le plus grand plaisir.

« Je vous remets donc les pièces, et j'ajoute que ma revue a été superbe, le temps à l'avenant et le public très aimable.

« Bonjour, mon cher ministre,

(*Paraphée.*) « L.-P. »

Cependant le prestige de l'administration de sir Robert Peel à l'intérieur ne cessait de grandir; jamais le gouvernement parlementaire n'avait fonctionné avec plus de succès et plus d'éclat. Sagement conservateur à la fois et sagement progressif, — dans les questions politiques, dans les questions économiques, dans les questions financières autant que dans les conflits parlementaires le grand ministre s'avançait de triomphe en triomphe, non moins assuré en apparence d'un avenir indéfini que du présent, qu'il dominait complétement. Dans le cours de l'automne de 1845, la princesse de Lieven vint à Londres, où elle fut sur-le-champ entourée, comme elle l'était partout, des principales notabilités politiques. Un jour,

je la trouvai seule. Elle me dit que sir Robert Peel venait de la quitter et qu'il lui avait parlé avec un abandon, inusité chez lui, de sa situation personnelle, de ses projets, de ses espérances. Jamais, à aucune époque de sa carrière, il ne s'était senti plus puissant, plus sûr de la confiance royale, plus maître de son parti, du parlement et du pays; mais qui, même parmi les plus sagaces, peut pressentir tous les secrets du lendemain? Peu de semaines après, les assises en apparence inébranlables d'un pouvoir si noblement conquis, si noblement exercé, s'étaient effondrées à jamais.

L'Irlande, sujet pour l'Angleterre de tant de soucis comme de tant de remords légitimes, fut la cause, bien innocente cette fois, de la nouvelle crise. En 1845, la maladie des pommes de terre s'y manifesta avec une intensité effroyable, et en quelques semaines la fortune du cultivateur, la nourriture du grand nombre, le revenu du propriétaire, la matière imposable pour l'état, tout fut menacé à la fois dans le présent et plus encore pour un avenir prochain. En attendant le subside de 200 millions de francs que le gouvernement devait demander éventuellement au parlement, il était évidemment de toute urgence de multiplier, par tous les moyens, l'introduction des denrées alimentaires et de suspendre le prélèvement de tous les droits qui pouvaient tendre à les renchérir. Nous n'avons point à rappeler ici les motifs, fort respectables de part et d'autre, du grave dissentiment qui s'est élevé alors dans le cabinet de sir Robert Peel. Le premier ministre crut l'occasion favorable pour porter le coup mortel au système de la protection agricole, très vivement attaqué en dernier lieu. Seuls dans le conseil, lord Aberdeen, sir James Graham, M. Gladstone et M. Sydney Herbert passèrent pour s'être rangés à son avis. La majorité de ses collègues au contraire, sous la conduite de lord Stanley, en acceptant la suspension temporaire de tout droit d'entrée sur les céréales, se considérait comme engagée d'honneur à maintenir en principe les *corn laws*, qui avaient été précisément leur cri de guerre dans les dernières élections. Aussi après de longues discussions et de stériles ajournemens le cabinet, scindé en deux, n'eut-il en définitive d'autre ressource que de porter sa démission à la reine, alors à Osborne. La nouvelle fut aussi imprévue pour les personnes habituellement bien informées que pour le public lui-même. On raconta à cette occasion que lord Stanley, dont la joyeuse humeur survivait à toutes les crises, mais résistait moins à la tentation de placer avec plus ou moins d'à-propos quelque plaisante saillie, se trouva en quittant le cabinet de la reine face à face avec l'évêque d'Oxford, qui était au moment d'y être admis. Tous les ministres s'étaient formellement promis le secret jusqu'au lendemain, mais lord Stanley prit ses collègues à témoin qu'il dirait

tout à l'évêque, homme d'un esprit très supérieur et assez analogue au sien, sans toutefois lui rien laisser deviner. « Mylord, s'écria-t-il en s'approchant de lui, vous voyez un homme qui vient d'assister à un lit de mort. — En vérité, répliqua l'évêque avec une figure de circonstance. J'espère que vous y aurez trouvé les sentimens si désirables en pareil cas. — En effet, reprit lord Stanley, jamais votre seigneurie elle-même ne se sera trouvée en présence de tant de *résignation.* » La chute du puissant gouvernement de sir Robert Peel était un événement si inconcevable que l'évêque, malgré toute sa pénétration, ne comprit les paroles de lord Stanley qu'en ouvrant son journal le lendemain.

J'étais alors chargé d'affaires à Londres. Les entretiens intimes e lord Aberdeen m'avaient bien fait pressentir la gravité extrême de la situation, et pourtant je ne pouvais me résigner à penser qu'un gouvernement, naguère encore si fort, pût aussi subitement disparaître. Dès que je revis le secrétaire d'état, je pus m'assurer qu'il regardait le sort du ministère comme complétement désespéré; mais, bien que les paroles du premier ministre fussent tout à fait conformes à celles de lord Aberdeen, je crus apercevoir dans son ton, dans son regard, une impression moins arrêtée. Je remarquai surtout le sourire avec lequel il me fit part de l'arrivée à Londres de lord Grey. Néanmoins lord John Russell, appelé sur-le-champ par la reine, n'hésita point, après quelques communications assez peu concluantes avec sir Robert Peel, à entreprendre la tâche de former un gouvernement libéral, et je dus faire mes adieux officiels aux ministres démissionnaires. Je reproduis leurs réponses, que j'ai toujours conservées parmi mes plus intéressans souvenirs, et qui représentent fidèlement les sentimens réciproques dont les deux cours étaient alors animées.

(Traduction.) « Whitehall, le 12 décembre 1845.

« Mon cher comte de Jarnac, lord Aberdeen n'a pas manqué de me faire part du bienveillant message dont vous l'aviez chargé pour moi.

« Un des principaux objets que je me suis proposés dans la vie publique, que je fusse ou non au pouvoir, a été de calmer les animosités et les jalousies, comme d'établir des relations amicales entre l'Angleterre et la France. J'ai ainsi agi d'après une conviction profonde qu'une politique pareille était essentielle au bonheur et à la prospérité des deux pays, comme à la grande cause de la paix et du progrès social dans le monde entier. Il y aurait eu peu d'espoir de la voir réussir, si, à une période critique, la France n'avait eu l'heureuse fortune de posséder un souverain et un ministre animés par des sentimens correspondans et combinant de rares qualités de sagacité et de courage. Soyez-en assuré, tant que je serai dans la vie publique, soit au pouvoir, soit en dehors

des affaires, mes constans efforts tendront à encourager et à développer l'adhésion à cette politique.

« Ayez la bonté de faire connaître au roi des Français ma profonde appréciation des témoignages de bienveillance et de confiance que j'ai reçus de sa majesté.

« Chargez-vous pour moi d'une autre commission. Dites à M. Guizot que je quitte le pouvoir avec des sentimens fort confirmés d'estime et de considération pour lui comme avec des vœux d'une entière cordialité pour son succès et pour son bonheur.

« J'envisage avec la plus grande satisfaction les occasions plus fréquentes que ma retraite des affaires me fournira de cultiver l'amitié de bien des personnes, de la société desquelles j'ai été tenu éloigné par un travail incessant, — de nul plus que de vous-même, que j'ai connu dès vos premières années et dont j'ai suivi l'honorable progrès avec le plus sincère plaisir.

« Croyez-moi, mon cher comte de Jarnac, à vous très fidèlement,

« Robert Peel. »

(Traduction.) « Foreign office, 18 décembre 1845.

« Mon cher Jarnac, je vous renvoie la lettre du roi, et je ne puis le faire sans vous adresser et sans vous prier de faire parvenir à sa majesté les témoignages de ma reconnaissance pour sa grande condescendance et sa grande bonté.

« Il serait superflu pour moi de vous reparler de sentimens qui vous sont suffisamment connus, mais j'espère que le roi en demeurera convaincu, en quelque situation que je puisse me trouver, je m'efforcerai toujours, en tant qu'il pourra dépendre de moi, de faire prévaloir cette politique pacifique et amicale que, durant les quatre dernières années, j'ai été si fier et si heureux de maintenir pendant que j'étais au pouvoir.

« Je conserverai toujours un reconnaissant souvenir des bienveillantes paroles du roi pour moi au château d'Eu et en d'autres occasions. Je voudrais pouvoir exprimer en termes suffisans tout ce que je ressens pour sa prospérité personnelle et le bonheur de sa famille, mais les bienséances m'interdisent d'aller plus loin.

« Et maintenant, mon cher Jarnac, vous connaissez bien la sincère considération que j'éprouve depuis longtemps pour vous, et le grand plaisir que j'ai toujours trouvé dans nos relations officielles. Celles-ci doivent désormais cesser, ce qui, je le confesse, est pour moi un sujet de véritable regret, mais j'éprouverais ce sentiment bien plus profondément, si je ne comptais avec assurance sur le maintien de notre intimité et de notre amitié personnelles.

« Croyez-moi, mon cher Jarnac, toujours très sincèrement à vous,

« Aberdeen.

« *P. S.* J'ai montré la lettre du roi à sir Robert Peel, qui m'a chargé

de dire, dans les termes les plus vifs, à quel point il apprécie la bonté du roi. »

Je reproduis ici textuellement la lettre particulière du roi Louis-Philippe à laquelle les deux ministres anglais font allusion; elle montrera combien les sentimens qu'ils expriment étaient réciproques.

« Saint-Cloud, 14 décembre 1845.

« Mon cher Philippe, je vous remercie bien de vos deux lettres et des informations que j'y ai trouvées.

« Je vous prie d'être mon interprète auprès de votre oncle, le duc de Leinster, et de lui dire que j'ai été bien sensible aux expressions de la lettre que vous m'avez transmise de sa part.

« Mais j'ai à vous charger d'un autre message dont pourtant j'ai déjà chargé M. Guizot, mais que je désire répéter par toutes les voies possibles parce qu'il part à la fois de mon cœur et de toutes mes convictions mentales. C'est de témoigner à sir Robert Peel et à lord Aberdeen combien je suis affligé de leur sortie du ministère, et que je le suis d'autant plus que je m'étais flatté de l'espérance de voir leur ministère concourir encore longtemps avec le mien à entretenir et à perpétuer cette *entente cordiale* qu'ils ont si efficacement contribué à fonder et qui a été si bien cimentée par les relations et les affections personnelles qu'elle nous a permis d'établir. J'ai la confiance, et j'ai besoin d'avoir cette confiance, que ces sentimens seront conservés, quelles que puissent être les imprévoyables fluctuations de l'avenir. Ils seront toujours un puissant moyen de réparer les mauvaises chances que nous n'aurions pas eu le bonheur de prévenir.

« Dites bien à lord Aberdeen que je lui conserverai toujours les sentimens que je lui ai voués au château d'Eu, et que je serai toujours empressé de lui témoigner que rien ne saurait jamais les effacer. Comptez toujours, mon cher Philippe, sur tous ceux que je vous porte,

(*Paraphée.*) « L.-P. »

La tâche qu'avait entreprise lord John Russell n'était point facile, mais son courage suffisait à toutes les entreprises. « Si l'on proposait à Johnny (1), avait dit le plaisant Sidney Smith, de se charger du commandement de l'escadre de la Manche ou d'une opération

(1) Rien dans nos mœurs ne saurait donner une idée du dévoûment dont l'Angleterre entoure ses principaux hommes d'état. Chez elle, l'ostracisme est inconnu. Quelles que soient les violences de l'esprit de parti et la sévérité des jugemens du public sur tel acte ou sur telle conduite, ces animadversions passagères influent rarement sur les classes populaires, qui s'habituent à distinguer les illustrations politiques dont elles sont justement fières par des sobriquets affectueux. Tantôt c'est le nom de baptême, tantôt c'est le nom de famille qui est diminué ou corrompu. Ainsi d'une part William

pour la pierre, il se mettrait à l'œuvre sans sourciller. » Mais le parti whig était en grande minorité dans le parlement, une dissolution n'aurait guère augmenté ses forces dans la proportion suffisante, et pouvait-il sérieusement compter sur l'appui de sir Robert Peel et des adhérens qui resteraient fidèles à leur chef? Tout annonçait pourtant que lord John Russell allait affronter l'entreprise quand la combinaison libérale avorta sur le refus de lord Grey de servir dans un cabinet où lord Palmerston aurait encore la direction des affaires étrangères. Je compris plus clairement dès lors le sourire de sir Robert Peel auquel j'ai fait allusion.

Quelle fut la pensée secrète du chef conservateur quand, sur l'appel pressant de la reine, il consentit à reprendre le pouvoir auquel il venait de renoncer? J'ai lieu d'estimer que je me trompais peu en jugeant que sir Robert Peel, ayant offert par sa démission une première satisfaction aux animosités de son parti, n'était point éloigné d'espérer qu'il se rallierait autour de lui dans une proportion suffisante pour abolir éventuellement les *corn laws*, avec l'appui nécessairement acquis d'avance du parti libéral. Ce grand sacrifice consommé, quel avantage trouveraient les conservateurs mécontens à détruire de leurs propres mains l'œuvre laborieuse de dix années d'opposition, de ruiner pendant longtemps leur propre suprématie politique pour la livrer eux-mêmes à leurs adversaires? D'ailleurs quel champion inconnu surgirait dans leurs rangs pour affronter la discussion avec l'orateur tout-puissant qui les avait tant de fois conduits à la victoire et qui ne serait certainement attaqué par aucun de ses collègues ministériels? L'événement prouva que, sur les deux derniers points, la sagacité de sir Robert Peel fut en défaut. S'il réussit en effet, avec l'appui de lord John Russell, à faire rappeler les *corn laws*, l'exaspération qu'avait soulevée sa politique nouvelle devint de plus en plus inconciliable, et des rangs mêmes de son propre parti sortirent deux agresseurs personnels auxquels il fut donné d'exercer la plus funeste influence sur sa destinée.

La mesure à laquelle s'arrêtèrent définitivement sir Robert Peel et son cabinet à la seule exception de lord Stanley, qui ne crut point pouvoir suivre jusque-là ses collègues, ne fut point, il est vrai, tout à fait aussi extrême que celle dont, le premier parmi les hommes d'état considérables de son pays, lord John Russell venait, dans un célèbre manifeste, de se proclamer le champion. Au lieu d'abolir sur-le-champ les droits protecteurs, le premier ministre se contentait de les réduire progressivement pendant trois ans, un

Pitt est devenu *Billy*, lord John Russell *Johnny*, sir Robert Peel *Bobby* ou *Bob*; — d'autre part, lord Palmerston *Pam*, M. Disraeli *Dizzy*, et, une fois popularisées, ces désignations sont d'un usage universel.

simple droit de balance de 1 shilling par quarter devant être maintenu, ce terme atteint, comme le dernier vestige des célèbres *corn laws*. Il accordait de plus à l'agriculture nationale, sur diverses dépenses et taxes locales, des dégrèvemens qui n'étaient point sans importance. Toutefois le fait principal subsistait : le parti protectioniste était convié à condamner solennellement et irrévocablement le système de la protection. Soit que la conscience du sacrifice immense ainsi réclamé ait laissé à sir Robert Peel peu de confiance dans le résultat des conférences de parti habituelles en pareille conjoncture, soit que son défaut invincible d'entregent et de captation personnelle lui ait été particulièrement fatal en ce moment, il ne fit rien entrevoir confidentiellement de sa décision finale, même à ses anciens adhérens les plus intimes en dehors du conseil. Ceux-ci durent donc n'apprendre les propositions du gouvernement qu'avec le public tout entier, lors du grand exposé ministériel à la réunion du parlement. On conçoit facilement quels froissemens et quelles irritations devaient trouver ainsi à exploiter les deux principaux organes de la révolte désormais ouvertement déclarée. Le premier de ces adversaires inattendus fut lord G. Bentinck, fils du duc de Portland, un des plus influens représentans du parti territorial. Étranger jusqu'alors à la politique active, lord G. Bentinck était fort connu et fort apprécié par les zélateurs du *turf*, si nombreux en Angleterre. Il s'appliqua dès la rentrée du parlement à multiplier et à organiser les dissidens, à caractériser et à envenimer le différend qui les séparait de leur ancien chef; mais ses efforts auraient manqué d'éclat, sinon d'efficacité, si un grand maître de la parole, capable de lutter corps à corps avec sir Robert Peel lui-même, n'était venu descendre contre lui dans l'arène. Jusque-là, M. Disraeli s'était surtout distingué dans le domaine de la littérature. Ses débuts oratoires à la chambre des communes, comme nous l'avons vu, n'avaient point été heureux. Exaspéré par les rires ironiques de quelques collègues, il s'était beaucoup animé, — les interruptions continuèrent, et enfin il dut s'asseoir en proférant la noble et prophétique parole : « Le jour viendra où je vous contraindrai à m'entendre; » mais ce jour était encore éloigné. Se voyant négligé et méconnu par sir Robert Peel, il s'était laissé entraîner, au nom d'un groupe de conservateurs mécontens comme lui, à prendre deux ou trois fois à partie le premier ministre, alors dans la plénitude de son autorité, mais le succès n'avait point répondu à son ardeur. Rappelant un soir que deux ans auparavant M. Disraeli l'avait défendu avec chaleur contre les mêmes imputations qu'il dirigeait maintenant contre lui, sir Robert Peel s'était écrié : « Tels étaient les sentimens qu'exprimait alors l'honorable membre. J'ignore s'ils ont assez d'importance pour que l'on en entretienne la chambre : ce que je sais, c'est que je fai-

sais alors du panégyrique le même cas que je fais aujourd'hui de la censure. » Des paroles aussi altières ne tendaient guère à rétablir la concorde, mais l'heure de la revanche attendue avec tant d'impatience et tant de persévérance se présentait enfin. Voyant la grande majorité de son parti en état de flagrante insubordination, M. Disraeli, se précipitant sur sa vengeance comme sur une proie assurée, devint l'instigateur et l'organe passionné de leurs ressentimens. Cette fois la chambre ne rit point. Plus de 200 voix conservatrices s'associèrent par leurs applaudissemens à ces paroles vengeresses, tandis que plus de 200 voix libérales acclamaient avec une égale frénésie la destruction déjà consommée du parti adverse. Tout ce que le désespoir longtemps refoulé de ses premiers échecs et de son génie méconnu pouvait fournir d'amertume, tout ce que l'animosité personnelle pouvait inspirer de sarcasmes, tout ce qu'une ambition longtemps cruellement déçue, mais touchant enfin à son triomphe, pouvait imprimer de chaleur et d'éclat à une parole depuis longtemps habilement cultivée, tout fit explosion à la fois dans une série d'attaques sans cesse renouvelées, sans cesse saluées par des clameurs d'adhésion. M. Disraeli a exprimé depuis dans des termes fort touchans les regrets que lui causèrent plus tard quelques souvenirs de cette époque, et il est certain que ces célèbres diatribes manquèrent trop souvent de mesure et d'équité; mais dans les circonstances exceptionnelles où elles se produisaient le succès en fut inoui. Je croyais rêver quand, sur ces mêmes bancs où j'avais vu si longtemps le grand ministre exercer une suprématie si douce et si incontestée, je le contemplais maintenant déjà déchu, déjà perdu sans retour et livré à la frénétique hostilité des trois quarts de l'assemblée. Il se défendit d'abord avec une rare éloquence, avec une sérénité, avec une patience plus rares encore, et, dans la minorité qui lui restait encore fidèle, des voix généreuses, comme celles de sir James Graham, de M. Sidney Herbert et surtout de M. Gladstone, se firent entendre avec éclat pour sa défense; mais l'épreuve dépassait les forces de l'humanité. Quelquefois l'accent, les paroles mêmes du grand patriote, témoignaient de l'indignation qui le consumait, et des blessures réciproques vinrent encore exaspérer le conflit. Jamais je n'oublierai son inflexion de voix quand un jour un de ses adhérens révoltés, ayant provoqué la gaîté de ses collègues par une expression malheureuse, sir Robert Peel dit dans sa réponse : « La chambre s'est étonnée qu'une ineptie ait été proférée ici *par un membre du parti agricole!* » Mais, dans des passes d'armes pareilles, M. Disraeli était sans rival, et d'innombrables agresseurs se succédaient pour les éterniser. Le roi de la forêt était visiblement aux abois. Un soir, arrivant fort tard à la séance, je fus frappé de l'abattement sensible de sir Robert Peel et de l'extrême

pâleur de sa figure habituellement si vivement colorée : on me dit qu'à la suite d'une altercation nouvelle avec M. Disraeli, il s'était abandonné un instant au point de verser des larmes. La génération précédente avait vu couler également celles de M. Pitt lui-même lors du vote hostile des communes sur la conduite de lord Melville. Le résultat final devint ainsi de plus en plus apparent, de plus en plus inévitable. « Je ne resterai point au gouvernail durant les nuits de tempêtes, si la barre ne doit pas fonctionner librement, s'était écrié sir Robert Peel au commencement de cette mémorable session; je ne consentirai point à conduire le vaisseau d'après des observations prises durant l'année 1842. » Ses volontés prévalurent en effet. La législation sur les céréales fut immolée en principe et sans retour; mais, le ministère ayant été au-devant d'un témoignage de confiance subséquent sur une mesure répressive réclamée par l'état de l'Irlande, la majorité du parti conservateur combina avec ostentation son vote hostile et décisif avec celui de l'opposition libérale.

Ainsi s'effondra le cabinet de sir Robert Peel dans les ruines du parti qu'il avait si laborieusement formé. Sa fin fut digne des splendeurs de son origine comme de sa trop courte existence. Une circonstance, fort imprévue par l'illustre homme d'état lui-même, vint encore ajouter à l'intérêt passionné qu'il excitait personnellement au moment suprême d'une puissance si singulièrement, mais si noblement sacrifiée. Un malheureux peintre, assez connu et assez aimé à Londres, M. Haydon, réduit au plus cruel dénûment, avait mis fin à ses jours. Aux demandes désespérées de secours qu'il avait précédemment adressées à plusieurs personnages importans, une seule réponse était parvenue : auprès du lit de mort, on avait trouvé une lettre de sir Robert Peel accompagnant les cinquante louis qui avaient soulagé les souffrances de ses derniers instans. C'est ainsi que, succombant lui-même sous tant de soucis, sous tant d'injustes attaques, le grand ministre avait eu le loisir de secourir le mérite infortuné et de fournir, bien à son insu, au public ce touchant témoignage de la bonté de son cœur comme de la charitable munificence qu'il pratiquait. Aussi sa retraite du pouvoir fut-elle d'un caractère insolite et non moins mémorable qu'inusité. Quand, le 25 juin 1846, le résultat du vote hostile qui plaçait le gouvernement dans une minorité de 73 voix fut annoncé, contrairement à tout ce qui se passe ordinairement en pareil cas, l'assemblée accueillit dans un profond et morne silence l'œuvre des oppositions coalisées; mais à peine le ministre déchu eut-il quitté le parlement qu'une foule immense le salua, au dehors, de ses plus chaleureuses acclamations. Un étrange spectateur, Ibrahim-Pacha, fils du vice-roi d'Égypte Méhémet-Ali, ne fut pas le moins étonné parmi les témoins de cette chute, aussi triomphale que les victoires les plus

éclatantes du passé. Le 29 juin, quatre jours après, quand le public apprit que sir Robert Peel devait se rendre au parlement pour y prononcer son discours d'adieu, tous les abords de sa résidence, tout le parcours de Whitehall à Westminster, furent encombrés d'une sympathique affluence de toutes les classes, qui ne cessa de l'accueillir avec les plus bruyans applaudissemens. C'est ainsi qu'il entra dans la chambre des communes pour y prononcer un de ses discours les plus fiers et les plus accomplis. Durant deux heures, il tint l'assemblée fascinée par sa parole, tandis qu'il rappelait, avec autant de modestie que d'autorité, les principaux actes et la pensée dominante de son administration, s'appliquant surtout à rendre à lord Aberdeen comme à ses divers collègues un hommage des plus mérités. « J'ai présenté à la chambre, dit-il en terminant, les observations que mon devoir me commandait de lui adresser. Je la remercie de la faveur avec laquelle elle a bien voulu m'écouter durant cet acte suprême de ma carrière officielle. Dans quelques heures probablement, le pouvoir que j'ai exercé pendant cinq ans aura passé dans d'autres mains, sans regret et sans récrimination de ma part, avec un souvenir bien plus vif de la confiance et de l'appui que j'ai obtenus durant de longues années que de l'opposition que j'ai rencontrée en dernier lieu. Je laisserai, en déposant ce pouvoir, un nom sévèrement blâmé, je le crains, par beaucoup d'entre vous qui, sans le moindre intérêt personnel, uniquement en vue du bien public, déplorent amèrement la rupture de nos liens du passé, convaincus que le maintien de nos grands partis parlementaires et la fidélité aux engagemens qu'il implique sont des moyens de gouvernement puissans et essentiels. Je serai non moins vivement censuré par d'autres qui, également sans visées personnelles, adhèrent au principe de la protection, le considérant comme nécessaire à la prospérité générale du pays. Je laisserai un nom détesté des partisans du monopole, qui, par des motifs moins élevés, réclament la protection dont ils profitent. Peut-être d'autre part ce nom sera-t-il par momens prononcé avec bienveillance parmi ceux dont la destinée dans ce monde est le travail et qui gagnent à la sueur de leur front leur pain quotidien. Parfois ceux-ci se souviendront-ils de moi quand ils répareront leurs forces avec une nourriture plus abondante, désormais affranchie de tout impôt et d'autant plus douce pour eux qu'aucun sentiment d'injustice n'y mêlera plus son amertume. »

Quand les longs applaudissemens qui éclatèrent de toutes parts cessèrent à la fin, lord Palmerston et M. Hume, au nom des deux grandes fractions libérales, prononcèrent chacun quelques paroles fort courtoises, et la séance fut terminée. Averti qu'une foule toujours grossissante l'attendait auprès de la sortie principale, sir

Robert Peel s'efforça de se dérober cette fois aux manifestations projetées du dehors. Appuyé sur le bras de sir George Clerk, un de ses plus fidèles adhérens, il s'éloignait par une issue latérale quand, promptement reconnu, il devint l'objet d'une ovation qui attira sur-le-champ la foule à laquelle il cherchait à se soustraire. C'est ainsi qu'au milieu des démonstrations les plus enthousiastes il fut reconduit jusqu'à sa demeure, dont les échos retentirent de chaleureuses clameurs longtemps après son entrée. Flatteuses, mais stériles démonstrations! Mirage éclatant d'un pouvoir à jamais anéanti.

## IV.

Je fus longtemps avant de pouvoir mesurer la profondeur d'une chute aussi rapide et aussi imprévue. C'était la première des grandes catastrophes dont je devais être le spectateur désolé, et je ne me lassais pas de répéter, avec plus de surprise encore que de tristesse : *Ecce ut cecidit fortis!* Que d'années se sont écoulées depuis durant lesquelles cette grande immolation a été le sujet pour moi de longues méditations comme d'entretiens inépuisables! Et pourtant ni le temps, ni l'expérience de la vie, ni les opinions contradictoires n'ont pu sensiblement modifier le premier jugement que j'en ai porté. Au fond, sir Robert Peel avait raison. Les prédications de M. Cobden et de M. Bright, se combinant avec le spectacle et le contre-coup de la famine irlandaise, avaient définitivement prévalu. Désormais, soit au point de vue de la protection, soit au point de vue de l'intérêt fiscal, toute sorte d'imposition sur le pain des classes souffrantes, si nombreuses en Angleterre, était un impôt périlleux, un impôt condamné. Si sir Robert Peel s'était borné à proclamer sur ce point sa conviction, tout en suspendant sur-le-champ et partout les droits d'entrée, si, fortement établi sur ce terrain, il avait déclaré qu'il laisserait à M. Disraeli la tâche de les réimposer, à lord John Russell celle de les abolir formellement dans le parlement actuel, qu'auraient pu répondre l'un ou l'autre? L'agitation contre le principe des *corn laws* aurait continué sans doute, mais elle était dorénavant toute au profit de la politique du ministre converti. Quant aux dangers qu'elle pouvait entraîner, comment admettre qu'il eût été possible sérieusement d'insurger les populations contre un impôt qui avait totalement cessé d'être perçu, et dont le rétablissement était évidemment impossible? Le temps, la réflexion, des ménagemens convenables et trop longtemps dédaignés, mille circonstances enfin seraient venues calmer les premiers emportemens du parti territorial : des élections nouvelles auraient plus tard dégagé sa responsabilité et son honneur, compromis outre mesure dans l'ardeur de la dernière lutte électorale. Ainsi les *corn laws*

auraient pu succomber d'une fin paisible et naturelle aussi sûrement que de la mort violente qui a entraîné tant de ravages avec elle. L'Angleterre est la terre classique des compromis entre ce que le passé a consacré et ce que le présent réclame. Du sein des discussions les plus passionnées, on voit toujours surgir lentement, mais infailliblement, une marée irrésistible de raison, de bon sens, de sage patriotisme, devant laquelle tous les obstacles disparaissent. Comment un politique aussi sagace, aussi expérimenté, aussi profondément national que l'était sir Robert Peel s'est-il laissé entraîner dans un écart pareil contre les usages et les traditions si exemplaires de son pays? Toute l'affection que j'ai portée à sa personne, toute la vénération que j'ai vouée à sa mémoire, ne sauraient m'aveugler sur l'erreur inconcevable de cette période critique de sa carrière. Le vertige du premier rang et les fébriles entraînemens qui en sont la conséquence trop ordinaire ont-ils en effet troublé l'équilibre de ces facultés si éminentes et si aguerries aux vicissitudes de la haute politique? Cédant à une certaine timidité de tempérament que lui ont trop reprochée ses adversaires, sir Robert Peel a-t-il encore une fois, comme dans la question irlandaise, exagéré outre mesure un danger incontestable? S'est-il, comme le lui ont également reproché ses détracteurs, efforcé de combiner avec le titre assez éminent de chef de l'aristocratie territoriale et de tous les intérêts conservateurs de l'Angleterre le renom d'un réformateur radical? Ou plutôt, car c'est l'explication la plus plausible et celle que les renseignemens confidentiels du moment ont le plus confirmée dans mon esprit, a-t-il sincèrement cru d'abord qu'il ferait partager à la grande majorité de son parti, avec lequel il n'a jamais vécu dans une intimité suffisante, les ardentes et patriotiques convictions qui s'étaient emparées de lui? N'a-t-il pu enfin constater ses mécomptes qu'après s'être précipité lui-même, d'une façon irrévocable, dans la voie de perdition? Quoi qu'il en soit, il me paraît incontestable que, si des hommes comme sir Robert Peel se doivent au service de leur pays, ils sont tenus de ménager soigneusement les conditions élémentaires de leur influence. Sous un régime comme celui de l'Angleterre, ils ne sauraient prétendre à exercer sur les affaires publiques une action sensible en dehors de l'appui et de la confiance d'un des deux grands partis entre lesquels se divise l'élite politique, sociale et intellectuelle du pays; mais une confiance pareille est-elle trop chèrement achetée au prix des ménagemens les plus ordinaires? Peut-elle encore être sérieusement revendiquée quand tout souci pour l'intérêt, pour les convictions, pour l'honneur même de ces illustres agrégations de notabilités individuelles est ouvertement répudié?

Comme sir Robert Peel me l'avait fait espérer dans sa gracieuse

lettre d'adieu, je m'étais flatté que les loisirs dont il allait disposer me permettraient des rapports plus fréquens avec lui, et dans le principe il en fut ainsi. L'intimité que les dernières années avaient établie entre nous subsistait, les sentimens avec lesquels j'avais été témoin de la catastrophe ne pouvaient être douteux à ses yeux, et la contrainte inévitable des entretiens diplomatiques avait seule disparu. Je compterai parmi les heures les plus agréables et les plus profitables de ma vie celles qu'il me fut encore donné de passer auprès de lui; mais un premier incident regrettable vint bientôt les restreindre et des calamités nouvelles y mettre un terme. Le cabinet libéral, et lord Palmerston non moins que ses collègues, étaient rentrés aux affaires, j'en demeure convaincu, avec la sincère volonté de maintenir, sinon la même étroite amitié entre nos deux cours qui avait prévalu sous leurs prédécesseurs, du moins des relations d'une entière bienveillance; mais les circonstances furent plus fortes que les bonnes dispositions réciproques. Il ne dépendait au fond ni de l'un ni de l'autre gouvernement d'écarter de la politique de notre temps une question d'une difficulté, d'une délicatesse extrême, celle du mariage de la reine Isabelle d'Espagne, qui en effet, quand il eut lieu, amena entre les deux cours un assez sérieux refroidissement. Sir Robert Peel et lord Aberdeen ne donnèrent absolument raison ni absolument tort soit aux uns, soit aux autres; mais ils déplorèrent la persistance que mettaient lord Palmerston et ses agens à envenimer sans cesse le dissentiment, et ils s'appliquèrent de leur mieux à le concilier. Malgré la grande latitude que permettent à cet égard les usages de la société anglaise, notre ambassade éprouvait quelques scrupules à aggraver encore le différend en multipliant, dans de semblables circonstances, ses rapports avec les ministres en retraite; toutefois je ne cessais de voir souvent sir Robert Peel, et j'avais soin de me rendre à toutes ses invitations. Je conserverai le souvenir ineffaçable d'un grand dîner chez lui vers le milieu de l'année 1847. Le repas fini, et, les dames s'étant retirées les premières selon un ancien usage conservé encore aujourd'hui en Angleterre, je me trouvai assis à côté de lui. Notre entretien porta dès l'abord sur la situation générale de l'Europe, sur l'état intérieur de la France, que l'ancien premier ministre envisageait avec une trop prophétique anxiété. Il me parla surtout des écrits de M. Louis Blanc, qu'il avait fort attentivement étudiés, et me demanda quelles en étaient, dans notre pays, l'influence et la portée. J'exprimai l'espoir que de pareils appels à la révolte contre les conditions ordinaires, inévitables de toute société civilisée, ne sauraient jamais, dans des populations aussi intelligentes que les nôtres, faire beaucoup de dupes ou beaucoup de victimes. Sir Robert Peel m'écoutait fort attentivement, dans la pensive attitude qui lui était

la plus habituelle, la figure quelque peu baissée, la joue appuyée sur sa main, inclinant la tête légèrement quand mes paroles se rencontraient avec son propre sentiment, la secouant tristement au contraire quand il ne pouvait partager ma confiance. Enfin il se redressa et prit lui-même la parole. Les écrits de cette nature, m'exposa-t-il, ne sauraient s'apprécier uniquement par l'effet qu'ils produisent sur les heureux de la terre, sur les classes dont les lumières et l'éducation peuvent agir comme un préservatif ou comme un contre-poison. Assurément les ravages en seraient fort circonscrits, si les hommes n'étaient gouvernés que par la raison, par la logique ou par l'expérience; mais d'innombrables millions d'êtres humains sont fatalement voués à une existence de labeur perpétuel, d'ignorance absolue, de souffrances aussi irrémédiables qu'elles sont imméritées. Quels fermens ne produiront pas dans leurs intelligences sans culture, dans leurs cœurs ulcérés ces instigations astucieuses ou passionnées à leurs espérances, à leurs convoitises, à leur action vengeresse? Le sol de la vieille Europe est profondément miné; celui de l'Angleterre elle-même est-il inébranlable? Qui mesurera les animosités, les cupidités, les ressentimens, les audacieux projets qui fermentent sous les surfaces resplendissantes de notre civilisation moderne? Qui osera prédire le jour de l'explosion, l'étincelle qui la fera éclater, les ruines incommensurables qu'elle amoncellera? — Jusqu'alors j'avais peu songé à des questions ou à des soucis pareils. L'histoire du passé, le spectacle de la vie superficielle des nations, les divers monumens de leur grandeur, les rapports qui existaient ou qui pourraient être établis entre elles m'avaient principalement absorbé. A la voix du grand homme d'état, les murs étincelans de lumière, couverts des chefs-d'œuvre de Rubens et de Reynolds, dont sir Robert Peel était partout entouré, soit à Londres, soit à Drayton-Manor, semblèrent s'entr'ouvrir et disparaître momentanément à mes yeux. Je crus voir surgir dans le lointain ces masses déshéritées qui n'existent que pour travailler, pour souffrir, pour maudire, et sous la colère déchaînée desquelles les empires les plus vénérables succomberaient en un seul jour. Je compris alors pour la première fois et l'abolition précipitée des *corn laws*, et le caractère dominant du génie propre de sir Robert Peel. L'expérience de quelques mois devait me convaincre bien plus encore de ses titres à la suprématie morale et intellectuelle dont aucun effort de ses adversaires ne pouvait le dépouiller.

L'illustre homme d'état avait en effet pressenti bien plus que moi, bien plus que nous tous, les périls dont était menacé le gouvernement constitutionnel de la France. En quelques heures, sans aucun concert avec la nation elle-même, les institutions les plus tutélaires, un souverain appelé à juste titre un sage couronné, son angélique

compagne, la famille royale la plus brillante, la plus exemplaire de l'Europe, tout avait disparu devant l'ouragan révolutionnaire; mais cette journée néfaste comptera dans nos annales moins encore par tous les bienfaits qu'elle a ravis au pays que par les maux permanens qu'elle lui a légués. C'est alors que, d'une fenêtre de l'Hôtel de Ville, une poignée d'hommes inconnus ou trop connus dans la politique ont proclamé, au sein d'une population absente et consternée, que le gouvernement du pays serait enlevé à l'intelligence, à l'expérience, à tous les titres acquis pour l'exercer dignement, et attribué dorénavant à l'ignorance et à l'incapacité les plus flagrantes. Assurément les peuples sont toujours libres de tenter à leurs propres dépens les plus redoutables aventures, mais qu'ils ne s'étonnent point d'être précipités ainsi dans des abîmes sans fond d'humiliations et de souffrances. La révolution de 1848 produisit à Londres, sauf chez lord Palmerston et chez ses plus intimes adhérens, un sentiment de profonde et douloureuse consternation.

Pendant quelques jours, la société, le monde politique, chacun se portait à notre ambassade pour offrir aux victimes des témoignages de condoléance ou des services empressés. Plus affligée que personne, la reine Victoria m'avait chargé, dès la première nouvelle de leur débarquement en Angleterre, de mettre à la disposition des illustres exilés la royale demeure de Claremont, où ils ont trouvé en effet, durant leur éloignement de la France, l'asile le plus paisible et le plus digne. Cependant aucune des visites que je reçus alors n'a laissé dans mes souvenirs une plus profonde impression que celle de sir Robert Peel. Notre entretien fut très intime et très prolongé. Après m'avoir exprimé ses regrets personnels et politiques avec une expansion qui n'était point dans ses habitudes, il m'interrogea sur les circonstances qui avaient précédé et accompagné l'explosion révolutionnaire et surtout sur les griefs qui en avaient été les causes ou les prétextes. Notre suffrage électoral n'avait-il point été indûment restreint? La réforme demandée par le cri populaire n'était-elle point au fond juste, acceptable, et la résistance qu'y avait opposée le gouvernement avait-elle été habile, prudente et même légitime? A mesure qu'il posait ces questions, sir Robert Peel inclinait la tête pour m'écouter comme si chacune de mes paroles avait été aussi digne d'être recueillie que les siennes. Je commençai en me récusant quelque peu. Les circonstances ne m'avaient guère permis d'être mêlé à la politique intérieure du pays : c'était surtout au service de ses intérêts à l'étranger que tous mes efforts comme toutes mes études avaient été jusqu'alors consacrés. Toutefois, je n'hésitais pas à le dire, ce n'était point du côté des défenseurs du gouvernement constitutionnel de la France, c'était du côté de ses agresseurs qu'il était équitable de rechercher les torts. Avec

un peu de temps, avec un peu de patience, ces belles institutions permettaient aux plus profondes modifications de s'accomplir paisiblement; mais il existait malheureusement dans notre patrie un élément révolutionnaire, très puissant par le nombre, par l'organisation, par le souvenir de ses triomphes passés, voulant franchement l'anarchie avec toutes les perspectives qu'elle seule pouvait ouvrir pour lui, et contre lequel, dans ces journées de soulèvement, il est impossible de lutter sans un recours très décidé, peut-être même très inexorable, à la force militaire. Notre monarchie constitutionnelle avait eu à soutenir plus d'une fois des attaques bien plus formidables que celle sous laquelle elle venait de succomber; mais alors elle avait livré le combat, tandis qu'un concours fatal de circonstances avait, durant ces derniers jours, paralysé la résistance la plus légitime et la plus nécessaire. Sans doute, le suffrage électoral était restreint, mais le nombre des personnes en France qui pouvaient, avec un profit réel pour le pays et surtout pour les libertés publiques, participer à la direction des affaires était-il quant alors beaucoup plus considérable? Un avenir prochain résoudrait la question. S'il résultait des derniers changemens une ère nouvelle de satisfaction générale, de libertés plus largement développées, d'apaisement des passions subversives, alors le roi Louis-Philippe et les hommes si éminens qui l'avaient servi et soutenu jusqu'à la fin demeureraient convaincus devant l'histoire d'avoir fort imparfaitement compris les grands intérêts de leur pays. Si au contraire les concessions les plus illimitées à la clameur populaire n'amenaient que des agitations incessantes, des conflits civils infiniment plus sanglans, avec les souffrances et la misère qu'ils engendrent toujours, pour n'aboutir enfin qu'à l'acclamation d'un régime despotique, alors l'équitable postérité reconnaîtrait les torts impardonnables de ceux qui ont déchaîné contre la monarchie constitutionnelle les fureurs populaires avec un si lamentable succès. Je m'aperçus que ces considérations ébranlaient sensiblement sir Robert Peel sans toutefois le convertir entièrement. En me quittant, il résuma son impression dans ces mémorables paroles, qui révèlent la préoccupation dominante de ses dernières années : « Je vois que le roi et M. Guizot se sont trouvés dans une position, sous beaucoup de rapports, analogue à la mienne. Ils avaient à rompre ouvertement avec leurs amis politiques les plus dévoués ou à braver les risques d'une terrible révolution. Le parti que j'ai pris a été bien douloureux; mais je crois qu'il a été le meilleur. »

La sympathie profonde que m'avait témoignée sir Robert Peel pour notre famille royale ne devait point se borner à des protestations empressées. Le bruit s'étant répandu, sur ces entrefaites, qu'échappés avec peine à la tourmente et à la spoliation révolution-

naires, les illustres proscrits se trouvaient momentanément privés de ressources, je reçus de lui la lettre suivante. Bien qu'elle fût, à son origine, essentiellement confidentielle, je ne crains plus, après tant d'années, d'évoquer cette preuve d'une bien généreuse sollicitude (1).

(Traduction.) « Drayton Manor, Fazeley, le 20 avril 1848.

(Très particulière.)

« Mon cher comte de Jarnac, j'ai eu mardi dernier une conversation avec lord Aberdeen, après mon retour de Claremont, dans le courant de laquelle il a fait allusion à certaines circonstances qui ont confirmé mes appréhensions antérieures qu'en conséquence de la spoliation infâme dont les propriétés royales en France ont été l'objet, le roi et la reine des Français souffrent des privations auxquelles il est extrêmement douloureux de songer. Je n'aurais pu croire d'après aucune autorité ordinaire à quelques détails que lord Aberdeen a mentionnés par rapport à la reine, et comment elle a dû se défaire d'une portion du peu d'objets dont elle conserve encore la possession.

« Pour le soulagement de mes propres sentimens, qui ont été profondément atteints, je vous écris en ce moment. Aucun être humain ne sait ou ne saura jamais que je me suis adressé à vous. Je vous conjure de me permettre d'envoyer chez votre banquier, pour être placée à votre crédit, la somme de 1,000 livres sterling (25,000 francs).

« Vous pourrez chercher quelque moyen selon lequel elle pourra être consacrée à l'objet convenu sans exciter le moindre soupçon de la part du roi ou de la reine. Ne faites jamais dorénavant aucune allusion à ce sujet avec moi, et vous pouvez compter sur un silence absolu de ma part, aujourd'hui et pour toujours.

« Croyez-moi, mon cher comte de Jarnac, très fidèlement à vous,

« ROBERT PEEL. »

(1) Il n'est pas sans intérêt de rappeler que, dans les premiers jours qui suivirent la catastrophe, j'avais reçu de lord Palmerston une proposition correspondante dans les mêmes circonstances et pour une somme équivalente. Je trouve dans mes papiers la lettre suivante, faisant allusion à cette offre, qui est d'autant plus honorable pour sa mémoire qu'il n'a jamais professé, soit pour la France, soit pour notre famille royale, les sentimens qui animaient si profondément sir Robert Peel et lord Aberdeen.

(Traduction.) « Foreign office, le 2 mars 1848.

« Mon cher Jarnac, veuillez vous rappeler que l'offre faite par moi hier est une affaire strictement confidentielle et qui doit rester entièrement entre vous et moi. Quand vous me direz que ce que j'ai proposé sera utile, ce sera fait.

« Sincèrement à vous, « PALMERSTON. »

Je n'ai point à le dire, je n'eus à me prévaloir ni de l'une ni de l'autre de ces propositions, tout en exprimant ma vive appréciation du sentiment qui les avait inspirées.

Quelques mois plus tard, plusieurs membres de la famille royale et la plupart des habitans du château de Claremont furent atteints d'une sorte de maladie de langueur accompagnée d'assez douloureuses souffrances. L'habile médecin qui fut appelé alors et qui depuis a partagé leur exil, le docteur Henri Gueneau de Mussy, constata enfin que l'eau potable s'était viciée dans les tuyaux de plomb qui l'apportaient et la distribuaient dans le château. La cause du mal ainsi reconnue, un changement de résidence était naturellement indiqué. Informé de ces circonstances, sir Robert Peel m'adressa sur-le-champ la lettre suivante :

« (Traduction.) — Drayton Manor, Fazeley, le 29 octobre 1848.

« Mon cher comte de Jarnac, quand lady Peel et moi nous étions au château de Windsor, nous avons appris, avec beaucoup de regret, que le roi et la reine des Français et quelques membres de leur famille ont été sérieusement indisposés.

« Il est possible qu'un changement d'air et de lieu puisse contribuer à leur prompt rétablissement, et nous serions particulièrement flattés si leurs majestés condescendaient à faire l'essai de ce remède à Drayton Manor. Ici, l'isolement est absolu. La distance de Londres est parcourue en quatre heures. Nous aurions des logemens pleinement suffisans à offrir aux princes, aux princesses, à tous ceux enfin qui résident à Claremont, et nous serions ravis outre mesure de l'honneur de les recevoir.

« Un seul wagon (celui dont notre reine se sert quelquefois) conduirait le cortége royal tout entier de la station de Euston-Square à Tamworth, qui est à deux milles seulement du château. J'arrangerai tous les détails du voyage avec la plus grande facilité.

« Tout se passerait absolument comme à Claremont, sauf la seule différence à laquelle j'ai fait allusion plus haut, le changement d'air et de résidence. Nous sommes récemment revenus ici, et toute époque qui serait indiquée pour la visite nous conviendrait absolument.

« Je place, mon cher comte de Jarnac, l'affaire entre vos mains.

« S'il y avait de ma part de la présomption à soumettre une requête pareille à leurs majestés, si elle entraînait une déviation quelconque aux usages qui auraient été observés dans des circonstances plus prospères, vous demeurez pleinement libre de ne faire à leurs majestés aucune mention de cette lettre. S'il en est autrement, je me flatte que vous consacrerez votre influence à nous procurer l'honneur et la véritable joie de recevoir dans notre demeure leurs majestés et toute leur famille réunie à Claremont.

« Croyez-moi, mon cher comte de Jarnac, toujours très fidèlement à vous,

« ROBERT PEEL. »

Je pourrais multiplier ces témoignages du dévoûment affectueux que manifestait sir Robert Peel pour nos illustres exilés. Le roi Louis-Philippe voulut y répondre en rendant un jour visite à l'ancien ministre dans son château de Drayton Manor. Les toasts échangés alors s'inspirèrent de l'affection réciproque qui animait plus que jamais ces deux célèbres personnages dans leur commune infortune politique. « Sire, dit sir Robert Peel, nous vous avons dû la paix du monde. Chef d'une nation justement susceptible, justement fière de sa gloire militaire, vous avez su atteindre ce grand but de la paix sans jamais sacrifier aucun intérêt de la France, sans jamais laisser porter aucune atteinte à son honneur, dont vous étiez plus jaloux que personne. C'est surtout aux hommes qui ont siégé dans les conseils de la couronne britannique qu'il appartient de le proclamer. »

Mais ce n'était point à l'égard de notre famille royale seulement que sir Robert Peel tenait à faire preuve de ses fidèles sentimens. Il voulut recevoir aussi M. Guizot à Drayton Manor, et il me pressa de faire partie de la sympathique réunion qu'il conviait à cette occasion. Longtemps très habile tireur, sir Robert Peel avait beaucoup plus de goût pour la chasse et pour les plaisirs de la campagne que pour les autres amusemens de la vie; mais, sérieux en toutes choses, il s'occupait surtout du côté sérieux de l'agriculture, notamment du drainage, et comptait parmi les agronomes les plus entreprenans. Sa belle et somptueuse demeure, ornée, comme je l'ai déjà indiqué, des chefs-d'œuvre de l'école flamande et anglaise, servait de rendez-vous à des esprits d'élite de toutes les professions. Sa charmante compagne, qu'il a toujours tendrement appréciée, faisait les honneurs avec la plus touchante bienveillance et, ainsi secondé, ainsi entouré de ses nombreux enfans, sir Robert Peel présentait un des types les plus accomplis de la vie domestique et patriarcale de l'Angleterre. Rien de plus saisissant que de voir, durant quelques jours, les deux célèbres hommes d'état en relations constantes, quelquefois même en conflit amical. Je me souviens surtout d'une discussion qui s'éleva un soir entre eux sur la propriété littéraire et sur la législation la plus propre à la régler et à la défendre. Le grand écrivain se prononçait hautement pour les droits et pour les prérogatives de ses confrères, le lecteur assidu pour les intérêts du public, — et, bien que, pour être parfaitement compris, M. Guizot dût parler en anglais, sa discussion n'en était ni moins lucide, ni moins concluante. J'ai rappelé les témoignages nombreux de sollicitude et de sympathie personnelle que nous donnait ainsi sir Robert Peel. Jusqu'ici toutefois il n'avait point pris la parole en public pour proclamer ces sentimens et pour combattre la tendance trop ouvertement manifestée par lord Palmerston à encourager dans

toute l'Europe les entreprises et les progrès du parti révolutionnaire. M. Guizot m'en exprimait parfois son étonnement. Je l'engageai à s'en ouvrir lui-même et sans réserve avec celui qui, en dépit des derniers déchiremens, restait toujours le chef accrédité de la politique conservatrice de l'Angleterre au dehors. Une longue promenade que nous fîmes ensemble fournit l'occasion désirée. Je crus devoir me retirer un peu quand l'entretien commença, mais il me semble que je vois encore le geste impérieux de M. Guizot, développant sa pensée avec la véhémence de ses convictions, et l'attitude de pensif recueillement familière à son interlocuteur. Plus tard, M. Guizot me dit qu'au fond il avait prêché un converti et que sir Robert Peel chercherait une circonstance propice pour saisir le parlement de l'ensemble de la question, sur laquelle il partageait complétement nos vues et nos regrets.

Cette occasion, sir Robert Peel dut l'attendre quelque temps encore. Le parti conservateur s'était reformé, en dehors de lui, sous la direction de lord Derby dans la chambre des lords, de M. Disraeli dans la chambre des communes, et la réconciliation prévue, annoncée, d'abord par les plus sagaces et les mieux informés, devenait de plus en plus désespérée. D'autre part, les chefs whigs ne montraient aucun empressement à ouvrir leurs rangs devant un aussi formidable auxiliaire, qui restait ainsi singulièrement isolé entre les deux grandes phalanges traditionnelles. Je demeure convaincu toutefois que la conversation à laquelle je viens de faire allusion a été l'origine et le point de départ du magnifique discours sur la politique étrangère de l'Angleterre, prononcé la veille même de sa mort par l'éminent orateur et dont nous avons rappelé, dans une récente étude, les traits principaux. En quittant Drayton Manor, nous laissions sir Robert Peel dans tout l'éclat de sa florissante santé, dans toute la plénitude de ses facultés transcendantes. Qui nous eût dit alors que nous ne devions jamais le revoir! Dix-huit mois plus tard en effet, au lendemain même d'un de ses plus éclatans triomphes oratoires, le grand patriote fut subitement enlevé, comme on le sait, à la confiance et à l'affection de son pays, par une chute de cheval dans le parc de Saint-James. D'innombrables hommages furent prodigués à sa mémoire, mais tous durent provenir du pays lui-même. En proposant à la chambre des communes qu'un monument lui fût élevé dans la cathédrale de Westminster, lord John Russell exprima le regret qu'éprouvait la souveraine de ne pouvoir décerner aucune des récompenses héréditaires que la couronne britannique confère ordinairement à de semblables serviteurs, mais le testament de sir Robert Peel contenait la formelle injonction suivante : « J'espère et je désire sincèrement qu'aucun

membre de ma famille ne recherche ou n'accepte, si on les lui offre, aucun titre, distinction ou récompense à raison des services que je puis avoir rendus dans le parlement ou dans le gouvernement. Si mes fils acquièrent par leurs propres efforts des titres à des distinctions honorifiques, ils recevront probablement, s'ils le désirent, les récompenses dues à leurs mérites propres et personnels; mais c'est mon vœu formel qu'aucun titre, aucune marque d'honneur, ne soient recherchés ou acceptés pour cause de grandes charges occupées ou d'actes accomplis par moi. »

Nous avons essayé, en rappelant et en coordonnant ces souvenirs, de faire revivre quelque peu un des hommes les plus remarquables de notre temps, tel qu'il nous est apparu dans des circonstances assez critiques et assez diverses. Nous ne chercherons point à énumérer ici les qualités et les vertus politiques qui l'ont principalement distingué; elles sont surabondamment connues, et des juges plus autorisés que nous se sont appliqués à les caractériser et à les mettre en relief. Comme financier, comme administrateur essentiellement pratique, comme économiste politique, comme zélé défenseur des institutions fondamentales de son pays, comme leur réformateur judicieux et intrépide, comme orateur accompli, comme serviteur infatigable et désintéressé de la patrie, sir Robert Peel ne rencontre pas beaucoup d'émules, même dans la glorieuse série des hommes d'état de la Grande-Bretagne; mais ni ces titres, quelque incontestables qu'ils soient, ni les nobles exemples qu'il a légués dans la vie publique et dans la vie privée, ne suffiraient seuls pour expliquer le respect particulier voué par l'Angleterre à sa mémoire. Elle ne l'aurait point élevé ainsi au-dessus de tant d'illustres compétiteurs, si elle n'avait point reconnu chez lui ce qu'un de nos grands orateurs a si justement appelé la partie divine de l'art de gouverner. Comment ce rare attribut s'est-il particulièrement manifesté chez sir Robert Peel? Et si, avant de le rechercher, nous nous demandions quelles sont les qualités primordiales que les nations sont en droit de réclamer chez les hommes qui président à leurs destinées, nous arriverions promptement à reconnaître que cette exigence subit naturellement la loi des circonstances dans lesquelles ces nations se trouvent accidentellement placées. — La guerre civile, la guerre religieuse, la guerre étrangère, ont durant longtemps déchiré et dévasté la patrie. Qui pansera tant de plaies? qui nous rendra la concorde, l'unité, l'existence nationale? qui rétablira les finances détruites, l'armée anéantie? Sully paraît; sous l'égide de celui que M. Guizot appelle si justement le plus grand roi que l'Europe ait connu, l'habile financier, l'administrateur infatigable,

l'homme de guerre consommé fait renaître partout l'ordre, l'abondance, les forces effectives du pays, et à la France de la ligue succède la France du grand dessein. Ailleurs, un pays prospère et paisible est consterné par les progrès d'une révolution voisine. L'immense explosion menace de tout incendier, de tout engloutir autour d'elle. Des armées innombrables, créées, affolées par le souffle démocratique, brisent les vieilles frontières et répandent partout l'effroi de leurs exploits comme l'exaltation de leur propagande. Et pourtant les anciennes institutions ont leur raison d'être; les peuples voisins ont droit à leur indépendance et demeurent les arbitres légitimes de leurs propres destinées. Qui se mesurera contre le fléau déchaîné? qui défendra la cause de la royauté nationale, de la liberté sagement réglée, des vieilles et tutélaires croyances? M. Pitt se lève. A sa voix, la nation perplexe et ébranlée se rallie autour du trône et répond au défi de l'extérieur par un défi non moins hautain, non moins résolu. L'Europe a reconnu son champion, la vieille civilisation son vengeur; mais il faut combattre, combattre durant vingt ans, sur terre, sur mer, dans toutes les parties du monde; il faut renouer sans relâche des alliances sans cesse brisées. Dans toutes les fortunes, au milieu des plus écrasans revers, les mâles accens du grand patriote répandent au loin la confiance indomptable qui l'anime. Un instant de défaillance, et tout serait perdu. Il succombe à la peine, mais sa voix, retentissant toujours dans le cœur de ses compatriotes, les conduira encore au triomphe final qu'il a prédit et assuré. A ces journées d'angoisses où l'intrépidité est la qualité dominante que réclament les peuples succéderont des jours paisibles et prospères. Affranchie de tout souci, de toute menace étrangère, comblée de prospérités et de jouissances, la patrie subira la redoutable épreuve de l'oisiveté. Qui mesurera les maux et les périls qu'elle porte dans son propre sein? qui la défendra contre le plus redoutable de ses ennemis, — qui la protégera contre elle-même? On rapporte que M. Pitt, causant un jour avec M. Burke au plus fort de notre tourmente révolutionnaire, s'écria : « Pour nous, je ne crains rien. L'Angleterre tiendra jusqu'au jour du jugement. — C'est le jour sans jugement que je redoute, » répliqua le profond penseur. Quelle parole et quel avertissement! Que deviendront, dans cette journée néfaste où le jugement public s'éteint dans la fureur populaire, les institutions sur lesquelles la science et la sagacité politiques se sont épuisées? Quand les chefs-d'œuvre de Raphaël attiseront la flamme qui consume les chefs-d'œuvre de l'architecture nationale, quelle grâce trouveront auprès de la populace en délire la grande charte, la déclaration des droits et les trésors accumulés de la jurisprudence parlementaire? Qui saura éloigner, conjurer

peut-être cette journée d'horreur et de perdition, le jour sans jugement, quand le cri éternel du vieux Manlius, *numerate quanti estis et quot sunt*, retentira encore une fois dans les cœurs et quand des millions d'hommes s'étonneront d'avoir si longtemps subi la loi de quelques centaines de leurs semblables? Ici l'intrépidité extrême du pilote constituerait le plus grand des périls, et la prévoyance trop inquiète du danger, reprochée par ses adversaires à sir Robert Peel, devient la qualité de salut. — Henri IV disait qu'à la guerre il ne fallait songer qu'à la défaite avant le combat, qu'à la victoire durant la rencontre. En est-il autrement dans la politique intime des peuples? C'est avant les premiers indices de la lutte qu'il importe d'en mesurer et d'en conjurer les périls : le combat survenu, il ne restera plus qu'à combattre. Telle était la devise secrète de sir Robert Peel. Ni les séductions des biens de ce monde dont il était comblé, ni l'ardeur des luttes parlementaires, ni les soucis écrasans du gouvernement, ni le spectacle du repos et de la prospérité publiques, jamais mieux assurés que sous ses auspices, ne suffisaient pour détourner ses regards du problème permanent et du danger suprême, — les souffrances des classes déshéritées. L'enfant gâté de la fortune n'avait point de préoccupation plus persistante que l'infortune du grand nombre de ses semblables. Comment la soulager? comment y remédier? comment enlever tout grief, tout prétexte possible à leur révolte contre leur destinée? comment maintenir, développer encore cette intime union et cette confiance réciproque des diverses classes qui font le salut et la puissance de l'Angleterre? La même pensée se retrouve dans tous les actes politiques de sir Robert Peel : elle inspirait toutes ses combinaisons économiques et financières; elle reparaissait dans tous ses entretiens confidentiels; elle alimentait visiblement ses profondes méditations, soit durant ses longues veillées parlementaires, soit dans sa sombre bibliothèque de Londres, soit dans ses promenades solennelles à Drayton Manor. C'est à elle que, dans la force de l'âge, il a volontairement sacrifié la plus éclatante carrière. Longtemps l'Angleterre l'admirera sans tout à fait le comprendre; mais peu à peu la lumière se fera. A travers toutes les injustices de l'esprit de parti, le cœur du pays répondra au cœur du plus prévoyant, du plus dévoué de ses enfans, et, sur un piédestal à peine moins élevé, la statue de Peel s'élèvera auprès de la statue de Pitt.

C^te^ DE JARNAC.

# LA MORALE

# ET LA LIBRE PENSÉE

### A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE.

*La Morale*, par M. Paul Janet, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 1 volume in-8°, 1874.

Un des penseurs les plus sincères, un des dialecticiens les plus pénétrans de nos jours a remarqué ici même combien ce noble mot de libre pensée est défiguré par certaines écoles et quelle signification absurde on lui inflige. D'après ces écoles, le libre penseur est celui qui ne croit à rien, et moins on a de croyances, plus on a droit à ce titre. La somme des croyances étant moins grande chez le luthérien que chez le catholique, moins grande chez le déiste que chez le luthérien, moins grande chez l'athée que chez le déiste, il s'ensuit que l'athée pense plus librement que le déiste, le déiste plus librement que le luthérien, le luthérien plus librement que le catholique. Il y a encore sur cette échelle plus d'un degré à descendre. Le sceptique absolu, celui qui n'affirme rien et nie qu'on puisse rien affirmer, se trouve au-dessous de l'athée dans cette série décroissante; il est donc placé au-dessus dans la série ascendante des libres penseurs. Enfin, au-delà même du sceptique absolu, les subtilités inouies de la philosophie contemporaine nous ont révélé des esprits encore plus dégagés de tout principe et de toute loi, par exemple le pessimiste, le nihiliste, celui qui découvre, comme Schopenhauer, que la création est l'œuvre d'une volonté sans intelligence, celui qui méprise le monde, qui se méprise lui-même, qui méprise jusqu'au mépris dont il est l'objet, et n'aspire qu'à rentrer

dans le néant. Quand on est arrivé à cette triple formule : *spernere mundum, spernere se ipsum, spernere sperni*, en la prenant au sens que Schopenhauer y attache, on peut se vanter d'avoir atteint le dernier terme des négations philosophiques et morales. Serait-ce donc là aussi le triomphe de la libre pensée? A ce compte, l'esprit qui se laisserait vaincre et garrotter par le démon de la misanthropie serait libre entre tous, et celui qui rejetterait la pensée avec dégoût serait le penseur par excellence.

On voit à quelles conséquences on arriverait, si on acceptait cette étrange définition de la libre pensée. M. Paul Janet, c'est lui dont je parlais tout à l'heure, signale avec sa précision accoutumée quelques-unes de ces conséquences, et il résume la discussion en ces termes : « Il y a des incrédules qui, bien loin de penser librement, ne pensent même pas du tout et acceptent les objections aussi servilement que les autres les dogmes; il y a eu au contraire des croyans qui ont eu la manière de penser la plus libre et la plus hardie. Ce n'est donc pas la chose même que l'on pense qui fait la liberté, c'est la manière dont on la pense. » Rien de plus juste, et tout esprit philosophique doit applaudir à cette déclaration. Je regrette seulement que M. Janet, doué comme il l'est d'une pénétration si vive, n'ait pas opposé à cette définition équivoque de la libre pensée une définition exacte et lumineuse. Exaltée par les uns comme un instrument de ruine, détestée par les autres à cause du rôle qu'on lui attribue, la libre pensée est méconnue des deux côtés; ce n'est pas assez de la défendre contre ceux qui la glorifient à faux et contre ceux qui la maudissent à tort. Le meilleur moyen de la préserver soit des apologies compromettantes, soit des attaques injustes, c'est de la décrire dans sa splendeur. Il vaudrait la peine d'analyser profondément l'union de ces deux termes si nobles, pensée et liberté. Évidemment la pensée la plus libre, en ce qui concerne l'humanité, c'est bien celle qui s'est le plus affranchie des servitudes attachées à la condition humaine. Ces servitudes si nombreuses peuvent se réduire à deux catégories, servitudes de l'ignorance et servitudes des passions, les unes qui oppriment l'intelligence, les autres qui égarent la sensibilité. Imaginez une âme assez forte pour faire taire toutes ses passions, excepté la passion du vrai, assez bien douée pour augmenter sans cesse son trésor de connaissances, c'est-à-dire pour diminuer sans cesse ses entraves, ce sera l'âme la plus libre. Sera-ce l'âme qui aura le moins de croyances? Bien au contraire. Nulle autre ne possédera un aussi grand nombre d'affirmations positives. Où des esprits moins dégagés de leurs chaînes sont obligés de douter et entraînés à nier, celui-ci saisira des rapports merveilleux dans l'harmonie universelle. Ce sera un croyant parce que ce sera un voyant. Quand on conçoit cet idéal de la vie

intellectuelle de l'homme, on peut retourner complètement la définition de la libre pensée telle que l'entend le vulgaire, et dire sans hésiter : le libre penseur est celui qui est le plus affranchi des entraves du doute, des chaînes de la négation, et plus on possède de hautes croyances par la raison comme par le cœur, plus on a droit à ce titre. D'après la définition dont on a vu tout à l'heure les conséquences, le penseur est de plus en plus libre à mesure qu'il s'appauvrit davantage; au contraire, le libre penseur vraiment digne d'être nommé ainsi voit se multiplier ses richesses à mesure que sa liberté s'accroît.

Je soumets ces idées ou, si l'on veut, ces indications aux recherches de M. Paul Janet. On aimerait à voir sa dialectique si fine, si sincère, si impartiale, analyser ce qu'elles renferment et peut-être en faire sortir des vérités fécondes. Au reste, si M. Janet n'a pas encore donné ce couronnement à sa doctrine de la libre pensée, il a été lui-même, dans une certaine mesure, le vivant exemple des idées que je viens d'exprimer. M. Paul Janet est un de ces penseurs dont on voit se multiplier les richesses à mesure que leur liberté s'accroît. Nous n'en voulons d'autre preuve que ce beau système mis au jour il y a quelques mois, ce système si largement conçu, si fortement lié, qui porte avec autant de modestie que de fierté ce titre à la fois si simple et si grand : *la Morale*. Quand on entend l'auteur exposer ses principes et en déduire les applications diverses, quand on assiste à ces vives discussions, à ces vraies batailles philosophiques où il réfute les doctrines fausses, complète les théories insuffisantes et poursuit loyalement des vérités de plus en plus hautes, au risque de paraître se contredire lui-même, il est impossible de ne pas être frappé des nouveautés qu'il enseigne et des perspectives qu'il entr'ouvre.

Quel avait été jusqu'à présent le dernier mot de la philosophie de M. Paul Janet? Je ne parle pas des questions spéciales, de ses rapports avec les savans de nos jours, de la position qu'il a prise à l'égard de telle ou telle école; j'embrasse l'ensemble de ses travaux, et j'y reconnais un spiritualisme élevé, puissant, irréprochable en tout ce qu'il affirme, mais qui n'affirme, dans sa loyauté, que ce qu'il est parvenu à saisir. Personne n'applique plus scrupuleusement la règle de Descartes; M. Janet ne se rend qu'à l'évidence. Il est aussi, avant toute chose, préoccupé de l'action et de la pratique. Une des questions qui lui tiennent le plus à cœur, c'est le bon emploi de nos forces, la poursuite de notre fin, la dignité de notre vie; en d'autres termes, le bonheur. Même quand il paraît appliqué à des problèmes philosophiques très différens, c'est encore son *de vita beata* qui l'occupe; il en écrit un chapitre à sa manière. Sans rappeler ces livres graves et charmans, *la Famille*, *la Philosophie*

*du bonheur*, appréciés déjà ici même par notre collaborateur et ami, M. Émile Montégut, lisez l'ouvrage qu'il a intitulé *les Problèmes du dix-neuvième siècle*. Politique, littérature, science, philosophie, religion, tels sont les sujets dont il indique la situation présente et s'efforce de conjecturer l'avenir; eh bien! à propos de ces choses si diverses, on le voit toujours attentif à la dignité, au perfectionnement, c'est-à-dire encore une fois au bonheur de la personne humaine. Tantôt il s'agit du bonheur individuel, tantôt c'est le bonheur de la communauté qui est en cause. Le plus considérable de ses écrits, *l'Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*, a pour inspiration première la recherche des lois qui peuvent assurer le bonheur et la dignité des hommes réunis en société. Sur toutes ces questions, nous sommes généralement de l'avis de M. Paul Janet quand il affirme une croyance, quand il établit un principe, en un mot quand il augmente le fonds des connaissances philosophiques; nous ne nous séparons de lui que par notre désir d'aller plus loin. Nous voudrions que sa dialectique pût atteindre quelque chose de plus dans le champ immense de la vérité. Des ailes! des ailes! s'écriait le poète. C'est le poète, ce poète inconscient caché en chacun de nous, qui se laisse aller à ces mouvemens d'aspiration; nous oublions que tout philosophe n'est pas un inventeur, et qu'auprès des imaginations aventureuses il y a les explorateurs méthodiques. Les conquérans de la science n'ont pas tous les mêmes allures; les uns, en de rapides éclairs, aperçoivent des mondes où jamais peut-être ils ne bâtiront une demeure, les autres s'avancent pas à pas, circonspects, défians, regardant à droite et à gauche, mais assurant chacune de leurs démarches, et possédant bien ce qu'ils ont une fois touché. C'est à ce dernier groupe que se rattache M. Paul Janet, vrai modèle du tacticien philosophe. Or, si un écrivain de ce tempérament en vient un jour à prononcer des paroles qui ouvrent à la pensée des horizons nouveaux, on peut être convaincu d'avance que ce ne seront pas là des paroles de hasard.

Voilà précisément ce qui m'attire vers le nouvel ouvrage que vient de publier M. Paul Janet, les nouveautés qu'il annonce acquièrent un intérêt plus élevé par cela seul qu'elles viennent de lui; elles passeraient inaperçues dans une autre bouche, on les remarque dans la sienne parce qu'elles attestent un effort et représentent une conquête. Il s'agit de la morale et de tout ce que renferme ce mot. On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de la morale indépendante, on a mis beaucoup d'ardeur, beaucoup de passion à fonder des systèmes de morale qui n'eussent aucun rapport avec la pensée religieuse. M. Paul Janet n'a point de ces partis-pris. Il cherche quelles sont les règles de nos actions, il s'élève à la loi qui les ren-

ferme toutes, il examine cette loi, il en sonde les profondeurs, et, une fois engagé dans cette étude, il est résolu à la suivre partout où elle le conduira. Tel est dès le début l'intérêt et la curiosité de ce livre. Dans un sujet tant de fois traité, l'auteur, grâce à la sincérité de son esprit et à la rigueur de sa méthode, tient notre attention en suspens; pour peu qu'on ait le goût des idées, on assiste à un voyage de découvertes.

J'admire en vérité les novateurs qui se croient hardis en proclamant la morale indépendante, comme s'il y avait quelque hardiesse à se vanter d'avoir la vue courte. Quelle idée se font-ils donc du cosmos et de l'harmonie des choses? Est-ce que dans l'immensité de l'univers la science a trouvé un seul objet qui fût indépendant et isolé? Est-ce que, dans le monde moral comme dans le monde physique, chaque effort du génie de l'homme ne découvre pas des rapports, inconnus jusque-là, qui en font soupçonner d'autres et nous aident à concevoir une lointaine idée d'un enchaînement prodigieux? Rien n'est isolé, rien n'est indépendant; d'une façon directe ou indirecte, toutes les choses tiennent à toutes les choses. Dès le premier regard jeté sur la loi morale, on est immédiatement transporté dans le domaine de la métaphysique et de l'ontologie. Qu'est-ce en effet que la loi morale? et comment nous est-elle révélée? Les derniers grands penseurs qui aient élaboré ces questions, Emmanuel Kant et Jean-Gottlieb Fichte, font dériver l'idée de la loi morale de l'idée même que nous avons de notre liberté. La liberté de l'homme, disent-ils, suppose nécessairement une loi; il faut obéir à cette loi, le devoir l'exige, l'ordonne, et c'est précisément cette obéissance qui est le bien. En d'autres termes, le bien n'existe pas par lui-même, il n'est que le résultat de l'accomplissement du devoir; enfin, sous une autre forme encore, ce n'est pas le bien qui est le principe du devoir, c'est le devoir qui est le principe du bien. Cette morale austère et sombre, cette espèce de jansénisme philosophique qui tient l'homme sous un joug superbe sans lui permettre ni de comprendre la loi ni de l'aimer, révolte le libéral esprit de M. Janet. Kant a raison, dit-il, et ce sera l'éternel honneur de sa doctrine, lorsqu'il établit avec tant de force le caractère obligatoire de la loi morale; il a tort, mille fois tort, quand il fait de cette loi une sorte de tyran abstrait, une idée impérative que nous trouvons en nous, mais qui ne nous représente rien de vivant, rien de substantiel, aucune réalité supérieure à poursuivre. C'est que le rigoureux penseur de Kœnigsberg est toujours obsédé par cette pensée, que nous ne pouvons sortir de nous-mêmes. Une psychologie plus profonde au contraire prouve qu'il nous est impossible de regarder en nous-mêmes sans porter nos regards au-delà et au-dessus. Le maître intérieur, comme disait Fénelon, est en même temps

le maître universel. La voix qui parle à nos consciences est la voix qui gouverne les mondes. Il faut donc briser les entraves de Kant, substituer à l'idée de la loi abstraite l'idée de la loi vivante, mettre à la place du *sic volo, sic jubeo*, le but sublime et bienfaisant qu'il nous est ordonné d'atteindre. C'est ainsi que, dès les premiers pas, M. Paul Janet abandonne sans hésiter non-seulement les basses terres de la morale indépendante, mais les sommets un peu sombres du kantisme, et nous conduit vers les hauteurs lumineuses.

Quelle est cette réalité vivante que nous *devons* poursuivre? Quel est ce but supérieur que nous *devons* nous efforcer d'atteindre? Quels sont, en un mot, ces biens d'où naissent pour nous le devoir et la vertu? M. Janet les comprend tous dans un seul mot : la perfection. C'est à la perfection de nos facultés, à l'excellence de notre nature, que nous sommes obligés de tendre de tous nos efforts. Et en quoi consiste cette perfection? Où est le signe de cette excellence? L'excellence, la perfection, pour toute créature intelligente et libre, c'est l'accroissement de ses pouvoirs, c'est-à-dire de ce qui fait sa personnalité, accroissement d'intelligence, de bonté, de courage, de liberté, accroissement de l'être. Les plus grands penseurs, d'Aristote à Leibniz, ont parlé de ce but proposé à l'homme, la perfection de notre nature. Spinoza lui-même a dit : la perfection, c'est l'être; le bien et le mal n'en sont que l'accroissement ou la diminution. Leibniz exprime une pensée exactement semblable, bien qu'au terme d'accroissement il préfère celui d'élévation (*Erhoehung des Wesens*), et qu'à l'idée de force il ajoute l'idée de l'harmonie. Après tant de maîtres qui ont indiqué ou développé cette doctrine avec plus ou moins de précision, M. Paul Janet a su la rendre sienne par le soin qu'il a mis à en fixer le sens, à la préserver de toute équivoque, à la défendre contre toutes les attaques. Il la rend sienne surtout quand il exprime et manifeste la joie que produit et entretient au cœur de l'homme la loi morale ainsi conçue. Qu'on ne parle désormais ni du plaisir tel que l'entendent les utilitaires, ni de la législation abstraite imposée par Kant et son école; voici une loi vivante, voici un idéal auguste et souriant qui nous appelle. Les uns abaissent la destinée de l'homme, les autres l'assombrissent et la désolent; au contraire, pour ceux qui, de progrès en progrès, de perfection en perfection, se croient tenus d'acquérir une personnalité toujours plus haute, plus riche, plus radieuse, et de participer aux biens immortels, le bonheur et la vertu ne font plus qu'une même chose.

Prenez garde pourtant, dit le scrupuleux écrivain; ne serait-ce pas là une morale d'orgueil? L'homme, dans un tel système, ne court-il pas le risque de s'exalter lui-même? Cette poursuite de la perfection individuelle ne l'expose-t-elle pas à oublier la commu-

nauté dont il fait partie? L'égoïsme, même sous la forme la plus pure, n'en est pas moins l'égoïsme, et cette morale si noble en apparence renfermerait une contradiction qui serait sa ruine. Non, répond M. Janet, cette contradiction est impossible. « La vraie perfection humaine, l'excellence idéale de la nature humaine consiste à s'oublier en autrui. » Et comme type de cet oubli en autrui, il signale la sublimité de l'amour maternel. Le premier caractère de la perfection à laquelle l'humaine nature est à la fois capable et obligée d'atteindre est d'ignorer la grandeur qu'elle réalise. « La mère qui souffre des douleurs de mort pour son enfant chéri, la *mater dolorosa* ne sait pas que les douleurs qu'elle éprouve sont sublimes et qu'elles sont la grâce du cœur maternel; elle souffre divinement, et cette souffrance pour autrui, en autrui, cette souffrance qui s'oublie elle-même est le cachet divin d'une nature qui appartient non pas seulement au monde des sens, mais au monde de l'âme et de l'esprit. » Il en est de même du héros qui se dévoue pour sa patrie, de l'ami qui se dévoue pour son ami; s'ils savent qu'ils sont des héros, s'ils ont le loisir de contempler leur acte et de l'admirer comme un objet extérieur, quelque chose manque à leur perfection, ou plutôt ils ne sont pas entrés dans cet ordre divin où nous introduit l'accomplissement du devoir. Même en se dévouant, ils ont considéré l'humanité comme un moyen au lieu de la considérer comme une fin; leur sacrifice, si grand qu'il soit, n'est pas complétement désintéressé, il n'est donc pas conforme à cette loi supérieure de moralité que le regard du philosophe aperçoit au-delà de tous les degrés intermédiaires. « Ainsi, conclut M. Janet, le principe de l'excellence non-seulement se concilie avec celui de la communauté d'essence, mais encore il s'y achève et il y trouve son nécessaire complément. »

On comprend que des doctrines si hautes doivent susciter bien des contradictions parmi les écoles contemporaines. M. Paul Janet, si parfaitement initié à tous les systèmes de nos jours, n'ignore pas quels sont ses adversaires, en Angleterre et en Allemagne aussi bien qu'en France. Il va au-devant d'eux, il cite loyalement leurs objections, il les examine, il les discute, avec respect pour les intentions et les personnes, mais avec la résolution d'aller au fond des choses, car il ne se croit sûr de la vérité que lorsqu'il l'a conquise après un débat consciencieux. Son livre n'est pas seulement un exposé de principes, c'est une série de batailles dialectiques. Il est arrêté ici par un positiviste anglais, M. Bain, qui lui tient à peu près ce langage : Que parlez-vous de lois supérieures? que signifient ces degrés, ces progrès, ces perfectionnemens? où donc apercevez-vous cet idéal proposé comme but à la moralité humaine? Ce sont là des abstractions, des imaginations, vous retournez aux entités de la

scolastique. La vraie science condamne ces procédés. Il n'y a en morale qu'un seul fait primitif et universel, le fait de l'approbation et de la désapprobation. Les hommes, en tel temps, en tel pays, approuvent ou désapprouvent tels ou tels actes; c'est un fait qu'on peut vérifier, et qui, une fois vérifié, appartient à la science, comme les observations de la physique, comme les phénomènes constatés de la nature. Voilà des choses qu'on touche, qu'on ne peut contester. Il est utile, il est sage de faire ce que l'opinion approuve, de ne pas faire ce qu'elle blâme. C'est le seul fondement de la morale. Tout le reste est vain. — Armé de ses principes, M. Janet n'a point de peine à repousser l'attaque, il répond sans hésiter : « De cela seul que parmi les actions humaines il en est que j'approuve, d'autres que je désapprouve, ne faut-il pas conclure que j'ai une certaine règle d'après laquelle j'approuve ou je désapprouve? » Ce coup a suffi, les barrières sont rompues. L'adversaire prétendait nous enfermer dans un fait comme dans un caveau, mais le monde des faits, si on l'examine d'un œil attentif, nous ouvre immédiatement le monde des idées.

L'âme lève du doigt le couvercle de pierre
Et s'envole.....

Il y a donc une règle qui décide de l'approbation et du blâme, une règle supérieure aux choses que juge l'opinion et supérieure à l'opinion qui les juge. Voilà les sphères d'en haut qui apparaissent; ici, comme partout, nous retrouvons le visible gouverné par l'invisible et le réel dépendant de l'idéal.

Ce n'est là pourtant qu'une première lueur; il faut la suivre et pénétrer plus avant. Cette règle qui nous dirige dans l'appréciation de notre conduite ou de celle des autres hommes, comment s'exprime-t-elle et qui nous la fournit? Chacun de nous la possède parce que chacun de nous, ceux-là même qui s'en inquiètent le moins, spontanément et instinctivement, compare son action ou celle des autres hommes à une action idéale qui devait être accomplie. Si cette action dont j'ai l'idée a été accomplie, je dis que cela est bien; si elle ne l'a pas été, je dis que cela est mal. Par exemple, j'ai l'idée d'un témoin qui n'a pas menti, d'un soldat qui n'a pas fui dans la bataille, d'un magistrat qui n'a pas fléchi devant la violence, soit celle d'en haut, soit celle d'en bas; suivant que le témoin, le soldat, le magistrat, dans le monde de la réalité, a conformé sa conduite à cette action idéale ou s'en est détourné, je l'approuve ou le désapprouve. « Et si l'on songe, ajoute M. Janet, qu'aucun homme en particulier n'est jamais absolument semblable à cet homme dont j'ai l'idée (ce qui faisait dire aux stoïciens qu'il n'y avait jamais eu un seul sage, pas même Zénon, pas

même Socrate), on accordera donc que nous nous faisons l'idée d'un homme en soi, distinct de tout homme individuel, et dont chacun approche ou s'éloigne plus ou moins. »

A ces dernières paroles, vous le devinez bien, le contradicteur positiviste va jeter les hauts cris. Quoi! est-ce possible? Vous croyez à l'homme en soi? Vous admettez la réalité de ce concept? Vous ne voyez pas que c'est une pure abstraction, dont l'expérience sensible vous a fourni les élémens? Vous connaissez tel homme plus véridique, plus courageux, plus intègre que tel autre; voilà le point de départ de votre combinaison, voilà l'origine de ce type dont vous parlez, mais ce type n'a rien de réel et l'homme en soi n'existe pas. — M. Janet reconnaît volontiers que les élémens de cette conception nous sont fournis par l'expérience; il affirme cependant qu'aucune expérience ne nous l'a fournie tout entière, et il écrit cette belle page inspirée à la fois et de la philosophie de Platon et de la théologie chrétienne : « Dans chaque cas particulier, voyant un homme qui agit d'une certaine manière, je m'en représente un autre qui vaudrait mieux. Celui-ci m'étant donné à son tour, j'en conçois un troisième qui vaudrait mieux encore, et bientôt, me familiarisant avec ce mode de raisonnement, je conçois que tout homme, si excellent qu'on le suppose, pourra être toujours conçu comme inférieur à quelque autre que j'imaginerais. A la limite de ce *processus*, je conçois donc un homme tel qu'il ne pourrait pas y en avoir un plus excellent. C'est cette double nécessité d'avoir un type ou modèle moral supérieur à tout homme en particulier, et qui ne soit pas cependant une vide abstraction, qui a donné naissance à la grande conception chrétienne de l'homme-Dieu. D'une part, il n'y a qu'un Dieu qui puisse être parfait; de l'autre, il n'y a qu'un homme qui puisse servir de modèle à l'homme. »

Assurément cet hommage au christianisme est tout philosophique, c'est un hommage extérieur, si je puis ainsi parler; n'est-ce pas cependant un symptôme significatif que cette disposition nouvelle d'un esprit aussi ferme et aussi sincère que celui de M. Paul Janet? Quand il expose la sublimité des devoirs qui font entrer l'homme dans l'ordre du divin, quand il décrit cette moralité si haute qui nous rend capables d'aimer divinement, de souffrir divinement, de nous sacrifier divinement, quel est l'exemple qu'il invoque? quel est le nom qu'il prononce? L'exemple et le nom de la *mater dolorosa*. Ici, lorsqu'il rappelle ce type platonicien, l'homme en soi, et qu'il en défend l'idée contre les écoles physico-chimistes du XIX^e^ siècle, il arrive à proclamer très haut que la conception la plus pure d'une dialectique ardente à poursuivre le parfait absolu est conforme à l'idée de l'homme-Dieu. Que l'auteur croie ou non à la réalité de cette idée, l'affirmation de l'idée même est si forte chez lui, elle est

produite avec tant de conviction et d'autorité, qu'à toutes les lignes de cette belle page, en réponse aux négations matérialistes, on entend retentir le cri de l'Évangile : *ecce homo*.

Ce n'est pas seulement la discussion des grands principes qui fait l'intérêt du livre de M. Paul Janet; une des parties les plus neuves et les plus animées de l'ouvrage est consacrée à une science fort ignorée de nos jours et que nos pères appelaient la casuistique. Une sagesse vulgaire et expéditive a pu dire à nos contemporains : la morale n'a que faire de la casuistique, c'est à la conscience à se décider dans tous les cas particuliers. M. Janet, nous le savons d'avance, n'est pas homme à traiter si grossièrement des matières si délicates. Simplifier, en beaucoup de choses, c'est une méthode excellente; simplifier, en morale, c'est se contenter de l'à-peu-près. Un esprit tel que le sien a besoin de se rendre compte de tous les motifs et de peser autant que possible la valeur de toutes les actions. De là les belles pages sur les conflits des devoirs. De là aussi l'examen si neuf, si lumineux, de cette question du probabilisme, qui agita l'église et la société du XVII<sup>e</sup> siècle. Le probabilisme moral, enseigné surtout par les jésuites et attaqué par les jansénistes, pouvait être ramené aux deux propositions suivantes : 1° toute opinion probable, quoique fausse et contraire à la loi divine, excuse du péché devant Dieu; — 2° de deux opinions probables, il est permis d'embrasser la moins probable et la moins sûre. M. Paul Janet examine tour à tour ces deux propositions, et, démêlant le vrai et le faux, il donne raison tour à tour aux jésuites et aux jansénistes. C'est à la fois une discussion philosophique des plus pénétrantes et un jugement historique sans appel. On a écrit des volumes sur cette dispute de l'ancienne théologie, on a tant écrit, tant subtilisé, tant bataillé, que M. Sainte-Beuve lui-même, malgré sa curiosité d'esprit, a eu peur de s'engager dans la mêlée. L'historien de *Port-Royal* a laissé la question entière. On peut dire aujourd'hui, grâce à M. Paul Janet, que la cause est entendue et que la sentence est définitive.

Qu'est-ce donc qu'une opinion probable comme l'entendent les théologiens du XVII<sup>e</sup> siècle? Une opinion qui réunit un certain nombre de raisons en sa faveur, mieux encore, une opinion qui se présente à notre conscience appuyée de plus de raisons que l'opinion contraire. On conçoit que, l'infirmité humaine étant ce qu'elle est, cette opinion, plausible au jugement de telle ou telle conscience, puisse ne pas être conforme à la loi divine. La question est de savoir si l'homme est excusable devant Dieu en obéissant à sa conscience erronée. Le bon sens répond affirmativement; la philosophie morale la plus attentive, la théologie chrétienne la plus profonde, confirment par leurs analyses cette décision du sens commun. Assurément l'homme est tenu d'éclairer sa conscience, et s'il ne l'a pas

fait, la question est tout autre. On ne parle ici que du cas où la conscience est éclairée d'une façon incomplète sans qu'on puisse lui imputer ce défaut de lumière. Eh bien! comment reprocher à l'homme d'avoir obéi à sa conscience? C'est ébranler le fondement même de la loi morale. Les grands théologiens ont toujours dit que *l'ignorance invincible* excuse le pécheur. Saint Thomas d'Aquin va plus loin encore; il affirme que l'homme se rend coupable devant Dieu en désobéissant à sa conscience erronée, toujours, bien entendu, dans le cas d'ignorance invincible. Eh bien! les jansénistes, dans l'exaltation de leur foi, voulaient que l'homme fût jugé non pas sur la loi telle qu'elle nous est connue, mais sur la loi telle qu'elle existe. S'ils s'étaient bornés à dire qu'aux yeux de celui qui voit tout l'ignorance réputée invincible n'a pas toujours droit à cette excuse, ils eussent parlé en moralistes pratiques, et nul esprit sensé ne se serait avisé de les trouver en faute. Par malheur, ce n'étaient pas seulement les directeurs pratiques, c'étaient les moralistes dogmatiques, c'étaient les théologiens *ex professo*, qui, de peur d'affaiblir la doctrine chrétienne, en faisaient une loi de terreur. Prétendre que l'homme soit jugé non d'après l'état de sa conscience, mais eu égard à la vérité absolue, exiger que l'homme obéisse, sous peine de mort, à une règle qu'il ne connaît point, quelle législation est plus inique, quelle terreur plus odieuse que celle-là? « Nous pensons donc, dit M. Janet, que les jésuites étaient dans le vrai humain et philosophique lorsqu'ils soutenaient contre les jansénistes que l'agent moral n'est responsable que dans la mesure de ce qu'il connaît, et ainsi la première des deux premières propositions condamnées par Nicole n'est qu'une application très légitime du principe général : nul ne peut obéir qu'à sa propre conscience. »

En est-il de même de la seconde? Les probabilistes ont-ils raison de dire qu'entre deux opinions probables il est permis de choisir la moins probable et la moins sûre? C'est ici que les jansénistes reprennent un certain avantage contre leurs adversaires, sans cesser pourtant de s'exposer eux-mêmes au reproche de rigorisme. L'opinion *sûre* opposée à l'opinion *probable* est celle qui, restreignant davantage la liberté, fait une part d'autant moins grande à la responsabilité de l'agent moral. Ainsi plus une opinion est sévère, exigeante, restrictive, plus elle est sûre. De deux opinions également probables, par conséquent également admissibles pour une conscience droite, il se peut que l'une soit plus sûre, c'est-à-dire que l'homme ayant renoncé volontairement à une portion de sa liberté naturelle soit par cela même assuré de moins faillir. S'ensuit-il que cette opinion plus sûre constitue dès lors une obligation? C'est ce que disaient bien à tort les jansénistes du XVII<sup>e</sup> siècle. M. Janet remarque très ingénieusement à ce propos que les jansénistes ne sont

pas les seuls dans l'histoire des idées à soutenir ces doctrines extrêmes. Il y a eu des jansénistes, sous telle forme ou telle autre, dans tous les temps où des héros de la vie morale ont voulu protester contre l'abaissement des croyances et le relâchement des mœurs. L'antiquité a eu ses jansénistes comme la société chrétienne. Épictète défend au sage de rire; pourquoi? Est-ce donc que le rire en lui-même est chose mauvaise? Non, c'est qu'en donnant une habitude de frivolité, il peut être, en bien des cas, une occasion de péril et de chute. La permission de rire quand le rire est innocent, c'est l'opinion probable; l'interdiction de rire, c'est l'opinion sûre. Voilà un janséniste du monde païen. Les jansénistes du monde chrétien appliquent cette doctrine avec une telle force, une telle âpreté, une telle rigueur d'enchaînement, que ce noir réseau, enveloppant toutes choses, assombrit le ciel et la terre. Ces mots mêmes : l'opinion *sûre*, l'opinion *la plus sûre*, nous représentent l'humanité sous le coup d'une perpétuelle menace, sous le joug d'une puissance terrible et irritée. Ce n'est plus l'amour qui nous invite au bien, c'est la peur qui nous y pousse. Vous vous mariez? Fort bien; s'il y a une opinion *probabilis*, *probabilior*, *probabilissima*, c'est bien celle qui permet le mariage; il serait plus sûr pourtant de faire vœu de chasteté et d'embrasser la vie du cloître. Vous cultivez les arts, vous aimez la poésie, vous prenez intérêt aux destinées politiques de la cité? Fort bien, l'opinion qui permet tout cela est certes une opinion probable; prenez garde pourtant : l'opinion contraire est plus sûre. Plus sûre! Toujours l'idée du dieu jaloux, du dieu tyran, toujours ce φθόνος τῶν θεῶν dont parle Hérodote!

> Contre de telles gens, quant à moi je réclame.
> Ils ôtent à nos cœurs le principal ressort.
> Ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort.

Cependant, si Épictète et les stoïciens, si Pascal et les jansénistes ont imprimé à la loi morale ce caractère lugubre, l'erreur où sont tombées ces grandes âmes, il faut bien le reconnaître, a eu pour principe un héroïque élan de moralité. Les stoïciens protestaient contre les disciples d'Épicure, les jansénistes protestaient contre les casuistes complaisans. Ces casuistes complaisans étaient ceux qui, permettant de choisir entre les opinions probables, détruisaient par là même l'idée du devoir. Il n'y a pas à choisir, dit la voix de la conscience, confirmée par la philosophie comme par la théologie; entre diverses opinions probables, il y en a toujours une plus probable que les autres, c'est celle-là qu'il faut suivre. Une conscience droite ne saurait hésiter. Ce n'est pas même assez de la suivre, on est tenu de la chercher; s'il y a doute, on est tenu d'éclaircir le doute, de peser, de comparer, afin de pouvoir se dire : le devoir est

là. Le casuiste complaisant n'y met pas tant de façons. Il lui suffit qu'une opinion soit probable, le plus ou le moins ne l'inquiète pas. De là les accommodemens secrets, les sophismes intimes, les capitulations de conscience. Les probabilistes étaient donc conduits à relâcher les liens de l'obligation, et c'est en s'efforçant de les resserrer que leurs adversaires en ont fait des chaînes meurtrières. Les uns, plus souples, plus flexibles, mais aussi plus tolérans, exagéraient la liberté naturelle aux dépens du devoir; les autres, intraitables sur le devoir, sacrifiaient la liberté, sans se douter que par là ils portaient le même coup à la morale.

Au reste, ces systèmes adverses, qui au XVIIe siècle se sont trouvés personnifiés dans les casuistes de la compagnie de Jésus et dans les théologiens de Port-Royal, appartiennent à toutes les époques de l'histoire. On y reconnaît les tentations attachées à notre nature même, les piéges dont nous devons nous défier, les excès entre lesquels la ferme sagesse à la fois philosophique et chrétienne doit marcher d'un pas sûr. Est-il nécessaire de rappeler quel a été le représentant de cette ferme sagesse dans la querelle du probabilisme? Chacun nomme Bossuet. Les détails historiques de la question n'ont ici qu'une importance très secondaire. M. Paul Janet n'avait pas à rechercher dans quelle mesure les jésuites avaient soutenu le probabilisme; il sait que cette doctrine n'est point de leur invention, et que beaucoup de leurs théologiens l'ont combattue, mais il prononce leur nom, comme l'histoire l'exige, puisqu'on ne peut nier que les soutiens du probabilisme contre les hommes de Port-Royal sont principalement des jésuites. Voici donc par quelle sentence il conclut le débat, tout en rappelant que ces noms surannés de jésuites et de jansénistes représentent surtout des théories opposées, théories aussi vieilles que le genre humain, et qui ne sont pas près de disparaître : « Ici, comme dans tous les autres débats théologiques, on peut dire que les jésuites ont soutenu la cause de la liberté, mais l'ont poussée jusqu'au relâchement, et, réciproquement, que les jansénistes ont sontenu la cause de la vertu chrétienne, mais l'ont portée jusqu'au fanatisme. » Citons encore ce résumé, qui me semble le dernier mot de la question : « Dans le débat du probabilisme, le bien et le mal nous paraît se partager à peu près également entre les jansénistes et les jésuites, car, si ceux-ci se sont laissé entraîner à des complaisances condamnables, ceux-là de leur côté, en substituant le principe de la terreur au principe de la conscience et de la raison, n'ont pas moins affaibli le sentiment moral dans son essence. Leurs erreurs sont d'un caractère plus noble parce qu'elles sont plus austères, mais ils sont retournés du christianisme au judaïsme, et d'une loi d'amour et de liberté ils ont fait une loi de servitude et de peur. »

Ainsi point de relâchement dans les doctrines morales, et en même temps point de ces rigueurs sinistres qui font douter de la loi d'amour! Voici d'ailleurs pour le moraliste une belle occasion de montrer avec quelle sûreté d'allures il sait éviter les embûches de la route. Sur un point très délicat de la morale pratique, plusieurs philosophes du XIXe siècle ont exprimé des sentimens qui offrent certaines analogies avec le probabilisme du XVIIe. Ils affirment que tous les devoirs n'entraînent pas l'idée d'une obligation absolue, qu'il y a des degrés dans cette voie lumineuse, ou bien, — c'est la même chose en d'autres termes, — qu'au-dessus du domaine du devoir proprement dit s'ouvre un domaine supérieur, le domaine du bien et du mérite. Des exemples rendront ces idées plus claires. Voici comment raisonnent les philosophes dont il s'agit : magistrat, soldat, citoyen, l'honnête homme peut satisfaire à tous ses devoirs sans être un héros; de même un prêtre peut remplir toutes ses obligations sans être un saint. Nul n'est obligé en conscience d'être un saint, nul n'est obligé d'être un héros. Héroïsme, sainteté, ce sont là des états de perfection auxquels peut seule aspirer l'élite du genre humain. On conçoit donc un point où finit le domaine du devoir et où commence le royaume des vertus pour ainsi dire surhumaines. Ce royaume est celui de la liberté par excellence. Les hommes qui s'élèvent dans ces hauteurs s'y élèvent librement, d'une liberté complète, absolue et méritante au plus haut degré, tandis que, l'idée d'obligation dominant la sphère du devoir, la liberté qui accomplit le devoir, c'est-à-dire qui satisfait à une obligation impérieuse, ne saurait être ni une liberté absolument libre ni le principe du mérite le plus méritant. On ajoute que réduire la morale au pur devoir, sans admettre un domaine supérieur et libre, c'est réduire la morale à quelque chose d'officiel, faire de l'homme l'exécuteur passif d'une consigne, remplacer la moralité par la légalité, ôter au libre arbitre son inspiration propre, enfin appliquer à la conscience un régime militaire comme celui que Frédéric le Grand avait établi dans ses états. Au lieu d'une morale où pourrait se déployer noblement l'initiative de la personne, on aurait la discipline prussienne.

Voilà certainement de belles doctrines appuyées sur des raisons très séduisantes. L'écrivain qui les a exposées avec le plus de talent est M. Franck dans sa *Morale pour tous*. Écoutez maintenant l'argumentation de M. Janet. Rien n'est plus intéressant que de voir le dialecticien avec son instrument de précision procéder à l'analyse des idées qui lui semblent équivoques, en disséquer les élémens, y démêler le vrai et le faux, puis, toutes choses réduites à leur valeur, résoudre naturellement le problème. Suivant M. Janet, qui sur ce

point est tout à fait d'accord avec Kant, le domaine du bien n'est pas plus vaste que le domaine du devoir; le devoir de l'homme étant d'aspirer en tout à la perfection de son être, aucun degré du bien ne se trouve pour lui en dehors du devoir. Vous dites qu'on n'est pas obligé d'être un héros ou un saint? C'est une affirmation trop générale et trop vague, il y faut regarder de plus près. D'abord qu'est-ce qu'un héros? Celui que l'opinion qualifie de héros pour une action éclatante a-t-il toujours en se distinguant de la sorte accompli l'action la meilleure? Il a fait assurément une action très belle; ne pouvait-il pas en faire une qui fût plus conforme au bien? Prenez garde de confondre le bien et le beau. Platon a prononcé à ce sujet de poétiques paroles qui peuvent induire en erreur : le beau, quoi qu'il ait dit, n'est pas toujours le bien; or c'est le bien, non pas le beau, qui est le but à atteindre lorsqu'il s'agit de moralité. Si le héros, en faisant l'acte héroïque dont vous le glorifiez et que sa conscience ne lui commandait pas, a négligé un acte moins éclatant, moins glorieux, mais que lui commandait sa conscience, dira-t-on qu'il s'est élevé en des régions supérieures au devoir ordinaire? Non, certes. M. Janet prend ici un exemple de grand éclat et parfaitement adapté au sujet. Lord Byron, après une vie de désordre et de dissipation, las de la vie et de lui-même, va se faire tuer en Grèce pour la cause de l'indépendance. C'est une belle action; est-elle aussi bonne que belle? M. Janet n'en croit rien, et il ajoute : « Si lord Byron, au lieu de rechercher cette bruyante gloire, se fût au contraire imposé de rendre à sa vie la dignité, à son foyer domestique la paix, à son génie la sérénité et par suite la fécondité, il aurait fait une action infiniment meilleure et aurait donné aux hommes un exemple plus sérieusement utile. » Ainsi voilà une action belle, éclatante, héroïque, et qui n'avait rien d'obligatoire pour celui qui résolut de l'accomplir; mais pourquoi n'était-elle pas commandée par le devoir? Parce qu'elle n'était pas commandée par le bien.

Veut-on un exemple en sens inverse? Nous venons d'examiner un acte de brillant héroïsme, et nous avons vu que, si cet acte n'était pas obligatoire, c'est qu'il y avait mieux à faire pour le héros. Voici maintenant une action héroïque dont on ne saurait dire qu'elle ne fût pas en même temps la meilleure possible pour celui qui en est l'auteur. L'archevêque de Paris, pendant les journées de juin 1848, se jette dans la mêlée afin de séparer les combattans. Il ne calcule pas le péril, sa seule pensée est de faire apparaître à des insurgés en délire la vivante image d'une religion d'amour et de fraternité. La mort l'attend, il va au-devant d'elle, et, prononçant des paroles de bénédiction, il tombe frappé d'une balle. Certes, devant un tel sacrifice, il est naturel de dire que l'archevêque de Paris a fait plus

que son devoir. C'est le cri que l'admiration arrache à tout cœur bien placé. Ce cri pourtant est-il bien d'accord avec la précision scientifique? Exalter ainsi l'héroïque prélat, n'est-ce pas diminuer la grandeur de son ministère? La délicate et ferme analyse de M. Janet démontre péremptoirement, à mon avis, que ce dévoûment sublime était pour l'archevêque de Paris un devoir impérieux. « Qui ne voit, s'écrie-t-il, que dans l'idée d'un ministre évangélique est contenue plus que dans celle d'aucun autre état l'obligation de dévoûment? Sans doute nul ne peut prévoir d'avance comment et où ce dévoûment pourra s'exercer, et comme, grâce à Dieu, les guerres civiles sont très rares, ce genre de dévoûment particulier qu'a inspiré à l'archevêque de Paris la terrible épreuve où était plongée la patrie ne pouvait pas être prévu *a priori*. Il n'y a donc pas de règle pour cette circonstance; or, habitués à n'appliquer ce mot de devoir qu'à des actions qui se présentent fréquemment, nous croyons qu'il n'y a plus de devoir lorsqu'il s'agit d'une action exceptionnelle. » Ce n'est pas tout, la conscience morale n'atteignant pas chez tous les hommes le même degré d'élévation et de pureté, la même idée ne viendra pas à tous dans les mêmes circonstances. Or, tant que l'idée d'une action à faire ne s'est pas offerte à notre esprit, il est évident que cette action n'est pas obligatoire; une fois que l'esprit l'a conçue, c'est un devoir de l'accomplir. « Supposez que l'archevêque de Paris, après avoir conçu cette pensée, eût reculé devant l'exécution, il en eût sans doute éprouvé les mêmes remords que nous avons l'habitude d'éprouver lorsque nous manquons aux devoirs les plus stricts. Il eût éprouvé le sentiment d'une humiliation intérieure, d'une diminution morale, et comment aurait-il pu en être ainsi, s'il n'avait pas eu la conscience de manquer à un devoir? » Ne disons donc pas que M[gr] Affre a fait plus que son devoir, cette façon de parler est inexacte; disons qu'il a conçu de son devoir l'idée la plus haute, la plus sublime, une idée que bien peu d'hommes sans doute, même parmi les meilleurs, auraient eue comme lui. A s'exprimer de la sorte, on ne commet pas d'hérésie philosophique, et, en rendant au héros l'hommage qui lui est dû, on rend le même hommage au ministère sacré qui inspira son grand cœur.

L'originalité du livre de M. Janet est dans ce mélange des théories les plus élevées et des applications les plus précises. Ils sont rares de nos jours les philosophes qui, tout en maniant avec aisance la langue des abstractions, sachent emprunter leurs argumens aux exemples du monde réel. On craint de paraître faible, si on ne se perd dans les nues. La vraie force, comme la vraie souplesse de l'esprit, se reconnaît à d'autres signes; il faut être toujours prêt à monter des faits aux principes et à redescendre des principes aux

faits. Je pourrais citer en Angleterre, en Allemagne, en France, bien des penseurs capables de construire de toutes pièces un système compliqué; en est-il beaucoup qui soient de force à être simples? En est-il beaucoup qui osent s'aventurer jusqu'à examiner de près des choses particulières, à discuter des problèmes, à faire de la casuistique? A les entendre, ils craindraient de déroger; s'ils étaient francs, ils avoueraient plutôt qu'ils ont peur de défaillir. Cette simplicité les dépasse, ce monde pratique les déconcerte. M. Janet a le mérite de voyager sans le moindre embarras de la région des principes abstraits à la région des réalités vivantes et de se mouvoir dans l'une comme dans l'autre avec la même ardeur, la même passion du vrai, disons le terme juste, la même bonne foi.

Vauvenargues a dit que la clarté est la bonne foi des philosophes. Le mot est charmant, mais c'est un mot tout littéraire. Si l'on regarde au fond, et non plus seulement à la forme, la bonne foi des philosophes exige bien autre chose que la clarté du langage. Une des principales conditions de cette bonne foi spéciale et professionnelle, c'est la résolution de n'avoir aucun parti-pris. Celui qui, rencontrant un rayon de lumière, refuserait de le suivre, ou ne le suivrait qu'avec embarras, ou se promettrait de n'aller que jusqu'à tel ou tel point, sans dépasser jamais la limite fixée d'avance, celui-là ne serait pas un philosophe, car ce ne serait pas un penseur de bonne foi. M. Janet ne mérite pas ce reproche, on l'a déjà vu par tout ce que nous venons de dire. Je trouve une nouvelle preuve de cette recherche si loyale du vrai dans un chapitre où le moraliste, analysant les élémens de la vertu, est amené à reconnaître ce fait extraordinaire, inexplicable, mais constaté cependant par toute psychologie un peu profonde, ce fait à la fois mystérieux et réel que la théologie chrétienne appelle la grâce. M. Janet a démontré que la vertu n'est pas seulement la science du bien, comme le veut Platon, ou l'amour du bien, comme le veut Malebranche; il faut unir ces deux choses, science du bien, amour du bien, comme élémens nécessaires de la vertu. Sont-ce les seuls? Non certes; l'élément décisif, c'est toujours la force morale ou la volonté. C'est ici que M. Janet prononce ces belles paroles : « Que de fois n'arrive-t-il pas que l'amour du bien est aussi impuissant que la connaissance du bien, qu'une âme qui à la fois connaît le bien et veut le faire ne le fait pas! Combien d'âmes généreuses et tendres, combien d'âmes éclairées et sages, combien, réunissant à la fois la sagesse et la générosité, sont cependant impuissantes devant la tentation! De ces bonnes intentions dont l'enfer est pavé, combien sont inspirées par le cœur et par la raison, mais qui sont trahies par la volonté! Il faut donc toujours un dernier ressort, un effort suprême, un acte personnel de résolution pour achever l'acte vertueux. C'est ce dernier ressort qui

meut sans être mû que l'on appelle la liberté. Qu'est-il? en quoi consiste-t-il? quelle en est l'essence? On ne peut le dire. Il est en nous ce qu'il y a de plus profondément personnel, ou, s'il vient d'ailleurs, il est le lien où le divin se transforme en une personnalité individuelle, où se fait le passage incompréhensible de l'universel à l'individuel, où s'unissent dans un acte inséparable la grâce et le libre arbitre. Sans doute le vouloir est de moi, — et qui pourrait vouloir si ce n'est moi-même? mais la force du vouloir ne vient pas de moi, car je ne me suis pas créé moi-même, je ne me suis pas donné moi-même ma volonté; autrement je me la serais donnée absolue, et je ne sais que trop qu'elle ne l'est pas. Je me la serais donnée toute-puissante contre le mal, tout obéissante pour le bien, et je ne sais que trop qu'elle est impuissante contre l'un tout en le haïssant, et rebelle contre l'autre tout en l'aimant. »

Il y aurait encore à signaler de belles discussions et de belles pages au sujet de la sanction morale, de l'immortalité de l'âme, de la vie future. Le philosophe qui ne doute pas de la loi ne peut mettre en doute la sanction de la loi. Il croit donc à une sanction divine, puisque toutes les sanctions humaines sont insuffisantes, et le dogme de la vie future est aussi éclatant à ses yeux que la lumière du soleil. Si on lui demande d'apprécier d'un mot le caractère de cette vie à venir, il l'appelle une délivrance. Ne dites pas que c'est une récompense comme l'entend la foule, comme l'entendent même des hommes tels que Pascal et Kant, n'en parlez pas comme d'un droit que peut réclamer l'homme de bien, ne mettez pas la vertu d'un côté, de l'autre le bonheur qui s'y ajoute comme un prix; non, la vie future, c'est la vertu même débarrassée des liens qui l'entravent ici-bas, c'est la délivrance, c'est le salut! Il admire surtout la profondeur de ce mot, *le salut*, une des plus fortes expressions de la langue théologique.

Cependant tout cela peut-être sent trop le métaphysicien; ne pourriez-vous, ô sage! nous faire entrevoir ce qui suivra cette délivrance, quel sera l'emploi de cette activité plus haute, en quoi consistera le salut? M. Janet est un esprit trop circonspect pour s'établir en ces régions où se plaisent les génies aventureux; il se borne à réclamer en quelques mots contre les systèmes exclusifs. Aristote a prononcé de magnifiques paroles sur la vie future, des paroles que Bossuet commente avec enthousiasme; Spinoza aussi s'élève très haut quand il parle de cette existence supérieure et suprême; mais pourquoi l'un et l'autre font-ils consister la vie future dans la conservation des pures pensées? Philosophes spéculatifs, hommes de science, ils ont conçu la vie divine sur le modèle de ce qu'ils ont le mieux aimé dans la vie terrestre. Fort bien, c'est là un trait de caractère qui a son prix; n'oublions pas pour-

tant qu'il y a autre chose que la science, et répétons le cri si tendrement humain de M. Janet : « que faites-vous de ceux qui ne sont pas savans? » Comptez, si vous le pouvez, dans l'innombrable famille des humains, ceux qui ont vécu de la vie du cœur, qui en ont vécu simplement, ingénument, qui sans nulle théorie se sont dévoués à quelqu'un ou à quelque chose, qui sans aucune vue abstraite de spéculation ont naïvement confessé la justice et la vérité, qu'en faites-vous? Que faites-vous des mères qui ont adoré leurs enfans et qui les ont perdus? où est leur place dans ce paradis métaphysique? Comment s'épanouira dans les clartés divines ce qui a fait la beauté de leur personne morale sur la terre? A en croire Aristote et Spinoza, il n'y aurait de vie future, de vie divine, que pour leurs émules de gloire ou les disciples de leur pensée; jamais la sombre doctrine qui parle du petit nombre des élus n'a enseigné dogme plus décourageant. Il est impossible de se résigner à ce qui exclurait de la vie future la plus grande part de l'humanité. « Non, s'écrie M. Janet, il n'est pas prouvé que le cœur soit moins divin que l'esprit. *Le cœur aussi a ses raisons que l'esprit ne connaît pas*; lui aussi a ses vérités générales, lui aussi il est éternel. »

Ainsi, partis de l'observation de nous-mêmes et conduits par la libre pensée, sans idées préconçues, sans autre lumière que celle de la raison, nous voilà parvenus au seuil des vérités religieuses les plus hautes. Le dernier chapitre d'un tel livre devait nécessairement porter ce titre : *la religion*. Après avoir établi pas à pas tous les principes qui l'ont mené jusqu'aux cimes, M. Janet n'a point de peine à démontrer que la vie morale ne peut être complète sans la vie religieuse. Assurément, que les hommes puissent être justes, probes, modérés, sincères, et n'avoir aucune piété, l'expérience le prouve; l'expérience et la raison prouvent également que l'absence de piété est un manque de vertu, une diminution de l'être moral. D'ailleurs la vie morale doit exprimer tout ce que renferme notre nature; serait-il possible de comprendre qu'elle en admît seulement une fraction? C'est le cas de redire une parole célèbre que Royer-Collard appliquait à un sujet bien différent : on ne fait point à la vie morale sa part, elle réclame l'homme tout entier, elle le réclame dans ses rapports avec Dieu comme dans ses rapports avec ses semblables ou avec lui-même. Le vulgaire système de la morale sans religion est donc écarté du premier coup. Il y a des adversaires plus redoutables ou qui du moins font plus de bruit en ce moment. On connaît l'école qui croit avoir découvert la loi fondamentale des développemens de l'humanité. D'après cette école, l'esprit humain, dans sa longue vie séculaire, traverse trois états successifs : il commence par la théologie, il s'élève ensuite à la métaphysique, laquelle n'est qu'une sorte de théologie transformée; il parvient enfin

à la science positive, qui le délivre à jamais et des illusions théologiques et des illusions métaphysiques. Ai-je besoin de dire que M. Paul Janet, armé de ses vigoureux principes, n'est pas homme à se laisser troubler par ces assertions tranchantes? Il examine le système de l'adversaire et, s'il y découvre une part de vérité, il la détache, persuadé que le meilleur moyen de confondre l'erreur est de lui enlever ce qu'elle renferme de raisonnable. Oui, sans doute, il se peut que l'esprit humain, après avoir divinisé les forces de la nature aux premiers âges du monde, ait transformé ensuite ces symboles en abstractions philosophiques, pour y substituer plus tard les notions de la science; mais la science est-elle le dernier mot de ce que l'âme demande à la vie? La science est-elle en mesure de répondre à toutes les aspirations du cœur de l'homme? Non certes. Qu'est-ce donc qu'un système qui ne peut subsister qu'en mutilant l'humaine nature? Si la loi des positivistes contient quelque chose de vrai, c'est à la condition de ne pas s'arrêter là; dès lors l'insuffisance et l'inhabileté de la science à combler nos désirs infinis ramène nécessairement les élans de l'âme vers Dieu; une religion plus haute produit une métaphysique plus haute, laquelle se résout elle-même dans une science positive moins étroite. Cette évolution, qui rappelle les *ricorsi* de Vico, a dû se renouveler plusieurs fois avant qu'il ait été donné à l'esprit humain de se reposer dans une religion qui embrasse tous les possibles et ne laisse en dehors d'elle ni la philosophie ni la science. M. Michelet, tout enthousiaste qu'il fût et de la science et de la philosophie, n'a-t-il pas dit dans un de ses meilleurs jours, à propos de la religion chrétienne : « Je vous en prie, oh! dites-le-moi si vous le savez, s'est-il élevé un autre autel? » M. Janet ne va pas aussi loin; il se borne à prouver que la religion n'est pas, comme le veulent les positivistes, le brillant et poétique phénomène de la jeunesse de l'humanité. L'expérience le démontre aussi bien que la raison : voilà longtemps qu'elle a disparu, cette jeunesse de l'humanité; l'idée religieuse s'est-elle évanouie avec sa dernière lueur? Est-ce qu'il n'y a pas des savans, et en grand nombre, qui donnent un démenti à la théorie des trois états? Sans les chercher bien loin, nous ajoutons nous-mêmes : voici un homme nourri de science, nourri de philosophie, accoutumé à se défier de toutes les illusions; il écrit un traité de morale, et pour obéir en toute franchise à sa libre pensée, il est obligé de déclarer que le dernier mot de ses recherches, c'est la religion.

Qu'est-ce que la religion en soi? L'amour de Dieu. Il faut lire dans l'ouvrage de M. Janet la savante analyse que le dialecticien a donné de ce sentiment. Il y découvre un élément métaphysique et un élément moral. L'élément métaphysique, c'est la conscience que

nous avons de notre néant et le besoin que nous éprouvons de nous rattacher à quelque chose d'immuable. « Oh ! que nous ne sommes rien ! dit Bossuet. *Homo sibi ipsi vilescit*, dit saint Bernard. L'homme sent que son être est fragile, qu'il ne tient qu'à un fil, qu'il s'écoule sans cesse. Les biens du monde sont périssables. La figure du monde passera. Nous ne savons ni qui nous sommes, ni d'où nous sortons, ni où nous allons, ni ce qui nous soutient pendant le court espace de notre vie. Nous sommes suspendus entre ciel et terre, entre les deux infinis; nous reposons sur un sable mouvant. Toutes ces fortes expressions des écrivains mystiques et religieux rendent admirablement ce besoin d'absolu, d'immuable et de parfait, dont les âmes pieuses sont plus particulièrement travaillées, mais que toutes éprouvent à quelque degré et satisfont comme elles peuvent. » Les plus grands métaphysiciens, malgré les différences de leurs systèmes, Plotin aussi bien que Platon, et Spinoza aussi bien que Malebranche, ont vu dans ce besoin de l'infini le dernier fondement de la morale. Ils ordonnent tous de rechercher les biens éternels au lieu de s'attacher aux biens périssables. Ajoutez à cette considération métaphysique l'élan de la vie, la flamme du cœur, vous aurez ce qu'il y a de plus intime dans le sentiment religieux. M. Janet, selon sa méthode, invoque ici l'expérience à l'appui du raisonnement dialectique, et il ajoute : « On ne dit pas que tous les hommes l'éprouvent, ni qu'ils l'éprouvent tous au même degré; mais que l'on interroge les grandes âmes religieuses, un saint Bernard, un Gerson, on y verra que la dernière et la plus belle forme de l'esprit religieux est dans ce besoin de s'unir à l'infini, de communier avec Dieu. C'est ce sentiment qui fait la grandeur et la beauté du mysticisme : c'est au même sentiment que le christianisme donne sa plus haute et sa plus pure satisfaction par le sacrement sublime de l'eucharistie. » Voilà l'élément métaphysique de la religion; l'élément moral est le sentiment de nos misères, des misères les plus pénibles et les plus humiliantes, la douleur et le péché. Certes la vie est bonne, puisqu'elle nous vient de Dieu et qu'elle est après tout la condition de l'éternel avenir; mais dans un autre sens, et ce sens n'est pas moins juste, la vie présente est mauvaise. « Contre la douleur, dit excellemment M. Janet, l'humanité n'a que la faible ressource de la prudence; contre le mal moral, elle n'a qu'une arme, bien faible encore, le libre arbitre. Le pélagianisme nous représente le libre arbitre comme tout-puissant; il semble que nous soyons les maîtres de l'univers ! L'expérience prouve au contraire combien nous sommes faibles, combien de fois la liberté succombe, et Kant lui-même, malgré son stoïcisme, se demande si jamais un seul acte de vertu a été accompli dans le monde. Quelle vanité qu'une telle vertu ! » L'humanité appelle donc un secours, une dé-

livrance, elle gémit d'aimer le bien et de faire le mal, de chercher le bonheur et de rencontrer la misère, elle gémit de la contradiction qui l'écrase, et, du fond de l'abîme criant *libera nos*, elle invoque « l'Être bienfaisant qui la rachètera de la douleur et du péché. »

Ainsi parle M. Janet; voilà pour lui l'essence même de la religion. Appuyés sur une dialectique si forte, nous ajoutons naturellement : la religion qui répondra le mieux à ces élans de l'âme humaine est assurée de vivre aussi longtemps que vivra l'humanité. Dieu lui-même en a mis le principe au plus profond du cœur de l'homme, nulle puissance ne l'en déracinera. Comment donc M. Janet, après avoir établi scientifiquement ces belles doctrines, montre-t-il çà et là une certaine hostilité contre la religion à laquelle il emprunte l'exemple de ses dogmes, de ses symboles, de ses sacremens, et qui, aux yeux même des adversaires de toute religion, est la forme religieuse par excellence? Pourquoi dit-il que l'humilité est une vertu douteuse et suspecte? S'il veut insinuer par là que l'humilité est souvent un masque sous lequel se cachent de très mauvais desseins, nous lui demanderons quelle est la vertu dont la perversité humaine n'ait pas fait, comme dit Molière, *métier et marchandise*. Pourquoi dit-il encore que la morale bouddhiste est l'égale de la morale chrétienne? Il a beau contester la signification du *Nirvana*, telle que l'a donnée Eugène Burnouf; à part toute question d'érudition, il suffit de comparer les résultats, c'est-à-dire les civilisations, pour comprendre que le Bouddha enseignait une doctrine de mort et le Christ une doctrine de vie. Enfin pourquoi reproche-t-il au christianisme d'avoir affaibli le sentiment des devoirs civiques et préparé les peuples à la servitude? Sur ce point, il y avait déjà une discussion célèbre dans l'histoire des idées. Bayle avait soutenu que la religion chrétienne ne pouvait former ni des soldats ni des héros, et Montesquieu, dans un chapitre de *l'Esprit des lois*, l'avait réfuté avec force. Diderot lui-même, écrivant l'article *Christianisme* pour l'*Encyclopédie*, rencontra sur son chemin le paradoxe de Bayle ainsi que la réfutation de Montesquieu; il prit parti pour la philosophie de *l'Esprit des lois*, et, comme un disciple qui répète une leçon, reproduisit exactement les paroles du maître. Je ne m'explique pas que M. Janet reprenne aujourd'hui l'opinion de Bayle sans tenir compte de la réponse de Montesquieu accueillie et confirmée par Diderot. Il suffit d'inviter l'éminent moraliste à méditer de nouveau sur ces matières; qu'il les soumette à sa délicate analyse, et ce sera lui-même qui trouvera les meilleurs argumens à l'appui de la cause soutenue par Montesquieu.

Dans son livre sur les problèmes du XIX^e siècle, M. Janet remarque très justement qu'on peut philosopher de deux manières, soit avec du génie, soit avec du bon sens. Le génie découvre certains prin-

cipes, et, dans l'enthousiasme de sa découverte, persuadé que la vérité suprême est là, il prétend y subordonner toutes choses; il est donc systématique, par conséquent despotique. Le bon sens se contente de recueillir les vérités découvertes par le génie, de les approfondir, de les coordonner, de les concilier entre elles. Quelques-uns, ce sont les maîtres, doivent à un merveilleux privilége l'art d'unir les deux méthodes; à la hardiesse du génie, ils joignent la familiarité du sens commun. « Ils ont une théorie, mais ils ont plus d'idées que leur théorie n'en peut embrasser et ils ne la rejettent pas pour cela. » M. Janet a ce trait commun avec les philosophes qu'il caractérise de la sorte; lui aussi, bien qu'il ait une théorie très précise, il a plus d'idées que sa théorie n'en embrasse, et il ne paraît pas disposé à les rejeter. Qu'il reste fidèle à cette bonhomie dont il a parlé en termes si aimables, qu'il ressemble de plus en plus à ces penseurs capables des abstractions les plus hautes et qui pourtant « ne dédaignent rien, ni la sagesse de leurs prédécesseurs, ni celle des poètes, ni celle du peuple. » Les poètes, le peuple, c'est l'instinct, et que de choses la fécondité naïve de l'instinct peut fournir aux investigations subtiles de l'intellect !

Ce serait là une question digne des analyses de M. Paul Janet : quels sont les rapports de l'instinct et de l'intelligence dans la combinaison des systèmes philosophiques? Un jour, Diderot se chargea de l'article *Leibniz* pour l'*Encyclopédie*; après avoir assemblé ses notes et tâché de mettre chaque chose à sa place, il entreprit de déployer comme dans un vaste sommaire l'enchaînement des principes qui composent la philosophie de l'illustre penseur. Émerveillé d'une telle richesse d'idées et comparant cet édifice idéal à d'autres constructions du même ordre, il écrivit cette phrase singulière : « s'il existait au-dessus de nos têtes une espèce d'êtres qui observât nos travaux, comme nous observons ceux des êtres qui rampent à nos pieds, avec quelle surprise n'aurait-elle pas vu ces quatre merveilleux insectes! » Ces quatre insectes vraiment extraordinaires, c'étaient Bayle, Descartes, Leibniz et Newton. Diderot regrette que des esprits de cette valeur ne puissent être appréciés comme ils méritent de l'être, et son regret se traduit ainsi : — Pourquoi n'y a-t-il pas au-dessus de l'homme, au-dessous de Dieu, des êtres qui soient en mesure d'étudier le cerveau, le cœur, l'âme de l'homme, au moment où le penseur est à l'œuvre? Comme ils seraient émerveillés de voir un Platon, un Aristote, un Descartes, un Leibniz, un Newton! comme ils admireraient ces insectes prodigieux! — L'image est vive et originale, mais la pensée est absolument fausse. Nous admirons, la loupe à la main, l'industrie de l'araignée qui tisse sa toile ou du ver à soie qui file sa quenouille; les êtres supérieurs évoqués un instant par le caprice de Diderot ne verraient rien dans

l'âme des penseurs à quoi l'on puisse comparer, même de loin, le travail inconscient de l'insecte. Diderot semble dire que le penseur déroule la trame de son système, comme l'insecte la trame de sa toile, par une espèce de force instinctive, force élémentaire chez l'insecte, sublime et merveilleuse chez l'homme. La question des rapports de l'instinct et de l'intelligence, en ce qui concerne le travail des constructions philosophiques, doit conduire, ce me semble, à de tout autres idées. Pour moi, je me suis toujours représenté le philosophe comme un esprit de haut vol cherchant l'explication intégrale des vérités que l'homme possède déjà par la vertu de l'instinct. La mission de l'intelligence en matière philosophique et morale, bien loin de contredire ce qu'il y a dans l'instinct, est de l'expliquer et par là de l'affermir. Il arrive souvent que l'instinct va bien plus haut que l'intelligence; seulement ce qu'il possède, il le possède confusément, il est comme attaché de loin aux vérités, il ne les saisit pas de façon à se les rendre propres, c'est à l'intelligence de lui venir en aide et de consolider ses trésors. Les théoriciens de nos jours, qui à la fin de leurs déductions subtiles et acharnées en viennent à contredire toutes les données de l'instinct, devraient être avertis par cela même qu'ils ont fait fausse route. Positivistes, évolutionistes, pessimistes, nihilistes, on sait quel en est le nombre, on sait aussi à quel degré leurs conclusions révoltent la nature humaine. Figurez-vous un tireur qui, placé en face d'une cible et visant le point central, mettrait sa balle à l'endroit le plus éloigné du but; y aurait-il assez de sarcasmes pour le maladroit qui se prétendrait vainqueur? Ils montrent la même adresse et font preuve du même bon sens, ceux qui, contredisant tous nos instincts, s'imaginent avoir touché le but de la science.

On n'adressera jamais ce reproche au libre penseur dont nous venons d'examiner la philosophie morale. Il ne néglige aucun des élémens d'une recherche consciencieuse, il ne dédaigne ni la sagesse de ses prédécesseurs, ni celle des poètes, ni celle des femmes, ni celle du peuple; il est attentif à tous les instincts de l'humanité, il a le respect de l'âme et de ses manifestations, il dépasse ses propres théories, il combat parfois contre lui-même; à le voir se dégager de ses liens, il est facile de deviner quelles libertés nouvelles il saura conquérir un jour. En un mot, on sent tout à fait, en lisant son livre, qu'on est dans le large courant de la vérité morale, et comme il n'est pas de ceux qui font de l'enseignement philosophique une geôle plus ou moins éclatante, mais obstinément close, on peut lui dire sans le désobliger ce que Hamlet disait à son compagnon sur l'esplanade du château d'Elseneur : « Horatio, il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre que n'en rêve votre philosophie. »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

# LA
# GUERRE DE FRANCE

## — 1870-1871 —

## I.

### L'EMPIRE ET L'INVASION (1).

I. *La Guerre franco-allemande de 1870-1871*, rapport de l'état-major prussien. — II. *La Guerre en Alsace. — Strasbourg*, par M. Schneegans. — III. Procès-verbaux du conseil d'enquête sur les capitulations. — IV. *Les Opérations de la Ire armée allemande*, par le major de Schell. — V. *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, par le colonel Fay. — VI. *Metz, campagne et négociations*, par un officier supérieur de l'armée du Rhin. — VII. *La Guerre autour de Metz*, par un général prussien. — VIII. Procès Bazaine. — Enquête parlementaire, documens inédits, etc.

## V.

### LE SIÉGE DE STRASBOURG. — LE DRAME DE METZ.

Au milieu des émouvantes surprises de ce cruel mois d'août 1870, rien n'est plus frappant que la rapidité avec laquelle tout s'effondre, tout se désorganise sous les premiers coups de la guerre. Les événemens se déroulent avec une telle impétuosité, ils ont été si peu prévus qu'en un instant, en quelques jours, toute cette région du nord-est, la première livrée à l'invasion, est pour ainsi dire séparée, retranchée de la France. A mesure que les bataillons vaincus à Frœschviller se replient vers l'intérieur, sur Châlons, les Vosges se ferment derrière nous; l'Alsace est déjà perdue, Strasbourg reste sans appui, sans secours, sentinelle abandonnée sur la frontière où l'épée de la France ne peut plus la couvrir. Tandis que l'armée de

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, du 1er février, du 15 mars et du 1er mai.

Châlons, à demi reconstituée, cherche à regagner le nord, Montmédy et Metz, à travers l'Argonne, l'invasion, maîtresse de la Lorraine comme de l'Alsace, nous devance ou nous suit sur nos lignes, prête à déjouer toutes les tentatives de jonction, coupant les routes, les chemins de fer, les télégraphes. C'est à peine si quelques communications rares, incertaines, toujours tardives, peuvent être échangées entre Mac-Mahon, qui est en marche, Bazaine, qui reste immobile, enveloppé de mystère sous Metz, et Paris, qui attend avec une anxiété fébrile. En plein pays français, on est réduit à ignorer ce que deviennent des armées, des villes, des provinces françaises. Le gouvernement lui-même, malgré tous ses moyens d'information, que sait-il? Il est assailli de faux bruits, de nouvelles décevantes. Par le fait, il a si bien pris ses mesures qu'il ne sait rien de ce qui se passe sur la Meuse, sur la Moselle ou au fond de l'Alsace, pas plus qu'on ne sait au fond de l'Alsace et de la Lorraine ce qui se passe à Paris. La défense, et c'est là surtout l'habileté, la plus réelle victoire de l'ennemi dès le début, la défense n'est plus bientôt qu'une série d'efforts décousus, poursuivis dans une sorte d'obscurité, sans lien et sans direction, lorsque tout à coup éclate cette catastrophe de Sedan, qui, en emportant une armée et un empire, en provoquant une révolution d'indignation nationale, aggrave assurément toutes les conditions militaires, achève de briser toute unité d'action.

C'est une guerre nouvelle pour ainsi dire, la guerre transportée au cœur de la France, autour de Paris et sur la Loire. Or, pendant que ces événemens s'accomplissent ou vont s'accomplir, que deviennent Strasbourg et Metz à travers cette confusion croissante et désastreuse? Comment la malheureuse ville de Strasbourg jouet-elle son rôle de dernière gardienne de l'Alsace abandonnée? A quoi s'arrête Bazaine de son côté? Que fait-il pour aider à sa propre délivrance avant Sedan, pour concourir à la défense nationale après Sedan? C'est une autre partie du drame qui commence à Strasbourg dès le soir de Frœschviller, à Metz dès le 19 août, le lendemain de Saint-Privat, pour se dérouler mystérieusement jusqu'à la fin, jusqu'à ces capitulations de l'impuissance ou de la défaillance qui livrent à l'ennemi une armée de plus et les deux premières citadelles françaises.

## I.

Vous vous souvenez peut-être de ce que l'auteur d'*Hermann et Dorothée* dit en traits à demi poétiques, à demi réels, de la fuite éperdue des populations rhénanes devant l'invasion. « De colline en colline, la troupe des émigrans s'étendait à l'infini... C'était triste

de voir sur des charrettes, sur des tombereaux, pêle-mêle entassés tous ces meubles qu'une maison renferme... Puis les femmes, les enfans, se traînaient péniblement avec des hottes et des paniers... Ainsi s'en allait tout le monde sans suite et sans ordre à travers la route couverte de poussière. »

C'est l'histoire de l'Alsace aux premiers jours d'août 1870 à l'approche des armées allemandes. Les paysans de Wissembourg, de Haguenau, de toutes ces contrées déjà envahies ou menacées, refluaient vers Strasbourg ou vers l'intérieur des Vosges, jusque vers Wasselonne, emmenant leurs chariots et leur bétail, allant camper dans les vallées et dans les forêts. Le soir du 6 août, au moment où le canon retentissait encore sur les hauteurs de Frœschviller et où les cuirassiers mouraient pour sauver l'armée, les routes, à partir de Haguenau, se couvraient d'émigrans terrifiés, et non-seulement d'émigrans, mais de fuyards du champ de bataille, zouaves et turcos à cheval, cavaliers démontés et traînant les débris de leurs armes, artilleurs sans leurs pièces, débandés de toute sorte. C'était comme un torrent humain roulant vers Strasbourg, tandis qu'au même instant un convoi du chemin de fer passait lentement chargé de blessés dont le sang dégouttait sur la voie, — et tout cela pêle-mêle allait frapper aux portes de la ville. La veille encore, depuis quinze jours Strasbourg, animée de tous les bruits, de toutes les ardeurs confiantes de la guerre, voyait défiler les états-majors, les officiers aux uniformes étincelans, les régimens d'Afrique arrivant à la suite de Mac-Mahon, ces divisions du 1er corps formées en toute hâte, un peu confuses, incomplètes, brillantes d'aspect néanmoins et marchant au combat avec une martiale bonne humeur. Pendant la journée même du 6, au bruit du canon lointain, on croyait jusqu'à deux heures à un succès. Tout à coup la déroute apparaissait sous ses couleurs les plus sombres, sous la figure des blessés, des fugitifs, de toute une population effarée, et ce n'était pas seulement une défaite, pour Strasbourg c'était l'Alsace abandonnée peut-être à l'invasion, l'ennemi aux portes, un blocus imminent! Avant que quarante-huit heures fussent écoulées en effet, un parlementaire se présentait sous les murs, sommant la ville de se rendre. « Ce n'est pas sérieux, répondait aussitôt le commandant de la place, le colonel Ducasse, rabattant un peu l'humeur conquérante de l'Allemand; Strasbourg ne se rend pas, venez essayer de la prendre! » C'était là toute la question. A ce moment, on ne savait déjà plus rien, si ce n'est que l'armée française battue se dérobait à travers les Vosges, que la route de Paris venait d'être coupée et que l'ennemi arrivait. L'ennemi se hâtait effectivement, et se rapprochait d'heure en heure. Dès le 7 août, la division badoise du général de Beyer, détachée de l'armée du prince royal de Prusse, occupait Haguenau,

puis Brumath au pied des Vosges. Le 9, les Badois, déjà précédés par les dragons du général de Laroche, étaient devant Strasbourg, battant les campagnes environnantes, coupant les lignes de fer, les télégraphes, procédant à tous les préliminaires d'un blocus.

Certainement ce n'était pas sérieux de sommer Strasbourg de se rendre à l'apparition de quelques dragons badois. C'était prétendre un peu trop imiter par représaille les cavaliers de Lassalle enlevant Stettin sans combat en 1806. Ce qu'il y avait de sérieux, c'est que Strasbourg se trouvait brusquement en face d'une redoutable épreuve sans avoir été préparée à la soutenir. Là comme partout rien n'avait été prévu, rien n'avait été fait pour assurer une défense efficace de ce poste avancé de la France à l'orient des Vosges. Campée dans la riche plaine de l'Alsace, entourée d'une ceinture de faubourgs extérieurs devenus presque des cités nouvelles, la Robertsau, Schiltigheim, Kœnigshofen, — faisant front au Rhin et à Kehl, dont elle n'est séparée que par un petit bras du fleuve et par l'île des Épis, traversée du sud au nord par l'Ill, qui, au sortir de la ville, forme d'autres îles, Strasbourg, avec sa citadelle tournée vers l'est et sa vieille cuirasse de remparts datant de Vauban, avait en 1870 le malheur de garder le renom d'une place de premier ordre sans en avoir désormais la force. Elle n'aurait pu avoir toute sa valeur militaire dans une guerre avec l'Allemagne que par la possession de Kehl transformé en puissante et inexpugnable tête de pont de l'autre côté du Rhin. A défaut de cette protection, en présence de l'artillerie nouvelle, elle n'était plus même à l'abri d'un bombardement dirigé contre elle de la rive allemande. A l'ouest, et c'est par là précisément que les Badois arrivaient, elle était plus vulnérable encore; elle restait sous le canon des seules hauteurs environnantes, les hauteurs de Hausbergen et de la Souffel, où Rapp transportait la défense de Strasbourg en 1815, et qui semblaient naturellement indiquées pour des forts extérieurs couvrant les abords de la place. Bien des fois ces faiblesses avaient été signalées, les avertissemens n'avaient pas manqué dans les dernières années. Rien n'avait été fait par négligence, faute de crédits qu'on osait à peine demander et que le corps législatif se hâtait de réduire, peut-être aussi pour ne point éveiller l'attention ou les susceptibilités des Allemands. Tout s'était borné à un projet d'ouvrages dont l'exécution devait commencer en 1871, lorsque tout à coup éclatait la grande crise que tout le monde pressentait depuis longtemps en Alsace, qu'on précipitait à Paris, et qui surprenait Strasbourg avec sa vieille fortification savante, correcte, mais fatalement insuffisante.

Telle qu'elle était, la ville alsacienne gardait toujours sans doute, avec un certain caractère imposant, une force réelle de résistance qui pouvait arrêter l'ennemi à la condition d'une défense résolue,

d'un commandement actif et habile, disposant d'approvisionnemens suffisans, d'une garnison solide, et pouvant s'appuyer sur une population dévouée. Les approvisionnemens ne manquaient pas. La population, un peu émue au premier instant, un peu troublée, portant peut-être en elle-même le germe des vieilles divisions politiques ou religieuses, cette population, confondue aussitôt dans une pensée unique de patriotisme, offrait son ardeur, son abnégation et son dévoûment; elle se montrait prête à tout braver et à tout subir pour la défense de sa ville, de ses foyers, du drapeau de la France. Les moyens d'action militaire se ressentaient évidemment de l'imprévoyance des frivoles organisateurs de la guerre, qui n'avaient considéré Strasbourg, aussi bien que Metz du reste, que comme une étape d'une campagne d'invasion en Allemagne, et qui ne s'étaient nullement préoccupés de cette possibilité d'un siége. Le commandement avait été confié à un chef militaire tiré de la réserve, au général Uhrich, vieux soldat brave, fidèle, plein d'honneur, mais un peu affaibli, déconcerté par les événemens, troublé de sa redoutable mission, et le général Uhrich, pour faire face au péril, ne disposait pas même de la garnison d'un temps de paix. Il avait un régiment de ligne laissé par une division du corps de Mac-Mahon, le 87e, vigoureusement commandé par le colonel Blot, quelques dépôts d'infanterie et de cavalerie, quelques compagnies de pontonniers sous le colonel Fiévet, 600 artilleurs, 4,000 mobiles, une centaine de marins avec le contre-amiral Excelmans et le capitaine du Petit-Thouars, envoyés au début de la guerre pour le service d'une flottille sur le Rhin. A cela venaient se joindre les fuyards de Frœschviller, débandés de toutes armes, contingent de la déroute, qui portait avec lui sa démoralisation et qu'on se hâtait de rallier le mieux possible. C'était, avec ces fuyards, avec quelques détachemens venus du Haut-Rhin, avec la garde nationale bientôt organisée, une force incohérente de quelque 18,000 hommes, dont une moitié tout au plus avait une valeur sérieuse. L'artillerie comptait, en vérité, plus de canons que de canonniers, et ce n'est qu'après les premiers jours qu'elle était commandée par le général de Barral, qui réussissait à pénétrer dans la ville, passant à travers les lignes prussiennes sous un habit de paysan. Le génie avait une dizaine d'officiers sans troupe, de sorte qu'à cette place, imposante de loin, suffisamment approvisionnée il est vrai, mais faiblement protégée, exposée au bombardement, à cette place manquait le nerf de la défense, la force vivante et active d'une garnison de guerre, et c'est dans ces conditions que le 8 août Strasbourg voyait arriver devant ses murs l'ennemi lui demandant du premier coup ses clés et son honneur.

L'ennemi qui se présentait ainsi devant une ville de 80,000 âmes avec la jactance de la victoire et dont l'apparition était pour Stras-

bourg le signe visible de l'orage menaçant, cet ennemi avait d'abord au plus une vingtaine de mille hommes; mais bientôt au premier ordre du quartier-général arrivaient d'Allemagne la division de landwehr de la garde prussienne, la division de réserve de Poméranie, une brigade de troupes de Rastadt et de Mayence, 33 compagnies d'artillerie, 14 compagnies du génie, formant une armée de près de 60,000 hommes avec 90 pièces de campagne, 200 canons de siége, 100 mortiers. Le général de Werder était envoyé pour prendre le commandement supérieur des opérations sur ce nouveau théâtre de guerre. Il avait pour lieutenans le général d'artillerie de Decker et le général du génie de Mertens, qui s'était signalé à Duppel. Les Allemands ne perdaient pas de temps dans leur stratégie. Ils poursuivaient à Strasbourg ce qu'ils allaient poursuivre, dans des proportions bien plus vastes et avec des chances qu'on croyait alors bien plus douteuses, à Metz. Ils manœuvraient pour couper de toutes parts nos forces, pour isoler et neutraliser les deux grandes places d'armes françaises. Ils voulaient, par la prise de Strasbourg, s'assurer la tranquille possession de l'Alsace et la liberté de leurs communications avec l'Allemagne dans leurs marches vers l'intérieur de la France sur Paris. Ils avaient espéré enlever la ville par un coup d'audace; ils n'avaient pas réussi, et maintenant ils prenaient leurs mesures pour la réduire par la force, par la violence du bombardement ou par la contrainte d'un blocus.

A l'arrivée des Badois, l'investissement avait commencé; dès le 12, il était presque complet. Les Allemands occupaient successivement toutes les positions environnantes, les villages de Schiltigheim, d'Oberhausbergen, de Kœnigshofen, coupant les télégraphes, les lignes de fer de Mulhouse, de Bâle comme la ligne de Paris. Ils étaient partout à l'œuvre, et il faut bien dire qu'en présence de ce travail méthodique d'investissement la défense restait comme paralysée, laissant l'ennemi arriver sans combat aux abords de la place, employant ces premiers jours à mettre à bas des arbres, des maisons dans les zones militaires. On aurait pu assurément faire un peu plus; ce n'était pas tout cependant de le vouloir. Le 16 août, la première sortie qu'on tentait avait la plus lamentable issue. Après un court engagement sur la route de Bâle, vers Illkirch, les troupes saisies de panique se repliaient en désordre abandonnant trois canons à l'ennemi. Le colonel Fiévet, qui conduisait la sortie, était lui-même blessé en essayant de rallier ses soldats, et il mourait peu après de chagrin de cette triste échauffourée autant que de sa blessure. On avait perdu 70 hommes, blessés ou morts. A partir de ce moment, la place était définitivement bloquée, séparée de la France. La lutte était engagée entre la défense, rejetée dans ses lignes intérieures, et l'armée alle-

mande dressant de toutes parts ses batteries, menaçant la ville sur laquelle tombaient déjà les premiers obus, rançonnant et terrifiant les campagnes autour de Strasbourg.

Chose étrange, les Allemands entraient en Alsace avec la prétention de reconquérir un « pays de frères allemands, » une « terre allemande, » surtout Strasbourg, « la ville si vraiment allemande, » et le premier usage qu'ils faisaient de la victoire était d'accabler l'Alsace sous le poids de l'invasion et de la guerre, de menacer Strasbourg de la destruction. La « fraternité allemande » se manifestait à l'égard des populations rurales par tout un système de réquisitions, d'extorsions, pressurant ces malheureux villages, arrachant jusqu'à 2 millions de francs à onze cantons du Bas-Rhin. Elle s'attestait à l'égard de Strasbourg par un bombardement sans pitié. A vrai dire, le bombardement avait commencé dès les premiers jours, et le 15 août les Badois avaient fait la lugubre plaisanterie de couronner la fête de l'empereur Napoléon III à leur façon par une salve meurtrière. Vingt et un coups de canon, ni plus ni moins! Le 18 la canonnade s'animait, allumait des incendies et allait tuer ou blesser de pauvres jeunes filles dans un ouvroir. Ce n'était là cependant encore qu'un prélude, un essai barbare et sans résultat possible.

Évidemment les Prussiens tenaient à en finir, à ne pas s'immobiliser dans les opérations d'un long siége. Le général de Werder n'ignorait rien des faiblesses de la place; il savait la garnison insuffisante, mal abritée dans ses ouvrages, peu propre sans doute à une résistance opiniâtre. D'un autre côté, il gardait ou il feignait de garder cette illusion, que la population strasbourgeoise, travaillée de divisions et de mécontentemens, animée de secrètes sympathies pour l'Allemagne, n'attendait qu'une occasion pour se prononcer. Il comptait, et c'était un singulier calcul, que par une démonstration violente, par la terreur et les souffrances infligées à la ville elle-même, il déterminerait un mouvement intérieur qui dominerait la défense militaire et hâterait la reddition. Ce qu'on n'avait pas pu obtenir par la surprise le premier jour, on l'enlèverait par une exécution rapide et impitoyable qui, en négligeant les remparts, irait droit à la cité. Werder oubliait ce qu'un général prussien, assiégé dans Breslau et menacé des mêmes calamités, disait au siècle dernier : « Il n'est pas permis de commencer le siége d'une ville par la ruine de ses habitans! » Avant d'en venir là cependant, Werder adressait au général Uhrich une dernière sommation, qui était naturellement repoussée, et dès lors, à partir de la soirée du 23 août, s'ouvrait ce bombardement implacable, aveugle, presque continu qui, pendant un mois entier, mais surtout pendant les premiers jours ou les premières nuits, couvrait Strasbourg de fer et de feu.

Cette fois la « fraternité allemande » parlait haut assurément; elle parlait par toutes les batteries de Kehl, de Schiltigheim, de Kœnigshofen, qui portaient l'incendie et la mort dans la malheureuse ville. Le canon ennemi ne dirigeait pas seulement ses coups sur la citadelle, sur les bâtimens militaires; les obus, lancés avec une sûreté redoutable, passaient par-dessus les remparts pour aller tomber sur certains quartiers, accumulant les ruines et les désastres, atteignant les monumens, les établissemens publics, la préfecture, l'hôtel de ville, le Temple-Neuf, le gymnase protestant, le séminaire catholique : puis enfin dans l'incendie de ces nuits lugubres disparaissait la Bibliothèque, vaste dépôt des collections les plus précieuses, et la cathédrale elle-même, cette merveille de l'art, n'était point épargnée; si elle échappait à une destruction entière, elle restait marquée des obus prussiens. L'artillerie française soutenait comme elle pouvait cet affreux duel, sans se laisser décourager, mais sans pouvoir éteindre le feu ennemi. Un instant, le 25 août, l'évêque de Strasbourg, M. Rœss, tentait une démarche au camp allemand, où il se rendait en parlementaire. Il demandait qu'on cessât de tirer sur la ville ou tout au moins qu'on laissât sortir les femmes et les enfans. Il ne put rien obtenir. Les femmes, les enfans, c'était justement la faiblesse de la place, et on comptait sur cette faiblesse pour réduire la défense à merci!

Ce qu'il y a de curieux, c'est que ceux-là mêmes qui poursuivaient cette œuvre de dévastation se déchaînaient contre le général Uhrich qui répondait au feu dont il était accablé en brûlant à son tour Kehl, qui tirait sur lui. M. de Werder protestait, accusait le chef français de manquer aux lois de la guerre en tirant sur une ville ouverte, et menaçait des plus terribles représailles. Le fait est que, si Kehl était une ville ouverte, les batteries badoises étaient tout auprès dans le rayon de la ville. Le général Uhrich manquait à toutes les lois en se défendant, en rendant coup pour coup, au risque de faire souffrir Kehl, et ceux qui brûlaient Strasbourg ne manquaient à aucune loi! Bien mieux, s'ils agissaient avec cette violence sommaire, c'était par « humanité, » comme ils le disaient, — « pour abréger la lutte! » A quoi cependant arrivait le général de Werder? Il s'était évidemment trompé dans ses calculs et avait déployé une cruauté inutile. Après quelques jours de bombardement, il était obligé de finir par où il aurait dû commencer, et d'en revenir à un siége régulier. Au lieu de réduire la ville par la terreur, il n'avait fait que surexciter toutes les ardeurs du patriotisme et enflammer la passion de la résistance. Au premier moment, une proclamation du préfet, M. le baron Pron, et du général Uhrich avait dit ce mot assez français : « si Strasbourg est attaqué, Strasbourg se défendra tant qu'il restera un soldat, un biscuit, une cartouche! » On se promettait

de rester fidèle à cette parole. La population, éprouvée, frémissante, bien loin de faiblir et de songer à capituler, se révoltait au contraire à la pensée d'ouvrir ses portes à l'ennemi. Elle demandait comme toujours des armes, qu'on ne lui donnait qu'avec mesure, des sorties, qu'on ne pouvait lui permettre sans la livrer à un massacre inutile. Il y avait certainement les découragés, les désespérés, qui croyaient tout perdu, qui auraient acheté la paix au prix de la reddition ou même à prix d'argent, par une sorte d'armistice avec rançon; ceux-là étaient en petit nombre et n'auraient pas osé avouer leur pensée secrète. La masse restait ferme et fière, attachée à sa cité en ruine et prête à tenir jusqu'au bout.

Le bombardement n'avait donc pas réussi, M. de Werder en convenait, non sans dépit; cette première épreuve trouvait une population courageuse et fidèle. Seulement la situation était critique. Il fallait faire face tout à la fois à l'incendie, à la misère. Il y avait près de 10,000 malheureux sans abri et sans ressource. On était réduit à enterrer les morts dans l'intérieur de la ville, au jardin botanique. La situation était d'autant plus grave qu'aux souffrances inévitables, matérielles de la guerre, venaient se joindre les anxiétés de l'isolement, les agitations morales, les impatiences, les irritations, les incertitudes d'une ville bloquée, dont le sort dépend non-seulement de ce qu'elle fera pour elle-même, mais de ce qui se passe au dehors, d'un événement inconnu qui s'accomplit au loin. On vivait à Strasbourg dans la fièvre de l'attente et de l'ignorance, au milieu de toutes les rumeurs confuses et contradictoires, accusant volontiers le préfet de cacher les nouvelles qu'il n'avait pas, accueillant un jour le bruit d'une victoire de Mac-Mahon ou de l'arrivée prochaine d'une division de Belfort, recevant un autre jour le bulletin équivoque et décourageant des défaites de Bazaine.

Au fond, dans la courageuse constance de la population strasbourgeoise il y avait certainement l'espoir d'un secours extérieur qui ne pouvait manquer, sans lequel la résistance la plus valeureuse devait être vaincue. Le général Uhrich ne s'y méprenait pas, il ne déguisait pas les extrémités de sa position. Dans une dépêche qu'il essayait de faire passer au ministre de la guerre le 27 août, il disait : « Dégâts énormes à Strasbourg, citadelle presque rasée, situation des plus critiques : *besoin secours prompts;* ferons tout le possible. » A Paris, on se faisait de si étranges idées, on oubliait si complétement les ressources laissées à Strasbourg, que le ministre de la guerre, pour tout secours et pour tout encouragement, expédiait à tout hasard au général Uhrich cette étonnante dépêche : « Tenez le plus longtemps possible... Comme dernière ressource, la garnison doit exécuter *un coup d'audace;* elle pourrait peut-être pendant la nuit *franchir le Rhin et se jeter dans le pays de Bade,* où il ne se

trouve que fort peu d'ennemis, et repasser le Rhin plus haut. » Le conseil était assurément bien peu sérieux, bien peu en rapport avec la vérité des choses. C'était dire au général Uhrich de se tirer d'affaire comme il pourrait. Au moment où cette dépêche courait encore les chemins, on essayait à Strasbourg, non de passer le Rhin, mais de troubler les premiers travaux de siége auxquels l'ennemi finissait par se décider. Le 2 septembre, le 87e de ligne, sortant par la porte de Saverne, s'élançait sur les batteries allemandes et soutenait un vif combat; mais il se voyait bientôt arrêté, et le colonel Blot, un instant enveloppé, menacé d'être pris avec des marins qui l'accompagnaient, était obligé de se replier après avoir perdu 150 hommes. Voilà comment on pouvait passer le Rhin et se jeter dans le pays de Bade!

La vérité, la triste vérité, c'est qu'après avoir été si peu préparée à la guerre l'infortunée capitale de l'Alsace restait plus que jamais livrée à elle-même au milieu d'une effroyable crise qui cessait d'être un accident violent d'un jour ou d'une nuit pour devenir une lutte régularisée et implacable de tous les instans. D'un côté l'ennemi, déçu dans sa tentative d'intimidation sommaire, se mettait décidément au vrai siége. Le point d'attaque s'offrait de lui-même à ses coups, c'était l'ouest de la place, la partie la plus accessible, la moins protégée par les inondations artificielles de l'Ill, par tous les obstacles naturels. C'était par là aussi que l'ennemi arrivait, ayant l'avantage de s'appuyer au chemin de fer qui lui portait jusque dans ses travaux son artillerie, ses munitions, ses vivres. Il s'avançait méthodiquement, rapidement, aux premiers jours de septembre, sans interrompre le bombardement et sans être troublé par la défense, qui s'enfermait dans un rôle passif, probablement dégoûtée de toute entreprise extérieure par l'insuccès de ses premières sorties, se bornant à opposer le feu de ses batteries au feu des batteries allemandes. D'un autre côté, dans cette ville de plus en plus resserrée et accablée, la situation intérieure ne faisait que s'aggraver. Les défiances, les inquiétudes, s'accroissaient naturellement dans la mesure des souffrances de cette population réduite à chercher un refuge dans les caves. Les divisions politiques se réveillaient à leur tour, ajoutant aux misères du siége des récriminations et des plaintes plus légitimes, plus amères qu'opportunes. Une commission municipale, nommée par le préfet dès le 30 août et composée d'hommes de toutes les opinions, même d'adversaires du gouvernement, devenait aussitôt par la force des circonstances un centre d'opposition constituée, comme une autorité nouvelle s'élevant en face de l'empire frappé à mort. Il y avait des réunions publiques, des rassemblemens agités. Moralement et militairement tout empirait, lorsque tout à coup, dans cette obscurité douloureuse

où l'on était réduit à vivre, pénétrait un peu d'air extérieur, un rayon de lumière venant révéler aux assiégés de Strasbourg les événemens qui se succédaient depuis quelques jours en France et les sympathies que leur infortune inspirait.

C'était une intervention inattendue et touchante d'humanité au milieu des tragédies de la guerre. Une députation suisse, députation toute privée, accréditée néanmoins par le président de la confédération, se présentait pour prêter à la ville éprouvée « l'aide et le secours que permettaient les circonstances, » pour offrir un asile aux femmes, aux enfans, à tous ceux qui auraient la liberté de se soustraire aux dernières fureurs du siége. Ce que le représentant armé de la Prusse avait refusé au gouverneur et à l'évêque de Strasbourg, il l'accordait à des neutres dont il n'aurait pu décliner la démarche sans offenser le sentiment de l'Europe; il leur laissait le temps d'entrer à Strasbourg, de négocier la sortie d'un certain nombre d'habitans inoffensifs. Le 11 septembre, au milieu d'une population immense, la municipalité se rendait au-delà de la Porte-Nationale pour recevoir les délégués suisses, le docteur Rœmer, président de la commune de Zurich, le colonel de Büren, président de la commune de Berne, le docteur Bischof, secrétaire d'état à Bâle. Le feu avait été suspendu sur cette partie du rempart, un peu plus loin le canon ne cessait de retentir. « Soyez les bienvenus, disait avec émotion le maire de Strasbourg, M. Humann, aux délégués, soyez les bienvenus dans ces jours si douloureux pour notre cité... Rapportez à l'Europe le spectacle dont vous allez être témoins dans nos murs. Dites ce qu'est la guerre au XIX^e siècle!.. » Ce que virent les délégués sur leur passage et pendant les quelques heures de leur visite à Strasbourg, ils l'ont dit depuis : « une affreuse destruction, » des quartiers en ruines, « des magasins fermés, des fenêtres barricadées, » toute une population livrée aux fatalités d'une lutte implacable. Ces envoyés de la Suisse ne portaient pas seulement des sauf-conduits, la délivrance aux quelque 2,000 personnes qui purent en profiter, ils portaient aussi des nouvelles, les tristes nouvelles de la guerre, des défaites de la France. Ils racontaient Sedan, le mystérieux blocus de Metz, la chute de l'empire, la proclamation de la république à Paris. Ces nouvelles avaient sans doute un peu pénétré depuis quelques jours, d'une manière incertaine et équivoque, par l'ennemi, par une gazette de Carlsruhe introduite à Strasbourg : le témoignage des délégués suisses leur donnait un tel caractère de certitude et de précision qu'il n'y avait plus à douter.

Quelle influence pouvait avoir et avait sur la situation de Strasbourg la révolution qui venait de s'accomplir? La république était proclamée à Strasbourg comme à Paris, le général Uhrich n'hésitait

pas à la reconnaître. La commission municipale devenait le seul pouvoir politique régulier et presque souverain. Le maire, M. Humann, qui depuis un mois prodiguait la plus patriotique activité, se retirait devant le citoyen populaire du moment, M. le docteur Kuss, homme estimé, aimé, qui devait aller mourir à Bordeaux des infortunes de l'Alsace et de Strasbourg. Le préfet lui-même, M. le baron Pron, qui avait tenu ferme jusque-là, quittait un poste devenu impossible pour lui. Tout cela était simple peut-être, et c'était malheureusement encore plus vain que simple. A quoi pouvaient servir tous ces changemens, ces proclamations d'autorités nouvelles, ces agitations de captifs? Il était trop tard. Lorsque, deux ou trois jours après, un nouveau préfet, délégué par le gouvernement de la défense nationale, M. Edmond Valentin, pénétrait dans Strasbourg à travers tous les périls et les péripéties d'une aventure romanesque, il montrait à coup sûr autant de courage que de dévoûment. Que pouvait-il en réalité? Il arrivait pour assister à l'inévitable catastrophe. A ce moment en effet, la situation s'assombrissait d'heure en heure. L'ennemi, serrant de plus en plus la place, déjà maître des ouvrages avancés qui protégeaient les bastions, était en mesure d'ouvrir la brèche et préparait l'assaut qui allait achever la ruine de la ville. Des secours extérieurs, il n'y en avait plus à espérer. Paris, prisonnier lui-même, ne pouvait rien pour Strasbourg, — rien, si ce n'est charger de couronnes d'immortelles la statue de la place de la Concorde, et refuser à Ferrières de livrer d'avance la citadelle de l'Alsace comme la rançon d'un armistice! La population strasbourgeoise, toujours patriote sans doute, mais à la fois exaspérée de douleur et découragée, commençait à entrevoir le dénoûment avec une morne stupeur.

La république venait à la mauvaise heure pour se charger d'une terrible besogne à Strasbourg comme à Paris. C'est la commission municipale elle-même qui, dominée par les circonstances, était la première à prononcer le mot fatal, et semblait ainsi n'être entrée en possession de son rôle nouveau que pour sonner le glas de la défense. Dès le 18 septembre, par une délibération des plus graves, elle exprimait l'avis « qu'en l'absence de tout espoir de délivrance par une armée française, dans la perspective de nouvelles catastrophes... stériles pour la patrie, » il y avait lieu de prier l'autorité militaire de s'adresser au commandant de l'armée assiégeante pour traiter avec lui d'une « capitulation sauvegardant les personnes et les intérêts des habitans ainsi que ceux des défenseurs de la place. » La commission municipale prenait là une redoutable initiative. Le général Uhrich, et en cela il était l'organe de l'opinion unanime de son conseil de défense, le général Uhrich déclinait d'abord cette invitation, opposant le devoir militaire, les intérêts du patriotisme à

une inspiration d'humanité; mais bientôt, sentant tout lui manquer, voyant ses remparts à demi ouverts, menacés d'un assaut, et ses soldats impuissans à repousser l'attaque, se croyant peut-être aussi à demi couvert par l'acte de la commission municipale, le général Uhrich pliait lui-même devant la fatalité. Le 27 septembre, il envoyait un négociateur au camp prussien, et le lendemain, 28, était signée la capitulation qui livrait à l'ennemi la ville, la garnison, 17,000 prisonniers. Strasbourg succombait après cinquante jours de résistance. La garnison avait eu plus de 600 morts, 2,000 blessés ou malades. La population civile comptait près de 1,500 victimes, sans parler des malades; plus de 400 maisons avaient été détruites. La ville avait reçu 195,000 projectiles, le poids de près de 100,000 quintaux de fer!

Ce n'est point sans une dernière révolte de douleur, sans une dernière convulsion de patriotisme irrité, que les Strasbourgeois se soumettaient à leur sort et voyaient entrer l'ennemi avouant tout haut désormais ses pensées de conquête irrévocable. Une émotion violente agitait la foule amassée sur les places publiques autour de l'hôtel de ville, de la préfecture et du quartier-général. Des gardes nationaux, des soldats, brisaient leurs armes. Là, comme partout, au moment fatal il semblait que la résistance aurait pu être prolongée encore, qu'on n'avait pas fait tout ce qu'on aurait pu faire, et ce malheureux général Uhrich, trop exalté d'abord, traité trop durement depuis, restait chargé de ce grand deuil comme d'une faute. Est-ce donc que, sous ces dehors d'héroïsme qui de loin frappaient toutes les imaginations françaises, la défense avait manqué de direction, d'activité, de prévoyance? Est-ce donc que cette capitulation du 28 septembre aurait été un acte de précipitation ou de faiblesse du commandement ébranlé au spectacle des misères du siége, livrant ses armes avant l'heure? Question douloureuse, délicate, qui a été jugée avec l'inflexibilité du sentiment militaire par le conseil d'enquête appelé à prononcer sur toutes les capitulations. Oui, a-t-on dit, la défense de Strasbourg ne prenait pas toutes les mesures qu'elle aurait pu prendre, même avec une insuffisance de moyens dont elle n'était pas responsable. Au dernier moment, elle n'attendait pas l'ouverture des brèches, l'assaut du rempart, comme elle aurait dû le faire. Elle négligeait de brûler ses drapeaux, d'enclouer ses canons, de noyer ses poudres. D'autres qui étaient présens, des militaires, l'ont dit plus nettement : Strasbourg aurait pu tenir encore! Assurément cette prolongation de la résistance avait l'importance la plus sérieuse, si elle était possible. Isolée en apparence au milieu de tous les événemens qui s'accomplissaient, qui conduisaient l'invasion au cœur du pays, la défense de Strasbourg se liait en réalité au mouvement général de la guerre : elle retenait devant

elle une armée de 50,000 hommes, une artillerie considérable. La capitulation du 28 septembre rendait la liberté à cette armée en laissant l'ennemi désormais seul maître de l'espace. C'est le *Moniteur prussien* qui le disait, la chute de Strasbourg, de Toul, permettait aux Allemands de conduire leur matériel de siége devant Paris et de porter des forces à travers les Vosges jusque sur la Saône.

## II.

Pendant ce temps, que se passait-il à Metz? Ah! ici la question s'agitait dans de bien autres proportions. A Strasbourg, c'était une ville assiégée, défendue par une garnison d'aventure, fatalement promise à la reddition. A Metz, ce n'était pas seulement la citadelle de la Lorraine investie, c'était toute une armée rejetée dès les premiers combats sous les murs d'une ville, contenue au moment où une autre armée allait expirer à Sedan, définitivement cernée, bloquée elle-même pendant que l'invasion se déchaînait sur la France. Ici les événemens ressemblent à un drame militaire et politique noué par l'imprévoyance impériale, compliqué par les calculs inavoués d'un commandement équivoque, conduit jusqu'au bout, jusqu'au dénoûment sinistre, à travers des péripéties dont le dernier mot a été dit par un conseil de guerre.

L'armée qui venait de tenir tête à l'ennemi dans trois affaires sanglantes, mais surtout dans les deux grandes journées de Rezonville et de Saint-Privat, le 16 et le 18 août, cette armée aurait-elle pu se frayer un chemin, se replier sur l'intérieur de la France? Elle l'aurait pu sans doute le 16, le jour de Rezonville, à force d'audace, avec plus de décision dans le commandement et plus d'ensemble dans les opérations, en gagnant de vitesse l'ennemi qui arrivait à pas pressés devant elle et en acceptant toujours bien entendu la chance de recommencer la lutte dès le lendemain. Elle ne le pouvait plus le 18 au soir après avoir soutenu pendant cette journée nouvelle le choc de plus de 200,000 Allemands au sud de Metz, sur cette ligne d'Amanvilliers à l'extrémité de laquelle Canrobert s'était battu à Saint-Privat obstinément, héroïquement, sans secours et malheureusement sans succès. Débordée, menacée dans ses lignes, elle n'avait plus qu'à se replier tout à fait en arrière sous la protection des forts de Saint-Quentin et de Plappeville, dans des positions décrivant une sorte de demi-cercle de la Moselle à l'ouest de la place, du village de Longeville au château du Sansonnet et à Woippy. Ainsi Bazaine s'était battu le 14, sur la rive droite de la Moselle, à Borny, pour couvrir le mouvement de retraite qu'il était censé préparer par les plateaux de la rive gauche vers la Meuse. Le 16, sans avoir été vaincu, sans avoir été entamé dans ses positions, il avait

perdu la route directe de Verdun par Rezonville et Mars-la-Tour. Le 18, il perdait les routes de Conflans, de Briey, et il voyait le cercle se resserrer autour de lui. C'était pour les Allemands le prix de la manœuvre plus hardie, plus heureuse que prudente par laquelle ils s'efforçaient depuis quelques jours, non de séparer l'armée française de Metz, comme le maréchal Bazaine s'obstinait à le croire par la plus étrange préoccupation, mais de la refouler au contraire dans Metz. Maintenant qu'ils avaient réussi, leur unique pensée était de nous tenir enfermés et impuissans. Ils le pouvaient avec les masses dont ils disposaient, même après la formation de l'armée de la Meuse détachée sous le prince de Saxe pour combiner son action avec celle du prince royal en marche sur Paris; le prince Frédéric-Charles restait avec la Ire et la IIe armée réunies désormais sous ses ordres, c'est-à-dire avec sept corps pour la garde de Metz. Tandis que le Ier corps de Manteuffel, avec la division de réserve Kummer et une division de cavalerie, était laissé sur la rive droite de la Moselle, en face des forts Saint-Julien et Queuleu, les autres corps prenaient position sur la rive gauche, le VIIe au village d'Ars dans la vallée, le VIIIe sur le plateau à Gravelotte, le IIe à Vernéville, le Xe à l'ouest au-delà de Woippy. Le IIIe et le IXe corps restaient en seconde ligne. Les deux fractions de l'armée d'investissement se rejoignaient au-dessus de Metz, à Ars-sur-Moselle, au-dessous de Metz à Argancy et Hauconcourt. Se couvrir d'abatis, de retranchemens, était le premier mot d'ordre des forces de blocus. Tout cela s'exécutait dès le 19 août; les communications étaient coupées, la dernière issue, celle des Ardennes par Thionville, se fermait à peu près ce jour-là même, de sorte que Bazaine se trouvait cerné, captif, séparé de la France, qui avait les yeux sur lui, de Mac-Mahon laissé sous ses ordres et déjà destiné à l'aller dégager.

Qu'un chef d'armée surpris par la défaite en rase campagne vînt chercher un refuge sous les murs d'une place forte au risque de se voir aussitôt bloqué dans son camp, ce n'était pas ce qu'il y avait de plus extraordinaire. Ce qu'il y avait de singulier, c'était que ce chef d'armée parût aller de lui-même au-devant du piége où le poussait l'ennemi. Bazaine ne manquait pas sans doute de raisons plus ou moins sérieuses. Il venait de perdre près de 30,000 hommes et il avait besoin de reconstituer son armée; il n'était point sans inquiétude sur son approvisionnement de munitions, que le commandant de l'artillerie, le général Soleille, lui représentait déjà comme à demi épuisé. La vérité est qu'il avait cédé surtout à cette attraction fatale d'une place de refuge sur un chef irrésolu, et qu'après avoir rétrogradé le 16 sans une nécessité évidente, il semblait attacher assez peu d'importance à cette terrible bataille du 18, qu'il se bornait à regarder de loin. On aurait dit que tout ce qui arrivait répondait à

ses idées, et que dans cette glorieuse, mais malheureuse affaire de Saint-Privat, il ne voyait qu'une occasion pour l'armée de prendre dès le soir des positions qu'elle aurait prises dans tous les cas le lendemain. C'est ainsi du moins qu'il consolait le chagrin de ses officiers émus de l'insuccès de Canrobert, qui aurait pu être évité, et de tant de sang inutilement versé. Toujours est-il que définitivement rejeté sous Metz, Bazaine avait désormais à compter avec tous les élémens d'une situation nouvelle si étrangement aggravée et à prendre un parti. Se proposait-il dès lors de rester autour de Metz sous prétexte de « faire face à des nécessités stratégiques et politiques, » comme il le laissait dire dans une note presque officielle? Ne cherchait-il au contraire qu'une protection momentanée pour refaire son armée, pour lui donner quelques jours de repos et la ramener au combat? Gardait-il cette pensée qu'avec 120,000 vaillans soldats il pourrait toujours percer ces lignes prussiennes qui venaient de se replier sur lui? C'était là au fond la question qui s'agitait obscurément dès les premières heures.

Précisons les faits. On est au 20 août. A ce moment encore rien n'est peut-être perdu. Les rencontres qu'on vient d'avoir depuis le 14, sans avoir été victorieuses, n'ont rien de décourageant pour des soldats qui gardent le sentiment de leur valeur, qui n'ont reculé qu'en infligeant à l'ennemi les pertes les plus dures, en lui enlevant même un drapeau, quelques canons, et en lui faisant près d'un millier de prisonniers. L'armée, atteinte dans ses cadres, mais intacte dans son moral et impatiente d'action, n'a besoin que de peu de jours pour se retrouver prête à tout entreprendre. Que se passe-t-il au dehors? Un voile vient de dérober brusquement aux yeux des investis de Metz le reste de la France, la scène militaire. On sait seulement que Mac-Mahon est à Châlons, rassemblant des forces nouvelles, et qu'il va y avoir deux armées, — deux armées placées l'une et l'autre, par une combinaison bien étrange, sous le commandement supérieur de celui des deux chefs qui est prisonnier dans son camp. Le devoir est donc double pour Bazaine, qui, établi sous Plappeville, à la villa du Ban-Saint-Martin, reste chargé de conduire la campagne, de travailler à sa propre délivrance, en dirigeant de loin ceux qui doivent concourir à le délivrer. Rien n'est perdu peut-être, à la condition qu'on ne laisse pas l'ennemi se fortifier autour de Metz, l'armée s'affaiblir dans l'inaction et l'incertitude, la situation tout entière s'aggraver encore, et en effet Bazaine semble tout d'abord comprendre la nécessité de ne pas perdre de temps, de se dégager au plus tôt. Les premiers jours, à partir du 20, se passent en préliminaires d'un prochain mouvement: reconstitution des cadres, préparatifs de vivres, ordres de réduire tous les bagages. Les munitions, qu'on disait épuisées, ne manquent plus le 22, le général So-

leille l'assure. Par un hasard aussi opportun que singulier, on a retrouvé 4 millions de cartouches perdues dans une gare; l'arsenal de Metz est mis à contribution, et l'armée sait qu'elle est de nouveau approvisionnée comme au début de la guerre, qu'elle peut marcher sans crainte. D'un autre côté, le commandant en chef annonce à Châlons, à Paris, qu'il se dispose à rentrer en campagne, qu'il prendra *probablement* la ligne des Ardennes et des places du nord. En un mot, tout paraît promettre une action prochaine. Dès ce moment cependant il est impossible de ne pas voir ou une volonté fatalement indécise ou un calcul dans ces dépêches évasives, fuyantes, pleines de réticences, par lesquelles Bazaine, en faisant connaître au maréchal de Mac-Mahon sa situation, ses intentions, semble se réserver lui-même et retenir une partie de sa propre pensée comme il voile une partie de la vérité.

Malgré tout, la nécessité de sortir est si évidente, si impérieuse, elle répond si complétement à l'instinct de l'armée que le maréchal Bazaine ne pourrait s'y soustraire. L'unique question pour lui est de savoir par où il tentera sa sortie : question certes délicate, épineuse, lorsqu'elle se pose en face de 200,000 hommes! Essayer de reconquérir les routes du plateau de la rive gauche de la Moselle dans la direction de Verdun, ce n'est plus possible. On vient d'échouer sur ces hauteurs maintenant occupées par les masses ennemies, par cinq corps allemands sur sept. Au sud-est, une ligne d'opération naturelle semble s'offrir. On pourrait peut-être se jeter entre la Moselle et la Seille, qui se rejoignent à Metz, se couvrir des deux rivières en s'appuyant à quelques fortes positions, puis s'élancer vers Nomeny, Frouard ou Château-Salins. Ce n'est assurément ni facile ni exempt de dangers. Si l'on réussit, les résultats peuvent être immenses. On peut menacer les communications allemandes, se rouvrir un chemin à travers les Vosges. C'est le plan qui séduit les esprits militaires dans les états-majors. Bazaine y a songé un moment le 14 avant sa tentative de retraite sur Verdun, et après l'investissement Bourbaki dit encore avec sa vivacité pittoresque : « Mon désir eût été de faire un trou par Château-Salins et de nous donner de l'air... » A défaut de cette percée hardie vers le sud-est, il ne reste plus que la ligne du nord au-dessous de Metz, par le cours inférieur de la Moselle, par Thionville, d'où l'on peut regagner Montmédy et la Meuse, au besoin Sedan et Mézières. C'est pour la ligne du nord que Bazaine se décidait. « En agissant ainsi, disait-il, je me rapproche de nos nombreuses places, je retrouve une base d'opérations. Nous forcerons facilement le passage, puis nous serons toujours plus forts que l'ennemi, car, éparpillé autour de Metz, il ne pourra nous présenter que des têtes de colonnes, tandis que nous serons toujours massés, prêts à livrer bataille... » Ces

prévisions étaient loin d'être justes; mais il y avait une raison supérieure à tout, que Bazaine ne disait pas. En réalité, il n'était plus libre, il s'était engagé par ses premières dépêches expédiées dès le 19 à Châlons, et ici éclate ce qu'il y avait de périlleux dans ce commandement livré à toutes les chances de communications incertaines, allant peser sur les résolutions de Mac-Mahon et liant Bazaine lui-même. Les deux chefs étaient dans la dépendance l'un de l'autre, enchaînés à une même direction, également exposés à être suivis du reflux des masses ennemies et à recevoir un effroyable choc à quelques pas d'une frontière.

C'est donc par le nord que le maréchal Bazaine était obligé et se proposait de sortir, non plus en se servant de la rive gauche de la Moselle trop occupée ou trop dominée par l'ennemi, mais en revenant sur la rive droite, en avant des forts Saint-Julien et Queuleu. Ramenée sur ce terrain où elle avait livré bataille le 14, l'armée, inclinant au nord, aurait à s'avancer par des crêtes qui vont en se relevant jusqu'au point culminant de Sainte-Barbe. Ce plateau supérieur enlevé, la ligne prussienne était rompue, et l'on pourrait se rabattre sur la Moselle pour gagner Thionville, qui n'est qu'à 7 lieues de distance. Le maréchal Lebœuf, revenu dès le 22 avec le 3e corps en avant de Borny, aborderait la droite des positions au-delà de la route de Sarrelouis, par Noisseville et Servigny, suivi et appuyé par le 2e corps Frossard. Au centre, le général Ladmirault avec le 4e corps, dépassant le fort Saint-Julien, se porterait de front sur Sainte-Barbe par Poix. Le 6e corps de Canrobert, appuyant la gauche de Ladmirault et serrant la Moselle, marcherait sur Chieulles, Malroy. La garde resterait en réserve autour de Saint-Julien. Le 25 août au soir, le signal du mouvement partait du quartier-général du Ban-Saint-Martin. Le point d'attaque offrait assurément un avantage : c'était le côté le plus faible de l'investissement. Devant nous, devant nos quatre corps, les Allemands n'avaient là que la division Kummer et le 1er corps de Manteuffel. Seulement l'avantage ne pouvait garder toute sa valeur que si on manœuvrait assez rapidement, assez habilement pour déjouer la surveillance ennemie, pour surprendre et culbuter les Prussiens sans leur laisser le temps de se reconnaître et d'appeler des forces nouvelles. On était malheureusement bien loin de compte. Au matin du 26, comme dix jours auparavant au premier passage de la Moselle, l'insuffisance des ponts, les encombremens, les confusions ralentissaient tous les mouvemens. Le maréchal Lebœuf, qui se trouvait sur la rive droite, pouvait être en position dès sept heures du matin; Frossard suivait de près. Ladmirault ne pouvait atteindre Saint-Julien avant dix heures, Canrobert n'arrivait qu'un peu plus tard. A midi, rien ne se

dessinait encore, — et déjà les Prussiens en avaient vu assez pour être avertis!

Tout était contraire, il est vrai. Une effroyable tempête, mêlée de tonnerre et de pluie torrentielle, défonçait les routes, fouettait les soldats au visage; mais, à part la tempête, qui est toujours l'imprévu et qui est pour tout le monde, Bazaine était-il réellement aussi décidé à l'action qu'il paraissait l'être en déployant l'armée? Il ne montait lui-même à cheval qu'après onze heures, il quittait le Ban-Saint-Martin sans donner aucun ordre pour ses équipages, laissant la garde ordinaire au quartier-général, si bien qu'autour de lui on disait déjà en partant : « Ce ne sera pas pour aujourd'hui, nous reviendrons ce soir. » Ce qui est certain, c'est qu'arrivé au-delà du fort Saint-Julien il allait s'arrêter sur la route de Sainte-Barbe au château de Grimont, appelant les généraux à une sorte de conférence ou de conseil militaire.

La scène était étrange et triste comme la journée, comme la situation. Partout se laissaient voir les marques de la guerre, aux arbres abattus, aux grilles tordues et brisées, aux murs crénelés. Tout autour du château, des cavaliers silencieux se serraient les uns contre les autres, tournant le dos à la tempête. Dans l'intérieur, des officiers remplissaient cette demeure dévastée ouverte à tous les vents; le maréchal Bazaine attendait dans une salle où il avait trouvé à peine un mauvais siége. Il était à peu près deux heures. Qu'arrive-t-il alors? Les troupes sont toujours en position sous l'orage. Les chefs de corps sont déjà réunis, lorsqu'après quelques mots du maréchal le général Soleille prend la parole, développant des considérations stratégiques, rappelant la campagne de 1814, invoquant la nécessité militaire et politique de rester sous Metz, où l'on retient 200,000 Allemands, — et finissant par déclarer qu'au surplus, « il ne faut pas se le dissimuler, l'armée du Rhin n'a de munitions que pour une seule bataille. » A son tour, le général Coffinières de Nordeck, gouverneur de Metz, invoque la sûreté de la place, dont les forts sont encore inachevés, et déclare que, si l'armée s'éloigne dès ce moment, la grande citadelle lorraine ne pourra se promettre qu'une défense assez limitée. Ainsi le 22 le général Soleille s'est estimé « heureux » d'annoncer que l'armée est complétement approvisionnée « comme au début de la guerre, » — le 26, il n'y a plus de munitions que pour une seule bataille! Le 16, on a pu tenter la retraite sur Verdun sans craindre de laisser Metz à ses propres forces, — le 26, la place est compromise si l'armée part! A cela, que peuvent répondre des chefs de corps rassemblés en toute hâte dans un conseil improvisé, surpris par ces révélations? « Si nous n'avons pas de munitions, dit Bourbaki, il est clair que nous ne pouvons

rien faire. » En d'autres termes, il faut rentrer et attendre, d'autant plus que le temps est bien mauvais et que la journée s'avance.

C'était évidemment la pensée de Bazaine, qui semblait chercher dans les raisons exposées par Soleille et Coffinières, comme dans un certain acquiescement des autres généraux, un prétexte pour se décider; mais, en paraissant vouloir associer ses lieutenans à une résolution si grave, avait-il le soin de leur soumettre tous les élémens de la situation, de leur communiquer ce qu'il savait du dehors? S'il n'avait pas reçu dès le 23 une dépêche dont un des officiers les plus sérieux de son état-major et de l'armée, le colonel Lewal, a toujours attesté l'existence et l'arrivée, s'il n'avait pas encore cette dépêche annonçant le mouvement de l'armée de Châlons sur la Meuse, il avait d'autres dépêches. Il savait qu'une armée se formait réellement à Châlons, qu'elle se proposait de lui porter secours. Il avait les dépêches qu'il avait lui-même expédiées, par lesquelles il annonçait l'intention de sortir par la ligne du nord, donnant ainsi rendez-vous au maréchal de Mac-Mahon. De tout cela, pas un mot n'était dit, de sorte que voilà des chefs militaires ayant à se prononcer sur des assertions qu'ils ne peuvent contrôler, sans être mis au courant de ce qui les intéresserait le plus. C'est le témoignage de Canrobert. « Si le maréchal Bazaine nous avait dit : Mac-Mahon vient au-devant de nous, nous lui aurions répondu : Allons, coûte que coûte, à sa rencontre. » Bazaine s'était tu, et c'est ainsi que du conseil de Grimont sortait cette résolution de reprendre les positions de la veille, après une démonstration sans but, inutilement pénible, décourageante pour les troupes. Cette résolution a son commentaire dans ce mot de l'état-major prussien : « on laissa passer ainsi le moment favorable pour percer, et on donna à l'armée allemande le temps de se renforcer de plus en plus dans ses positions. »

A la vérité, dans la pensée des chefs de corps qui venaient de se rencontrer au château de Grimont, il ne s'agissait que d'une halte de quelques jours profitable à l'armée, aux défenses de Metz, à la réorganisation des forces militaires de la France, et pendant cette halte on n'entendait pas rester au repos, on se promettait de harceler l'ennemi, de « donner des coups de griffes partout et incessamment. » Le maréchal Bazaine lui-même admettait ou semblait admettre cette idée; au fond, il interprétait bien dangereusement cette délibération de Grimont et il la traduisait d'une façon aussi grave que singulière dans cette dépêche qu'il adressait aussitôt, le soir du 26, au ministre de la guerre : « Toujours sous Metz, avec munitions d'artillerie pour un combat seulement. *Impossible de forcer les lignes ennemies* dans ces conditions... Agirai efficacement, *si mouvement offensif à l'intérieur force l'ennemi à battre en retraite...* » Se dé-

clarer impuissant à forcer les lignes ennemies, réduire du coup la première armée de la France à ce modeste rôle de pousser dans sa retraite un ennemi vaincu par d'autres, rejeté vers la frontière, c'était la marque d'une volonté bien indécise, bien peu préparée aux vigoureuses initiatives. Ce généralissime embarrassé de lui-même ne voyait pas qu'à un pareil moment chaque journée perdue pouvait être une chance de moins, que c'était à lui de donner le signal de l'action, non de l'attendre, qu'à ne rien faire il laissait échapper l'occasion de surprendre l'ennemi, diminué de deux corps d'armée qu'il envoyait précisément entre le 26 et le 29 vers Stenay. Tandis que Bazaine passait ces quelques jours dans une attente inutile, les événemens se pressaient cependant au dehors et venaient le sommer d'agir. Le 29 arrivait de Thionville une dépêche assurant que le général Ducrot, à la tête du 1er corps de l'armée de Mac-Mahon, devait se trouver sur la Meuse le 27, et ajoutant qu'il fallait « se tenir prêt à marcher au premier coup de canon. » Le 30, nouvelle dépêche de Mac-Mahon ou de l'empereur, — c'était celle qui avait été expédiée le 22 de Reims, — annonçant la marche de l'armée de Châlons sur Montmédy. Que cette dépêche ne fût que la confirmation de l'avis reçu dès le 23 selon le colonel Lewal, qu'elle arrivât pour la première fois le 30 comme l'assure le maréchal Bazaine, il n'y avait plus à hésiter. Alors Bazaine se décidait tout simplement à reprendre pour le 30 d'abord, puis définitivement pour le 31 août son projet de sortie du 26. Les ordres étaient les mêmes; les divers corps devaient revenir sur les positions qu'ils connaissaient; il s'agissait toujours d'enlever Sainte-Barbe. Le programme n'avait pas changé, restait l'exécution.

C'était certes le cas ou jamais de tenter un coup décisif, de le préparer et de l'accomplir dans les meilleures conditions possibles. Puisqu'on avait l'idée singulière de reprendre l'attaque sur un point où l'ennemi, prévenu par la démonstration du 26, pouvait et devait avoir pris ses mesures, puisqu'on n'avait pas l'avantage de l'imprévu, il fallait au moins se donner l'avantage de la promptitude et de la sûreté d'action. Chose fatale, on retombait dans les mêmes négligences d'exécution, dans les mêmes encombremens de marches, pour aboutir nécessairement au même résultat, une lenteur désastreuse d'opération. Le 31 comme le 26, tandis que le 3e corps de Lebœuf était dès le matin vers la route de Sarrelouis, ayant toujours derrière lui le 2e corps, les divisions venant de la rive gauche n'arrivaient sur leurs positions, au-delà de Saint-Julien, qu'avec les plus grands retards, — le 4e corps de Ladmirault, à onze heures, le 6e corps de Canrobert à une heure, la garde après deux heures. Une fois sur leurs postes de combat, les troupes attendaient plusieurs heures encore sous les armes. Que résultait-il de

ces malheureuses lenteurs? L'ennemi ne pouvait certes s'y tromper. Pas la moindre démonstration n'attirait ses regards sur d'autres points. Depuis le matin, il assistait de loin au déploiement de nos forces, il voyait défiler nos divisions, il pouvait compter jusqu'à nos canons. Il y avait sur notre front la division Kummer faisant face à Canrobert, le 1er corps de Manteuffel à Poix, à Servigny, à Noisseville, à Retonfay devant le maréchal Lebœuf, — la division de landwehr de Senden à Sainte-Barbe, une nombreuse artillerie toute prête. Dès la matinée, à mesure que nos mouvemens se dessinaient, le prince Frédéric-Charles, qui était au haut du Horimont, sur la rive gauche de la Moselle, avait donné l'ordre de faire passer sur la rive droite, au-dessous de Metz, le xe corps, la division hessoise du ixe corps. Au-dessus de Metz, le viie corps avait mission de se rapprocher du général Manteuffel; d'autres forces devaient se tenir prêtes à marcher.

Au premier moment, il est bien certain que les Prussiens, qui ne comptaient pas plus de 50,000 hommes, auraient pu être culbutés par un effort vigoureux et bien conduit. On attendait toujours cependant. Le maréchal Bazaine était arrivé vers une heure en avant de Grimont, dans une petite maison où il appelait ses lieutenans pour leur communiquer les dépêches de Mac-Mahon. C'est là que les chefs de corps apprenaient la vraie raison de la bataille qui se préparait et recevaient leurs dernières instructions. Lebœuf devait engager l'action par la droite, pour être bientôt suivi par Ladmirault au centre, par Canrobert sur la gauche. Tout était entendu, pourquoi tardait-on encore? Bazaine se tenait sur la route de Sainte-Barbe faisant établir des batteries. Par une distraction singulière, il avait oublié que le signal de l'attaque devait être donné par un coup de canon parti sur son ordre du fort Saint-Julien. A quatre heures seulement, ce coup de canon retentissait enfin, répondant à l'impatience de l'armée.

Dès lors s'ouvrait la lutte, d'abord du côté du 3e corps, qui depuis huit heures du matin attendait sur le terrain ce signal si lent à venir. Le maréchal Lebœuf lançait ses soldats, commençant par pousser vivement l'ennemi devant lui, le délogeant de Montoy, de Flanville, de Coincy, et faisant assurer sa droite par des troupes du 2e corps, tandis qu'il portait les divisions Metman et Montaudon sur Nouilly et sur Noisseville. Nouilly cédait au premier effort des bataillons de Metman. Devant Noisseville, où les Prussiens étaient fortement retranchés, le combat s'animait; la brigade Clinchant ne laissait pas de rencontrer une résistance sérieuse, lorsque le vieux général Changarnier, qui était accouru à Metz au bruit de nos premiers malheurs, et qui suivait en volontaire le 3e corps, faisait battre

résolûment la charge comme aux grandes journées, et tous ces soldats, vigoureusement enlevés, se précipitaient à l'attaque de Noisseville; ils emportaient une brasserie d'où partait un feu violent, faisaient des prisonniers, pénétraient impétueusement dans le village, dont ils restaient maîtres à six heures et demie. Bientôt on s'élançait à l'assaut de Servigny. De son côté, le général de Ladmirault, voyant se dessiner la marche de Lebœuf, s'avançait sur la route de Sainte-Barbe. Il engageait les divisions Grenier et de Cissey en partie sur Poix et Failly, en partie dans la direction de Servigny, déjà menacé par nous et bientôt enlevé à l'aide de la division Aymard du 3e corps. On avait Servigny, sauf une maison crénelée où l'ennemi se défendait encore. A son tour enfin, le maréchal Canrobert, suivant le mouvement, portait en avant les divisions Tixier, Lafond de Villiers, prenait les villages de Chieulles, de Vany, et venait appuyer Ladmirault, occupé à vaincre la résistance des Allemands à Failly.

A ce moment, l'armée était pleine d'ardeur, animée du sentiment d'une victoire possible, qu'on avait à demi arrachée à l'ennemi. Elle occupait une ligne semi-circulaire assez étendue, de la Moselle à Coincy, Canrobert à Vany, Ladmirault devant Failly et Poix, les divisions Aymard et Metman entourant Servigny et tenant en partie le village, la division Montaudon à Noisseville et à Montoy, la division Fauvart-Bastoul, du 2e corps, à Flanville, la brigade Lapasset à Coincy. Il y avait dans tous les cœurs une impatience fièvreuse et une confiance virile. Le commandant en chef lui-même, en s'avançant sur la route de Sainte-Barbe, avait pu être témoin de la résolution de son armée. Malheureusement, et là éclatait l'inconvénient d'une attaque tardive, la nuit était déjà tombée; depuis longtemps le soleil avait disparu derrière le mont Saint-Quentin. Les vallées s'emplissaient d'ombres, la canonnade avait cessé. Il était dix heures du soir, et Bazaine n'avait pas tant tardé à regagner Saint-Julien, sans songer à profiter de l'élan universel, laissant à ses lieutenans le soin de maintenir les troupes sur leurs positions.

Ce fut une nuit funeste, doublement funeste. D'abord elle commençait par un contre-temps désastreux. Les Allemands, furieux de s'être laissé enlever Servigny et sentant l'importance de ce village, n'attendaient pas même que la nuit fût écoulée pour revenir à la charge, et devant une attaque violente, à laquelle on ne s'attendait peut-être pas assez, les soldats de la division Aymard, parmi lesquels régnait une certaine confusion, se voyaient contraints à se retirer après une résistance inutile. De plus, pendant que le maréchal Bazaine laissait passer ces heures précieuses de la nuit sans prendre aucune disposition, l'ennemi ne perdait pas de temps pour appeler des forces nouvelles et se tenir prêt à revenir au combat. Le 1er sep-

tembre, au point du jour, par une brume épaisse, nous étions attaqués un peu partout, sur la route de Sainte-Barbe, à Noisseville, à Montoy, à Flanville. Le maréchal Lebœuf se battait tant qu'il pouvait, avec vigueur, sans beaucoup de succès néanmoins, et au moment où le brouillard commençait à se dissiper, il se voyait menacé d'être enveloppé par les feux prussiens, d'autant plus que la division Fauvart-Bastoul, du 2e corps, qui couvrait sa droite, qui était elle-même fort en péril, avait déjà perdu un peu de terrain. Après l'offensive un instant brillante, presque heureuse de la veille, nous étions réduits à nous défendre, et du reste, dès le matin, le commandant en chef avait « confidentiellement » informé ses lieutenans, le maréchal Lebœuf comme le maréchal Canrobert, comme le général de Ladmirault, que, si l'on rencontrait trop de résistance, il fallait se retirer sous les forts. A dix heures et même peut-être avant, on ne soutenait plus la lutte que pour couvrir la retraite : dernier mot de cette bataille de Noisseville, de Servigny ou de Sainte-Barbe, comme on voudra l'appeler, qui coûtait 3,000 hommes pour rien !

Était-ce là tout ce qu'on pouvait? Si le maréchal Bazaine avait voulu engager une partie sérieuse, il se désistait bien promptement, sans avoir déployé toutes ses ressources de combat, en homme pressé d'en finir avec une action importune. Le 3e corps avait seul donné en entier; encore avait-il laissé devant Queuleu une division qui ne faisait rien. Une division du 4e corps était restée en réserve. Le 2e corps avait à peine paru au combat. Le 6e corps n'avait été que partiellement mêlé à l'action. La garde n'avait pas tiré un coup de fusil, et après tout on ne s'était pas battu plus de quatre heures le soir du 31 août, plus de trois heures le matin du 1er septembre. C'était là tout ce que Bazaine croyait pouvoir faire pour répondre à l'appel du maréchal de Mac-Mahon, dont l'armée expirait à Sedan à l'heure même où l'armée du Rhin rentrait sous Metz découragée, inquiète, toujours disciplinée, mais défiante, et commençant à se demander ce qu'on pouvait imposer à sa résignation, puisqu'on ne voulait pas ou l'on ne savait pas se servir de son courage dans les combats.

Cette affaire de Sainte-Barbe ressemblait à un grand mécompte que le général en chef était peut-être le seul à ne point ressentir. Elle avait pour effet de ramener l'armée là où elle était l'avant-veille, là où elle allait rester durant bien des semaines, s'usant et s'épuisant dans l'inaction : le 2e et le 3e corps sur la rive droite de la Moselle, le 4e, le 6e corps et la garde sur la rive gauche. Jusque-là du moins c'était la guerre à peine interrompue depuis quinze jours, la guerre avec ses émotions, ses ardeurs, ses espérances, ses batailles sanglantes, mais glorieuses; maintenant on passait brusquement à la vie de blocus. Que Bazaine eût agi avec préméditation ou par

imprévoyance, il s'était créé plus que jamais la nécessité ou le prétexte d'attendre sous Metz des événemens inconnus, et ce qui, dans la pensée même du commandant en chef, n'était peut-être encore que temporaire, allait devenir tristement définitif par la toute-puissance de ces événemens extérieurs dont il faisait dépendre le salut de son armée. Dès le 3 septembre, le commandant d'état-major Samuel apprenait aux avant-postes l'affaire de Beaumont. Les jours suivans, mille bruits commençaient à se répandre; des prisonniers de Beaumont et de Sedan échangés avec des prisonniers prussiens portaient dans Metz les terribles nouvelles. Le 9 septembre, un officier d'infanterie blessé à Spickeren pénétrait à travers les lignes ennemies, annonçant la capitulation de l'armée de Châlons, la captivité de l'empereur, la révolution de Paris, la république, la formation d'un nouveau gouvernement. Les catastrophes se pressaient, et le 12, dans une réunion, Bazaine disait à ses lieutenans muets et atterrés : « Vous comprenez bien que je ne veux pas m'exposer à subir le sort de Mac-Mahon... Nous n'entreprendrons plus désormais de grandes sorties... Chacun de vous se chargera de petites opérations afin de tenir la troupe en éveil;... nous attendrons ainsi les ordres du gouvernement. » Le général Coffinières, qui ne parlait pas assurément sans autorisation, disait à son tour dans une proclamation aux habitans de Metz : « L'armée qui est sous nos murs ne nous quittera pas! »

Ainsi, qu'on suive cette progression fatale. Le 20 août, le maréchal Bazaine laisse dire par une note à demi officielle qu'on pourrait rester sous Metz pour faire face à des nécessités militaires et politiques. Ce n'est pourtant encore qu'un mot, une insinuation servant peut-être à déguiser la gravité de la bataille de l'avant-veille. Le 26, au conseil de Grimont, la pensée se dégage et se précise dans les théories de haute stratégie développées par le général Soleille, visiblement approuvées, sinon inspirées par le commandant en chef, appuyées sur des faits mal contrôlés ou sur des réticences. Le 31, Bazaine n'est que trop fidèle à son programme; il laisse échapper la dernière occasion d'une sortie victorieuse, il combat pour combattre plus que pour vaincre, et il se retranche aussitôt dans une expectative où il peut se maintenir, au moins jusqu'à nouvel ordre. Le 9, le 10, le 12 septembre, les événemens ont éclaté, ils sont connus au quartier-général comme dans la ville assiégée, et la résolution de ne plus renouveler de vaines tentatives de sortie est irrévocablement fixée. On ne quittera plus Metz, on attendra, on prolongera la résistance pour donner « au gouvernement le temps de créer les moyens de sauver la France, de sauver notre patrie! »

Soit; mais aussitôt s'élevait une question redoutable, imprévue. Par le fait, en liant désormais les destinées, l'action, les intérêts de

l'armée et de la place, Bazaine compliquait la situation de l'une et de l'autre. La ville de Metz avait été si brusquement investie qu'aucune mesure régulière n'avait été sérieusement prise pour un approvisionnement de siége. Elle avait cependant du grain ou de la farine pour deux mois et demi, — en comptant une population ordinaire de 45,000 âmes. Les habitans des campagnes, réfugiés au nombre de 20,000, avaient été avertis qu'ils devaient se munir de quarante jours de vivres. L'armée, de son côté, pouvait avoir de la farine ou du blé pour cinq ou six semaines, — et elle ajoutait un contingent de plus de 150,000 hommes à la population ordinaire. Il s'agissait maintenant de faire vivre cette agglomération de plus de 200,000 créatures humaines, habitans civils ou soldats, avec les ressources d'une ville qui, tout compté et tout mis en commun, n'aurait pas du blé pour deux mois, qui n'avait plus déjà ni viande ni sel, et qui, dès le premier jour, allait être réduite à manger ses chevaux. On aurait pu depuis quinze jours augmenter ces ressources, on ne l'avait pas fait, de sorte que Bazaine se trouvait enfermé avec des moyens d'existence bornés, avec une population inquiète de son avenir, une armée attristée de son sort et les irrésolutions de son âme qui ne le préparaient guère à triompher des difficultés dont il était entouré. Voilà la situation!

## III.

Ici commence la période obscure et poignante.

Assurément, si depuis le premier jour il y avait eu à Metz un autre homme chargé des affaires de la France, tout aurait pu changer de face. Un autre chef d'armée aurait tout fait plutôt que de se résigner à une captivité passive et impuissante dans un camp retranché. Il ne se serait pas arrêté au moment de vaincre et d'échapper à l'étreinte qui le menaçait. Serré par l'investissement, il eût demandé à l'énergie et au dévoûment de 150,000 soldats éprouvés les moyens de rompre un cercle de 50 kilomètres qui devait bien avoir quelque point faible : il eût essayé dans tous les cas. Avant comme après les événemens de septembre et la révolution de Paris, il serait resté vigilant, actif, résolu, inaccessible aux défaillances ou aux influences extérieures, tout entier au devoir militaire, et, s'il n'avait pas réussi, il serait tombé sans peur et sans remords, pouvant regarder son armée en face, partageant virilement avec elle les suprêmes douleurs après avoir partagé avec elle les périls de la lutte. Je ne puis m'empêcher ici de songer à ce qui s'est passé dans d'autres temps. Au moment où le premier empire disparaissait en 1814, un grand soldat, plus que jamais fait pour être rappelé à l'armée française, Davout, se trouvait dans Hambourg avec

40,000 hommes. Cerné depuis le mois de septembre 1813, ne recevant ni ordres ni nouvelles de France, mais décidé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, l'héroïque maréchal tenait tête aux forces russes et allemandes envoyées contre lui. Vainement on lui annonçait les événemens de Paris, la restauration de la royauté, il répondait en invoquant l'article des règlemens militaires qui défend de croire aux bruits répandus par l'ennemi. On allait jusqu'à l'attaquer au nom des Bourbons déjà rétablis, avec le drapeau blanc; il tirait sur le drapeau blanc et culbutait les assaillans. Il se refusait à toute négociation de même qu'il repoussait toutes les attaques. A la fin cependant, ne pouvant plus douter après l'arrivée d'un envoyé du gouvernement de Paris, il consentait à rendre la place, mais seulement sur un ordre du roi Louis XVIII lui-même, et il gardait ainsi ce qui lui restait de son armée, 30,000 soldats, un matériel considérable et l'honneur du drapeau. Bazaine n'était pas un Davout!

Perdu en quelque sorte dans une situation extraordinaire, qu'il n'avait pas créée sans doute, dont il n'avait pas la responsabilité première, mais qu'il pouvait relever ou sauvegarder, Bazaine avait le malheur de n'être à la hauteur des événemens ni par l'habileté du capitaine, ni par le caractère, ni par le sentiment militaire ou moral. Évidemment, s'il avait l'intrépidité du soldat au feu, ce n'était qu'un chef insuffisant, insouciant, sachant aussi peu commander qu'obéir, jaloux d'une indépendance dont il était embarrassé, sans audace et sans ressources, ni lion, ni renard. Bazaine, c'est un des témoins de la guerre de Metz qui le dit, « a été incapable de commander une si grande armée. Le nombre l'a complétement ébahi. Il ne savait point mettre en mouvement ses hommes, il ne savait point opérer avec ses forces. » Là est peut-être le secret de ces batailles du 16 août, du 18, du 31, où il manquait de décision, de coup d'œil autant que de vigueur de main, où il laissait les choses aller toutes seules sans direction, et c'est ainsi que par une certaine médiocrité militaire il se trouvait conduit à cette extrémité où il s'exposait à des méprises bien plus terribles encore par une certaine médiocrité de caractère, faute d'un sentiment moral supérieur.

Que voulait Bazaine? Que se proposait-il, une fois rejeté sous Metz et fixé dans son camp par la nouvelle de Sedan et du 4 septembre? Au premier instant, il semblait accepter les faits accomplis. « Nos obligations envers la patrie en danger restent les mêmes, » disait-il à son armée en lui annonçant la révolution de Paris. « Nous attendrons les ordres du gouvernement, » disait-il d'un autre côté. On commençait même à supprimer les sceaux de l'empire sur les pièces officielles. Le lendemain tout avait changé. Un travail mystérieux

semblait s'opérer dans l'esprit de Bazaine. Des journaux allemands pénétrant dans Metz et laissant entendre que l'ennemi pourrait traiter avec le maréchal, le nom de Trochu apparaissant comme le nom d'un rival, l'idée que Paris ne pouvait tenir au-delà de quelques jours, que la France était déjà en combustion, tout cela faisait évidemment son effet. Bazaine se disait qu'il n'avait qu'à patienter un peu, à garder son armée intacte pour arriver à une négociation inévitable, et pour rester maître de la situation. Il ne voyait pas qu'il aurait bien plus d'autorité encore, soit vis-à-vis de l'ennemi, soit vis-à-vis du pays, s'il frappait de grands coups, si avec l'héroïsme du désespoir il s'ouvrait un passage. Il ne voyait pas surtout une chose bien plus grave, c'est qu'il subordonnait son action de soldat à tous les calculs politiques, et glissait insensiblement hors du devoir militaire. Le premier pas sur ce chemin, c'était de s'adresser à l'ennemi lui-même, au prince Frédéric-Charles, pour avoir des nouvelles précises de ce qui se passait en France.

La situation était unique et cruelle, j'en conviens. Être enfermé dans une place forte et ne connaître que par des bruits, par des journaux, par des échos incertains et équivoques, les malheurs du pays, les désastres d'une armée française, une révolution accomplie devant l'invasion, c'était dur; mais c'est précisément pour ces heures troubles, pour ces crises de confusion universelle, qu'est fait le devoir simple, rigoureux, et selon le mot de l'imperturbable Davout, ni révolutions, ni revers, ne délient le soldat du devoir.

Où donc était pour Bazaine la nécessité, l'opportunité d'une démarche si singulière, si complétement en dehors de ces règles militaires dont le défenseur de Hambourg se faisait un bouclier? Vainement le maréchal du second empire s'efforçait de pallier à ses propres yeux la gravité de l'acte qu'il commettait par une distinction subtile entre les obligations strictes d'un gouverneur de place et ce qui peut être permis à un chef d'armée. Ce n'était qu'un subterfuge déguisant mal une faiblesse et peu fait pour tromper l'ennemi, qui pouvait même voir dans cette tentative inusitée un premier signe d'intelligence, une sorte d'appel indirect et voilé à une négociation. Il est bien clair dans tous les cas que l'ennemi devait donner les renseignemens qu'on lui demandait à sa manière, dans la mesure de ses intérêts, en y mêlant tout ce qui pouvait augmenter le découragement et le trouble qu'il n'avait pas de peine à distinguer. La lettre par laquelle le prince Frédéric-Charles répondait à une note écrite par le maréchal Bazaine, portée par son premier aide-de-camp, le colonel, depuis général Boyer, cette lettre était tout ce qu'elle pouvait être, courtoise, véridique au point de vue allemand et hautaine. Le prince-généralissime, en confirmant la catastrophe de Sedan, ajoutait que, deux jours après la capitulation, était arrivé, « *hélas!*

à Paris un bouleversement qui avait établi, *sans répandre de sang*, la république à la place de la régence, » que cette république n'était pas « reconnue partout en France, » qu'elle n'était pas reconnue non plus par « les puissances monarchiques, » que le roi marchait sur Paris « sans rencontrer de forces militaires françaises. » La lettre était adressée au « maréchal de l'empire » Bazaine, et elle finissait par ces mots énigmatiques, assez étranges s'ils n'avaient pas été provoqués : « du reste votre excellence me trouvera prêt et *autorisé* à lui faire toutes les communications qu'elle désirera. » De ces communications, a dit Bazaine, « on en prend et on en laisse. » Il en prenait par malheur plus qu'il n'en laissait. La lettre du prince Frédéric-Charles l'impressionnait plus vivement qu'il ne l'avouait; elle le confirmait dans l'idée que Paris n'avait plus d'armée pour se couvrir, que le gouvernement de la défense nationale n'était pas reconnu et qu'on ne refuserait pas de traiter avec lui.

Chose plus grave et qui prouvait déjà une étrange tactique de la part du chef de l'armée française! Bazaine ne disait rien à ses lieutenans de ces premiers rapports ouverts avec le prince Frédéric-Charles, et en même temps il leur transmettait sans aucune précaution, sans tenir compte de la liberté d'un rapport tout confidentiel, les renseignemens les plus décourageans recueillis aux avant-postes prussiens par un attaché d'ambassade, M. Debains, qui avait essayé vainement de passer à travers les lignes ennemies. Il laissait se répandre jusque dans les camps tous les mauvais bruits, les nouvelles alarmantes, tout ce qui semblait justifier son inaction, et pouvait faire désespérer de la France. Les premières communications avec le prince Frédéric-Charles sont du 16 septembre. On a maintenant le secret de ce mot que M. de Bismarck disait trois jours après, dans l'entrevue de Ferrières, à M. Jules Favre : « Je dois vous prévenir que Bazaine ne vous appartient pas. » M. de Bismarck parlait ainsi de Bazaine à M. Jules Favre, de même qu'il faisait savoir à Bazaine que la république n'était pas reconnue. Il jouait son jeu; il énervait la défense en se servant de tout, même d'un mot ou d'une lettre, dans l'intérêt allemand. Premier et fatal résultat d'une démarche irréfléchie et irrégulière.

Une fois dans cette voie, hors de la règle et du devoir, le maréchal Bazaine est sur la pente des dissimulations, des intrigues obscures et des périlleuses condescendances. Ces dispositions d'esprit le livrent désarmé à toutes les tentations, au premier aventurier inconnu qui s'offre à lui sous le nom de Regnier. Jamais certes le dieu hasard n'introduisit un plus singulier comparse de l'histoire, un plus bizarre épisode dans une plus douloureuse tragédie! Le 23 septembre au soir, sept jours après la lettre du prince Frédéric-Charles, un parlementaire mystérieux se présente aux avant-postes

de la division de Cissey, au village de Moulins, sous le prétexte d'un rapatriement de quelques médecins luxembourgeois retenus à Metz. Il est conduit aussitôt au Ban-Saint-Martin; il est reçu par le maréchal Bazaine, il s'entretient longuement avec lui. Le lendemain, nouvelle visite. D'où vient ce mystérieux émissaire? Il arrive d'Angleterre, de Hastings, résidence de l'impératrice, en passant par Ferrières, — quartier-général momentané du roi de Prusse, — et par le château de Corny, quartier-général du prince Frédéric-Charles. Quels sont ses titres? Il a pour toutes lettres de crédit une petite photographie de Hastings, où le prince impérial a écrit quelques mots, et un laissez-passer de M. de Bismarck lui-même. Que veut-il? que demande-t-il? Il vient parler de paix, de négociations, de restauration impériale, du rôle de l'armée de Metz. Il demande qu'un des principaux officiers de l'armée, le maréchal Canrobert ou le général Bourbaki, sorte de Metz sous son habit, sous son nom, pour aller se mettre aux ordres de l'impératrice, dans une situation où il ne reste plus qu'à en finir au plus vite pour sauver la France. Cet homme, cet inconnu sorti on ne sait d'où, a tout arrangé dans sa tête, il a remué ciel et terre, promenant partout son intempérance brouillonne, et, chose curieuse, il n'est mis à la porte ni fusillé nulle part; il réussit même d'abord jusqu'à un certain point. Sur le refus du maréchal Canrobert, Bourbaki, un peu étonné, ignorant tout, croyant encore être utile, garanti en tout cas par un ordre écrit de Bazaine, Bourbaki cède et quitte Metz, — pour rencontrer bientôt au dehors la déception la plus cruelle!

Cet équivoque personnage, qui passe à travers ces sombres événemens, est-ce un aventurier, un espion prussien, un de ces maniaques d'importance qu'enfantent les temps de crises? Je ne veux fixer que deux points. Évidemment, sans prendre trop au sérieux ce coureur d'aventures qui l'abordait avec un étonnant aplomb à Ferrières, M. de Bismarck avait été intrigué de voir entre ses mains la marque de quelques rapports récens avec les exilés d'Hastings: il flairait le traître volontaire ou inconscient. Il s'était dit qu'il ne risquait rien à laisser Regnier entrer dans Metz, que c'était peut-être un moyen de sonder, de tenter Bazaine, de savoir quelque chose de sa situation, de ses intentions. Le chancelier allemand avait l'esprit fort dégagé; il ne cachait pas à M. Jules Favre qu'il était prêt, selon ses intérêts, à traiter avec l'empire ou avec la défense nationale, et puisque la défense nationale lui fermait les portes de Paris, il cherchait à savoir s'il ne pourrait pas s'ouvrir les portes de Metz par l'intrigue. Il réussirait ou il ne réussirait pas, il se servirait de Regnier ou il le désavouerait; c'était tout. L'ennemi jouait son jeu mais s'il y a un fait étrange, c'est que, de son côté, un maréchal de

France tombe dans ce piége. Le parlementaire du 23 septembre a, il est vrai, la photographie d'Hastings et son laissez-passer de M. de Bismarck; il n'en faut pas plus pour que Bazaine reçoive un homme qu'il ne connaît pas, que Canrobert, Bourbaki déclarent n'avoir jamais vu aux Tuileries, pas même parmi les serviteurs de la maison impériale. Il montre à cet inconnu ses correspondances avec le prince Frédéric-Charles. Il s'entretient avec lui de la situation de la France, de la nécessité de la paix, des conditions auxquelles l'armée de Metz peut traiter. Le maréchal vient de recevoir un rapport d'un intendant qui lui annonce qu'il n'a de vivres que jusqu'au 18 octobre; c'est précisément le chiffre que l'aventurier va répéter dans ses conversations avec l'ennemi. Regnier demande à Bazaine de mettre sa signature à côté de celle du prince impérial, Bazaine n'hésite pas, sans réfléchir au parti qu'on peut tirer de ce dangereux blanc-seing, sans songer que par sa signature il donne une sorte d'autorité aux paroles de Regnier. « L'idée, dit-il, ne m'en est pas venue le moins du monde. »

Il n'attache d'importance à rien, ni à des entretiens qui peuvent être répétés, ni à l'envoi d'un général sur la provocation du premier venu, ni à une signature dont on peut abuser. S'il ne voyait pas où il se laissait entraîner, il pouvait cependant commencer à s'en douter en recevant peu de jours après, le 29 septembre, par l'entremise du chef d'état-major du prince Frédéric-Charles, cette dépêche datée de Ferrières : « le maréchal Bazaine acceptera-t-il pour *la reddition de l'armée qui se trouve devant Metz* les conditions que stipulera M. Regnier, restant dans les instructions qu'il tiendra de M. le maréchal? » C'était clair. Le maréchal se révolte-t-il du moins à cette proposition? Il écrit qu'il ne saurait « *répondre d'une manière absolument affirmative,* » qu'il ne connaît pas M. Regnier, que « la seule chose qu'il pût faire serait d'*accepter une capitulation avec les honneurs de la guerre,* sans comprendre la place de Metz dans la convention à intervenir. » Pour le reste, il est prêt à envoyer son premier aide-de-camp, M. le général Boyer, auprès du prince Frédéric-Charles. Qu'entendait-il donc par ce triste mot de « capitulation avec les honneurs de la guerre? » Au fond, il se laissait aller à cette chimère étrange que l'armée de Metz pourrait être sauvée par une convention militaire, neutralisée en quelque sorte et appelée à faire respecter le traité de paix qui serait signé, en même temps qu'à rétablir l'ordre en France. — Il y avait un gouvernement qui continuait la lutte, qui pouvait ne point accepter ces conventions et ces traités? — c'était le gouvernement de l'insurrection, assure le maréchal Bazaine. — « Il y avait toujours la France! » a dit M. le duc d'Aumale avec le juste sentiment du de-

voir militaire; il y avait des armées françaises qui se battaient déjà devant Paris ou qui se formaient sur la Loire et qui pouvaient résister. Les soldats de Metz auraient donc pu avoir la mission de « réduire à l'obéissance une armée française? » — « Jamais de la vie nous n'aurions fait une chose pareille, » répond le maréchal Bazaine. La convention qu'il méditait, qu'il espérait, pouvait cependant le conduire à cette extrémité, ou sûrement elle n'eût point été acceptée par l'ennemi. Ce malheureux homme en était là, se débattant dans ces trames tendues autour de lui par un aventurier que M. de Bismarck rejetait après s'en être servi, après avoir appris par lui les deux seules choses qui pussent lui être utiles, la limite des ressources de Metz et les dispositions réelles du maréchal.

Lorsque Bazaine se perdait dans de si dangereuses combinaisons, il est clair qu'il ne pouvait poursuivre bien vivement la guerre pas plus qu'il ne devait être fort pressé de se mettre en communication avec le gouvernement de la défense nationale. Il laissait passer des jours précieux, bornant l'action de son armée à de petites opérations autour de Metz sur Lauvallier, Vany, Colombey, Peltre, Mercy, et, pendant que ces jours s'écoulaient, les ressources diminuaient naturellement. Depuis le commencement de septembre, on mangeait les chevaux, et ceux qui restaient périssaient d'inanition; ils n'auraient pu faire une étape, selon le mot du général Bourbaki. Les hommes campés dans la boue, sous des pluies presque continues, mal abrités par leurs petites tentes, se ressentaient de ces intempéries aussi bien que de la réduction graduelle des rations. A mesure que le temps passait, la vigueur physique s'altérait; on ne manquait pas de cœur, on perdait des forces, de telle façon que ce qui était certainement possible encore aux premières semaines de septembre devait nécessairement devenir d'heure en heure plus difficile. Un jour vint cependant où, pressé par les circonstances, ne voulant pas sans doute laisser cette armée s'épuiser jusqu'au bout sans combat, peut-être aussi impatienté de ne plus entendre parler de rien après ce qui venait de se passer, Bazaine semblait se réveiller et vouloir sortir de son immobilité. Le 2 octobre, on enlevait avec entrain le château de Ladonchamps dans la vallée de la Moselle au-dessous de Metz. Ce coup de main vivement accompli paraissait n'être que le prélude d'une opération plus générale et plus sérieuse. Le maréchal avait l'air de revenir à ses projets de sortie et de marche sur Thionville en suivant cette fois la vallée. On parlait de nouveau dans les états-majors d'un départ prochain, l'ardeur se ranimait dans les camps. Il s'agissait d'abord d'une entreprise décisive, puis ce n'était plus qu'un grand fourrage, et en définitive tout se réduisait à une affaire brillante, meurtrière, mais sans résultat.

Canrobert, chargé de l'opération avec le 6e corps et la division de voltigeurs de la garde que Bazaine lui donnait pour la journée, Canrobert devait s'avancer au-delà de Ladonchamps, à travers la plaine, pour emporter un certain nombre de positions qui se trouvaient sur son front, Sainte-Agathe, Saint-Remy, Bellevue, les Grandes et les Petites-Tapes. Ce n'était pas une entreprise sans péril, car il fallait se développer dans la vallée entre les hauteurs des deux rives de la Moselle, — Feves, Sémécourt du côté gauche, Malroy, Olgy du côté droit, — également couronnées de batteries allemandes qui pouvaient foudroyer nos bataillons en marche. Pour atténuer le péril, Bazaine avait étendu l'opération. Le maréchal Lebœuf devait s'avancer par la rive droite pour menacer Malroy, tandis qu'une division de Ladmirault s'avancerait par les collines de la rive gauche vers le bois de Woippy, de façon à soulager Canrobert en tenant l'ennemi en respect. On avait devant soi la division Kummer, des forces du IIIe et du Xe corps. A une heure de l'après-midi, le 7 octobre, le maréchal Canrobert engageait l'action, partant de Ladonchamps et prenant la tête de ses troupes qui s'élançaient avec la plus bouillante ardeur. Les voltigeurs et les chasseurs de la garde, sous l'énergique impulsion du général Deligny, culbutaient tout devant eux, gagnant du terrain par le village des Maxes, par Saint-Remy, puis enlevant par un effort concentrique les Grandes-Tapes, les Petites-Tapes, sans se laisser arrêter par une effroyable canonnade qui les couvrait d'obus. Cette belle troupe semblait se venger du rôle peu actif qui lui avait été infligé depuis Rezonville par l'élan de son intrépidité, par l'invincible fermeté de son attitude devant l'ennemi. Sur la gauche, le général Gibon, du 6e corps, qui recevait une blessure mortelle dans cette affaire, se battait courageusement au village de Sainte-Anne, qu'il avait de la peine à enlever, et où il avait encore plus de peine à se maintenir.

A trois heures, tout le terrain dont on pouvait s'emparer était conquis, on avait même fait 700 prisonniers et pris deux batteries prussiennes qu'on ne pouvait emmener faute de chevaux; on se trouvait maintenant en face d'un déploiement croissant des forces allemandes et d'une immense artillerie qui redoublait ses feux convergens sur nous. Que faire? Le maréchal Bazaine, qui s'était d'ailleurs comporté en vaillant soldat sur le terrain, n'avait pas évidemment l'intention d'aller plus loin. Il se contentait « d'affirmer son succès » en forçant l'ennemi à respecter les positions qu'il avait emportées, et à cinq heures l'ordre de la retraite était donné. On n'avait pas eu même besoin de faire arriver des voitures pour enlever les approvisionnemens qu'on avait espéré trouver dans ces villages et qui se réduisaient presqu'à rien. En réalité, l'armée avait montré une fois de plus sa valeur, elle avait perdu à cette affaire

1,200 hommes, trois généraux, en infligeant à l'ennemi une perte de plus de 1,600 hommes. C'était tout, c'était « le dernier éclair de courage » de ces troupes qui rentraient dans leurs camps pour n'en plus sortir en armes. « Elles sont maintenant ensevelies vivantes et bien vivantes, a dit le général Deligny; leur agonie date de cette époque! »

## IV.

C'est l'agonie en effet, c'est le moment critique ou « psychologique » dans ce funeste drame de Metz. On est au soir du 7 octobre. Le maréchal Bazaine vient de livrer sa dernière bataille pour l'honneur ou pour sauver sa responsabilité, plus encore que dans l'espoir du succès. Il ne sait rien de Bourbaki et de sa mission, ou plutôt il apprend que Bourbaki, après s'être présenté inutilement pour rentrer à Metz, ne reviendra pas. De Regnier et de sa diplomatie, il n'a plus entendu parler; il n'a plus eu de nouvelles de cet aventurier, qu'il appelle « l'international, » et qui devait lui répondre avant le 30 septembre. D'un autre côté, il est informé que les vivres s'épuisent rapidement, qu'avec toute l'industrie possible, avec des réductions nouvelles de rations et en prenant sur les ressources de la ville pour nourrir l'armée, on ne peut guère dépasser le 20, le 22 octobre. Il n'y a plus à hésiter. Alors, dès le 7 au soir, le maréchal Bazaine se décide à consulter ses généraux; il leur demande leur opinion « par écrit » sur l'état des troupes, sur « ce qu'on peut encore attendre d'elles. » C'est lui-même qui le dit : « le moment approche où l'armée du Rhin se trouvera dans la situation la plus difficile peut-être qu'ait jamais dû subir une armée française,... les vivres commencent à manquer,... nos ressources sont épuisées... » Il faut prendre un « parti décisif. » Deux jours après, le 10, la question terrible, inexorable, est posée dans un conseil de guerre, dans une conférence où sont appelés à délibérer les chefs de corps, le commandant de l'artillerie, le gouverneur de Metz, l'intendant-général de l'armée. C'est de ce conseil que sort la résolution de négocier dans les quarante-huit heures, de demander une « convention militaire honorable et acceptable pour tous, » avec cette restriction que, si l'ennemi veut imposer des conditions « incompatibles avec l'honneur de l'armée, » on se réserve de tenter à tout prix de s'ouvrir un chemin par la force.

Qu'on le remarque bien, le 10 octobre comme le 26 août, le maréchal Bazaine disait la vérité et il ne disait pas la vérité tout entière. En appelant ses lieutenans à décider ce qu'il y avait à faire, il leur dérobait une partie de ce qu'il avait essayé lui-même. Il ne

leur avouait pas ses pourparlers secrets, ses insinuations, ses tentatives pour obtenir précisément ce qu'il appelait « une capitulation avec les honneurs de la guerre. » S'il leur avait dit ce qu'il savait, ce qu'il pouvait bien aisément présumer des intentions de l'ennemi, il ne leur eût pas laissé des illusions, il eût peut-être provoqué dès ce moment de leur part quelque résolution d'héroïque désespoir, ce que le maréchal Lebœuf appelait une « folie glorieuse. » Que ces vaillans hommes, qui venaient de combattre la veille et qui étaient certainement prêts à combattre encore, s'il le fallait, n'eussent d'autre pensée que celle d'une « convention militaire honorable et acceptable, » ce n'est point douteux; mais comment l'entendait le maréchal Bazaine? La « convention militaire » n'était pour lui que l'apparence ou le prétexte. En réalité, les instructions qu'il remettait au négociateur envoyé à Versailles, au général Boyer, ces instructions étaient toutes politiques. Elles partaient de ce point, que « la question militaire était jugée » par la victoire des armées allemandes; elles invoquaient l'intérêt qu'avait l'Allemagne elle-même à ne point dissoudre « la seule force qui puisse aujourd'hui maîtriser l'anarchie dans notre malheureux pays... » L'armée de Metz, c'était « le palladium de la société. » Si on la laissait toute constituée, « elle rétablirait l'ordre et protégerait la société, dont les intérêts sont communs avec ceux de l'Europe. Elle donnerait à la Prusse, par cette même action, une garantie des gages qu'elle pourrait avoir à réclamer dans le présent... » En d'autres termes, à cette extrémité comme au premier moment, c'était toujours la même question : les préoccupations politiques, selon le mot de M. le duc d'Aumale, dominaient chez Bazaine les devoirs du soldat.

C'est le 12 octobre que le général Boyer partait pour le quartier-général du roi de Prusse entre deux officiers du prince Frédéric-Charles, soigneusement séquestré pendant la route, comme à son arrivée à Versailles, et dès son premier entretien avec M. de Bismarck il savait à quoi s'en tenir. La seule « convention militaire » que l'armée de Metz pût espérer était la capitulation infligée à l'armée de Sedan. L'état-major allemand connaissait trop bien la situation de notre malheureuse « armée du Rhin » pour s'inquiéter des quelques jours d'existence qui lui restaient ou pour redouter son désespoir. S'il ne s'agissait que d'une simple « convention militaire, » cela regardait M. de Moltke, l'inflexible de Moltke; mais M. de Bismarck pouvait faire valoir des considérations politiques, l'intérêt de la paix, d'une paix désirable après tout pour l'Allemagne comme pour la France. Que l'impératrice consentît à signer cette paix aux conditions qu'on lui ferait, que l'armée de Metz s'engageât à soutenir l'impératrice régente, qu'elle se déclarât dès ce moment, la

question militaire et la question politique seraient tranchées du même coup. En un mot, ce que demandait le chancelier allemand pour nous épargner une capitulation nouvelle, c'était tout simplement un blanc-seing de la régente pour la paix qu'on lui dicterait, et une sorte de *pronunciamiento* de l'armée de Metz pour la souveraine exilée et pour cette paix inconnue. « A ces conditions-là, disait-il, vous partirez avec les honneurs de la guerre, emmenant votre matériel, vos canons, vos drapeaux, la place de Metz restant libre et maîtresse de se défendre avec ses propres moyens. » M. de Bismarck parlait-il sérieusement? voulait-il tenter de se servir d'une malheureuse armée qui allait être vaincue par la famine? Le général Boyer n'avait évidemment rien à conclure dans ces conditions qui impliquaient l'intervention de l'impératrice et des chefs de l'armée. Il ne pouvait que repartir pour Metz, toujours escorté et séquestré, emportant les propositions de M. de Bismarck, avec quelques journaux et ce qu'il avait pu recueillir dans ses conversations avec le chancelier. Le général Boyer, gardé à vue, prisonnier à Versailles, n'avait pu communiquer avec personne; en réalité, il ne l'essayait même pas, et tout ce qu'il savait de la France se réduisait à ce que M. de Bismarck avait voulu lui en laisser voir en lui représentant un pays livré à un gouvernement d'énergumènes, la révolution déchaînée partout sous le drapeau rouge, les forces de la Loire vaincues et dispersées avant d'être formées, les plus grandes villes réduites à demander des garnisons prussiennes!

Voilà le triste bulletin que le général Boyer portait avec lui en rentrant à Metz le 17, et c'est ainsi que le 18 octobre, dans un nouveau conseil de guerre, on se retrouvait en face de la redoutable question agitée à la première conférence du 10, mais singulièrement aggravée, ou pour mieux dire complétement transformée. Fallait-il continuer à négocier dans ces conditions? Les esprits, douloureusement émus des nouvelles que le général Boyer donnait de la France, restaient visiblement anxieux, consternés et partagés. Les uns, le plus petit nombre, n'admettaient pas qu'on dût aller plus loin, ils étaient d'avis que, puisqu'on n'avait pas pu obtenir la « convention militaire » qu'on demandait, il n'y avait plus qu'à en appeler aux armes et à tenter de se frayer un chemin à travers les lignes ennemies; ils ne croyaient pas au succès, ils subissaient ce qu'ils considéraient comme une nécessité suprême de l'honneur militaire. Les autres, sans prétendre rien décider, sans vouloir sortir de leur rôle militaire, semblaient se rattacher à ce dernier espoir d'une paix possible, d'une intervention utile de l'impératrice-régente. C'était, il est vrai, une résolution des plus graves, des plus délicates dans les circonstances où se trouvait le pays : on ne connaissait ces circon-

stances. On n'avait plus le choix, disait-on, c'était une suprême chance, et on s'arrêtait à ce parti dangereux, probablement inutile, d'envoyer le général Boyer à Londres, auprès de l'impératrice, pour savoir ce qu'elle pouvait faire, ou en fin de compte pour lui demander de « délier l'armée de son serment et de lui rendre sa liberté d'action.» Quant à cette démonstration immédiate, éclatante, en faveur de l'empire et de la régence que réclamait M. de Bismarck, on s'y refusait absolument. C'était une dernière réserve d'esprits profondément agités, cherchant une issue sans vouloir dépasser la limite du devoir militaire. On ne savait comment sortir de là. On n'eût pas été sans doute réduit à ces luttes intimes et à ces expédiens, si Bazaine eût été moins mystérieux avec ses lieutenans ou s'il eût fait plus d'efforts depuis un mois pour se mettre en communication avec la France.

La résolution du 18 était comme toute la situation, obscure, confuse, douloureuse; elle était cruelle pour ceux qui l'adoptaient sans trop savoir où elle conduisait, ce quelle pouvait produire, quel sens et quelle portée elle pouvait avoir au milieu des événemens qui se précipitaient. Elle était pénible pour l'impératrice elle-même à qui elle allait infliger une singulière épreuve. Cette malheureuse femme, par la mission du général Boyer, se trouvait placée entre des chefs militaires qui semblaient lui demander de sauver leur armée, de leur épargner l'humiliante capitulation, et les préliminaires d'un traité de paix que M. de Bismarck prétendait lui imposer sans lui en dire même les conditions. L'impératrice, il faut le dire, évitait tout ce qui aurait pu ajouter aux difficultés dans lesquelles se débattait la France. Elle faisait ce qu'elle pouvait; elle s'adressait à M. de Bismarck, au roi Guillaume lui-même. Elle s'efforçait d'obtenir pour l'armée de Metz tout au moins un armistice de quelques jours avec le droit de ravitaillement; mais en même temps elle hésitait à paralyser, par une intervention périlleuse, les efforts tentés par la défense nationale. Elle refusait de souscrire à des conditions mystérieuses qui impliquaient une mutilation territoriale de la France. Peut-être aussi entrevoyait-elle une effroyable guerre civile où elle se perdrait sans gloire et sans profit. Le général Boyer avait quitté Metz le 19, il n'avait pu arriver à Londres que le 22; les négociations fiévreuses qu'on paraissait engager nécessitaient au moins plusieurs jours; mais pendant ce temps tout s'aggravait à Metz; on en était réduit à savoir si on pourrait vivre le lendemain, à compter les heures. Si on avait pu mettre une dernière et équivoque espérance dans la mission du général Boyer, cette espérance s'évanouissait le 24 à la réception d'une dépêche de M. de Bismarck, disant au maréchal Bazaine qu'aucune des conditions indiquées au général

Boyer comme indispensables n'ayant été réalisée, « il était impossible au roi de se prêter à des négociations dont sa majesté seule aurait à faire accepter les résultats à la nation française. » Le chancelier ajoutait qu'il n'entrevoyait plus « aucune chance d'arriver à un résultat par des négociations politiques. »

Tout s'évanouissait. Il n'y avait plus désormais qu'à se rendre à merci ou à combattre une dernière fois. Combattre, c'était sans doute le rêve de quelques esprits généreux dans la population de Metz comme dans l'armée. Il y eut même une sorte de conspiration à laquelle s'associaient un certain nombre d'officiers, un comité de la défense à outrance. On voulait déposer quelques-uns des généraux, enlever le commandement en chef au maréchal Bazaine, et on fit des tentatives auprès de quelques chefs militaires. Parmi les généraux, il y en avait certainement qui brûlaient de se jeter sur l'ennemi, quoi qu'il dût arriver; mais cette révolte de l'instinct militaire et patriotique venait se briser contre l'implacable réalité. On n'avait plus ni chevaux ni moyens de se servir de l'artillerie. Les hommes, — ils étaient plus de 100,000 combattans encore! — n'avaient plus la force nécessaire pour une telle entreprise. Le moment était passé, on ne pouvait que courir à un affreux désastre. Alors on se décidait à une démarche directe auprès du prince Frédéric-Charles, et c'est le vieux général Changarnier qui allait d'abord en plénipotentiaire de l'armée. Son âge, son vieux renom militaire, son dévoûment, devaient inspirer du respect au vainqueur. Le général Changarnier devait demander ou la neutralisation de l'armée, ou son internement sur un point désigné du territoire français, ou en fin de compte l'envoi des troupes de Metz en Afrique. Tout fut inutile. Courtois, respectueux pour le vieux soldat, mais inflexible, le prince Frédéric-Charles écartait toutes ces conditions, et il évitait même de préciser les termes de la capitulation qui serait infligée. Vainement le général Changarnier laissait entrevoir la possibilité d'une tentative désespérée, le prince s'arrêtait peu à cette menace. Il laissait entendre qu'il n'ignorait rien de la situation extrême de l'armée de Metz, qu'il avait fait préparer des vivres, et qu'il venait de donner l'ordre à son chef d'état-major, le général de Stiehle, de se tenir aux avant-postes, au château de Frescaty, pour recevoir nos communications.

Dès lors, si l'on ne voulait pas s'ensevelir sous les ruines d'une ville assiégée ou jouer le sort de l'armée dans un combat sans espoir, il ne restait plus qu'à prendre le chemin de Frescaty pour connaître les conditions du vainqueur. Ce fut le général de Cissey qui eut cette seconde et triste mission. Ces conditions étaient trop faciles à prévoir. M. de Bismarck ne les avait pas laissé ignorer au

général Boyer en rappelant la capitulation de Sedan; le 25 octobre au soir, dans une entrevue avec le général de Cissey, le général de Stiehle les résumait en termes sommaires et implacables : reddition complète et absolue de l'armée et de la place de Metz avec armes, bagages, drapeaux et matériel de toute nature. Puisqu'on s'était laissé conduire là, comment échapper au suprême destin? On avait beau se débattre encore le 26 au matin dans un conseil où le maréchal Bazaine semblait vouloir s'effacer devant ses lieutenans et confondre sa responsabilité personnelle dans la responsabilité collective de tous les généraux : la nécessité inexorable pesait sur tout le monde et d'abord sur le commandant supérieur. C'était maintenant au chef d'état-major de l'armée, au général Jarras, de se rendre à Frescaty pour régler officiellement des conditions définitives qu'on pouvait à peine songer à discuter.

Des concessions de fond, il n'y en avait plus à espérer, dès qu'on n'était plus en mesure de les arracher. Le général Jarras portait tous ses efforts sur deux points : les honneurs de la guerre pour l'armée et le droit pour les officiers de garder leur épée. La question restait indécise à la première conférence. Que se passait-il alors dans l'intervalle de quelques heures entre les deux entrevues où se rencontraient le général Jarras et le général de Stiehle? Le quartier-général prussien, après avoir pris les ordres du roi à Versailles, ne refusait plus aux officiers français le droit de garder leur épée. De son côté le maréchal Bazaine, après avoir paru attacher un grand prix aux « honneurs de la guerre, » semblait les refuser. Il avait réfléchi. C'était peut-être en effet assez délicat, assez périlleux, de faire défiler en armes sous les yeux de l'ennemi des troupes irritées, aigries par le malheur, convaincues qu'on n'avait pas fait tout ce qu'on avait pu pour leur épargner cette poignante épreuve; mais on aurait dû y songer plus tôt. En s'abstenant d'invoquer le prétexte puéril du mauvais temps, on ne se serait pas exposé à ce que le général de Stiehle répondit que les questions de température n'entraient pour rien dans les résolutions de l'état-major prussien; en ayant l'air de vouloir maintenir ostensiblement, pour le public, une clause d'honneur, qu'on demandait à ne point exécuter par prudence, on risquait de s'entendre dire que les Allemands ne mettaient dans une convention que ce qu'ils étaient résolus à exécuter. Enfin, avec plus de soins, avec une sollicitude plus attentive, avec une préoccupation plus jalouse des intérêts du pays et des susceptibilités de l'armée, on aurait profité du temps qu'on avait pendant les négociations pour détruire le matériel, pour brûler les drapeaux. On ne se serait pas perdu dans des ordres contradictoires, évasifs, où le malheureux général Soleille jouait un

singulier rôle et où le maréchal Bazaine semblait subordonner le sentiment de la dignité de son armée à la crainte de mécontenter l'ennemi.

La capitulation était signée le 27 octobre, et cette douloureuse résolution allait retentir dans Metz comme dans l'armée, provoquant une explosion d'amertume et d'irritation. La fatalité l'emportait. Une armée de plus de 120,000 hommes allait être traînée captive en Allemagne. La citadelle de la Lorraine tombait. La faute n'était pas de se rendre quand on ne pouvait plus résister, quand on n'avait plus de pain; mais à ce moment ce passé de soixante-dix jours se redressait contre le maréchal Bazaine. Évidemment, s'il ne s'était pas laissé aller à une de ces longues et coupables préméditations de trahison qui heureusement sont toujours rares, il n'avait pas fait tout ce qu'il aurait pu faire. Il avait eu un commandement insouciant, équivoque, incertain. Il avait perdu les plus favorables occasions, et il avait laissé dépérir cette vaillante armée qui ne demandait qu'à combattre. Il avait manqué de prévoyance dans l'administration des ressources de l'armée de la ville. Dans ses relations avec les généraux, il avait eu des réticences dangereuses; il avait associé ses lieutenans, à leur insu, à des responsabilités dont ils ne pouvaient se rendre compte, il les avait entraînés dans une voie où leur instinct se serait révolté dès les premiers pas, s'ils avaient été prévenus. Il avait sacrifié à des calculs politiques les plus simples devoirs militaires, et c'est ainsi qu'il se trouvait conduit à cette extrémité, où la capitulation du 27 octobre, si cruelle, si désastreuse qu'elle fût, était peut-être encore préférable à ce qui serait arrivé si les négociations qu'on avait engagées avaient réussi, puisque la guerre civile pouvait être au bout de ces négociations. Telle qu'elle était, cette catastrophe, elle enlevait à la France sa plus belle armée, et de même qu'un mois auparavant la chute de Strasbourg permettait aux 50,000 Allemands de Werder de se porter à travers les Vosges sur la Saône, la chute de Metz permettait maintenant aux 200,000 hommes du prince Frédéric-Charles de se porter sur la Loire ou vers le nord. L'empire se survivait par les désastres qu'il allait étendre et précipiter indirectement, après les avoir provoqués et aggravés directement par sa légèreté et par son imprévoyance.

CHARLES DE MAZADE.

LES

# BILLETS DE LA BANQUE DE FRANCE

## SOUS LE RÉGIME DU COURS FORCÉ.

En 1806, au moment de l'organisation de la Banque de France, Napoléon Ier s'écriait : « La France manque d'hommes qui sachent ce que c'est que la banque; c'est une race d'hommes à créer. » Il paraît que la création n'a pas eu lieu encore, car un publiciste éminent de la *Revue d'Édimbourg* disait il y a quelques années : « On est étonné de voir avec combien peu de science financière sont conduites des affaires commerciales immenses. » Serait-il donc vrai en effet que, pour ce qui touche un des intérêts essentiels des sociétés, le monde soit à peu près livré à l'empirisme, et qu'il n'y ait pas de science à laquelle on puisse rattacher le mouvement des capitaux et particulièrement ce qui concerne la circulation monétaire, autrement dit l'instrument d'échange? On serait tenté de le croire en voyant ce qui s'écrit tous les jours, ce qui se dit même du haut des tribunes parlementaires dans les pays les plus avancés.

En 1810, lors de la fameuse enquête qui eut lieu en Angleterre à propos de la dépréciation des *bank-notes*, pendant la suspension des paiemens, il y eut des hommes d'état considérables, des financiers, des administrateurs de la banque principale, qui vinrent déclarer que cette dépréciation n'existait pas. Si les bank-notes perdaient 25 pour 100 par rapport à l'or, ce n'était pas, selon eux, qu'elles eussent moins de valeur; seulement le prix de l'or avait monté par suite de circonstances exceptionnelles et surtout à cause de l'agiotage dont il avait été l'objet. On cherchait comment on pourrait bien rendre fixe la valeur de la livre sterling, de façon à la mettre à l'abri de ces oscillations qui résultaient de la spéculation sur les métaux précieux. Les uns proposaient de dire qu'elle était égale à l'intérêt de 33 livres 6 shillings 8 deniers placés en rentes 3 pour 100 consolidées; d'autres, et parmi eux lord Castlereagh, soute-

naient que c'était une valeur idéale indépendante de la monnaie métallique destinée à la représenter. On ajoutait qu'on ne pouvait pas savoir s'il y avait dépréciation, attendu que les bank-notes n'avaient jamais eu d'autre valeur que celle qui leur était attribuée par la confiance du public, et que cette confiance était encore entière. Voilà où l'on en était en 1810 en Angleterre dans les régions les plus élevées du gouvernement, et, je le répète, parmi les administrateurs de la banque principale elle-même, car il y en eut plusieurs qui défendirent ces théories : on niait la dépréciation, et on ne voyait dans l'état des choses aucun motif pour restreindre la circulation fiduciaire. Il est vrai que ces idées ne furent point partagées par la majorité de la commission qui fit l'enquête. Celle-ci rédigea au contraire dans un sens entièrement opposé un excellent rapport qui est devenu célèbre sous le nom de *Bullion's report*. Elle reconnut la réalité de la dépréciation, déclara qu'elle était la cause de l'élévation de tous les prix, de l'émigration de l'or, et qu'il était du devoir de la Banque d'Angleterre de se guider sur le change avec le dehors pour augmenter ou restreindre la circulation fiduciaire; mais ces conclusions, soumises au parlement, ne furent pas adoptées : on prétendit de nouveau que l'abondance de l'émission était sans influence sur le prix des choses et sur le taux du change, et que les bank-notes avaient conservé leur valeur. Robert Peel, qui devait faire plus tard l'acte de 1844, fut de cet avis et vota avec la majorité pour condamner les principes du *Bullion's report*.

On pourrait croire qu'aujourd'hui, en 1874, on est plus avancé, et que personne ne se fait plus illusion sur le danger qu'il y a d'augmenter la circulation fiduciaire, et surtout qu'on ne se méprend plus sur la dépréciation dont elle est l'objet lorsque l'or fait prime. Il n'en est rien : des hommes très autorisés dans le monde financier nient encore les inconvéniens du cours forcé et s'inquiètent peu de la dépréciation possible des billets de banque; on pourrait même, si on le voulait, trouver une certaine analogie entre ce qui se passe chez nous en ce moment et ce qui a eu lieu en Angleterre en 1810. De même que nos voisins, nous avons eu en 1865 notre enquête sur la circulation fiduciaire; les thèses les plus étranges furent également professées devant la commission qui la dirigeait par des banquiers, des commerçans et même des économistes. Cette commission eut le bon sens aussi d'en faire justice, et d'adopter un certain nombre de résolutions très rationnelles; mais, si ces résolutions ne furent pas condamnées par le parlement comme en Angleterre, elles n'eurent pas un meilleur sort devant le public, et ne parvinrent pas à faire la lumière. Il est vrai que le rapport très concluant qui fut rédigé par M. de Lavenay, alors conseiller d'état, n'eut pas toute la publicité qu'il aurait dû avoir, et quand on vint en 1871, à pro-

pos de l'augmentation des billets de la Banque, discuter devant l'assemblée nationale sur le cours forcé que des nécessités douloureuses nous avaient imposé, on se retrouva devant les mêmes erreurs qui avaient eu cours en Angleterre en 1810. On prétendit de nouveau qu'il n'y avait pas à s'inquiéter de la dépréciation des billets malgré la prime de 2 1/2 pour 100 dont jouissait l'or à ce moment, que cette prime était le résultat de l'agiotage, et que la circulation fiduciaire qui était demandée par le public, qui répondait à des besoins, pouvait être augmentée sans inconvénient. On vota l'augmentation proposée, et en effet, comme si la thèse soutenue était absolument vraie, la prime sur l'or quelques mois après avait baissé de moitié pour disparaître entièrement un peu plus tard.

Ce qui s'est passé en France depuis la guerre en fait de circulation fiduciaire, ce qui se passe encore aujourd'hui, est un phénomène très curieux et destiné à tromper bien des gens. C'est en apparence le renversement des idées économiques et financières que les meilleurs esprits avaient essayé de faire triompher jusqu'à ce jour. On disait : « Gardez-vous de trop émettre de papier-monnaie avec cours forcé; la quantité doit en être limitée très sévèrement, sinon la confiance fera défaut, et on sera exposé à la dépréciation. Or il s'est trouvé qu'on en a émis tout d'un coup au milieu de nos malheurs pour plus de 1,800 millions avec une encaisse de moins de 600 millions, et il s'est maintenu au pair; il n'a perdu un moment de sa valeur que lorsque sont arrivés les premiers paiemens à faire à la Prusse, La prime sur les métaux précieux fut alors de 2 à 2 1/2 pour 100, et, chose curieuse, elle baissa aussitôt qu'on fut autorisé à franchir la limite de 2 milliards 400 millions, qui avait d'abord été assignée à l'émission des billets. Au mois de novembre 1871, la circulation fiduciaire n'atteignait encore que 2 milliards 300 millions, et la dépréciation était de 2 1/2 pour 100; à la fin de janvier, elle dépassait 2 milliards 450 millions, et cette dépréciation n'était plus que de 1 pour 100. Enfin au bout d'un certain temps, après une nouvelle autorisation, la limite fut encore reculée et portée à 3 milliards 200 millions; personne n'y fit plus attention. La prime sur l'or était devenue insignifiante, et s'il avait fallu aller plus loin, comme on l'a cru un instant lorsque la circulation atteignit, au 31 octobre 1873, 3 milliards 71 millions, il est probable qu'on ne s'y serait pas opposé, on aurait laissé faire tout ce que le gouvernement aurait voulu. Pour ajouter à la singularité du fait, il faut dire encore que cette émission si extraordinaire avait lieu dans les conjonctures les plus graves, pendant que nous payions notre grosse indemnité aux Prussiens, que nous cherchions à nous procurer des ressources en numéraire le plus possible, et qu'en apparence elle était destinée à combler les vides qui se faisaient dans la circulation métallique. Ja-

mais un phénomène semblable ne s'était accompli dans le monde financier. En Angleterre, pendant la suspension des paiemens de 1797 à 1819, on émit aussi des billets à cours forcé pour parer à l'insuffisance du numéraire. On en émit dans des limites restreintes, qui ne dépassèrent jamais 700 millions. Cependant les bank-notes tombèrent en 1810 à 25 pour 100 de perte, et ne purent jamais se relever au pair avant la reprise des paiemens.

Que s'est-il donc passé qui ait si profondément modifié le cours des choses? La science financière va-t-elle nous apparaître sous un nouveau jour, et nous montrer qu'on a eu très grand tort de s'effrayer du papier-monnaie? Allons-nous apprendre qu'un progrès s'est fait dans les idées, et qu'on est tout près de réaliser enfin ce fameux chemin dans les airs dont ont parlé Smith et Ricardo, c'est-à-dire un papier de circulation sans base métallique?

Il y a toujours eu dans les divers pays et particulièrement dans le nôtre une école de gens qui se sont récriés contre la tyrannie du numéraire et qui lui ont attribué la plupart des crises financières et commerciales qui éclatent dans les sociétés. C'était l'opinion de Law en 1720 : elle n'a jamais été complétement abandonnée. Toutes les fois qu'il y a des embarras, on cherche à s'affranchir du numéraire et à lui substituer des équivalens qui ne coûteraient rien. On pense que, si on arrivait à résoudre ce problème, il n'y aurait plus de difficultés monétaires; les transactions pourraient toujours s'accomplir régulièrement sans être arrêtées par la rareté de l'instrument d'échange, on n'aurait qu'à proportionner celui-ci aux besoins, et tout serait dit. On ne serait plus obligé de recourir à ces élévations subites de taux de l'escompte et à d'autres mesures rigoureuses qui apportent le trouble dans l'activité commerciale, et sont autant de formes de cette tyrannie du numéraire. Tout le monde assurément ne va pas jusque-là et ne serait pas disposé à sacrifier la monnaie métallique; mais on voudrait au moins l'économiser le plus possible, d'abord parce qu'elle coûte cher et ensuite parce qu'il est plus ou moins difficile de s'en procurer à certains momens. Seulement dans quelle mesure peut-on l'économiser? et comment peut-on la remplacer? Là est le nouveau problème qui agite les esprits, et au sujet duquel on est plus incertain que jamais après ce qui vient d'avoir lieu en France. Qui aurait jamais osé prétendre en effet qu'au milieu des plus grandes calamités qui aient affligé une nation, avec une rançon énorme à payer à l'étranger, de grands désastres à réparer à l'intérieur, on pourrait garder une circulation fiduciaire quatre fois plus forte que l'encaisse métallique destinée à la garantir, qu'elle s'élèverait à 3 milliards et ne se déprécierait pas? Les plus téméraires disaient : Lorsque le billet de banque est émis dans des proportions limitées

en échange de valeurs commerciales sérieuses à brève échéance, il est soutenu par le besoin qu'on en a, et ne doit pas perdre de son prix. C'est le langage qu'on a tenu notamment à toutes les époques de crise, quand on a proposé d'augmenter les émissions de la Banque de France; mais personne, excepté les partisans absolus du papier-monnaie, n'aurait voulu soutenir qu'on pouvait créer des billets aussi en très grande quantité en représentation d'une dette de l'état, laquelle dette n'est recouvrable que dans un certain espace de temps. C'est cependant ce qui a eu lieu. Dans les 2 milliards 1/2 de billets qui circulent encore aujourd'hui, il y en a pour près de 1 milliard qui sont la contre-partie de la dette de l'état. Le public n'y fait plus attention, il accorde sa confiance quand même.

A côté de cela pourtant il y a une autre opinion tout opposée qui commence à se faire jour dans quelques pays, et qui a trouvé de l'écho jusque chez nous : elle conteste en principe l'utilité de la circulation fiduciaire, même lorsqu'elle est appuyée sur une encaisse métallique qui est considérée comme suffisante. Elle prétend que le surplus de cette circulation qui n'est pas couvert par du numéraire et ne peut pas être remboursé à tout moment est de la fausse monnaie, c'est-à-dire un instrument d'échange des plus dangereux, qui altère les rapports commerciaux, change les prix et prépare des catastrophes. Elle veut bien reconnaître que le billet au porteur a sa raison d'être et peut rendre des services, mais c'est à la condition qu'il ait une encaisse métallique correspondante et ne la dépasse jamais. En un mot, elle propose d'en revenir aux banques de dépôts, comme étaient autrefois celles d'Amsterdam et de Hambourg. Là paraît être, selon elle, je ne dirai pas le progrès, car il s'agit de retourner en arrière, mais la vérité en fait de circulation fiduciaire. Je voudrais dans ce travail, au milieu de toutes ces théories, chercher ce qu'est le billet au porteur et ce qu'on peut en attendre dans l'avenir, montrer enfin ce que vaut l'exemple donné par la France.

## I.

Il n'est pas nécessaire d'insister longuement sur les raisons qui ont fait adopter certains métaux comme instrumens d'échange. Il fallait que ces instrumens fussent faciles à transporter, suffisamment ductiles et malléables pour être taillés à la mesure qu'on voudrait et recevoir toutes les empreintes; ils devaient de plus ne pas être trop susceptibles de s'altérer à l'air, et enfin offrir assez de résistance pour ne pas s'user facilement. L'or et l'argent possédaient toutes ces qualités, ils se sont imposés par cela même. Plus tard, à mesure que la civilisation s'est avancée, on s'est aperçu que, si l'or et l'argent étaient les véritables instrumens d'échange, la

base sur laquelle devaient reposer les transactions, on pouvait les utiliser autrement qu'en les gardant chez soi et en s'exposant à les perdre. Il parut plus simple de les déposer dans un établissement public, d'en tirer un reçu et de faire circuler ce reçu comme aurait circulé le métal lui-même. C'est ce qui a donné lieu aux banques de dépôts, à celles qui ont été établies d'abord à Venise, puis à Amsterdam, enfin à Hambourg. Il faut dire aussi qu'en dehors de la crainte de perdre les métaux précieux qu'on gardait chez soi, on avait celle de les voir altérer par les exactions des souverains qui ne se faisaient aucun scrupule, pour se procurer des ressources exceptionnelles, de diminuer le titre et le poids des monnaies. Les banques de dépôts furent donc organisées aussi pour mettre à l'abri de ce danger. Elles délivrèrent des récépissés donnant droit à une certaine quantité d'or et d'argent fin; on stipula que les transactions seraient acquittées avec ces récépissés, et de cette façon on échappait à l'altération des monnaies. Ce fut le commencement de la circulation fiduciaire, si tant est qu'on puisse donner ce nom à un papier qui reposait encore exclusivement sur le numéraire, et qui n'avait le caractère fiduciaire que par la confiance qu'on avait dans la banque qui avait reçu les dépôts. C'était en réalité une circulation métallique, seulement on avait adopté une forme qui la rendait plus commode et moins périlleuse. Plus tard, en voyant la facilité avec laquelle circulaient les récépissés, sans que l'on en demandât le remboursement, on imagina de faire un pas de plus. Pourquoi garder en espèces métalliques dans les banques la représentation complète de tous les récépissés qui circulaient? L'expérience avait appris qu'on ne demandait jamais le remboursement de tous à la fois; il suffirait d'avoir en réserve de quoi faire face aux demandes qui pouvaient se présenter, le reste servirait à d'autres emplois qui profiteraient à la société. C'est sur cette idée que fut établie la Banque d'Angleterre en 1694, et ce fut la véritable origine des billets au porteur tels que nous les connaissons aujourd'hui. La Banque d'Angleterre fut autorisée à émettre des billets à la condition de les rembourser toujours à vue et en espèces; mais, comme elle n'avait pas une réserve métallique équivalente, la plupart de ces billets n'eurent pas d'autre garantie que le capital social qu'elle possédait et qu'elle avait prêté à l'état.

Les principes sur lesquels doit reposer la circulation fiduciaire ont été parfaitement établis par Adam Smith ; il a dit : « La masse totale du papier-monnaie qui peut circuler sans inconvénient dans un pays ne doit jamais excéder la valeur de la monnaie d'or et d'argent dont ce papier tient la place et qui y circulerait, le commerce étant toujours supposé le même, s'il n'y avait pas de papier-monnaie. » Le papier-monnaie est en effet le suppléant du numé-

raire, suppléant économique et d'un maniement plus commode; mais il n'est pas le numéraire lui-même, il n'en a pas les qualités, il ne doit jamais viser à le remplacer complétement. Le numéraire est un capital, parce qu'indépendamment de l'utilité il est le produit d'un travail plus ou moins coûteux; le papier-monnaie n'en est pas un, parce qu'il ne coûte rien et qu'on peut le multiplier à volonté. C'est en vain qu'on parlerait de l'utilité qu'il a pour lui assigner un prix. L'eau aussi est extrêmement utile, c'est même la première des utilités pour l'homme, cependant elle n'a généralement aucune valeur, parce qu'on peut se la procurer sans peine et en grande abondance. Le papier-monnaie est un perfectionnement dans la manière de faire circuler la richesse d'un pays, et rien de plus; quand on l'accepte, c'est non pour la valeur propre qu'il possède, mais à cause de celle qu'il promet, et qui est généralement réalisable en espèces; en un mot, c'est une promesse de payer et non un paiement. Ce point est très important à établir; il marque l'erreur dans laquelle on s'engage quand on considère le billet au porteur comme faisant partie de la richesse publique.

Suivant la théorie d'Adam Smith, le papier-monnaie « ne doit jamais excéder, toutes choses égales, ce qu'il y aurait d'or et d'argent, s'il n'existait pas. » C'est à merveille; mais quel moyen pratique a-t-on de reconnaître la quantité de numéraire qui serait nécessaire, s'il n'y avait pas de billets au porteur, et celle qui peut être utilement remplacée? En déclarant que les billets seraient toujours remboursables à vue, on avait cru se mettre à l'abri des excès d'émission et faire que le public exercerait lui-même un contrôle efficace et demanderait le remboursement du papier qui dépasserait la mesure. M. de Sismondi a parfaitement caractérisé le peu de foi qu'on doit avoir dans ce contrôle. « Si, dit-il, quiconque reçoit et donne un billet de banque était obligé de l'endosser comme une lettre de change, on n'aurait pas lieu de craindre qu'aucune banque usurpât sur le numéraire sans donner de suffisantes garanties; mais, quand le billet est au porteur, celui qui le reçoit a un intérêt si fugitif, si dénué de toute responsabilité à refuser un crédit abusif, que la nation, pour qui cet intérêt est de première ligne, ne peut pas lui déléguer toute sa vigilance. » Ce qui trompe en effet, c'est la facilité avec laquelle le public accepte le papier et le fait circuler comme la monnaie elle-même. Il le trouve très commode, n'en demande pas le remboursement, et alors on n'aperçoit plus la limite où l'on doit s'arrêter. L'illusion s'empare des esprits; on se dit qu'après tout les billets reposent sur la confiance générale. Du moment qu'ils sont acceptés du public et émis en échange de valeurs sérieuses, qu'ils ont une garantie supplémentaire dans le capital de la banque, pourquoi ne circuleraient-ils pas en dehors de

toute réserve métallique? Cette opinion se trouve singulièrement fortifiée par ce qui vient de se passer en France. Voyons donc ce que signifie l'exemple de notre pays.

Au moment de la déclaration de la guerre au mois de juillet 1870, l'encaisse métallique de la Banque de France était de 1,145 millions, et la circulation fiduciaire de 1,255; trois semaines après, au 10 août, sous l'influence des premiers événemens, qui nous furent défavorables, la circulation s'était élevée à 1,500 millions, et l'encaisse avait baissé au-dessous de 1 milliard. Il n'y avait encore rien de fâcheux dans cette situation; mais, comme on prévoyait de grands besoins et que les demandes de remboursement affluaient déjà à la Banque de France, on décréta le cours forcé en limitant l'émission à 1,800 millions. Cette limite fut bientôt étendue et portée par le gouvernement de la défense nationale à 2 milliards 400 millions. On en était là lorsque la France reprit possession d'elle-même après les terribles événemens de la commune. Le premier bilan qui fut publié au mois de juin 1871 accusa une circulation de 2 milliards 212 millions et une encaisse de 549 millions; le change sur Londres était alors de 25, 35 et 40 centimes. On contracta un emprunt de 2 milliards pour commencer les paiemens de l'indemnité prussienne, le change sur l'Angleterre monta bientôt à 25,75 et 25,80; il toucha 26 francs au 3 novembre de la même année, et il était de 216 sur la Hollande, de 383 sur Berlin, ce qui indiquait une perte variant entre 3 et 5 pour 100. Quant à la dépréciation du papier-monnaie, elle fut marquée par la prime dont jouissait l'or, et qui était de 2 1/2 pour 100; quelle pouvait en être la raison?

D'abord, lorsque commencèrent nos paiemens à la Prusse, la France n'avait pas eu le temps de rétablir sa situation commerciale. Elle manquait de tout, elle avait à faire venir du dehors des matières premières et des approvisionnemens de toute nature; c'était la condition indispensable de la reprise du travail, mais il fallait solder ces acquisitions, et au lieu d'avoir, comme d'habitude, la balance du commerce favorable, notre pays se trouvait encore débiteur de ce chef. De plus le gouvernement, encore inexpérimenté sur les moyens de s'acquitter envers la Prusse et ne sachant trop sur quelles ressources compter, avait mis beaucoup de hâte à se procurer les traites disponibles sur l'étranger; il fit concurrence au commerce par ses besoins exceptionnels, et le change s'éleva tout à coup à un taux inusité. Ajoutez enfin que la spéculation qui se produisit à la suite du premier emprunt de 2 milliards, et qui en fit monter rapidement les cours à 88 et à 90 francs, nous fut encore très préjudiciable. Elle nous priva du concours des capitalistes étrangers qui avaient bien voulu prendre part à cet emprunt. Ceux-ci, séduits par l'appât d'une prime aussi immédiate, s'empressèrent

de réaliser leurs souscriptions, et nous eûmes à leur rendre, avec le premier versement, les bénéfices qu'ils faisaient. Toutes ces raisons nous mirent dans un assez grand embarras; nous éprouvâmes la gêne d'une personne qui est riche assurément, mais sur laquelle tombent à la fois toutes sortes d'exigences qu'elle n'avait pas prévues et auxquelles elle n'avait pas pu se préparer. Dans la situation qui nous fut faite au mois de novembre 1871, qui porta le change sur l'Angleterre à 26 francs, la dépréciation du papier-monnaie à 2 1/2 pour 100, il y eut sans doute l'influence des nécessités que nous subissions et des malheurs qui nous avaient accablés, mais aussi celle des fautes qui furent commises et qu'on aurait pu éviter. Avec moins de précipitation et plus d'ordre dans l'achat des traites sur l'étranger, avec moins d'agiotage à la suite du premier emprunt, on aurait empêché le change de s'élever aussi haut. Quoi qu'il en soit, cette situation effraya un peu les esprits, et quand on vint à la fin de l'année proposer d'élever encore la circulation fiduciaire, de la porter de 2 milliards 400 millions à 2 milliards 800 millions, on put se demander quelles seraient les conséquences de la mesure, et si le papier-monnaie ne se déprécierait pas davantage; n'allait-on pas créer un abîme dans lequel s'effondrerait la richesse publique comme au temps du système de Law? L'autorisation fut accordée, et elle n'eut pas le résultat fâcheux qu'on avait craint; mais il faut dire, à la louange du gouvernement et de la Banque de France, qu'on en fit un usage très réservé. La circulation ne dépassa qu'un moment, au mois de février 1872, d'une cinquantaine de millions la limite primitive de 2 milliards 400 millions; elle redescendit bien vite au-dessous et ne la franchit de nouveau définitivement qu'au mois de septembre, après la négociation du deuxième emprunt de 3 milliards. Dans l'intervalle, le bon effet de notre activité commerciale s'était déjà produit, nos exportations avaient dépassé nos importations dans des proportions considérables, et nous étions redevenus les créanciers de l'Europe. De plus on avait négocié une partie des valeurs étrangères que nous possédions et que nous avions amassées dans des temps prospères. Les hommes les plus compétens estiment à environ 1,500 millions l'importance de cette négociation. Il faut noter aussi la part prise par les capitaux étrangers à notre emprunt de 3 milliards; cette fois, tant par suite de la confiance plus grande qu'inspirait notre crédit que par la prudence qu'on mit à ne pas trop faire monter les cours, ces capitaux restèrent engagés plus longtemps dans nos fonds, et nous procurèrent des ressources sur le dehors. Enfin un arrangement fut conclu avec un groupe de banquiers pour qu'ils nous fournissent des traites à un taux déterminé. Par tous ces motifs, la situation fut complétement modifiée, et malgré les paiemens que nous eûmes à

faire à l'Allemagne, malgré ce qui nous était nécessaire pour réparer nos désastres, le change nous redevint favorable.

Il ne faudrait pas croire pourtant qu'il ne nous en a rien coûté pour qu'il en fût ainsi. Nous avons d'abord sacrifié 1 milliard 1/2 de valeurs étrangères, et ensuite les banquiers qui nous ont prêté leur concours ne l'ont pas fait pour rien, on a dû le payer fort cher. On pourrait en trouver le compte au chapitre des frais de négociation du dernier emprunt; mais, quelque cher qu'il ait été, on doit se féliciter d'en avoir usé, car il nous a rendu de grands services. La première chose à sauvegarder dans l'intérêt du commerce et pour nos relations extérieures était la valeur intégrale de notre circulation fiduciaire : elle eût été singulièrement compromise, si nous avions eu le change défavorable. En traitant avec des banquiers moyennant une commission très forte, nous les avons intéressés à ce que le change ne s'élevât pas trop haut; ils firent tous leurs efforts pour cela, et y réussirent en créant eux-mêmes des traites sur leurs correspondans, dont ils auraient à faire les fonds plus tard. De cette façon, nous eûmes le bénéfice d'un change d'abord un peu artificiel, mais qui devint bientôt naturel, à mesure que les ressources de l'emprunt et d'autres encore rentrèrent pour nous permettre de rembourser les banquiers de leurs avances. Voilà comment nous sommes arrivés sans secousse à la fin du paiement de notre indemnité, sans avoir eu à exporter beaucoup de métaux précieux, et en maintenant au pair une circulation fiduciaire qui s'est élevée un moment à 3 milliards. Et non-seulement nous avons payé notre indemnité, mais nous avons pu réparer le gros de nos désastres et reprendre possession de la plus grande partie de nos emprunts qui avaient été placés à l'étranger. C'est un résultat merveilleux qui fait honneur à la grandeur de notre richesse acquise, à la puissance de notre crédit, à l'élasticité de notre commerce, et, il faut le dire, aux sages mesures du gouvernement de M. Thiers; mais il n'a rien de contraire aux lois économiques.

## II.

En 1848, la circulation fiduciaire, après quelques momens d'hésitation, s'est maintenue également au pair malgré le cours forcé; la limite en avait été fixée à 545 millions, et l'encaisse ne tarda pas à se reconstituer rapidement; elle atteignait 241 millions au mois de décembre 1848, et un an après, en 1849, elle était de 420 millions; au moment de la reprise des paiemens en numéraire, elle dépassait 500 millions. Cette fois il s'est agi d'une circulation fiduciaire qui a monté à 3 milliards avec une encaisse de 750 millions. Les proportions étaient très différentes; mais ce qui était différent aussi, c'était

la situation économique du pays. En 1848, la France suffisait à tous ses besoins avec une réserve métallique qu'on estimait au plus à 3 milliards; les billets au porteur ne dépassaient pas en moyenne 350 millions, et le chiffre des opérations de la Banque de France et de ses succursales se traduisait en 1847 par 1 milliard 854 millions. En 1869, avant la guerre, la réserve métallique était évaluée à 6 milliards au moins, les billets au porteur dépassaient 1 milliard 200 millions; on faisait déjà un certain usage d'un instrument de crédit complétement inconnu en 1848, le chèque, et le chiffre des opérations de la Banque de France s'élevait à 8 milliards 325 millions. En un mot, les ressources monétaires ou instrumens d'échange avaient plus que doublé, pour répondre à un mouvement d'affaires qui avait triplé. Et quand en 1870 et années suivantes il fallut, comme après 1848, remplacer les espèces métalliques, qui ne circulaient plus par suite du cours forcé, la monnaie de papier, qui avait suffi il y a vingt-quatre ans, ne pouvait plus suffire maintenant. Il le pouvait d'autant moins qu'on avait à satisfaire à la fois aux demandes du commerce et à celles de l'état.

La Banque dut avancer sous diverses formes près de 3 milliards; mais, dira-t-on, l'avance ne signifie rien pour la valeur que peut conserver la monnaie de papier. Les bank-notes qu'émettait la Banque d'Angleterre pendant la suspension des paiemens étaient aussi parfaitement employées; cela ne les empêcha pas de perdre 20 ou 25 pour 100 en 1810. En ce moment, le papier-monnaie qui circule en Autriche et en Italie a également un rôle très utile, et il est déprécié de 15 à 20 pour 100. Cela est vrai; seulement les billets qu'émettait la Banque d'Angleterre avaient pour but de remplacer les espèces métalliques qui s'en allaient, le change était défavorable, on faisait tout l'opposé de la théorie d'Adam Smith, qui veut « que les billets varient comme aurait varié la monnaie métallique elle-même. » On aurait dû les restreindre, puisque la monnaie métallique diminuait; on les augmentait au contraire pour remédier à l'insuffisance de celle-ci. De même aujourd'hui en Autriche et en Italie le numéraire est exporté à cause de l'adversité du change, et, comme il faut pourvoir aux besoins de la circulation, on le fait avec du papier-monnaie. Il en est tout autrement en France; le change ne nous est point défavorable, le numéraire ne s'en va pas, il reste, il se thésaurise dans la poche de chacun de nous et ne circule plus, mais on sait qu'il existe, qu'on le retrouvera un jour, et cela suffit pour donner aux billets qui le remplacent une stabilité qu'ils n'ont pas ailleurs.

Dans la discussion qui a eu lieu au corps législatif à la fin de 1871 pour l'augmentation de l'émission, on s'est appuyé sur l'utilité du billet de banque, sur les besoins qu'en a le commerce et

les opérations auxquelles il sert, pour en expliquer la valeur. Cette explication est loin d'être satisfaisante. Les besoins du commerce sont extrêmement trompeurs, et, si on s'en rapportait à eux pour déterminer la quantité de billets au porteur qu'on peut répandre dans la circulation, on s'exposerait à de graves mécomptes. Il y a dans le monde commercial une loi qui domine tout, c'est de mettre autant que possible la production en rapport avec la consommation. Si elle reste en dessous, il en résulte un renchérissement dans les marchandises qui est fâcheux pour la consommation et nuisible au bien-être général. Si elle est de beaucoup supérieure, les produits n'ont plus de débouchés immédiats. Ils s'amassent inutilement dans les fabriques, dans les magasins, et finissent par se déprécier; des pertes plus ou moins considérables s'ensuivent, et la production se trouve arrêtée. La production et la consommation sont comme les deux roues d'un char, qui doivent marcher ensemble et avec la même vitesse; mais comment les faire marcher toujours ensemble et trouver le moment précis où l'une doit se ralentir ou s'activer pour avoir le même mouvement que l'autre? Cela est facile encore lorsque la consommation va plus vite, on est averti par le renchérissement des prix : alors la concurrence s'organise et vient bien vite combler les vides, elle est excitée par les bénéfices; mais, si c'est la production qui prend l'avance et qu'elle soit soutenue, comme cela arrive souvent, par la spéculation qui achète les produits pour les revendre plus tard, quel indice a-t-on qu'il y a excès dans la production et que l'équilibre est troublé? Le fabricant trouve à vendre, il fabrique toujours; le spéculateur trouve à escompter le papier qu'il met en circulation pour l'acquisition de ces produits, il achète toujours; de cette façon, on est lancé bien vite en dehors des voies régulières du commerce, on ne peut plus s'arrêter. Et pourquoi s'est-on ainsi aventuré? Parce que toutes les opérations de vente et d'achat ont été faites au moyen d'un papier de banque accepté comme monnaie et qui n'a pas de valeur par lui-même. Vous dites qu'il prend sa valeur dans les opérations commerciales auxquelles il sert; mais, si ces opérations sont factices et ne répondent plus à des besoins réels, où est la valeur? Il faudra bien un jour que la liquidation se fasse, et alors on s'apercevra qu'il y a trop de papier-monnaie.

Quand les affaires se font au contraire avec la monnaie métallique, on a un moyen infaillible de reconnaître si elles sont sérieuses et se tiennent dans des limites raisonnables : c'est le prix de cette monnaie. Comme elle a une valeur par elle-même, qu'on ne peut pas la multiplier à volonté, si elle arrive à être rare, c'est la preuve certaine que l'équilibre est troublé, et que la spéculation joue un rôle exagéré. De même que le thermomètre marque les variations de la température, le prix des métaux précieux indique

l'état des rapports commerciaux. L'Angleterre le comprend; elle regrette parfois d'avoir à payer l'argent cher, mais elle ne récrimine jamais contre cette nécessité, elle la subit sans se plaindre. Chez nous au contraire et dans d'autres pays non-seulement on s'irrite contre l'élévation du prix de l'argent quand elle a lieu, mais on se figure qu'on peut y échapper avec des suppléans tels que le papier-monnaie. Cela ressemble au fait de gens qui, voyant le baromètre marquer le mauvais temps, pousseraient l'aiguille pour lui en faire indiquer un meilleur. Le mauvais temps continue néanmoins, et, pour la question qui nous occupe, les expédiens qu'on imagine afin de conjurer la crise ne font que l'aggraver. On peut se rappeler ce qui s'est passé en 1857, 1863 et 1864, lors des derniers embarras commerciaux que nous ayons subis : l'encaisse de la Banque de France baissait avec une rapidité effrayante. Il n'y eut bientôt plus, en 1863 notamment, que 205 millions pour rembourser 807 millions de billets au porteur, sans compter les dépôts publics et particuliers, qui s'élevaient à une somme de 218 millions. La situtation était grave, et la Banque était menacée de ne plus pouvoir continuer ses paiemens. Fallait-il, comme le proposèrent certaines personnes qui firent du bruit à cette époque, courir le risque de l'épuisement complet de la réserve métallique, et adopter le cours forcé plutôt que d'élever sensiblement le taux de l'escompte? Nous avions le change défavorable, on demandait le remboursement des billets non par défiance, mais parce qu'on avait besoin d'envoyer au dehors des espèces métalliques, et l'on ne pouvait s'en procurer directement qu'à la Banque. Si, pour éviter les inconvéniens du remboursement des billets, on avait adopté le cours forcé, on aurait fait le contraire de ce qu'il y avait à faire, de ce qui était commandé par les circonstances. Pourquoi avions-nous le change contre nous, et pourquoi le numéraire s'en allait-il? Parce qu'on avait dépassé la mesure dans les opérations commerciales, qu'on avait acheté au-delà de ce qu'on pouvait vendre et qu'il fallait payer la différence en numéraire. Nos magasins étaient pleins de marchandises portées à des prix où il n'y avait plus d'acheteurs. Et qu'est-ce qui alimentait cette spéculation? qu'est-ce qui l'avait fait arriver au point où elle était? C'était précisément la facilité avec laquelle elle trouvait à escompter son papier. Il en résultait une situation factice et même une apparence de prospérité qui trompait tout le monde. On se figurait que la hausse des prix était due au progrès de la richesse quand elle n'était que le produit de l'agiotage. Si on avait continué dans cette voie, maintenu l'escompte au taux où il était et adopté le cours forcé, on n'aurait pas tardé à voir le papier-monnaie se déprécier sensiblement et amener des catastrophes effroyables. — Grâce à Dieu, le bon sens

finit par triompher; la Banque de France, pressée par la nécessité, se décida à élever rapidement le taux de l'escompte, d'autant plus rapidement qu'elle avait trop tardé : elle le porta successivement à 7, 8 et même 10 pour 100. La spéculation fut obligée de s'arrêter; elle ne put plus soutenir, dans les conditions nouvelles qui lui étaient faites, un mouvement commercial factice. Les marchandises baissèrent de prix, et reprirent le chemin de l'exportation, car c'est là le côté particulièrement fâcheux des excès de spéculation : lorsqu'ils se produisent dans un pays, ils ferment le marché à l'exportation et le rendent plus ouvert à l'importation. On a des prix qui ne sont plus en rapport avec ceux du dehors, on ne peut pas vendre à cause de l'élévation de ces prix, et on achète toujours parce qu'on trouve à l'étranger meilleur marché que chez soi. De là une situation anormale qui fait monter bien vite le change à un taux excessif.

Aujourd'hui la situation est toute différente. Il n'y a point eu de spéculation exagérée, point de ce que les Anglais appellent *over-trade*; excepté un moment en 1871 où, par suite de fausses manœuvres, le change s'éleva un peu, il nous a été presque constamment favorable, et, lorsque l'émission atteignait 3 milliards, il était à 25,35 sur l'Angleterre, c'est-à-dire à la limite où cesse l'exportation du numéraire. Les 3 milliards de monnaie de papier sont un bien gros chiffre assurément comparé à celui des 800 millions de la crise de 1863 et 1864, mais ce n'est pas le chiffre qu'il faut considérer, c'est la situation elle-même. Dans ces derniers temps, nous n'avons point émis de papier pour suppléer aux espèces métalliques qui s'en allaient, nous n'avons point cherché à nous créer un instrument de spéculation; nous avons tout simplement remplacé le numéraire qui existait, mais qui ne se montrait pas. C'est à ce point qu'aujourd'hui, à bien considérer les choses, avec la quantité d'or et d'argent qui se trouve toujours en France, et qui, d'après les avis les plus compétens, n'est pas inférieure à 5 milliards, peut-être même à 6, la circulation fiduciaire ressemble en quelque sorte à celle des banques de dépôt d'autrefois. Elle est garantie par une réserve métallique plus qu'équivalente; seulement cette réserve, au lieu d'être dans les caisses de la Banque, où déjà du reste elle commence à s'amasser, est répandue dans le pays, mais elle est immobilisée de la même manière et ne sert pas davantage. Ainsi d'une part des affaires commerciales parfaitement régulières, de l'autre un stock métallique considérable qui n'a jamais quitté le sol, voilà les causes pour lesquelles le papier-monnaie a pu se maintenir constamment au pair, tout en atteignant des proportions énormes. Ceux qui argueraient des 3 milliards d'hier et des 2 milliards 1/2 d'aujourd'hui pour dire qu'on aurait bien pu dépasser la limite de

800 millions en 1863, et que dorénavant on ne devra plus craindre d'augmenter la circulation fiduciaire plutôt que de trop élever le prix de l'argent, ceux-là se tromperaient complétement et prendraient un mirage pour la réalité.

En fait de circulation fiduciaire, il n'y a pas de chiffre qui soit sacramentel. Tout dépend des circonstances, c'est là l'enseignement qui est fourni par notre pays. Quand on a le change contre soi pour une raison ou pour une autre, soit parce qu'on s'est livré à des spéculations excessives, ainsi que nous l'avions fait en 1857 et en 1863, soit parce qu'on est débiteur à l'étranger par suite d'emprunts et autres opérations financières comme l'Italie, l'Autriche, la Russie et les États-Unis, on doit être très circonspect dans l'émission du papier-monnaie. Le véritable *criterium*, c'est, comme l'a fort bien dit le *Bullion's report* de 1810, le taux du change, c'est lui qui marque la limite qu'on ne peut pas dépasser.

En 1857, en France, avec 600 millions, en 1863 avec 800, on était arrivé à cette limite; si on avait voulu la franchir, on eût été bien vite obligé de suspendre les paiemens, et le papier se serait déprécié. C'est en vain qu'on proposait pour remédier à la situation de donner plus de garantie aux billets en augmentant le capital de notre principal établissement financier, ou en l'obligeant à acheter des métaux précieux pour une somme plus ou moins considérable; ces moyens étaient empiriques et n'auraient remédié à rien. Les garanties supplémentaires de la Banque n'auraient pas corrigé le change, n'auraient pas fait qu'on se serait contenté de billets lorsqu'on avait besoin de numéraire, et, quant au projet d'acheter des métaux précieux, c'était chercher à remplir un vase qui fuyait. L'or et l'argent qu'on se serait ainsi procurés auraient disparu bien vite, et la crise se serait aggravée par l'illusion qu'ils auraient fait naître. Il n'y avait absolument d'efficace que l'élévation du taux de l'escompte. Malheureusement on n'est pas encore arrivé dans notre pays à reconnaître cette vérité. Déjà, lorsqu'il y a encore 2 milliards 1/2 de papier en circulation, beaucoup de personnes se récrient contre la cherté du taux de l'intérêt. Il était naguère à 5 pour 100, on a dû l'abaisser à 4; on voudra peut-être qu'on le diminue encore. Ce serait, selon nous, une grande faute d'y consentir. On comprend qu'on maintienne le cours forcé, il serait déraisonnable de le supprimer tant que la dette de l'état vis-à-vis de la Banque ne sera pas sensiblement diminuée; mais le corollaire indispensable du cours forcé, c'est l'escompte à un taux plus élevé que si l'on était dans des conditions normales. Quand la circulation fiduciaire est convertible à volonté, on peut se rendre compte dans une certaine mesure de la situation commerciale et financière par les demandes de remboursement. Si ces demandes ne se produisent pas, on est en droit d'a-

baisser le taux de l'intérêt, sauf à le relever aussitôt qu'elles se manifestent; lorsqu'il n'y a pas de conversion possible, qu'on est en présence du cours forcé, par quoi est-on averti qu'il y a trop de papier émis? Aujourd'hui, par comparaison avec la situation de l'année dernière, on paraît fondé à croire qu'on a de la marge et qu'on peut impunément abaisser le taux de l'intérêt; il faut réfléchir aux conséquences : l'abaissement du taux de l'intérêt, c'est généralement une certaine excitation donnée aux affaires et par suite à la spéculation. Supposez que celle-ci sorte des bornes, comme cela arrive presque toujours, il sera bien plus difficile de remédier au mal avec une circulation fiduciaire de 2 milliards 1/2 s'appuyant sur une encaisse même de 1 milliard que si cette circulation est de 800 millions avec une réserve métallique de 200. Dans le premier cas, on est à découvert de 1,500 millions, et dans le second de 600.

Dira-t-on que la réserve métallique est de plus du tiers, et qu'elle satisfait ainsi à toutes les exigences probables? C'est une grosse erreur. De même qu'il n'y a pas de chiffre sacramentel pour l'émission, il n'y en a pas non plus pour l'encaisse. Il a plu de considérer la proportion du tiers comme généralement suffisante; mais c'est là un chiffre illusoire qui ne signifie rien en temps de crise. Il est arrivé souvent que dans ces momens-là on a été débordé avec une encaisse supérieure au tiers. En 1848, au mois de janvier, la réserve métallique était de 107 millions à la Banque de France en dehors des succursales, et la circulation de 233 millions; trois mois après, sous l'influence des événemens, il fallut décréter le cours forcé. Il n'est pas même nécessaire qu'il y ait une révolution politique pour cela, une simple crise commerciale et financière suffit. Pendant l'année 1857, l'encaisse à la Banque fut toujours en moyenne de 240 millions contre 600 millions de billets, et au plus fort de la crise, lorsque les régens de cet établissement, par une imprévoyance inconcevable, allèrent demander à l'empereur le cours forcé, cette encaisse était encore de 189 millions contre 580 millions de billets; par conséquent la proportion du tiers était à peu près gardée. Cependant le monde financier était aux abois, il fallut recourir aux mesures les plus rigoureuses et porter l'escompte à un taux excessif pour conjurer le péril. Le rapport du tiers n'a donc rien de décisif et ne peut pas être tenu à tout moment pour une garantie suffisante.

D'ailleurs les banques d'émission n'ont pas que leurs billets à rembourser, elles reçoivent aussi des dépôts qui sont généralement exigibles à vue, il n'y a toujours que l'encaisse pour en répondre, et il se peut que celle-ci, du tiers vis-à-vis des billets, ne soit plus que du quart ou du cinquième, si on y joint les dépôts; mais, serait-elle du tiers vis-à-vis des deux réunis, elle pourrait encore

ne pas suffire, et dans tous les cas la responsabilité s'accroît à mesure que les chiffres prennent des proportions plus fortes. Il ne sera pas aussi aisé de rembourser 3 milliards de billets et de dépôts avec 1 milliard de numéraire que 800 millions des uns et des autres, même avec 200 millions d'espèces. Aujourd'hui la circulation fiduciaire à 2 milliards 1/2 est parfaitement assurée, et le public la prend avec confiance par les raisons que nous avons indiquées; s'ensuit-il qu'il en sera toujours ainsi, et qu'on peut désormais considérer comme à peu près normale une circulation de papier-monnaie aussi considérable? Pas le moins du monde.

A mesure que les espèces métalliques reparaîtront et s'amasseront à la Banque, elles donneront en apparence à la circulation plus de solidité. Cependant celle-ci devra diminuer, — ce qui du reste commence déjà à se produire. Si elle continuait à être aussi étendue, elle ferait double emploi avec le numéraire. L'instrument d'échange serait trop abondant et se déprécierait; alors la partie de cet instrument qui a une valeur intrinsèque universelle s'en irait au dehors chercher un pays où cette valeur serait intacte. Aujourd'hui plus que jamais, avec la facilité des communications, l'économie des transports, tous les marchés financiers sont solidaires les uns des autres. Ceux où il y a un trop-plein en fait d'espèces métalliques déversent sur ceux où il y a du vide, jusqu'à ce que le niveau se rétablisse à peu près partout, niveau de prix, bien entendu, car la différence comme quantité peut être très grande sans qu'il y en ait une dans la valeur. Cette émigration du capital monétaire, suivant les prix qu'il trouve dans tel ou tel pays, a lieu tous les jours, et c'est là-dessus qu'est fondée la loi du change. Pourquoi les 5 ou 6 milliards de numéraire restent-ils en France conjointement avec les 2 milliards 1/2 de monnaie de papier? Tout simplement parce qu'ils ne sont pas dans la circulation, qu'ils ne font point concurrence au papier; par conséquent ils ne subissent pas la dépréciation qui les ferait fuir. On ne peut trop insister sur ce point, il est capital dans la question, et mérite d'être considéré avec soin, si on veut se rendre compte de ce qui a eu lieu dans le passé et de ce qui pourra se produire dans l'avenir.

Étant donnés le mouvement commercial d'un pays et ses habitudes en fait de crédit, il faut une certaine quantité d'instrumens d'échange. Si ceux-ci ne sont pas en proportion suffisante, il y a souffrance, le capital devient cher, et on ne se le procure que difficilement. On a beau dire que l'instrument d'échange, même lorsqu'il est en métal précieux, n'est pas tout le capital, qu'il n'en représente qu'une très faible portion. Cela est vrai, mais il est le mode par lequel on est mis en possession de tout le capital. On peut le comparer aux chemins de fer, qui ne sont pas non plus toute la

richesse d'un pays; seulement, comme ils transportent la plupart des marchandises, les mettent à la disposition des consommateurs, s'ils ne sont pas assez nombreux ni assez étendus pour rendre les services qu'on attend d'eux, les marchandises reviennent plus cher. L'année dernière, le capital a été très cher en Angleterre, parce que les espèces métalliques étaient devenues assez rares; cependant la Grande-Bretagne n'avait pas fait de spéculations excessives : elle avait réalisé ses économies ordinaires, la tendance aurait dû être plutôt vers le bon marché des capitaux; mais elle éprouvait le contre-coup du paiement de notre indemnité et des difficultés qui existaient ailleurs, elle était obligée de fournir du numéraire à ceux qui en manquaient, à l'Allemagne d'abord, ensuite à l'Amérique, qui subissait une crise. Et comme elle se trouvait embarrassée pour répondre à toutes ces demandes et que son stock métallique diminuait sensiblement, le prix du capital s'en ressentit, et les affaires devinrent difficiles. Il faut donc avoir tout le numéraire nécessaire pour que le mouvement commercial s'opère dans des conditions régulières; il n'en faut pas non plus avoir trop, car il se déprécie, comme toute marchandise qui excède les besoins. Qu'arriverait-il, si nous continuions à maintenir les 2 milliards 1/2 de circulation fiduciaire après avoir repris les paiemens en espèces? Celles-ci s'en iraient tout naturellement, et nous nous trouverions avec un papier-monnaie qui n'aurait plus la base qu'il doit avoir. On en demanderait le remboursement, les réserves des banques s'épuiseraient, et il faudrait peut-être revenir de nouveau au cours forcé, mais on y reviendrait dans de plus mauvaises conditions qu'en 1848 et en 1870, avec le change défavorable. On émettrait alors du papier, non pas pour remplacer le numéraire qui se cache comme à ces deux époques, mais le numéraire qui s'en va, ce qui est bien différent.

Il est évident que le chiffre de 2 milliards 1/2 est appelé à baisser sensiblement. Il est difficile de dire à quelle limite il s'arrêtera. Cela dépendra de plusieurs choses, d'abord du genre de métal qui sera en circulation. Si c'est l'argent, comme c'est une monnaie incommode qui n'est plus en rapport avec les besoins nouveaux de la civilisation, on le déposera le plus possible dans les banques, et on le remplacera par des billets au porteur. Dans ce cas, ceux-ci pourront encore rester à un chiffre assez élevé. Si c'est l'or au contraire qui est l'agent monétaire, on aura moins besoin de papier, les petites coupures disparaîtront, et le chiffre total de la circulation fiduciaire se trouvera diminué sensiblement. L'étendue de cette circulation est encore subordonnée aux progrès qu'on fera en matière de crédit. On est toujours dans notre pays à peu près dans l'enfance pour l'usage des dépôts en comptes-cou-

rans, des chèques et des mandats de viremens; c'est à peine si on les connaît dans les grandes villes, le reste de la France y est complétement étranger. Il faut espérer pourtant que cet usage se répandra, et que, comme en Angleterre, comme aux États-Unis, les paiemens s'opéreront davantage par l'entremise de banquiers et par des viremens de comptes. Si cela arrive, on économisera à la fois beaucoup le numéraire et le billet au porteur, car il est à remarquer que celui-ci ne prend un grand développement que là où l'habitude des dépôts en comptes-courans existe peu, témoin notre pays par comparaison avec l'Angleterre. Il est donc difficile de dire à quelle limite on pourra descendre pour la circulation fiduciaire; mais, quelle qu'elle soit, le papier ne sera solide que s'il s'appuie sur une encaisse métallique très sérieuse, s'il s'allie avec le change favorable.

Notre précédent des 3 milliards de billets sans dépréciation ne prouve rien contre cela; il s'est accompli avec une réserve métallique considérable et avec le change favorable; il a parfaitement réussi, et on peut dire que, financièrement parlant, il a sauvé la France. Cependant il y avait bien quelques risques à courir : si notre activité commerciale n'avait pas repris très vite aussitôt après la commune, si les étrangers n'avaient pas eu confiance dans les destinées de la France et n'avaient pas souscrit à nos emprunts, si nous avions dû exporter une grande quantité de numéraire pour payer l'indemnité prussienne, en un mot, si le change avait continué de nous être défavorable, comme il l'a été un moment à la fin de 1871, notre papier-monnaie se serait bien vite déprécié, et la dépréciation aurait fait des progrès rapides, d'autant plus rapides qu'on aurait augmenté les émissions. Le contraire a eu lieu, rendons grâce au ciel, mais n'en tirons aucune conclusion pour l'avenir et disons-nous bien que les principes qui régissent la circulation fiduciaire sont les mêmes en 1874 qu'avant 1870, que le cours forcé est toujours un malheur; on le subit quand on ne peut faire autrement, mais il faut se hâter d'en sortir dès qu'on en a les moyens.

Maintenant à ceux qui, dans le sens opposé, prétendent que la circulation fiduciaire, même lorsqu'elle repose sur une encaisse métallique considérée comme suffisante, est de la fausse monnaie qui altère les rapports commerciaux, et qu'il n'en faut pas du tout, on peut répondre que c'est une exagération d'un autre genre. Le billet au porteur a sa raison d'être, et c'est en vain qu'on chercherait à le remplacer par le chèque avec le système des dépôts en comptes-courans. Le chèque est assurément un instrument d'échange puissant, très perfectionné; grâce à lui, on arrive par de simples viremens de comptes à liquider des sommes considérables sans presque aucune intervention de numéraire. C'est aussi le moyen d'utiliser toutes les ressources d'un pays et de les mettre à la disposition du commerce;

mais il ne peut pas tenir lieu du billet au porteur : d'abord il n'a pas une circulation aussi étendue, il n'est admis qu'entre gens qui se connaissent et ne jouit pas de la confiance générale. De plus il n'est reçu qu'à titre provisoire, à la condition qu'il sera payé. Jusque-là le règlement auquel il sert n'est pas définitif, et on peut toujours en réclamer le montant, si la banque sur laquelle il est tiré ne payait pas. Le billet au porteur au contraire a force libératoire. Du moment qu'il est accepté, on n'a plus à réclamer, quand même la banque qui l'a émis deviendrait insolvable. Cette distinction est capitale, car c'est elle qui donne au billet au porteur le caractère de monnaie qu'il possède et que le chèque ne peut avoir; elle explique aussi pourquoi, dans tous les pays, les banques d'émission ont un privilége et sont en général placées sous la surveillance directe de l'état; elles exercent en quelque sorte un droit régalien, celui de battre monnaie.

On dit en faveur du chèque qu'il représente une économie faite, un capital réalisé, et qu'il a sur le billet au porteur l'avantage de n'être pas une anticipation sur l'avenir. Cette distinction n'est pas aussi vraie qu'on le suppose. Sans doute le chèque représente un capital réalisé; mais la banque qui l'a reçu en dépôt et qui en paie un intérêt ne le laisse pas improductif, elle l'utilise sous une forme quelconque, et quand le déposant voudra en disposer à son tour, comment fera la banque pour le rembourser? Le même capital ne peut pas servir à deux usages à la fois, aux opérations d'escompte et au paiement des chèques; par conséquent, si ces deux usages viennent en concurrence, il y en a un qui ne pourra être satisfait. Or sur quoi est fondée la sécurité du chèque? Sur ce que les dépôts ne seront pas tous retirés en même temps, qu'il en restera toujours un certain nombre; il suffira, pour être dans des conditions normales, d'avoir en réserve de quoi parer aux éventualités de remboursement qui peuvent se présenter. C'est absolument comme pour les billets au porteur qui dépassent le niveau de l'encaisse métallique; mais nul ne peut garantir que les dépôts resteront toujours à un certain chiffre, — pas plus qu'on ne peut dire que telle ou telle encaisse métallique sera toujours suffisante. A ce point de vue donc, il n'y a pas plus de sécurité avec le chèque qu'avec le billet au porteur; le premier peut même donner lieu à des découverts encore plus considérables que le second.

D'après une note que nous empruntons à un ouvrage fort estimé en Angleterre, *the Money market*, par M. Walter Bagehot, il y avait à Londres seulement, à la fin de 1872, dans les principales banques, 3 milliards de dépôts, et la réserve, pour faire face aux remboursemens, était de 337 millions, c'est-à-dire d'environ 11 pour 100 :

c'était celle de la Banque d'Angleterre exclusivement. Or en France et dans les pays où il y a plus de billets au porteur et moins de dépôts, la réserve, pour répondre des uns et des autres, est toujours au minimum de 25 ou 30 pour 100. Dira-t-on que les dépôts sont moins susceptibles de varier en temps de crise? C'est une grosse erreur. Aux États-Unis, en 1857, ils ont baissé en quelques mois de plus de 50 pour 100; ils diminuent aussi très sensiblement en Angleterre lorsqu'il y a des embarras financiers. Seulement on n'en remarque pas les effets à la banque principale, et en voici la raison. Les établissemens financiers sont obligés, pour leur réputation, de conserver à la Banque d'Angleterre une certaine réserve; s'ils la diminuaient trop, leur crédit en souffrirait. Que font-ils dans les momens de crise? Ils demandent à la Banque de leur avancer, sous forme d'escompte, ce qu'ils seraient obligés de réaliser par le retrait des dépôts. Pour ne parler que de la dernière crise de 1866, la Banque d'Angleterre en une seule semaine, du 9 au 16 mai, avait augmenté son portefeuille de près de 200 millions. A cette condition, le chiffre des dépôts n'avait pas diminué, il s'était plutôt accru; mais le résultat était le même, la réserve était épuisée, et c'est cette réserve qui constitue la seule ressource disponible. Par conséquent il ne faut pas croire que le crédit qui s'appuie sur les dépôts soit plus solide que celui qui repose sur les billets au porteur; il l'est plutôt moins, parce qu'il peut créer de plus grands découverts : quand les crises éclatent, elles ont une violence extraordinaire, le moindre incident les fait naître.

En 1866, il a suffi de la faillite d'une seule maison de banque, celle d'Overend, Gurney et C^ie^, pour mettre tout le crédit de la Grande-Bretagne en péril; la panique fut telle que le jour où elle se manifesta est resté dans le souvenir sous le nom de *Black-Friday*, c'est-à-dire du vendredi noir. Ce jour-là, il n'y avait plus de chèques en circulation, plus de confiance en personne, et si on n'avait pas accepté encore les billets au porteur, la vie commerciale en tant qu'elle a besoin du crédit se serait trouvée suspendue, et on n'aurait plus fait d'affaires qu'avec des espèces métalliques. Le billet au porteur est, dit-on, une anticipation sur l'avenir, l'escompte d'une espérance, cela est vrai; mais si le commerce est dans de bonnes conditions l'espérance se réalisera certainement. Est-il donc défendu d'escompter l'avenir? Tous les jours on s'engage dans des opérations qui n'auront de résultat que plus tard. Les sociétés industrielles qui empruntent des capitaux pour construire des chemins de fer, l'usine qui se crée par l'émission d'actions ou obligations, ne font pas autre chose que d'engager l'avenir. Tout le travail des sociétés est fondé sur des espérances. On sème pour recueillir, autrement il n'y aurait

pas de progrès dans la richesse publique. Le billet au porteur est dangereux, s'il est trop considérable et donne lieu à des spéculations téméraires; mais s'il est contenu dans de sages limites, s'il n'encourage que des opérations régulières et à court terme, il rend des services incontestables. Que s'est-il passé depuis qu'on a établi des banques d'émission? L'argent auparavant était rare et se payait fort cher, il est devenu aussitôt après plus abondant et à meilleur marché. Et cela pourquoi? Parce qu'il y a eu des établissemens qui ont eu la faculté d'escompter l'avenir au moyen de billets acceptés comme un capital qui, bien que factice, rend momentanément les mêmes services qu'un capital réel. Quand une circulation fiduciaire n'est pas trop étendue par rapport à l'encaisse métallique sur laquelle elle repose, et que l'établissement qui l'émet tient grand compte de l'état du change, on est dans des conditions régulières, et les risques que l'on court sont aussi minimes que possible.

En résumé, il doit résulter de ce travail deux choses : d'abord qu'on aurait tort de s'appuyer sur l'exemple de la France pour prétendre que le cours forcé des billets de banque peut être considéré désormais comme sans aucun danger. La bonne tenue de nos billets, malgré le cours forcé et l'émission exceptionnelle, est due à des circonstances tout à fait exceptionnelles, aux efforts que l'on a faits et qui ont réussi pour conserver le change favorable, et ensuite à l'importance d'un stock métallique considérable qui en somme n'a jamais cessé d'exister dans le pays, ce qui n'est pas le fait des états où le papier est déprécié, comme en Autriche, en Italie, etc. Il doit en résulter aussi, vis-à-vis de cette autre exagération qui ne voudrait pas de billets de banque du tout et chercherait à les remplacer par le chèque, que ce moyen n'est rien moins qu'efficace pour prévenir les crises et les embarras financiers. Il les provoque au contraire en créant de plus grands découverts : on en a la preuve par ce qui se passe fréquemment en Angleterre et aux États-Unis; par conséquent il en est des billets au porteur comme de toutes les formes du crédit, il faut s'en servir et n'en pas abuser. Si on en abuse,on s'expose à de grands dangers, et on bâtit un édifice commercial sur une base peu solide; mais, si on s'en sert avec prudence, on a un instrument d'échange très commode, tout à fait en rapport avec les exigences de la civilisation, et qui agit comme un frein pour modérer le taux de l'intérêt.

VICTOR BONNET.

# L'APHASIE

ET

# LA FACULTÉ DU LANGAGE ARTICULÉ

I. Trousseau, *Leçons de clinique médicale*, 1871. — II. Onimus, *Du Langage*, 1873. — III. P. Broca, *Bulletins de la Société anatomique*, 1861.

La faculté du langage a de tout temps excité l'intérêt des philosophes : Aristote, Locke, Leibniz, Condillac, en ont fait le sujet de leurs méditations. Par l'analyse psychologique, ces grands esprits sont arrivés à des théories ingénieuses et profondes qui ont élucidé beaucoup de points obscurs. Cependant on a pu, après eux, émettre d'autres théories qui paraissent plus conformes à la vérité. C'est qu'en effet l'étude du langage a été singulièrement facilitée par la connaissance d'une maladie étrange, l'*aphasie*, qui, privant subitement un individu de la faculté de parler, nous permet d'observer l'intelligence d'un homme qui ne peut plus prononcer un seul mot, et nous offre en quelque sorte une expérience toute faite. Ainsi la psychologie peut trouver dans l'examen des phénomènes naturels un avantage considérable. D'ailleurs une des tendances de la philosophie moderne est de prendre pour point d'appui les faits de la science positive. Nous chercherons à montrer dans cette étude comment la physiologie pathologique peut éclairer la question délicate et ardue des rapports qui existent entre le langage et la pensée d'une part, et de l'autre entre le langage et le cerveau, organe de l'intelligence.

## I.

Les premiers auteurs qui ont considéré la privation de la faculté du langage comme une maladie véritable furent les deux Frank,

Sauvage et Cullen. Sauvage proposa de l'appeler *alalie*, mais ce terme resta inusité : c'est le mot *aphasie* qui a été consacré par l'usage; il est d'ailleurs formé correctement, et indique avec exactitude ce qu'il faut dire. Avec tous les auteurs modernes, nous nous servirons donc constamment du mot *aphasie;* mais, comme on a confondu sous cette dénomination plusieurs affections de nature différente, il importe avant tout de préciser ce qu'est l'aphasie et quel sens relativement restreint il convient de lui donner.

Il y a dans la langue, les lèvres, le pharynx et le larynx des muscles nombreux qui servent à la parole et à l'émission des sons. Ce groupe d'organes, indispensables pour le langage, est quelquefois atteint par une maladie fort singulière qui détruit le tissu musculaire et le remplace par de la graisse. C'est une sorte de paralysie progressive produite par la mort des muscles. Les malades atteints de cette affection ne peuvent ni remuer les lèvres ou la langue, ni chanter, ni siffler, ni parler : bientôt ils ne peuvent plus boire ni manger, et ils finissent par mourir de faim. Quelquefois la paralysie, au lieu de rester limitée à ce groupe de muscles, gagne successivement les différens muscles du corps et tout mouvement devient impossible. Trousseau raconte dans ses *Leçons cliniques* l'histoire d'une dame atteinte de cette paralysie de la langue et des lèvres. D'abord elle ne pouvait pas parler et suppléait par des gestes et une mimique expressive à l'absence de la parole, puis, la paralysie envahissant graduellement tous ses membres, il ne lui resta plus qu'un doigt pour communiquer avec ses semblables, et c'est ainsi qu'elle indiquait sa volonté. Pourtant cette dame n'était pas aphasique : elle aurait parlé sans doute, si ses muscles avaient pu se mouvoir. Les organes extérieurs du langage étaient lésés, mais la faculté même du langage était intacte. S'il m'était permis d'employer une image vulgaire, je la comparerais à un pianiste qui jouerait sur un piano muet : il n'a pas oublié son art, et, quoiqu'il ne puisse faire entendre une note, il est toujours musicien. En un mot, chez les paralytiques la faculté de parler subsiste encore, tandis que chez les aphasiques elle est abolie.

Il ne faut pas ranger non plus parmi les aphasiques les aliénés qui restent quelquefois des mois et même des années sans prononcer une parole. L'obstination prodigieuse de ces malheureux leur fait mener à bien l'épreuve que Pythagore imposait à ses disciples; ils ne parlent pas, mais ils pourraient parler, s'ils le voulaient, et, pour continuer la comparaison précédente, on n'a pas le droit de dire d'un musicien qu'il ne sait pas la musique parce qu'il refuse d'exercer son talent, même si son entêtement devait durer plusieurs années. Nous exclurons aussi les sourds-muets; ceux-là en effet sont muets parce qu'ils sont sourds : le langage d'un individu n'est que

l'imitation du langage d'autrui, et comme les sourds n'ont rien entendu, ils n'ont rien à imiter. Ils se taisent, car aucun bruit n'a frappé leur oreille; ils n'entendent même pas le son de leur propre voix, et ils doivent avoir une certaine peine à comprendre ce qu'est la voix humaine, et comment les hommes peuvent se faire part de leurs impressions sans le secours des signes.

Qu'est-ce donc que l'aphasie? C'est l'abolition de la faculté du langage articulé. Telle est la définition que M. Bouillaud a proposée dès 1825 et qu'il a soutenue avec éclat quarante ans plus tard à l'Académie de médecine. N'oublions pas d'ailleurs que c'est aux médecins français, et surtout à M. Bouillaud, puis à M. Broca et à Trousseau, que sont dues la plupart de nos connaissances sur cette maladie.

Parmi les auteurs qui ont écrit sur l'aphasie, un des plus recommandables est le professeur Lordat, de Montpellier. Ce qui donne aux travaux de Lordat un intérêt tout particulier, c'est qu'il fut lui-même atteint d'aphasie. Il raconte dans un de ses ouvrages comment il fut frappé. Il était alors convalescent d'une angine, — mais nous préférons le laisser parler lui-même. « Le quinzième jour de la maladie locale, dit-il, n'éprouvant qu'une légère fièvre, accompagnée d'une pesanteur de tête très médiocre, je m'aperçus qu'en voulant parler je ne trouvais pas les expressions dont j'avais besoin. Je voulais me persuader que cet embarras avait été une distraction passagère, et qu'avec un peu d'attention la parole serait toujours la même. J'étais dans ces réflexions lorsqu'on m'annonça qu'un personnage qui était venu dans ma maison pour avoir de mes nouvelles s'était dispensé de me voir de peur de m'incommoder. J'ouvris la bouche pour répondre à cette politesse. La pensée était toute prête, mais les sons qui devaient la confier à l'intermédiaire n'étaient plus à ma disposition. Je me retourne avec consternation et je me dis en moi-même : il est donc vrai que je ne puis plus parler.

« La difficulté s'accrut rapidement, et dans l'espace de vingt-quatre heures je me trouvai privé de la valeur de presque tous les mots. S'il m'en restait quelques-uns, ils me devenaient presque inutiles, parce que je ne me souvenais plus des manières dont il fallait les coordonner pour qu'ils exprimassent une pensée.

« Je n'étais plus en état de percevoir les idées d'autrui, parce que toute *l'amnésie* (1) qui m'empêchait de parler me rendait incapable de comprendre assez promptement les sons que j'entendais pour que j'en pusse saisir la signification. Je me sentais toujours le même intérieurement. L'isolement mental dont je parle, la tristesse, l'embarras, l'air stupide qui en provenait, faisaient croire qu'il existait en moi un affaiblissement des facultés intellectuelles. Il n'en était rien. Quand

(1) Perte de mémoire.

j'étais seul, éveillé, je m'entretenais facilement de mes occupations de la vie et de mes études chéries. Je n'éprouvais aucune gêne dans l'exercice de ma pensée. Je me félicitais de pouvoir arranger dans ma tête les propositions principales d'une leçon et de ne pas trouver plus de difficulté dans les changemens qu'il me plaisait d'introduire dans l'ordre des idées. Je ne me croyais donc pas malade; mais, dès qu'on venait me voir, je ressentais mon mal à l'impossibilité où je me trouvais de crier : « Bonjour, comment vous portez-vous? » En réfléchissant sur la formule chrétienne qu'on nomme la doxologie : « gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, etc. », je sentais que j'en connaissais toutes les idées, quoique ma mémoire ne m'en suggérât pas un mot. — J'appris donc que, du *logos* complet, je ne possédais pleinement que la partie interne et que j'en avais perdu la partie externe.

« Je ne pouvais me consoler par la lecture. En perdant le souvenir de la signification des mots entendus, j'avais perdu celui de leurs signes visibles. La syntaxe avait disparu avec les mots, l'alphabet seul m'était resté; mais la jonction des lettres pour la formation des mots était une étude à faire. Lorsque je voulais jeter un coup d'œil sur le livre que je lisais quand ma maladie m'avait atteint, je me voyais dans l'impossibilité d'en lire le titre.

« Après quelques semaines de tristesse profonde et de résignation, je m'aperçus qu'en regardant de loin le dos d'un in-folio de ma bibliothèque, je lisais explicitement le titre : *Hippocratis opera*. Cette découverte me fit verser des larmes de joie. J'usai de ma faculté pour rapprendre à parler et à écrire. Mon éducation fut lente; mais les succès devenaient sensibles tous les quinze jours. »

Un fait analogue est arrivé au professeur Rostan, de Paris. Il lisait un des *Entretiens littéraires* de Lamartine, quand subitement il s'aperçoit qu'il ne comprend plus bien ce qu'il lit; il s'arrête un instant, reprend sa lecture, et constate de nouveau son impuissance. Il veut parler, et il bredouille des paroles entrecoupées; il veut écrire et ne peut tracer sur le papier un mot ayant une signification raisonnable. Il se demande alors s'il n'est pas paralysé, et reconnaît qu'il peut mouvoir ses bras, ses jambes, sa langue, ses lèvres. Il sonne, et, quand on vient à lui, ne peut rien exprimer. Alors on fit venir un médecin; Rostan ne put rien lui dire, mais se contenta de relever sa manche et de montrer le pli du coude pour indiquer qu'il voulait être saigné. Quelques heures après, la parole était revenue.

Quoique l'aphasie ne soit pas une maladie fréquente, il est facile d'observer des sujets qui en sont atteints. On les garde en effet fort longtemps dans les hôpitaux, et, comme presque toujours ils ont un côté du corps paralysé, on les fait passer ensuite à Bicêtre ou à la Salpêtrière, et là ils sont soumis de nouveau à des investigations

minutieuses. C'est ainsi que nous possédons un certain nombre d'observations : elles sont toutes intéressantes, car on peut presque dire qu'aucune d'elles ne se ressemble, et qu'il y a toujours part au nouveau et à l'imprévu. Nous nous contenterons d'en donner quelques exemples; ils nous montreront une variété inattendue dans les différentes manifestations du langage, et en même temps une analogie frappante entre tous les faits.

Il ne faut pas croire qu'il soit absolument impossible à un aphasique de parler : la plupart du temps il prononce quelques mots, mais qui sont sans rapport avec sa pensée. L'un disait constamment *tan*, et comme il n'avait jamais pu prononcer ou écrire son véritable nom, à Bicêtre, où il séjourna pendant fort longtemps, on l'appelait *monsieur Tan*. Un autre disait sans cesse *oui*, un autre *cousisi*, un autre *sirona*, un autre *ta*, un autre terminait tous ses mots en *tif*; on n'en finirait pas, si on voulait énumérer toutes les expressions bizarres qui sont seules restées aux malheureux aphasiques; mais ce ne sont que les apparences de la parole, et il leur est impossible d'exprimer leur pensée par des mots. Ainsi Trousseau présente à un de ses malades un couteau en lui demandant ce que c'est : « Est-ce un parapluie? est-ce une montre? est-ce une voiture? » Et le malade fait des signes d'impatience pour indiquer que ce n'est rien de tout cela. « Alors c'est un couteau, » dit le médecin, et aussitôt l'aphasique fait des gestes d'assentiment pour indiquer que c'est bien un couteau; mais il lui est impossible d'articuler le mot couteau... Quelques-uns cependant, quand on les presse, finissent par redire le mot qu'on a prononcé devant eux, et sans doute ils le comprennent; mais ils l'emploient à tort et à travers comme s'ils ne comprenaient pas. Ainsi on demande à un malade, nommé Marcou, dans quel pays il est né; il ne peut rien répondre que : ma foi! A la fin on lui dit : Vous êtes de la Haute-Loire. Dites : Haute-Loire. Il redit, mais avec effort : Haute-Loire. — Quelle est votre profession? — Haute-Loire! — Comment vous appelez vous? — Haute-Loire!

Il est certain que répéter un mot comme un écho inintelligent, ce n'est pas le langage : autant vaudrait alors accorder au perroquet et à la pie la faculté du langage. Parler, c'est traduire sa pensée par des mots; on a le droit d'appeler *aphasiques* ceux qui ne le peuvent plus. Ainsi on rapporte l'histoire d'une femme dont l'aphasie était incomplète en ce sens qu'elle pouvait encore prononcer différens mots, mais ces mots étaient des injures grossières; elle ne les comprenait pas elle-même, et les redisait à tout propos. Lorsqu'on venait la voir, elle indiquait un siége de la manière la plus aimable, et en même temps, croyant faire un compliment, elle répétait plusieurs fois de suite les mots qui composaient son vocabulaire. J'ai vu un aphasique qui est maintenant à Bicêtre : il ne pro-

nonçait pas une parole; seulement, quand on l'invitait à redire un mot qu'on épelait tout haut, il le répétait tant bien que mal. Une minute après, il lui était impossible de recommencer. Si au lieu d'un mot on prenait une phrase simple et facile à comprendre, il la répétait assez bien; mais il ne fallait pas que la phrase fût compliquée, car alors il s'arrêtait au milieu, bredouillait, et quand une fois il s'était arrêté, il ne pouvait même plus prononcer de nouveau les premiers mots de sa phrase. Enfin, chose singulière chez un homme qui ne peut, sans être aidé, prononcer une parole, lorsqu'on commençait à compter tout haut, il continuait sans le secours de personne. Il semblait même y trouver une vive satisfaction.

On s'est demandé si cette impuissance à penser des mots n'était pas une véritable perte de mémoire, une *amnésie verbale*, pour nous servir du mot employé par Lordat. Il est incontestable que l'amnésie verbale joue un grand rôle dans l'aphasie. Marcou, lorsque sa maladie commençait à s'amender, pouvait dire des phrases tout entières, mais il ne pouvait trouver les noms de choses; on lui montrait son bonnet de coton en lui disant de prononcer le nom de l'objet; il ne pouvait se le rappeler. On lui disait alors : C'est un bonnet de coton. Il répétait le mot bonnet de coton, mais deux minutes après il avait oublié. Cependant on ne peut appeler amnésie l'état d'impuissance absolue dans lequel sont placés la plupart des aphasiques, car il leur est tout à fait impossible de prononcer une syllabe même lorsqu'on la dit tout haut devant eux pendant un temps fort long : évidemment ce n'est pas l'absence de mémoire qui les empêche de parler. L'étude des mots que répètent les malades montre qu'il y a dans leur intelligence une sorte de travail mnémotechnique analogue à ce qu'on observe chez les aliénés. On sait que certains aliénés ont la manie d'écrire : la plupart du temps ce sont des idées incohérentes, des mots sans suite apparente, mais unis entre eux par des rapports bizarres qui nous permettent de saisir sur le fait, pour ainsi dire, le mécanisme de l'association des idées.

Il n'est pas rare de voir des personnes qui ne sont pas aphasiques, mais qui ont oublié complétement certains mots. Tel est le cas, cité par Pline, de l'orateur Messala Corvinus, qui, à la suite d'une chute sur la tête, avait oublié son propre nom. On raconte aussi l'histoire de cet ambassadeur qui, faisant une visite, ne peut donner son nom pour être annoncé. Il cherche en vain, et, ne réussissant pas, demande aux personnes qui sont là : « De grâce, dites-moi quel est mon nom. » Un médecin anglais qui vient de mourir il y a quelques jours, et qui a écrit sur l'aphasie un livre fort intéressant et plein de faits, Forbes Winslow, raconte qu'une dame fut atteinte d'une sorte d'aphasie fort singulière. Elle ne pouvait plus prononcer les pronoms, ni donner aux verbes leur conjugaison; elle disait *sou-*

*haiter bonjour,... mon mari venir*, etc. Elle apprit plus tard à se servir des pronoms, mais jamais elle n'en fit un usage correct.

Quoi qu'il en soit, et il importe de bien constater le fait, si le langage est perdu, souvent la parole ne l'est pas, et le fait d'un malade qui dit distinctement le mot *tan* suffit à démontrer que les muscles qui servent à la parole ne sont pas détruits et subsistent dans leur intégrité. Il arrive d'ailleurs quelquefois que sous l'empire de la frayeur, de la colère ou de la joie, et même sans cause appréciable, les aphasiques laissent échapper un mot qu'ils n'avaient pas encore prononcé depuis le début de leur maladie; ils le disent nettement deux ou trois fois, puis ils sont incapables de le répéter.

Si l'aphasie est réellement l'impuissance du langage, l'écriture, ce langage écrit, doit être supprimée chez les aphasiques. Cela se voit en effet le plus souvent : il est cependant des cas où les malades peuvent écrire; mais, si le fait existe, il est très rare. Forbes Winslow en rapporte un cas fort intéressant. C'était un jeune gentilhomme, d'une des plus grandes familles de l'Angleterre, qui ne pouvait exprimer sa pensée au moyen du langage. Les mots qu'il disait étaient baroques et vides de sens. Quand on le faisait lire à haute voix, il ne parvenait pas à se faire comprendre, et baragouinait des syllabes inintelligibles. Cependant il lisait mentalement, il écrivait assez bien, quoiqu'il se trompât parfois de mots; il jouait aux échecs et gérait ses affaires, tandis qu'il lui était impossible de prononcer les lettres de l'alphabet.

Néanmoins il est rare que les aphasiques aient conservé la faculté d'écrire. La plupart du temps ils ne peuvent pas plus transmettre leur pensée par le langage écrit que par le langage parlé. Il faut même distinguer deux degrés dans le trouble de l'écriture, et comme les malades sont lents à guérir, c'est par le retour graduel de leur intelligence qu'on peut apprécier ces deux périodes de leur maladie. D'abord ils ne peuvent tracer que des lignes droites et des lignes courbes, qui ne ressemblent pas le moins du monde à un mot écrit : ils sont à la rigueur capables de copier un mot qu'on leur montre, et dont on épelle les lettres; c'est tout ce qu'on obtient d'eux. Dans la seconde période, ils tracent des mots, des syllabes sans suite, sans cohésion; mais enfin c'est le commencement de leur guérison, c'est le bégaiement de leur intelligence qui s'exerce à traduire la pensée par des signes. Pourtant il en est qui ne guérissent jamais, et qui restent toujours incapables de rien écrire. — Rostan ne pouvait écrire qu'il voulait être saigné, et pourtant il n'était pas paralysé, et sa volonté était restée intacte. L'aphasique que j'ai vu à l'Hôtel-Dieu ne put écrire son nom avec les lettres de l'alphabet que je mettais devant lui, en lui disant de choisir. Un malade observé par Marcé, médecin éminent dont la science regrette la perte prématurée, ne

pouvait écrire le mot *mouchoir :* cependant, lorsqu'on l'écrivait devant lui, il le copiait; mais il ne pouvait recommencer, si on enlevait ce qu'il avait écrit et le mot qu'on lui avait donné comme modèle. D'ailleurs sa parole était tout aussi imparfaite que son écriture, car pour dire le mot mouchoir, il prononçait *boischer*. Par le fait, on éprouve une singulière difficulté à voir jusqu'à quel point est conservée ou abolie la faculté d'écrire, car la plupart des aphasiques ont le côté droit paralysé; quelquefois on peut les faire écrire de la main gauche. Un malade que j'ai vu pouvait écrire les premières lettres de son nom, mais seulement à l'envers; il ne pouvait du reste tracer d'autres caractères.

Toutefois l'écriture et la parole ne sont pas les seuls moyens dont l'homme dispose pour communiquer sa pensée. En somme, le langage soit écrit, soit parlé, est quelque chose de conventionnel. C'est un ensemble de signes plus ou moins arbitraires que les hommes ont adoptés, tels qu'ils sont, dans chaque langue et dans chaque idiome, mais qu'ils eussent pu vraisemblablement choisir tout autres. Aussi ne pouvons-nous reproduire ces signes sans le secours de la mémoire. L'enfant qui s'essaie à parler imite les sons qu'il a entendus autour de lui, et qu'il tâche de se rappeler. Cependant il possède déjà un autre langage, et celui-là est général; il ne s'applique ni à une race, ni à une peuplade, ni un groupe d'hommes réunis pour adopter un ensemble factice de signes extérieurs. C'est le langage mimique, celui qui résulte de notre attitude même, et qui est inhérent à notre nature. Qu'un Anglais, ignorant de la langue française, assiste à la représentation d'un drame joué en français, il est probable qu'il le comprendra assez pour y prendre de l'intérêt. C'est que les acteurs parlent le langage *mimique* plus peut-être que le langage *articulé*, et tout homme intelligent, quelle que soit sa nationalité, est en état non-seulement de le comprendre, mais de le parler lui-même. Presque toujours les aphasiques ont conservé le moyen d'exprimer leur pensée par des gestes, et pour peu qu'on ait vu un certain nombre de ces malades, on ne conserve aucun doute sur la persistance de cette faculté. Un des malades de M. Broca ne pouvait prononcer que peu de mots, et lorsqu'on lui posait une question à laquelle il fallait répondre par un chiffre, invariablement il disait *trois;* seulement, comme ce nombre n'exprimait pas toujours ce qu'il voulait dire, il corrigeait le vice de la parole par des gestes, et en même temps qu'il disait trois, il indiquait avec ses doigts le véritable chiffre qu'il voulait exprimer. Un autre malade ne savait dire que *oui* et *non;* mais il employait ces deux mots à tort et à travers, nous devons ajouter qu'il les rectifiait par des signes de tête, et une mimique expressive.

Que dirai-je maintenant de cet autre langage, plus intime et plus général encore, qu'on a appelé *l'expression?* Le rire, les larmes, les cris, les sanglots, la pâleur, sont un langage *vivant*, qui fait partie intégrante de nous-mêmes. Les aphasiques chez qui il n'y a plus d'expression, qui semblent frappés de stupeur, et dont le masque immobile et froid ne reflète aucune émotion, aucune passion intérieure, ceux-là ne sont presque plus des hommes; c'est l'intelligence tout entière qui a disparu.

## II.

Rien n'est plus compliqué que les faits physiologiques. C'est, en apparence du moins, un mélange d'incertitudes et de contradictions, qui ne peut être éclairé que par l'anatomie pathologique et l'organographie. L'aphasie est un exemple remarquable de cette vérité. Les observations disséminées dans les auteurs ne paraissent avoir aucun rapport entre elles. On ne peut s'expliquer quel lien les unit, et on ne comprend pas par quelle étrange anomalie la parole, l'écriture, l'intelligence, se trouvent tantôt conservées, tantôt abolies, sans qu'on puisse en découvrir le mécanisme. Nous allons cependant tâcher d'expliquer la plupart de ces phénomènes par la nature des lésions et la constitution même du système nerveux.

Le système nerveux est formé d'une partie centrale, l'encéphale et la moelle épinière, et d'une partie périphérique, les nerfs. Les nerfs sont de simples conducteurs, tandis que la partie centrale perçoit les sensations et ordonne le mouvement. Or, dans cette partie centrale, dans cet axe cérébro-spinal renfermé, comme dans une boîte, par le crâne et la colonne vertébrale, il y a deux élémens bien distincts : un élément actif et un élément conducteur. La substance blanche est la partie conductrice. La substance grise est la partie active. Cette substance grise forme une colonne étroite qui est le centre de la moelle épinière et qui va se continuer en s'élargissant jusque dans le cerveau. Toute cette colonne est entourée par de la substance blanche, et c'est à peu près ainsi qu'est disposé le système nerveux des vertébrés inférieurs; mais à mesure qu'on étudie des types plus parfaits, on voit un perfectionnement qui s'ajoute à cet appareil si simple : ce sont les circonvolutions cérébrales. La substance blanche du cerveau se replie en tout sens, et tout son pourtour se garnit pour ainsi dire d'une couche plus ou moins mince de substance grise qui se trouve mise en rapport avec la substance grise centrale par une couche épaisse de substance blanche. Il nous suffira d'ajouter pour terminer cette exposition élémentaire, aride sans doute, mais indispensable, que la colonne grise, encéphalique et médullaire, paraît constituée non par un cordon uni-

que, mais par une série de noyaux, de centres, placés bout à bout et reliés les uns aux autres. Ces centres sont appelés parfois *ganglions.*—C'est dans cette substance grise périphérique que semblent résider la volonté, l'intelligence et l'instinct. Quand on coupe à un pigeon la partie supérieure de ses hémisphères cérébraux, il perd toute espèce d'activité; il est incapable de se remuer volontairement : c'est un automate qui vole quand on le jette en l'air, qui avale quand on lui met du grain dans le gosier, mais qui n'en a pas conscience. Rien ne l'éveille de sa somnolence. Il est plongé dans un *sommeil sans rêves*, ainsi que l'a si bien dit Flourens, et son existence est purement végétative.

Si, au lieu de léser la partie corticale de l'encéphale, on détruit l'axe gris de la moelle, naturellement les nerfs qui en partent seront tous paralysés. Tant que le ganglion d'où partent les nerfs respiratoires n'est pas atteint, la vie est possible, quelque nombreuses que soient les paralysies; mais dès que le ganglion respiratoire, appelé pour cette raison nœud vital, est détruit, la respiration se trouvant suspendue, la vie cesse immédiatement, et l'animal meurt. Or il semble qu'il y ait pour chacune de nos fonctions, la respiration, les mouvemens du cœur, les mouvemens de l'œil, la déglutition, un ganglion spécial de substance grise, faisant partie de la colonne centrale, et destiné à la coordination régulière des mouvemens nécessaires à l'accomplissement de cette fonction. Ainsi par exemple, pour que la déglutition volontaire se fasse, il faut d'abord que la volonté ait ordonné les mouvemens de déglutition, et ensuite que cet ordre ait été transmis au centre nerveux de la déglutition, c'est-à-dire à un petit noyau de substance grise que les anatomistes ont appelé l'olive à cause de sa forme, et qui préside à cette fonction. Naturellement c'est de l'olive que naissent les nerfs qui vont au pharynx et qui animent les muscles de cet organe.

Cependant entre ces deux centres, dont l'un est producteur et l'autre coordinateur, il y en a un troisième, c'est le centre d'impulsion, placé entre les deux autres, et complétant ainsi la chaîne. La colonne grise centrale en s'épanouissant dans le cerveau forme deux gros ganglions entourés partout de substance blanche, sauf à leur base, qui est reliée à l'axe central. Ces deux gros ganglions cérébraux s'appellent les *couches optiques* et les *corps striés*. Ce sont eux qui déterminent l'impulsion motrice, et transmettent à tel ou tel centre nerveux ganglionnaire l'ordre de se mettre en mouvement. On voit donc que l'appareil encéphalo-médullaire est constitué à peu près comme un télégraphe électrique avec ses stations et relais intermédiaires. La volonté ou l'influx nerveux va des cellules nerveuses périphériques aux centres ganglionnaires du cerveau, puis aux centres ganglionnaires de la moelle, pour devenir

enfin cause d'un mouvement régulier. Seulement la différence entre une dépêche télégraphique et notre pensée, c'est que la dépêche est transmise sans modification et telle qu'elle est, tandis que notre pensée subit sans aucun doute des transformations importantes dans ces centres actifs qui la reçoivent et la transmettent.

On peut appliquer ces données à l'étude du langage et de l'aphasie; mais il faut auparavant examiner jusqu'à quel point on doit admettre la localisation du langage. C'est une question difficile qui a soulevé des controverses nombreuses; il y a dix ans, l'Académie de médecine en a fait le sujet de plusieurs de ses séances; depuis cette époque, malgré un certain nombre d'observations recueillies avec soin, on ne peut pas encore donner de conclusions précises, et c'est un sujet environné d'obscurités.

C'est M. Bouillaud qui, en 1825, annonça le premier que, toutes les fois qu'il y avait une lésion profonde de la partie antérieure des hémisphères cérébraux, il y avait aphasie. En 1836, M. Dax lut au congrès de Montpellier un mémoire sur la coïncidence de l'aphasie avec la lésion de l'hémisphère gauche; mais ce mémoire resta à peu près inconnu, et c'est M. Broca qui le premier a précisé quelle était la partie du cerveau dont la destruction entraînait la perte de la faculté du langage articulé : d'abord l'hémisphère gauche, chose étrange dans un organe aussi symétrique que le cerveau, en second lieu la partie antérieure de cet hémisphère, et enfin, pour être encore plus affirmatif, la troisième circonvolution cérébrale.

L'assertion souleva une vive polémique. On recueillit les faits épars, et on remarqua qu'en effet l'aphasie coïncidait généralement avec des paralysies du côté droit. Or les paralysies à droite sont amenées par la lésion du cerveau gauche, grâce au trajet oblique que suivent les fibres nerveuses en sortant du cerveau. D'après un relevé fait en 1865, sur 135 cas, 125 cas d'aphasie étaient accompagnés de paralysie à droite et 10 seulement de paralysie à gauche. Peut-être faut-il rapprocher ce fait de la particularité bizarre qu'offrent certains individus qui sont dits gauchers. Ordinairement les enfans ont une disposition marquée à se servir de la main droite plutôt que de la main gauche. C'est un instinct, quelque chose de fatal et d'irrésistible, que la volonté et l'éducation sont à peu près impuissantes à modifier. Quelquefois cependant on voit des enfans qui, élevés comme tous les autres, ne peuvent se servir commodément que de la main gauche. Personne n'a pu expliquer la cause de cette anomalie, qui passe inaperçue pour ainsi dire aux yeux de tant de personnes, et qui n'en est pas moins un fait bien étrange. Il est probable que pour la parole il y a quelque chose d'analogue; aussi a-t-on dit des malades aphasiques avec paralysie à gauche qu'ils étaient *gauchers de la parole*.

Nous n'insisterons pas davantage sur le siége de la lésion dans l'aphasie; c'est un sujet trop spécial pour être traité ici. A l'Académie de médecine, on a pu citer à peine quelques faits en contradiction avec la doctrine de M. Bouillaud. M. Bouillaud a proposé un prix de 500 francs pour celui qui montrerait un cas de destruction des lobes antérieurs du cerveau avec conservation de la parole, et ce prix n'a pas été décerné. Quelles que soient d'ailleurs les objections qu'on peut faire aux observations de M. Broca, il faut nous rappeler que nous connaissons à peine les lois qui régissent la constitution du cerveau, et que pour quelques exceptions nous ne devons pas rejeter une doctrine qui est en harmonie avec la plupart des faits connus.

Nous pouvons donc désormais regarder comme certain qu'il existe dans la partie corticale du cerveau une région nettement délimitée qui tient sous sa dépendance immédiate la faculté du langage; mais il faut chercher une explication simple qui rende compte de la diversité que nous avons observée dans les manifestations de cette faculté. Ici encore l'anatomie doit éclairer la physiologie, et il nous faut revenir aux notions sur la structure du système nerveux central. Nous savons que le siége de la pensée est dans les circonvolutions cérébrales, et spécialement dans la substance grise qui en forme la partie superficielle. De là, la pensée se transmettra à un appareil *logopoiétique*, localisé dans les circonvolutions antérieures de l'hémisphère gauche. Elle changera alors de caractère. Elle était confuse et vague, diffuse pour ainsi dire, et peut-être disséminée dans toute la périphérie du cerveau; dès qu'elle est parvenue dans la région limitée de l'encéphale où s'élabore le langage, elle devient précise et nette, elle se spécifie et se détermine, elle prend une forme et devient représentative. Ces deux manifestations de l'intelligence, Lordat les appelait avec raison *logos*, le mot de *logos* intérieur s'appliquant à la pensée indéterminée, tandis que le *logos* extérieur signifiait cette même pensée renfermée dans les bornes étroites d'un signe verbal caractéristique. Il faut bien le reconnaître, cette conception est une pure hypothèse; elle semble cependant avoir le caractère des seules hypothèses permises : elle est en accord avec les faits, et elle en donne une explication facile et synthétique.

Mais pour qu'une phrase pensée par nous parvienne à l'oreille de nos semblables, il faut une seconde série d'appareils dont la complexité n'est pas moins grande. C'est cette chaîne continue qu va de la périphérie des circonvolutions à la colonne grise centrale. L'influx nerveux va d'abord dans ces deux gros ganglions de substance grise qu'on appelle les corps striés et les couches optiques. Il est probable que ces organes transforment en mouvement volon-

taire la phrase pensée. Des corps striés, l'ébranlement se transmet, en suivant toujours l'axe central, aux corps olivaires, qui sont un appareil de coordination, et qui régularisent et dirigent le mouvement. Des corps olivaires partent des nerfs qui vont se rendre aux lèvres, au larynx, à la langue, au pharynx et au voile du palais, tous organes vocaux dont la coopération produit le langage.

Les faits pathologiques nous montrent que ces différens appareils peuvent être détruits séparément, et qu'ils entraînent alors la perte absolue ou totale de telle ou telle fonction. Ainsi le gentilhomme anglais dont parle Forbes Winslow avait conservé la faculté du langage : il écrivait les mots et les phrases qu'il pensait; dès qu'il fallait les *parler*, il bredouillait des sons confus. Dans ce cas, ainsi que l'admet M. Jaccoud, les corps olivaires seuls devaient être atteints. La faculté du langage était restée intacte; l'appareil vocal n'était pas lésé, mais l'appareil de transmission était profondément altéré.

Dans d'autres cas, c'est l'organe de la pensée lui-même qui est malade. Il est une affection redoutable, bien connue des aliénistes, qu'on appelle la paralysie générale. Cette maladie porte sur la périphérie des circonvolutions qui sont dévorées pour ainsi dire par une inflammation lente, caractérisée par des poussées intermittentes. On peut se rendre compte des désordres qu'elle cause par l'état de l'intelligence des malades. Au début, l'inflammation produit une excitation intellectuelle qui se traduit par des actes furieux. Chaque fois qu'on observe un accès de délire, d'ambition démesurée, on peut presqu'à coup sûr prédire une poussée nouvelle de la maladie; mais à la fin, lorsque toute l'écorce des hémisphères cérébraux est détruite, il n'y a plus ni pensée, ni volonté, ni instinct, et les malheureux restent plongés dans un état de somnolence et de stupeur dont rien ne peut les faire sortir. Ils ne parlent pas, parce que l'organe de la pensée n'existe plus.

Il est donc vraisemblable qu'entre l'organe de la pensée et l'organe vocal il existe un troisième organe, — l'organe de la parole : c'est la lésion de celui-là qui constitue l'aphasie. Cependant certains auteurs ont prétendu que l'aphasie n'existait pas, disant que c'était tantôt la perte de la mémoire, tantôt la destruction de l'intelligence; il convient donc d'examiner ces deux objections : ce sont d'ailleurs des problèmes qui touchent à la psychologie plus encore qu'à la physiologie.

Dans la discussion mémorable qui eut lieu à l'Académie de médecine, M. Piorry affirmait que l'aphasie n'était qu'une amnésie verbale, que par conséquent il était inutile de faire de la faculté du langage quelque chose de spécial. Il semble pourtant que la mémoire ne soit pas par elle-même une faculté nettement délimitée. On ne peut concevoir d'être pensant qui ne possède pas la mémoire;

elle est le fond de toutes nos actions et surtout de nos idées. Toutes les fois que l'âme pense, elle fait usage des pensées antérieures, et elle ne peut s'en séparer. Nous nous identifions pour ainsi dire avec les notions que nous avons acquises, et séparer la mémoire de l'intelligence ne doit être qu'un procédé analytique, excellent pour l'étude, détestable si on veut en faire une réalité. On pourrait donc dire qu'il y a des mémoires différentes s'appliquant à tous les objets que nous connaissons, mais qu'il n'y a pas une mémoire unique. Nous voyons en effet que rien n'est plus capricieux que la mémoire. C'est un fait vulgaire que chaque individu, selon ses aptitudes, retient certaines choses bien plus facilement que d'autres. Tel se rappelle les vers qui ne peut retenir la prose; un autre aura la mémoire des chiffres, un autre aura la mémoire des lieux, et on ne pourra cependant faire des chiffres, des lieux, des vers ou de la prose une faculté spéciale. Il en est tout autrement pour le langage, et si le langage est de la mémoire, c'est une mémoire si spéciale, et elle a pris un tel développement dans la vie des individus et l'histoire de l'humanité, qu'il ne paraît pas légitime de la confondre avec ces autres mémoires. Du reste nous voyons par l'étude de l'aphasie qu'elle est frappée isolément; les aphasiques jouent aux échecs et aux cartes, s'intéressent à leurs affaires, les comprennent, les discutent à leur manière par des gestes multipliés et un langage mimique qu'ils varient le plus possible. Peu importe d'ailleurs qu'on appelle l'aphasie *amnésie verbale*, il suffisait de reconnaître que la mémoire verbale est une faculté particulière capable d'être lésée au milieu de la conservation de nos autres facultés. Cependant nous ne ferons même pas cette concession à l'opinion de M. Piorry. Ne voyons-nous pas que le malade qui répète sans cesse *cousisi*, et ne peut dire ni *cou* ni *sisi* séparément, a perdu autre chose que la mémoire? La femme aphasique qui disait : *bonjour, monsieur*, à chaque instant n'a jamais pu dire : *monsieur, bonjour*; pourtant elle avait conservé la mémoire de ces deux mots.

Il ne faut pas croire en effet que toutes les facultés de l'intelligence soient soumises sans cesse à la volonté. Il y a une certaine dose d'*automatisme* plus ou moins analogue à ce que les physiologistes de notre siècle ont appelé l'action réflexe. On peut, au point de vue théorique, considérer le système nerveux comme constitué par une cellule sensible où vient se rendre un nerf sensitif, et qui est reliée à une cellule motrice d'où part un nerf moteur. Lorsque le nerf sensitif est excité par le pincement, la brûlure, ou toute autre cause, l'excitation se transmet à la cellule motrice, qui fait contracter un muscle par l'intermédiaire du nerf moteur. Dans ce cas, la volonté, l'intelligence, la conscience, ne sont pour aucune part dans la production du mouvement. C'est une action *fatale* et

irréfléchie. Lorsqu'on a enlevé le cerveau d'une grenouille, si on pince une de ses pattes, la patte se retire aussitôt, et pourtant l'animal n'a ni senti, ni perçu la douleur, et il n'a point ordonné un mouvement. Telle est l'action réflexe dans sa forme la plus simple, mais elle joue un rôle bien plus complexe dans la plupart de nos fonctions végétatives et animales. C'est par elle que peuvent s'accomplir toutes ces actions automatiques et involontaires qui constituent les trois quarts au moins de la vie humaine. Ainsi par exemple, lorsque nous faisons une longue marche nous pouvons penser à toute autre chose. Notre intelligence n'est pas distraite par les mouvemens que nous faisons, ni occupée à vouloir marcher : nous ne sommes à ce point de vue que de véritables automates; le pas que nous venons de faire provoque un second pas, et la réflexion n'agit pas. M. Onimus a comparé avec raison le langage aux fonctions automatiques de la marche, de la danse, du jeu des instrumens. Certaines observations d'aphasie sont très intéressantes à ce point de vue. Un malade à qui on disait : Comment cela va-t-il? répond : Cela va très bien; quelques instans après, il ne peut répéter cette phrase. Dans ce cas, les malades parlent vite, comme s'ils craignaient d'oublier et comme si le début du mot qu'ils ont lu évoquait aussitôt l'idée d'un mot semblable.

Par ces exemples nous voyons qu'il y a dans le langage plusieurs élémens : la mémoire des mots, l'agencement des phrases, et cette partie automatique qui nous permet de parler sans effort. Il y a un quatrième élément qui a une importance considérable, je veux parler de l'intelligence. Il est impossible de regarder l'aphasie comme un trouble total de l'intelligence. La pensée n'est pas détruite lorsque la faculté du langage est abolie. Un musicien devenu aphasique pouvait écrire et noter un air qu'il avait entendu chanter; il est vrai qu'il ne pouvait pas écrire une seule syllabe, et cependant il écrivait la musique comme s'il n'avait pas été malade. Peut-on soutenir que l'intelligence de cet homme était anéantie?

Cependant, il faut bien l'avouer, l'intelligence chez les aphasiques a subi une atteinte grave. Rostan ne comprenait plus rien aux *Entretiens littéraires* de Lamartine, et Lordat se ressentit toute sa vie de la lésion qu'avait subie l'organe intellectuel. Lui, qui était un orateur et un improvisateur de premier ordre, il devint, après l'aphasie passagère qui le frappa, incapable de parler en public; il lisait ses cours et ne put plus jamais improviser. Presque tous les aphasiques sont faibles d'esprit : ils ont des idées plus ou moins enfantines; les choses les plus frivoles les font rire ou pleurer. Les intérêts matériels, leurs repas et leur sommeil les préoccupent avant toute chose. Peut-être faut-il admettre que d'autres lésions cérébrales ont désorganisé l'intelligence; mais cette hypothèse

semble inutile, au moins pour un grand nombre de malades : la perte de la parole suffit à expliquer le trouble de la pensée.

Nous touchons ici à un problème philosophique des plus difficiles, le rôle du langage dans l'intelligence. Il est certain que le langage établit entre l'homme et les animaux une barrière qui au premier abord peut sembler infranchissable. Lorsque Mercure demande à Sosie, qu'il trouve près de la maison d'Amphitryon,

— Quel est ton sort? dis-moi.
— D'être homme et de parler,

lui répond Sosie, et cette définition du caractère humain en vaut bien d'autres. Le perroquet peut articuler des sons et prononcer des phrases; mais est-ce bien là le langage? C'est l'imitation des sons qu'il a entendus, c'est une action toute mécanique qui ne répond à aucune conception intérieure : il ne serait pas plus exact de rattacher au langage les cris inarticulés poussés par les chiens ou les singes par exemple. La colère, la crainte, la joie, sont des sensations qu'ils expriment à leur manière : ce ne sont pas des idées qu'ils traduisent par des sons. Entre le langage du chien, qui par l'intonation de ses aboiemens ou de ses cris indique à son maître qu'il est joyeux, qu'il a faim, qu'il souffre, et le langage rudimentaire d'un Esquimau ou d'un habitant de la Terre-de-Feu, il y a autant de différence qu'entre leurs deux intelligences.

Cette supériorité intellectuelle de l'homme est-elle due au langage ou à la pensée? Sous cette forme, le problème paraît insoluble. D'ailleurs il est vraisemblable que ces deux facultés sont intimement unies l'une à l'autre, et que la conception des idées générales est impossible sans le secours du langage. Il ne faut pas croire pour cela que le premier usage que l'homme fasse de la parole soit consacré aux idées abstraites. L'enfant qui bégaie et essaie ses muscles à prononcer des sons applique tout d'abord aux objets qu'il voit devant lui les intonations qu'on lui enseigne. Il nomme les personnes qui sont près de lui tous les jours, mais l'idée de l'homme en général et la notion de l'humanité n'existent probablement pas dans sa petite intelligence. Les sauvages des îles océaniennes emploient à peine quelques syllabes pour exprimer leurs pensées, et ils n'ont pas de mots pour les idées abstraites. Ainsi par exemple ils désignent telle espèce d'arbre par un mot, et d'autres arbres par un autre mot; mais l'idée générale d'*arbre* n'est pas traduite par une forme verbale. Le langage sert surtout à faire connaître les notions abstraites et les idées générales. Comment les notions d'étendue, d'espace, de temps, de force, pourraient-elles être indiquées et comprises, si nous n'avions les définitions que le langage nous fournit? Prenons un chêne par exemple : on peut sans le secours du

langage se souvenir du chêne qu'on a vu. Cette idée, pour exister, n'a pas besoin d'un mot : c'est une impression, une sensation qui persiste et que l'intelligence a conservée, grâce à la mémoire; mais pour passer de l'idée particulière du chêne qu'on connaît à l'espèce chêne en général, il faut une image qui supplée à l'absence de réalité. Le type idéal du chêne n'existe pas : il existe des chênes et rien autre chose. Le travail de l'esprit, qui réunit les caractères individuels pour créer des espèces et des types, a besoin d'une forme matérielle, telle que le mot *chêne :* ce sera bien plus vrai encore pour le mot *arbre*, pour le mot *végétal*, pour le mot *être*. — Notre intelligence paraît ainsi faite que les choses matérielles agissent plus vivement sur elle que les choses abstraites. Le type chêne est une idée abstraite, le type arbre aussi, et pour que nous concevions ces deux idées, il faut une représentation matérielle. C'est le langage qui en donne les élémens. L'oiseau qui perche sur les arbres a sans doute la notion de l'objet qui lui sert de refuge, mais il ne peut pas faire de cette idée une idée générale, un groupement de formes caractéristiques dont l'ensemble est le type *arbre*.

Si maintenant nous passons de l'intelligence humaine isolée à la collectivité des intelligences, nous pourrons mieux encore comprendre l'utilité immense du langage. Il existe des animaux vivant en société et privés de parole, mais l'instinct seul les dirige. Tout progrès serait impossible, si les hommes étaient sans langage; les sociétés humaines ne seraient qu'une assemblée d'êtres stationnaires doués d'instincts plus ou moins perfectionnés, à peu près comme les castors ou les abeilles. Les notions qu'une pénible expérience leur a données ne pourraient servir à leurs descendans; privée de langage, l'humanité serait semblable à Sisyphe qui remue éternellement son rocher, elle s'agiterait stérilement dans le même cercle.

Il faut donc considérer le langage articulé comme une des facultés les plus hautes de l'intelligence humaine. Nous avons vu dans le cours de cette étude comment cette faculté pouvait être frappée isolément; l'observation minutieuse de l'intelligence des aphasiques nous a permis de distinguer les élémens intellectuels nécessaires pour l'exercice régulier de la parole, la mémoire spéciale du langage, l'agencement des mots, l'automatisme verbal et l'intelligence. Nous avons vu aussi qu'une lésion cérébrale amenait des troubles de la pensée, et que l'étude de cette lésion permettait de comprendre dans une certaine mesure le mode de fonctionnement de la pensée. Malheureusement les médecins seuls ont étudié l'aphasie. Peut-être les philosophes qui s'adonnent à la psychologie trouveraient-ils là un de ces moyens d'analyse que l'expérience fournit si souvent aux naturalistes et que nulle spéculation métaphysique ne saurait remplacer.

CHARLES RICHET.

# MAXIME

## RÉCIT DE MŒURS CRÉOLES.

### I.

En 185..., au théâtre principal de la Nouvelle-Orléans, une grande cantatrice venue d'Europe chantait *Lucia*. La foule s'écrasait sous le péristyle; dans le faisceau de loges appelé *la Corbeille*, les éventails jouaient comme ils ne jouent qu'en Louisiane, avec cette grâce expressive qui est une silencieuse *flirtation*. Tel est pourtant le prestige du talent que les hommes écoutaient sans se laisser distraire. Le rideau tomba au milieu d'une tempête de bravos, d'une pluie de bouquets; pendant quelques secondes, on n'entendit que ce frémissement confus dont l'air est rempli aux heures d'émotion puissante, puis la mobilité créole reprit le dessus; cette extase générale se dissipa soudain, mise en fuite par des impressions nouvelles. Un grand mouvement eut lieu à l'orchestre et au balcon; les loges s'ouvrirent, les visiteurs se présentèrent, l'échange de madrigaux et d'œillades commença d'autant plus vif qu'il ne devait durer que l'espace d'un entr'acte. Tandis que la nuée des élégans s'abattait aux premières loges, qu'un cercle d'adorateurs se formait autour de chaque étoile à la mode, des groupes tout aussi empressés envahissaient la seconde galerie. Là, d'autres femmes, non moins belles, non moins parées, appelaient plutôt qu'elles n'attendaient les hommages. A leur désinvolture lascive, à l'éclat tapageur, au goût douteux de leur toilette, au signe indélébile de la race qui se retrouve plus ou moins accusé dans leurs yeux de velours, on reconnaissait ces splendides mulâtresses dont les séductions capiteuses sont jugées si étrangement irrésistibles qu'on les attribue à des philtres. Créatures pétries de volupté, d'indolence, de vanité naïve, ivres de luxe, elles tiennent de l'enfant, de la bête fauve et

de la fleur, et passent leur vie, selon l'expression américaine, « à faire chanter le cœur. » Ce n'est pas pourtant la morale publique qui les tient parquées au théâtre dans un cercle dont il leur est interdit de franchir les limites, c'est uniquement le préjugé de la couleur; tout métis, à quelque degré que ce soit, se ferait lapider, s'il s'avisait de paraître au même rang que la société blanche. Du reste les mulâtresses et les quarteronnes ne sont point délaissées; on vient à elles avec empressement malgré la réprobation qui s'attache à leur teint jaune, et les railleries dédaigneuses des femmes du monde, les ricanemens du public de nuance plus foncée, relégué au comble, protestent seuls contre cet insolent et magnifique étalage des charmes du sang mêlé.

Les trois coups d'archet annonçant le deuxième acte mirent fin au bruit flottant de mille causeries. Il y eut un moment de va-et-vient tumultueux, prélude du plus profond silence. Pendant ce désordre, un jeune homme entra pour la première fois dans la salle et se dirigea vers l'un des fauteuils de l'orchestre; il allait s'y asseoir lorsqu'il fut arrêté par une voix brève et impérieuse, partie de la stalle voisine : — Pardon, monsieur, vous ne pouvez occuper cette place.

L'étranger, arrivé tout récemment de France, abaissa son regard sur la personne qui l'interpellait; c'était un jeune fat à la pose nonchalante, dont les traits efféminés et lourds tout ensemble offraient le type espagnol alangui assez commun en Louisiane. Le nouveau-venu fut étonné de l'indignation qu'exprimait cette physionomie, mais crut comprendre que la place était prise et se préparait à en chercher une autre, quand M. Vernon, ancien négociant fort riche, lui toucha l'épaule tout à coup. — Venez plutôt avec moi, mon cher Max, ma femme vous réclame, lui dit-il en l'entraînant.

Cette petite scène avait passé inaperçue, l'attention étant absorbée par la musique de Donizetti; cependant, dix minutes après, plusieurs lorgnettes se braquèrent sur une loge d'avant-scène, et l'exemple ne tarda pas à être généralement suivi. Personne moins que M^me^ Vernon n'avait chance de faire sensation; l'habitude était prise de la voir chaque semaine à cette même place, et si l'on se tournait vers elle, c'était pour la saluer avec la déférence due à son âge. La perruque vénérable de M. Vernon était aussi trop connue pour qu'on s'avisât de l'étudier avec une pareille persistance. Le point de mire de tous ces regards ne pouvait être que l'étranger assis en leur compagnie.

Certes il était assez beau pour qu'on l'admirât, mais la ténacité apportée dans cette admiration risquait de ressembler à de l'impertinence; du reste celui qui l'avait suscitée ne voyait rien, absorbé qu'il était de son côté dans une contemplation exclusive et profonde.

Il ne quittait pas des yeux certaine loge au bord de laquelle s'inclinait une jeune fille semblable à une rose blanche au milieu des nuages de mousseline qui l'enveloppaient; elle paraissait avoir seize ou dix-sept ans, et était plus frêle que la plupart des précoces beautés épanouies alentour; son teint plus transparent rappelait davantage aussi celui des pays septentrionaux, et le pur ovale de son visage presque enfantin exprimait une candeur que les grâces d'une coquetterie langoureuse remplacent trop vite d'ordinaire chez les ensorcelantes Louisianaises. Celle-ci ne songeait pas à séduire, elle aimait, elle se sentait aimée. Ses grands yeux, attirés par une volonté fascinatrice vers un point unique de la salle, exprimaient l'effroi pudique et ravi de l'innocence que trouble un premier rêve. La musique passionnée, le poème mélancolique, faisaient partie de ce rêve, tout cela n'était que l'écho des sentimens jusqu'alors inconnus qui palpitaient au plus profond d'elle-même et qui pendant le duo d'amour du premier acte avaient fait monter à ses joues de fugitives rougeurs, qui maintenant, en présence de Lucie arrachée pour jamais à son amant par une fatalité douloureuse, faisaient couler, jusque sur le bouquet de jasmin dont elle se servait pour cacher son trouble, ces belles larmes de la jeunesse qui n'ont aucune source égoïste ou amère.

— M[lle] Hamlin est délicate, mais bien jolie, dit M[me] Vernon, à l'observation de qui rien n'échappait; vous la connaissez, monsieur Max?

— Nous avons voyagé à bord du même paquebot, — répliqua le jeune homme avec une affectation subite de froideur. En se détournant pour répondre, il avait promené un premier regard sur les différens étages de la salle, et la singulière tenue d'un grand nombre de spectateurs le frappa.—Qu'arrive-t-il donc? — demanda-t-il penché dehors pour découvrir ce qui pouvait faire tort à l'artiste, qui se surpassait au moment même. De plus en plus la loge où il se trouvait préoccupait les loges voisines, on eût dit qu'un murmure circulât de bouche en bouche; plusieurs personnes sortaient à grand fracas comme pour protester contre une inconvenance; l'une d'elles s'était écriée en frappant la porte : — Quelle audace! — d'un ton qui avait fait tressaillir tout le parterre et provoqué des *chuts* énergiques.

Ou le jeune homme ignorait absolument la cause du scandale, ou il était en effet d'une audace insigne. A peine avait-il eu le temps d'interroger son voisin, qu'un ami de ce dernier, l'avocat Metman, entra brusquement et dit : — Venez vite, j'ai à vous parler.

M. Vernon, assez ému, le suivit dans le couloir.

— Vous voyez, reprit l'avocat, le résultat de votre inconcevable imprudence. S'*il* ne prend le parti de quitter la place, on pourra bien se porter à une manifestation injurieuse pour lui et pour vous.

M. Vernon ne répliqua pas un mot, comprenant que Metman était l'ambassadeur d'une partie de la salle. Il revint auprès de sa femme, et lui parla bas. M$^{me}$ Vernon parut embarrassée, puis presque aussitôt prétexta un malaise qui l'obligeait à se retirer.

— Votre bras, monsieur Max, dit-elle avec un visible effort.

Il le lui donna, étonné qu'elle ne demandât pas plutôt celui de son mari.

Le long de l'escalier, des groupes de curieux s'échelonnaient sur le passage de Max dans une attitude qu'empêchait seul d'être agressive le respect pour la femme qu'il accompagnait.

— Qu'est-ce donc enfin? demanda-t-il impatienté.

Mais M$^{me}$ Vernon lui répondit seulement : — Hâtons-nous.

Tandis qu'il l'aidait à monter en voiture, un bravo ironique retentit derrière lui. L'énigme que depuis une demi-heure il s'appliquait à deviner l'avait rendu irritable, nerveux; il se retourna violemment avec un regard querelleur que ne lui connaissaient pas ses amis; celui sur qui tomba ce regard n'était autre que le *dandy* qui déjà l'avait empêché de prendre place à l'orchestre; tout en roulant une cigarette, il souriait d'un air de froide moquerie sous le duvet de sa moustache grêle. — Me ferez-vous l'honneur de me dire à qui s'adressent vos applaudissemens? lui demanda sèchement Max.

— Très volontiers, répondit l'autre du même ton, j'applaudis votre sortie.

— Ma sortie?..

— Oui, il était temps qu'elle se fît d'une manière ou d'une autre.

L'insulte était dans l'accent plus encore que dans les paroles. Max pâlit, ses lèvres s'amincirent, et l'expression passionnée de sa physionomie s'accentua soudain. Prompt comme l'éclair, il remonta précipitamment l'escalier où semblait l'attendre le créole, le même ricanement provocateur aux lèvres. L'apparition de M$^{lle}$ Hamlin sur l'une des marches au-dessus de lui le fit hésiter; d'un coup d'œil suppliant, presque égaré, elle paralysa son élan. La pauvre fille, blanche comme sa robe, s'appuyait défaillante sur son père. — Monsieur de Lora! cria celui-ci au jeune créole d'un ton d'inquiétude et de reproche.

Au même instant, M. Vernon saisissait le bras de Max. — Pour Dieu, n'avancez pas! murmura-t-il, ce n'est pas une querelle que vous rencontreriez là-haut, ce serait une émeute. Tout le monde est contre vous.

— M'expliquerez-vous ce qui se passe? demanda Max en pressant de ses mains son front baigné de sueur froide.

— Oui, mais venez.

Il se laissa entraîner sans trop savoir ce qu'il faisait.

— Pauvre garçon! fit une dame, quelle honte!

— N'est-il pas venu la chercher, et allez-vous le plaindre? riposta son mari.

— C'est cruel de lui avoir jeté ainsi son opprobre au visage, dit une troisième personne.

— Peut-être,... mais, s'il ne se trouvait de temps en temps un brutal pour donner l'exemple, ces gens-là gagneraient du terrain tous les jours et deviendraient insupportables.

Max entendait vaguement ces propos inintelligibles. Dans un accès de démence, il aurait provoqué la salle tout entière, si Mme Vernon n'eût détourné le cours de ses idées par une syncope aussi sincère que sa précédente indisposition avait été feinte. Elle gisait pâmée sur les coussins de la calèche. M. Vernon poussa Max à ses côtés, monta lui-même et ordonna au cocher de rentrer. — Quel esclandre! gémissait-il. — Les soins qu'exigeait sa femme lui permirent d'éviter de répondre le long du chemin aux questions frénétiques du jeune homme. Arrivé devant la belle maison de pierre qu'il habitait dans le quartier américain, il confia Mme Vernon à sa femme de chambre et reconduisit Max à l'hôtel Saint-Charles, où il était descendu.

— Allons! lui disait-il, fort troublé lui-même, allons! du calme! Songez que, si ce pays vous est fatalement fermé, le reste du monde est à vous, et pardonnez-moi le chagrin qu'il me faut vous causer! Je vous l'ai épargné aussi longtemps que les événemens me l'ont permis, trop longtemps peut-être, car, prévenu plus jeune, vous seriez tombé de moins haut; mais non, troubler la paix d'un enfant, mettre sous ses yeux les injustices, les féroces préjugés de ce monde, lui apprendre la haine contre ceux qui l'oppriment à son insu, ce serait l'attrister, le gâter peut-être sans l'aguerrir. Le temps n'était point venu, il ne serait venu jamais, si vous n'aviez formé ce projet funeste de quitter un pays où vous étiez heureux, pour traverser l'océan qui vous séparait d'une révélation si cruelle. C'était d'ailleurs la volonté de votre pauvre père, que je représente auprès de vous, qu'aucun souci ne vous effleurât, qu'on ne vous laissât pénétrer qu'à la dernière extrémité dans les réalités amères. J'ai rempli son mandat jusqu'ici; mais aujourd'hui avez-vous atteint le degré de maturité qui peut m'autoriser à m'en écarter?

Maxime, la tête basse, le sourcil contracté, laissait M. Vernon s'égarer dans les préambules. Un pressentiment sinistre le faisait frissonner, il n'avait plus hâte de le voir arriver au fait; sa jeunesse passait devant lui riante, facile, riche de tout ce qu'on envie, libre de tout nuage; elle passait, en lui montrant du doigt l'avenir sombre, et ne revenait plus. Maxime d'Arcy, à vingt-deux ans, avait vécu en effet son dernier jour de bonheur. Il n'avait jamais su, il apprit ce soir-là que sa mère était née, qu'elle était morte es-

clave. Tout enfant, on l'avait envoyé en France pour son éducation, croyait-il, mais surtout pour qu'il n'eût rien de commun avec ceux de sa race. Du pays natal, il ne lui restait que le souvenir confus qu'on peut avoir d'un songe. Il entrevoyait les ondes jaunâtres d'un grand fleuve courant vers la mer bleue, les mâts pressés de navires innombrables, des forêts de cyprès gigantesques aux troncs droits et lisses, des jardins d'orangers, des oiseaux, des insectes diaprés comme des fleurs, la végétation et le ciel de l'Éden. Cette vision lui donnait de temps à autre un accès de nostalgie éphémère dans les cours sombres du collége, qu'il aimait d'ailleurs comme le théâtre de ses succès et le centre de ses affections les plus chères. Il était impossible d'être mieux doué, plus sympathique à tous que Max d'Arcy. Parmi ses maîtres, ses camarades et dans les familles de ces derniers, il ne comptait que des amis : les sentimens qu'on lui témoignait étaient de ceux qui peuvent inspirer à une jeune âme la confiance en soi et une légitime fierté. Tant de soins et de bienveillance l'avaient toujours entouré que jamais l'isolement ne s'était fait sentir à lui, quoique pendant une longue suite d'années il n'eût connu son père que par des lettres assez rares renfermant plus de bons sur ses banquiers que d'effusions sentimentales. Les études brillantes de Max, la correspondance qui l'initiait au développement d'un caractère loyal et chevaleresque, enivraient de joie M. d'Arcy, mais l'amour paternel qu'il s'étudiait à cacher n'eut jamais pour confident que M. Vernon. Celui-ci, originaire du Canada, s'était fixé autrefois, par suite de son mariage et des exigences de sa carrière, à la Nouvelle-Orléans, où il avait conservé certaines tendances libérales taxées d'excentricité par son entourage. M. d'Arcy avait été l'un des plus prompts à l'en blâmer. Le jour où de secrètes tendresses vinrent étouffer à demi chez lui le préjugé, il fut heureux cependant de trouver quelqu'un à qui sans trop rougir il pût les laisser entrevoir. M. Vernon fut plusieurs fois conduit en France par ses affaires, et chaque fois rendit visite à Max. Grâce à cet intermédiaire, son père le savait donc abondamment pourvu des qualités qu'il eût possédées lui-même, si elles n'eussent été de bonne heure réduites à néant par une légèreté, une fureur de plaisir capables d'étouffer le plus robuste génie; il s'enorgueillissait d'avoir donné le jour à un fils digne de faire revivre son vieux nom français dans la mère-patrie, mais pour cela il lui fallait oublier qu'une goutte de sang noir se fût mêlée au sang aristocratique des d'Arcy. Le jeune garçon avait toujours espéré que la providence lointaine qu'il vénérait sous le nom de père finirait par se rendre visible; la certitude qu'ils seraient toujours séparés fut le premier chagrin de sa vie; il apprit avec indifférence qu'il était riche, prêta en revanche une oreille attentive à certains éclaircissemens qu'on crut devoir

lui donner sur l'irrégularité de sa naissance, mais sans paraître en bien apprécier la gravité.

— Qui donc était ma mère? demanda-t-il. — Son tuteur, M. Vernon, répondit simplement qu'elle était morte en le mettant au monde; il se tut sur tout le reste. A quoi bon aborder cette terrible question de la couleur, qui réglait tout au Nouveau-Monde et qui en Europe était vide de sens, puisque l'Europe avait adopté Max et devait le garder dans son sein? De même qu'il avait compté sans effort parmi les premiers des écoles, Max réussissait maintenant dans les arts vers lesquels l'entraînait son goût, tout en se déclarant incapable de persévérer dans une carrière quelconque. L'or lui arrivait d'Amérique avant qu'il n'en eût besoin, il le dépensait noblement, sans faste, et les femmes le trouvaient trop séduisant pour se soucier qu'il fût riche.

— Revenons sur ce temps-là, mon cher Max, dit M. Vernon après lui avoir démontré l'impossibilité d'entrer en lutte contre les préventions opiniâtres de cette société au milieu de laquelle il surgissait comme un intrus; pensez-y beaucoup, et que vos souvenirs vous empêchent d'accuser le sort, qui avait ouvert devant vous cette route fleurie. Pourquoi n'avoir pas continué à la suivre? Un caprice contrarié, un dépit amoureux, un pli à votre lit de roses qui a réveillé en vous, enfant gâté que vous êtes, quelques vagues curiosités, quelques réminiscences presque éteintes, et voilà que vous prenez le grand parti de voyager, inventant des remèdes héroïques à une égratignure! Que n'êtes-vous allé vous distraire en Italie ou dans tout autre faubourg de France? Si encore vous m'aviez averti à temps!.. J'apprends votre intention lorsque déjà vous étiez en route! Ma lettre qui vous portait tout ce que je me trouve forcé de vous dire arrive trop tard... Tout le mal est venu de là! En vous voyant agir au débotté avec la liberté d'allures d'un homme formé aux mœurs françaises et nourri des principes de deux révolutions, habitué en outre à être bien accueilli partout, Dieu sait combien j'ai tremblé que la scène de ce soir n'éclatât plus tôt!

— Ainsi, parmi tous les amis de mon père, il n'est personne qui voie en moi un égal?—demanda le jeune homme, redressant la tête, que pendant les maladroites tirades de M. Vernon il avait tenue cachée dans ses mains. Sa lèvre était relevée par un pli dédaigneux et frémissait de colère. — Il ne leur a jamais parlé de moi, il ne leur a jamais demandé grâce pour cette tache imaginaire, il ne l'a lui-même jamais oubliée, tout en me jetant son héritage comme une aumône? Vous-même, Vernon...

— Ne soyez pas injuste, interrompit ce dernier, je vous estime autant qu'homme au monde, et je suis sûr que bien d'autres vous

tendraient la main, s'ils savaient ce que vous valez; mais, habitués à se méfier, non sans raison, d'une classe de gens qui joignent souvent à l'infériorité de l'Africain les vices qu'ils nous empruntent, nos créoles n'admettent d'exception qu'à bon escient.

— En vérité? il faudrait solliciter leur pardon, gagner leurs bonnes grâces!.. Laissez-moi, je vous prie. J'ai besoin d'être seul pour me persuader à moi-même que je porte une flétrissure qui me place au-dessous du criminel, car celui-là du moins peut dissimuler,... on ne lit pas son infamie sur son visage. Peut-être trouverai-je, en y réfléchissant, quelque chose de mieux à faire que de me résigner.

— Mais nous vous verrons demain? dit M. Vernon inquiet.

— Sans doute, à déjeuner, comme nous en sommes convenus. Croyez-vous que le sentiment nouveau de ma déchéance doive m'ôter l'appétit? — Avec un sourire forcé, il le reconduisit jusqu'à la porte, puis, resté seul, il se promena plusieurs fois à travers la chambre d'un pas inégal et accablé; enfin il vint tomber assis devant un miroir où il regarda longtemps son visage avec une sorte de curiosité sombre, comme il eût regardé celui d'un inconnu. Cette glace lui renvoyait en effet l'image d'un tout autre homme que le Max d'Arcy avec lequel il avait vécu en joyeuse intelligence, le reflet d'un paria pour qui sa pitié profonde n'était pas sans mélange de dédain. Ouvrant un coffre, il en tira une miniature de M. d'Arcy et compara très attentivement le père et le fils; certes, malgré une frappante ressemblance, l'avantage restait au dernier. L'heureux résultat que produit parfois le croisement des races avait été cette fois obtenu, mais les qualités que Max tenait de sa mère, et qui formaient sous d'autres latitudes sa captivante originalité, étaient stigmates sous celle-ci. — Quant au teint, continua le jeune homme en lui-même, je suis moins brun que cet Espagnol damné;... je le défierais de trouver sur moi trace du type d'esclave...

Il frémit; sa pensée venait d'évoquer un tableau qui le matin même avait soulevé en lui toutes les plus généreuses répugnances de l'homme libre. Dans l'enceinte de Bank's-Arcade, un crieur mettait aux enchères un lot considérable de marchandise humaine. Il s'était éloigné aussi vite que le lui avait permis la foule, dégoûté de l'odeur nauséabonde qu'exhalait ce noir troupeau, tout autant que de l'exhibition révoltante qu'on lui faisait subir; il s'était promis de soumettre à M. Vernon certaines mesures philanthropiques en faveur des esclaves de ses plantations. Et sa propre mère était montée sur cette estrade, livrée aux convoitises, à l'examen brutal du plus offrant! C'était d'une part quelque fantaisie libertine et tyrannique, de l'autre la soumission passive d'une chose vendue, livrée sans défense à d'outrageantes caresses, qui avaient décidé de sa nais-

sance flétrie; lui-même aurait pu être condamné à cueillir du coton toute sa vie, sous le même fouet qui avait marqué de son empreinte ces torses de bronze luisans au soleil, n'eût été le caprice d'un maître que Max se prenait à maudire, bien qu'il lui dût plus encore qu'il ne l'avait jamais supposé. Pouvait-il lui pardonner, à ce despote blasé, d'avoir caché au monde, comme de mauvaises actions, les bienfaits auxquels le contraignait la voix du sang, d'autant plus forte qu'elle criait tardivement en lui pour la première fois? Et après tout étaient-ce des bienfaits? — Peut-être, pensait Max avec amertume, peut-être la banalité qui est ici en circulation : « ces bêtes de somme sont plus heureuses que si elles étaient libres, » est-elle une vérité? On ne leur a pas appris le respect d'elles-mêmes. — En vain il se rappelait les paroles de M. Vernon, en vain il se disait qu'il dépendait de lui de retrouver en France tout ce qu'on envie, tous les biens d'un ordre moral qu'il avait possédés jusque-là sans croire possible de les perdre jamais. Pour cela, il ne fallait que traverser de nouveau la mer; il aborderait pour ainsi dire dans une autre planète, régie par des lois différentes, où nul ne se douterait de l'humiliation qu'il était allé chercher ailleurs; mais ailleurs, hélas! était le pays natal; son imagination vive en avait fait un paradis qu'il avait peine encore à séparer de la réalité, — et puis, fût-il placé au niveau des plus grands dans le reste du monde, pourrait-il oublier jamais que, sur un coin de terre, quelque lointain qu'il fût, on s'arrogeait le droit de le mépriser?

— S'ils avaient raison? murmura-t-il, si je n'étais pas un homme égal aux autres, s'ils finissaient par le lui persuader, à elle? — Cette pensée lui arracha un sanglot furieux, et il lui sembla que ses traits prenaient dans le miroir je ne sais quelle expression de haine cruelle, presque bestiale, qui l'épouvanta, car d'un coup de poing il brisa la glace afin de chasser le reflet. *Elle* avait assisté à l'insulte, *elle* appartenait à la race ennemie de la sienne. Pour qui prendrait-elle parti? En présence de ce doute affreux, le reste n'était plus rien.

Si Max d'Arcy avait oublié vite le caprice qu'il laissait derrière lui à Paris, c'est qu'il avait rencontré en plein océan l'amour vrai qui nous fait croire que nous vivons seulement du jour même où nous l'avons ressenti. Délie Hamlin, — le goût créole pour certaines préciosités lui avait fait donner ce doux nom, si tendrement chanté par Tibulle, — Lili, comme on l'appelait familièrement, avait été, elle aussi, transplantée de bonne heure dans des climats plus propices à sa frêle santé que celui du delta mississipien. Elle venait de quitter le pensionnat où s'était achevée son éducation sous l'œil d'une marraine qui l'eût sans doute toujours gardée auprès d'elle, si la mort ne les eût séparées à l'improviste. Lili re-

tournait triste comme une orpheline vers des parens dont elle se souvenait à peine; sa situation présentait en apparence quelques analogies avec celle de Max, que sa mélancolie toucha bien avant qu'il n'eût remarqué sa beauté. D'une timidité presque farouche avec tous, elle se laissa peu à peu apprivoiser par ce jeune homme, qui, comme elle, était en deuil, et qui lui marquait son intérêt par des égards respectueux. La pauvre vieille sous-maîtresse, qui lui eût servi de chaperon, si le mal de mer ne l'eût retenue mourante dans sa cabine pendant une bonne partie de la traversée, n'aurait pu trouver rien à reprendre dans l'intimité qui s'établit graduellement entre les deux jeunes passagers. Max veillait beaucoup mieux qu'elle n'eût pu le faire elle-même sur M^lle^ Hamlin, et le tact qu'il apportait dans ses témoignages de protection lui gagna, avec la sympathie de la jeune fille, l'estime de la gouvernante. Vive et tendre, Lili n'avait plus personne à aimer depuis quelques jours lamentables, remplis par des larmes qu'elle laissait encore couler dans ses conversations avec Max, mais dont la source ne tarda pas à se tarir sans qu'elle comprît bien comment. Au départ, elle regrettait sa marraine morte, la France, qui s'effaçait dans le lointain; tout à coup, — rien n'était changé pourtant, — elle fut toute surprise de se sentir heureuse.

La vie à bord autorise des rapprochemens bien plus étroits et plus fréquens que la vie sociale ordinaire; elle est féconde aussi en émotions qui ouvrent l'âme aux sentimens exaltés. Le mot d'amour peut n'être pas prononcé, — il ne le fut jamais entre Max et Lili, mais tous deux l'entendirent; il y eut des aveux, il y eut des sermens échangés sans paroles, tandis qu'ils regardaient s'allumer l'incendie des étoiles ou tournoyer, écumeuse, la ligne d'argent du sillage. Puis, pendant les heures dévorantes où le soleil dans toute sa force embrase la mer et où règne à bord le silence de la sieste, Lili, accablée par la chaleur, écoutait, rêveuse, le menton sur sa main, les vers de Lamartine que lui lisait Max à demi-voix avec le majestueux accompagnement des vagues bourdonnantes. Quand les passagers autour d'elle se plaignaient d'étouffer, gémissaient de la longueur du voyage, consultaient la carte ou le chronomètre avec une impatience fiévreuse, ces gens-là lui semblaient fous. Peu importait de savoir où l'on était, vers quel point l'on voguait, elle ne pouvait être mieux pour sa part et aurait voulu éterniser la traversée. L'usage est après dîner de jouer, de causer, de fumer, réunis dans le carré. Max se tenait à l'écart, seul avec ses rêveries, comme font volontiers les amoureux. Avec une délicatesse que la jeune fille ne pouvait comprendre, il s'éloignait d'elle pour éviter de donner prise aux remarques plus ou moins malicieuses des groupes d'oisifs qui composaient sur ce navire une véritable société de petite ville;

mais alors il voyait Lili s'isoler de son côté, pensive et détournant par intervalles de l'immense horizon d'azur, pour le fixer sur lui, un regard qui la faisait ressembler à la *Psyché* de Gérard.

Lili était de ces gracieuses créatures doublement femmes par leur faiblesse et un constant besoin d'appui. Il y eut tel jour de péril épouvantable pour tous les autres, délicieux pour elle et pour lui. Chacun était absorbé dans une terreur égoïste, la vieille gouvernante priait épouvantée, Lili s'était réfugiée dans le salon près de celui en qui elle croyait. Les secousses du roulis les jetaient l'un contre l'autre; elle s'attachait à ses vêtemens, persuadée chaque fois que se cabrait le navire qu'ils allaient plonger ensemble dans l'éternité. Ce suprême voyage entrepris avec Max l'effrayait peu. Lui-même était insensible à tout, sauf au contact de l'être charmant qui s'abandonnait avec une confiance si chaste et si complète. Ce n'étaient pas les menaces de la mer en révolte qui faisaient battre le cœur où s'appuyait cette jeune tête pâlie. Et ils passèrent ainsi des heures à savourer la volupté de la mort. Le calme revenu, Mlle Hamlin s'était endormie brisée de fatigue sur un divan. Le poids de ses cheveux dénoués, qui formaient autour d'elle un manteau noir, entraînait en arrière son cou délicat; elle souriait dans le sommeil comme un petit enfant. Max, sans dégager la main qu'elle tenait encore, baisa longuement l'une des tresses qui pendaient jusqu'à terre. Elle n'ouvrit pas les yeux, mais, soit qu'un songe lui eût révélé cette audace, soit que le souvenir des émotions violentes de cette journée de tempête lui causât quelque trouble nouveau et qu'elle voulût fuir un aveu qui n'était plus à faire, Lili évita désormais les causeries, les lectures en tête-à-tête. Dans la matinée où furent signalés les sables vaseux du rivage, Max la surprit assise sur le pont, triste et craintive comme le premier jour où il l'avait rencontrée. Autour d'elle, chacun se réjouissait de toucher terre, et la satisfaction générale semblait augmenter son abattement.

— Vous allez me croire folle, dit-elle, mais j'aurais voulu ne jamais quitter la mer. Il me semble que de grands désastres m'attendent là-bas.

— Dieu veuille que vous vous trompiez! répondit Max avec ferveur; quoi qu'il arrive, rappelez-vous que vous avez un ami.

Elle sourit en s'essuyant les yeux : — Nous nous reverrons, n'est-ce pas?

— En doutez-vous?

— Je dirai à mon père combien vous avez été bon pour moi, et il vous recevra certainement avec reconnaissance. Voici d'ailleurs un prétexte de visite. Vous avez un livre à me rapporter. — Elle lui tendit un petit volume des *Méditations*, qu'ils avaient souvent lu ensemble. — Bientôt, n'est-ce pas?

Mille choses qu'il n'osa dire se pressèrent sur ses lèvres. — Qui sait? murmura-t-il, si nous ne retrouverons pas ensemble ce navire et la France?

Elle joignit les mains en le regardant. Dès lors la résolution de Max fut arrêtée. Il avait choisi la compagne de sa vie, Délie Hamlin serait sa femme.

Ainsi le fantôme mensonger du bonheur lui avait souri tout d'abord sur ces plages où il devait ensuite si cruellement souffrir!

— Ai-je rêvé? se demanda-t-il le lendemain au sortir du sommeil ou plutôt de la stupeur qui l'avait saisi vers l'aube. Il se trouva tout habillé sur son lit, et aperçut les éclats du miroir brisé dans un accès de rage. — J'étais fou! pensa Max. — Il rassembla péniblement ses idées en s'imposant ces apparences de calme exagéré sous lesquelles un homme ivre réussit parfois à dissimuler son désordre. Il entreprit de commander à sa voix, à son geste, à son regard, termina sa toilette avec une précision automatique et se rendit chez M^me^ Vernon, qui l'attendait, fort préoccupée de l'état où elle le trouverait après l'événement de la veille et du genre d'accueil qu'il faudrait lui faire. Il la tira d'embarras et arrêta sur ses lèvres de vagues condoléances par la présence d'esprit avec laquelle il aborda de prime-saut les sujets les plus étrangers à son aventure.—Quelle fausseté que celle de ces gens-là! — ne put s'empêcher de penser l'excellente femme, car, en dépit de l'influence exercée sur elle depuis trente ans par son mari, en dépit des idées philosophiques qu'elle se piquait elle-même d'avoir rapportées d'Europe et qui lui inspiraient de temps en temps une belle tirade sur les droits de l'homme sans acception de couleur, M^me^ Vernon n'hésitait pas à qualifier de nègre le plus beau garçon du monde et le mieux élevé, si, en remontant dans la généalogie de ce *gentleman*, il lui arrivait de trouver de la laine sur la tête de son grand-père. Elle se jugeait magnanime d'accepter un si étrange commensal et avait cru, en prenant son bras à l'Opéra, faire un sacrifice héroïque aux principes libéraux, dont elle était presque effrayée, bien qu'elle les professât très haut. Max parla sans fiel et purement au point de vue politique des dangers de l'esprit de caste, qui finirait par mettre les états du sud à la merci de ceux du nord, plus disposés à favoriser l'égalité; puis il amena peu à peu M^me^ Vernon à traiter un point délicat entre tous. — Je sais, dit-il, que vos planteurs n'ont pas trop de répugnance à élever jusqu'à eux de jolies esclaves sans que le sacrement ait rien à faire, bien entendu, dans ce travail d'amélioration; mais a-t-on jamais vu qu'une femme blanche descendît jusqu'à un homme de couleur, qu'elle l'épousât?

Involontairement, et sans réfléchir à qui elle parlait, M^me^ Vernon leva les bras au ciel. — Vous n'y pensez pas!

— J'entends un homme libre, riche et instruit, cela va sans dire.

— Non, jamais!.. jusqu'ici,... balbutia-t-elle en devenant tout à coup très rouge. Il se peut qu'avec le temps...

Max essuya son front humide en s'efforçant de sourire. — Une fille pauvre pourtant?

— Elle aimerait mille fois mieux ne se marier de sa vie. Du reste, il y a dans nos mœurs beaucoup de générosité chevaleresque. On fait passer avant tout les attraits personnels; bien des filles sans dot trouvent ainsi des époux. Tenez! ajouta non sans intention peut-être M^me^ Vernon, se rappelant les regards d'intelligence échangés la veille à l'Opéra entre Max et Délie, — n'était-il pas charitable en effet d'anéantir sans retard l'espérance folle qu'il avait peut-être conçue? — tenez! voici les cinq filles de M. Hamlin, un magistrat distingué, mais sans grande fortune. Eh bien! elles sont toutes brillamment établies, et la dernière, celle qui a voyagé avec vous, était presque promise avant même d'arriver, sur la foi d'un portrait et de la beauté de ses sœurs.

Max vit un instant tous les meubles du salon flotter autour de lui. — S'agit-il d'un bon parti? demanda-t-il d'une voix qu'il affermissait avec peine.

— Mon Dieu! elle aura une des plus belles plantations de coton de la Rivière aux Perles, et, quant à la naissance, M. de Lora n'a rien à envier à personne. Sa famille prétend descendre d'un navigateur illustre du XVI^e^ siècle, elle est alliée à celle de votre père; Henrique est un gentilhomme dans la force du terme, imbu des vieilles idées jusqu'à la moelle de ses os. Il a été élevé en planteur, c'est tout dire. A la Nouvelle-Orléans, il passe pour s'être adonné au jeu, mais nous voyons souvent le mariage corriger les hommes de ces défauts de jeunesse, et il ne pourra manquer de s'attacher à sa femme. M^lle^ Hamlin est ravissante. Ce sont les parens qui ont arrangé cela.

— En vérité! — dit Max, qui tordait ses gants les yeux fixés sur son bourreau avec cette impassibilité que nous puisons parfois dans l'excès même de l'angoisse.

M. Vernon rentra; bien qu'il le laissât moins voir, il redoutait autant que sa femme l'effet qu'avaient pu produire sur Max les réflexions de la nuit; il fut dupe comme elle. Si ce jeune homme avait eu jusque-là une vertu, c'était la sincérité. M. Vernon ne réfléchissait pas que la ruse vient vite aux victimes; cette qualité de la race maudite dont il sortait s'était développée chez celui-ci non par le phénomène de l'hérédité, mais tout à coup au choc de la première injustice, en même temps que la méfiance, cet autre sentiment de l'esclave.

Étant parvenu à se contenir jusqu'à la fin d'une longue visite, il

prit congé de ses amis, traversa la vaste rue du Canal et s'enfonça dans le vieux quartier français, à l'une des extrémités duquel habitait la famille Hamlin. Il s'était muni du petit volume de Lamartine, qu'il baisa furtivement avant de s'en dessaisir pour jamais peut-être. La maison était précédée d'un jardin dont l'allée de magnoliers aboutissait à une élégante *piazza* où, à travers l'épais feuillage du jasmin et du lilas des Indes, Max crut voir voltiger des robes blanches et entendre un gazouillement de voix féminines, tandis qu'une négresse lui déclarait qu'il n'y avait personne au logis. Il remit à cette créature, dont le sourire lippu lui parut sarcastique dans la disposition fâcheuse où il se trouvait, le livre de Délie avec sa propre carte, et n'avait encore fait que quelques pas pour s'éloigner quand M. de Lora passa auprès de lui, sans le reconnaître ou même l'apercevoir, du pas nonchalamment vainqueur qui lui était particulier. De loin, il le suivit des yeux : cette porte qui s'était fermée devant lui s'ouvrit pour le jeune créole.

Max passa une partie de la journée à parcourir la ville, s'arrêtant devant les monumens et les magasins avec une vague espérance de rencontrer Délie. La douce et tendre sympathie qui l'attirait d'abord vers cette enfant avait pris, stimulée par les obstacles, tous les caractères de la passion. Il ne comprenait plus comment il avait pu vivre auprès d'elle de si longs jours sans lui répéter à chaque minute qu'il l'aimait. Le frein qu'il s'était imposé lui paraissait désormais chose puérile, absurde.

Pourquoi n'avait-il pas senti qu'il s'agissait d'être heureux sans mesure avant que le malheur irrémédiable ne vînt fondre sur lui? C'est ainsi qu'un mourant s'aperçoit trop tard qu'il n'a pas vécu. La solitude de la grande ville indifférente, après lui avoir fait du bien en lui permettant de s'abandonner sans contrainte à ses pensées, finit par l'accabler d'une tristesse morne à laquelle s'ajoutait l'effet stupéfiant de la chaleur. Il entra machinalement dans une église ouverte, avec l'instinct de l'animal qui se traîne à l'ombre. Les églises de la Nouvelle-Orléans n'ont rien de la noblesse architecturale de nos basiliques d'Europe; mais dans tous les lieux de prière, même dans ceux que l'art humain a le moins contribué à embellir, une vertu bienfaisante se dégage de ce demi-jour, de cette fraîcheur sépulcrale des nefs, de ce silence recueilli où le murmure d'une oraison, le frôlement d'un pas léger sur les dalles retentissent comme de grands bruits. Le sang de Max, enflammé par les ardeurs d'un soleil implacable, battait lourdement dans ses artères; il voyait à travers des vapeurs rougeâtres un grand christ dont le pathétique appel fut, hélas! perdu pour ce cœur désespéré; mais au-dessous de l'image douloureuse lui apparurent toutes les joies de ce monde en la personne de Délie Hamlin. Il la reconnut aussitôt, bien qu'elle

eût jeté une mantille sur ses beaux cheveux noirs et sur sa taille languissamment ployée, bien qu'elle cachât son visage entre ses mains; il devina que ce ne pouvait être qu'elle. Il l'avait tant appelée! Elle avait dû descendre là, évoquée par l'intensité de son désir.

Osant à peine respirer, dans la crainte de mettre en fuite cette vision consolatrice, il approcha, s'agenouilla auprès d'elle. Lentement elle tourna la tête de son côté, sans surprise, comme si elle aussi l'eût attendu. L'expression enfantine de ses traits avait disparu; sa pâleur, d'un ton de cire transparente, s'étendait jusqu'à ses lèvres entr'ouvertes, qui frémirent sur un mot indistinctement prononcé que Max n'entendit pas, son nom sans doute.

— M'aimez-vous? lui demanda-t-il d'une voix basse et tremblante. M'aimes-tu? ajouta-t-il, — et elle comprit que, dans ces trois mots pleins de fureur, de prière et d'angoisse, il y avait une question de vie ou de mort.

— Devant Dieu, je vous aime! répondit-elle avec un élan qui lui prêta la surhumaine beauté d'une jeune martyre confessant sa foi; mais, ajouta-t-elle, éloignez-vous, on nous observe... Par pitié...

A quelques pas de là en effet se dissimulait derrière un pilier une duègne cuivrée dont Max n'entrevit que l'ombre. Il s'éloigna un peu et demeura immobile quelques minutes encore à contempler la jeune fille agenouillée. La même flamme intrépide continuait d'éclairer son visage: elle lui appartenait bien et saurait se défendre, quelque persécution qu'elle pût avoir à subir; aux yeux de Lili du moins, il était le premier des hommes, le seul qu'on pût choisir pour amant et pour maître. Son âme humiliée, torturée tout à l'heure, se laissa emporter plus légère sur l'aile de cette prière virginale, débordante de vaillance et d'amour. Involontairement il fléchit le genou. Elle le vit dans cette attitude lorsqu'elle passa, suivie et surveillée de près, pour sortir de l'église.

Il sentit la caresse de son voile qui l'effleurait et celle du regard qui se posa sur son front comme un baiser. Ce regard étincelant d'une joie ineffable était pourtant un adieu,... l'adieu suprême. En rentrant le soir à l'hôtel, Max trouva la lettre suivante qu'on venait d'apporter :

« Oui, je vous aime. Je vous l'ai dit devant celui qui punit les parjures, qui nous sépare aujourd'hui pour un temps, qui tôt ou tard nous réunira pour toujours. Si tout à l'heure, à l'église, vous m'aviez dit : — Viens! — je vous aurais suivi au bout du monde sans hésitation, sans remords, quitte à être maudite, tant il me semblait que vous aviez le droit de faire de moi ce que vous vouliez, — et Dieu était là entre nous! Comment veut-on que je croie que des sentimens qu'il a pris sous sa garde soient un crime? Ils resteront

au contraire ce qu'il y a de meilleur en moi; je trouverai dans les souvenirs qu'on me défend tout le bonheur de ma vie. Quant à être heureuse auprès de vous, par vous, il n'y faut plus songer. Combien il m'en coûte de tracer ce mot! Oubliez-moi cependant, si vous pouvez effacer en même temps que mon image le souvenir des déceptions, des tristesses dont on vous a, hélas! abreuvé ici. Moi, je me rappellerai tout pour nous deux et toujours. Mon pauvre Maxime, je redoutais tant que notre amour encore inavoué ne touchât terre! Cette terre indigne de lui a des lois et des préjugés qui nous brisent; mais un jour nous retrouverons le navire où nous étions libres, vous me l'avez dit, et j'en suis sûre. Ce sera bien loin d'ici, plus loin encore que la France, et j'ai des chances pour m'y embarquer avant vous. Le climat est un grand meurtrier, et je ne suis pas forte. Je vous attendrai;... vouss avez, Dieu merci! le chemin pour me rejoindre. Maxime, j'ai été si heureuse de vous voir à genoux! Je n'avais jamais osé vous demander si vous croyiez au ciel... »

La dernière ligne se noyait dans des larmes plus éloquentes que tout le reste; mais Max ne fut point ému par cette tendresse profonde, par cette douleur résignée : il ne sentit qu'une chose, c'est que Lili, elle aussi, l'abandonnait. — Cela devait être, pensa-t-il. — Tous les ressorts de son organisation impressionnable étaient détendus et comme usés par le cauchemar qui durait depuis la veille et qu'un instant de félicité presque céleste était venu interrompre pour ranimer en lui, plus violente par le contraste, la puissance de souffrir. Il lui sembla que ce dernier coup l'avait tué, qu'il tombait dans l'incertitude du néant. Autour de lui s'épaissit une nuit profonde, son front pesant s'appuya sur la table qui était devant lui, et il demeura immobile. L'esprit de révolte contre la destinée, qui parfois soutient notre orgueil et nous rend ainsi des forces, le désespoir qui s'épuise par ses éclats mêmes, ne devaient plus jamais venir en aide à Max. Il était en proie au plus impitoyable de tous les ennemis, à l'ennui de la vie. Il ne voulait plus essayer de diriger cette vie désormais condamnée. Aucune volonté humaine n'était capable de réagir contre je ne sais quoi de fatal qui l'environnait, l'étreignait; toutes les armes dont l'avait muni son éducation européenne se brisaient dans sa main ou devenaient impuissantes contre les monstres inconnus qu'il avait à combattre.

Il déchira en morceaux impalpables, qu'il jeta aux vents, la lettre de Lili. — Cette pauvre fille serait perdue, songeait-il; on n'écrit pas à un être tel que toi, fût-ce pour le repousser.

M. Vernon, qui fumait sous la vérandah de sa maison, parut stupéfait en voyant entrer Max. — Vous vous serez exposé aujour-

d'hui à cette chaleur dont vous n'avez pas l'habitude, lui dit-il. Savez-vous bien qu'ici toute imprudence peut devenir grave? Il n'en faut pas tant pour prendre la fièvre.

— Je ne suis pas malade, répondit Max, je viens vous demander une grâce.

— Quel grand mot! Elle est accordée d'avance.

— Merci, votre dévoûment m'est connu, mais, s'il me faisait défaut aujourd'hui, je ne saurais à qui m'adresser, ne connaissant personne en cette ville qui pût me servir de témoin dans une affaire d'honneur.

— Vous vous battez! s'écria M. Vernon en laissant tomber son cigare. Qu'est-il arrivé?

— Rien de nouveau. J'ai été insulté suffisamment hier, il me semble, et vous n'avez pas supposé que j'en prendrais mon parti.

— Mon Dieu! balbutia M. Vernon, j'ai cru, je l'avoue, en vous voyant ce matin si calme, que vous dédaigniez de relever un outrage qui en somme s'adressait non pas à vous personnellement, mais à une classe d'hommes dont votre mérite vous sépare.

— La distinction est trop subtile, elle m'échappe, répondit Max froidement. Plaçons les choses sous leur vrai jour, admettez que vous ayez mon âge et qu'un homme, après vous avoir défendu d'occuper dans un lieu public la place à laquelle vous aviez droit, se soit mis à la tête d'une cabale pour vous chasser comme un chien. Jugeriez-vous que de tels procédés veulent du sang, oui ou non?

M. Vernon baissa la tête. — Mais ce matin,... répéta-t-il, cherchant une réponse évasive.

— Ce matin, j'avais à éclaircir un point qui seul m'eût arrêté. J'aime M^lle^ Hamlin, je la savais presque promise à M. de Lora, et je n'aurais pas voulu risquer de tuer un fiancé agréé par elle. Dans ce cas, le respect de son bonheur m'eût peut-être donné le courage de passer pour un lâche...

— C'est là un noble sentiment, mon ami, et auquel vous céderez, je l'espère.

— Pardonnez-moi, reprit Max, M. Henrique de Lora est fort indifférent à M^lle^ Hamlin, qui ne l'épousera jamais... Je suis donc absolument libre d'agir à ma guise.

— Elle vous aime?

— Ceci est étranger à la question. Je suis venu vous demander de consentir à transmettre un cartel à M. de Lora. Je ne veux revoir cet homme que sur le terrain, et, entendez-moi bien, ce sera un duel à mort, j'y suis résolu.

— Mais vous ne savez pas quel duelliste heureux est ce Lora?

— Tant mieux!

— Vous tenez à mourir, malheureux!

— J'y tiens depuis que j'ai goûté de la vie réelle. Jusqu'à hier, je rêvais assez agréablement, il faut l'avouer. On m'a réveillé. C'est fini. J'en ai assez!

Max prononça ces mots avec une dureté farouche.

— Vous n'êtes pas de sang-froid! s'écria M. Vernon.

Pour toute réponse, le jeune homme lui tendit le bras. — Voyez plutôt, dit-il, si j'ai une pulsation de plus. Nous perdons beaucoup de temps. Acceptez-vous de voir M. de Lora et d'être mon témoin?

— Écoutez, dit M. Vernon avec une émotion profonde, vous me demandez la seule chose que je ne puisse faire. Il vous refusera réparation... C'est son droit, ne m'interrompez pas,... bien des gens même ici affirmeront que c'est son devoir. Je ne veux pas essuyer une réponse offensante qui cette fois s'adresserait directement à moi, votre mandataire.

— Soit! dit le jeune homme après un moment de réflexion. Je dois agir seul.

— Max!

Il s'était élancé hors de la vérandah avant qu'on pût le retenir. M. Vernon courut après lui, mais le tumulte des rues lui déroba sa trace, il ne le rejoignit pas. Max cependant se dirigeait quelque peu au hasard vers une maison qu'il s'était fait indiquer et qui par son importance était facile à reconnaître. Devant lui, la grande cité du sud étincelait comme une reine dans sa splendeur nocturne. Le miroir du fleuve qui apportait en tribut à ses pieds les richesses d'un commerce immense reflétait son diadème de feu, les illuminations d'une ville de luxe et de plaisir où l'opulence matérielle sous ses formes multiples recouvrit si longtemps d'un manteau d'or des misères sociales que l'œil le plus clairvoyant eût pu croire absentes, tant elles étaient cachées. Défiant tout cet éclat terrestre, la coupole du ciel, sombre et transparente à la fois, se pailletait de diamans innombrables, à des profondeurs infinies. Après s'être égaré plusieurs fois, Max fit halte devant une ancienne et aristocratique demeure dont la cour intérieure était grande ouverte aux voitures. Des ombres gracieuses de femmes parées glissaient sur la galerie extérieure, les rideaux légers permettaient en s'écartant d'assister aux préparatifs d'un bal. Déjà la première valse s'envolait dans l'air saturé du parfum des orangers. — Peut-être est-elle là! pensa Max. — Mais ce n'était point Lili qu'il venait chercher.

Il entra, dit quelques mots à l'un des serviteurs groupés devant la porte et attendit; l'homme, après quelques minutes, revint répondre que ses maîtres, donnant une fête, ne pouvaient recevoir ce soir-là que leurs invités.

— Avertissez M. Henrique de Lora que l'affaire dont j'ai à l'entretenir ne souffre pas de retard, insista Max.

Il fut introduit dans une sorte de fumoir, situé à l'écart des appartemens de réception et où on le laissa seul assez longtemps. Cette pièce, tendue de nattes et entourée d'un divan circulaire très bas qui invitait à la paresse, avait pour unique ornement des trophées de chasse et d'armes variées révélant que celui qui l'habitait avait hérité des goûts de ses ancêtres, grands batteurs de forêts, grands tueurs d'ours. M. Henrique de Lora entra ganté de blanc, une fleur épanouie au revers de son habit et de l'air d'un homme pressé d'expédier une corvée. Le nom de Maxime d'Arcy avait suffi pour l'irriter, car il attribuait secrètement à ce personnage le refus de M^lle^ Hamlin d'assister au bal donné en son honneur et qui, annoncé longtemps d'avance, devait servir de préliminaire, croyait-on, à une plus sérieuse solennité. Dans la Louisiane, où dominent encore certaines mœurs françaises, les jeunes filles, tout en ne le cédant pas, lorsqu'il s'agit de coquetterie, à leurs rivales du nord, jouissent d'une liberté moins grande que ces dernières pour le choix et la conquête d'un mari. Sans prétendre le moins du monde contraindre Lili, son père avait caressé pour elle le projet d'une alliance qui réunît tous les avantages du rang et de la fortune, sans parler de séductions d'une autre sorte, car M. Henrique de Lora, en dépit de son teint bilieux, passait pour un des beaux de la Nouvelle-Orléans; mais ce n'était ni la vanité, ni l'ambition qui devait décider de l'avenir de Lili, c'était le cœur, avec lequel on n'avait pas compté. Frappé du coup de foudre, moins rare qu'on ne pense, bien que méconnu souvent, qui nous fait deviner dans la foule celui auquel nous destinent des puissances plus fortes que notre sagesse et notre volonté, ce cœur neuf et loyal s'était donné presqu'à son insu, et Lili n'aurait ni su ni voulu le reprendre. M^me^ de Lora, qui se trouvait chez les Hamlin lors de l'arrivée de leur fille, avait parlé à son fils de la scène orageuse dont le hasard l'avait rendu témoin. L'un des premiers mots de la jeune voyageuse fut pour se louer des prévenances et des attentions de toute sorte dont elle avait été l'objet de la part de M. d'Arcy. Ce nom mit une brusque fin aux épanchemens joyeux de la famille. — La pauvre enfant est ensorcelée, disait M^me^ de Lora. — Le malheur voulut aussi qu'Henrique, après s'être montré assez récalcitrant aux projets de sa famille lorsqu'il s'agissait d'une inconnue, trouvât M^lle^ Hamlin à son goût. La froideur même qu'elle témoigna dès leur première entrevue lui fut un motif pour s'enflammer; il n'était pas habitué aux obstacles, et le plaisir d'humilier un fils d'esclave devait rendre plus piquant le triomphe qu'il prévoyait. Bien entendu, Henrique eût rougi d'appli-

quer le nom de rival à l'insolent qu'il s'agissait de châtier; cependant il y avait dans la haine que lui inspirait ce d'Arcy quelque chose de plus que l'aversion naturelle du créole pour l'homme de couleur, et son regret eût été grand d'être forcé de s'en tenir à la première leçon qu'il lui avait donnée. En le voyant venir de lui-même chercher un nouvel affront plus écrasant encore, ses yeux noirs aux lourdes paupières bistrées, presque somnolens d'ordinaire, s'éclairèrent d'une joie féroce.

— Je ne crois pas avoir besoin, monsieur, dit Max en le saluant, de vous expliquer ce qui m'amène. Vous devez avoir présente à l'esprit votre conduite d'hier soir.

Henrique parut retrouver avec peine un souvenir lointain et confus.

— Pardonnez-moi, monsieur, mais vous avez si bien pris le temps de réfléchir que j'avais oublié votre imprudence, comme vous me paraissiez oublier vous-même le conseil un peu vif qu'elle vous avait valu.

Une sombre rougeur monta aux joues de Max pour les laisser presque aussitôt plus pâles que jamais. — Vous excuserez, dit-il, des retards qui n'ont pas dépendu de moi, et, si vous voulez, nous regagnerons vite ce temps perdu. L'offensé a partout le choix des armes. J'aurais choisi l'épée, mais on me dit que l'usage ici est de se battre au fusil et au pistolet. Je me conformerai à l'usage.

— Ce sont là des choses qui se règlent entre témoins, répondit Henrique.

— J'ai compté sur votre bravoure et votre générosité, monsieur, dit humblement Max en mordant sa lèvre tremblante, pour que nous nous passions des formalités d'usage. C'est l'aumône d'une balle que je vous demande.

— Mon Dieu! vous me demandez là une sorte d'aumône qui, loin d'humilier le mendiant, le réhabiliterait au contraire... — M. de Lora parlait lentement, avec hésitation. C'était un homme après tout qu'il avait devant lui, un homme intrépide, bien découplé, son égal au physique, supérieur à lui, il le soupçonnait avec rage, par la culture intellectuelle. Certes il y aurait plaisir à se mesurer avec lui! Henrique aimait le duel, comme il aimait les chevaux, la danse et le jeu; mais la pensée qu'en lui accordant cette qualité d'homme aux yeux de Délie Hamlin il manquerait à la fois de prudence et de logique le fit regimber contre la tentation, et le dépit qu'il en éprouvait rendit sa parole plus acerbe. — Comment, reprit-il, avez-vous pu espérer un compromis de ma part, quand les principes fort élastiques de votre ami, ce *Yankee* abolitioniste Vernon, ne lui permettent pas de s'avancer? S'est-on jamais battu en Europe avec un

homme taré? Eh bien! la couleur est la pire de toutes les tares; vous le savez si bien, vous autres, que vous faites fi de vos semblables, s'ils sont plus foncés que vous-mêmes. Préjugé, soit! tout est préjugé... Ils en ont aussi dans le vieux monde, quoiqu'ils se mêlent de redresser les nôtres!

— Vous ne prétendez pas dire qu'après m'avoir déshonoré vous comptiez en rester là? demanda Max, haletant.

— J'en suis fâché, monsieur, mais les hommes de ma caste sont résolus à maintenir leur suprématie sur ceux de la vôtre. La même raison qui vous a empêché de trouver des témoins m'empêche, moi, de me battre avec vous.

— Me refuser réparation serait la dernière des lâchetés, s'écria Max violemment.

Le créole arracha ses gants et fit un pas sur lui, tout près d'oublier qu'il n'avait point affaire à un égal. L'autre vit ce mouvement et l'arrêta en croyant le décider.

— Vous m'avez insulté sans motif devant toute la ville, devant la femme que j'aime; je le répète, c'est l'acte d'un lâche.

Contre l'attente de Max, M. de Lora reprit son attitude impassible. — Les tribunaux se chargeront de relever ce mot, qui, jeté par vous, ne saurait m'atteindre, dit-il, redevenu maître de lui par un revirement subit, mais sachez une fois pour toutes que j'avais un motif,... un motif grave... N'eussiez-vous fait que lever les yeux sur celle qui sera ma femme, le châtiment eût été justifié.

Sa femme! La gorge de Max se serra, refusant d'articuler un mot. Il voyait Lili convertie aux préjugés qui régnaient autour d'elle tomber dans les bras de son ennemi, en rougissant d'un moment d'erreur. Non, cela ne se pouvait, cela ne serait pas!

— D'ailleurs, continua Henrique avec la même froideur exaspérante, je n'ai rien appris à ce que vous appelez toute la ville. Toute la ville vous connaît, monsieur; elle sait que vous avez frustré de leur fortune, à l'aide de ces moyens ténébreux dont votre race a le secret, les héritiers légitimes de mon cousin M. d'Arcy; son intelligence, c'est sa seule excuse, était singulièrement affaiblie lorsqu'il a donné un scandale sans précédens. Quant à la femme que vous aimez, soyez certain qu'éclairée sur votre origine elle fera moins de cas de vous qu'une Européenne n'en fait d'un laquais!

Le sang africain que Maxime d'Arcy sentait bouillonner dans ses veines rompit toutes ses digues comme un torrent qui déborde. — Vous refusez?.. dit-il les dents serrées.

— Oui, répondit négligemment le créole.

Une ritournelle de quadrille qui pénétrait par les fenêtres ouvertes sembla l'appeler. — Permettez-moi, dit-il, voyant son inter-

locuteur plongé dans un silence sinistre, d'abréger cet entretien sans issue.

Maxime l'arrêta par le bras : — Si je vous insultais, vous aussi, publiquement,... si dans votre maison, devant vos hôtes, tout à l'heure, je vous appelais...

— Je vous ferais jeter dehors par mes gens, interrompit Henrique en secouant son étreinte. Ceux-là sont vos pareils et peuvent sans se salir en venir aux mains avec vous.

Il voulut tirer un cordon de sonnette, l'autre se jeta devant lui. — Si je vous attaquais, si je vous forçais à vous défendre?..

— On tue un chien enragé, dit Henrique, étendant le bras vers les armes accrochées au-dessus de sa tête.

D'un bond, Max atteignit avant lui le trophée d'armes; il saisit au hasard un *bowie-knife*, et le plongea dans la poitrine du jeune créole avec ce rugissement : — Meurs donc !

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Grâce au tumulte du bal, l'assassin aurait pu s'échapper, il ne l'essaya même pas. Si on ne l'eût arrêté, il se serait livré lui-même. Au magistrat qui l'interrogea d'abord, il raconta la discussion qui avait eu lieu entre sa victime et lui, mais en évitant d'y mêler le nom de M^lle^ Hamlin, ce qui le priva peut-être du bénéfice d'une circonstance atténuante. La fin tragique de M. de Lora produisit une véritable révolution à la Nouvelle-Orléans et augmenta pour longtemps l'horreur inspirée par la classe mulâtre. — Voyez, disait-on, combien est profonde et incurable la dégradation de ces gens-là! On a beau les élever, les instruire, les expatrier, les transformer en apparence, le vice et la cruauté restent dans leur sang, à l'état latent peut-être, jusqu'à ce qu'une circonstance réveille la bête endormie, rendue plus furieuse par son long repos. Voilà ce qu'il faudrait apprendre aux négrophiles!

M^lle^ Hamlin est aujourd'hui une vieille fille comme il y en a beaucoup, dont la vie terne, effacée, remplie par la pratique des bonnes œuvres et d'une dévotion minutieuse, cache sous sa monotonie apparente quelque grand et tragique naufrage, le plus souvent ignoré. Malgré le bien que fait celle-ci, elle jouit d'une considération médiocre. Ce n'est pas pourtant parce qu'elle est restée fidèle au souvenir d'un meurtrier, c'est parce qu'on se raconte tout bas qu'elle a jadis aimé un homme de couleur.

TH. BENTZON.

# L'EXPOSITION D'HORTICULTURE

ET LE

# CONGRÈS BOTANIQUE DE FLORENCE

Du 11 au 25 mai 1874, Florence, la cité des fleurs, s'est trouvée doublement en fête : une exposition internationale d'horticulture y réunissait pour le plaisir des yeux les formes pittoresques ou brillantes de la végétation de tous les climats, un congrès botanique y rassemblait en de savantes conférences des naturalistes de toute nation, heureux d'affirmer, à l'encontre des tristes divisions de la politique, le caractère pacifique, universel et vraiment humain de la science. Un compte-rendu technique de ces deux choses, exposition et congrès, serait déplacé ici ; mais peut-être sera-t-il permis d'en esquisser la physionomie générale et de montrer à cette occasion comment l'esprit d'association anime de plus en plus le monde, tout en laissant à chaque peuple son originalité propre qui lui fait marquer de son génie les imitations de l'étranger. Longtemps institutrice de l'Europe dans les arts et les sciences, puis endormie dans l'énervante langueur du plaisir et de la servitude, l'Italie, aujourd'hui vivante et libre, reprend avec l'entrain d'une seconde renaissance sa place légitime dans ce mouvement général du monde moderne que désigne le mot vague de progrès.

Héritier des traditions et de la civilisation antique, déjà riche et raffiné alors que l'Europe féodale demeurait presque barbare, ce beau pays devait naturellement voir le réveil de la culture des fleurs et de l'étude scientifique des plantes. Padoue et Pise eurent, dès le milieu du XVI^e^ siècle, les premiers jardins de *simples*, c'est-à-dire des espèces médicinales que l'on cherchait, tant bien que

mal, à retrouver dans les écrits des médecins grecs ou romains. C'était là la part de la culture afférente à l'art médical; mais à côté de ces jardins botaniques illustrés par les noms de Luca Ghini, d'Anguillara, de Prosper Alpin, d'André Césalpin, d'autres jardins destinés au pur agrément ornaient les résidences princières des ducs de Ferrare, des patriciens de Venise, de Rome, de Florence, de Naples et d'autres villes de la péninsule. Le commerce des ports italiens avec toute la Méditerranée et l'Orient favorisait singulièrement ce goût des fleurs, des fruits exotiques et des plantes d'ornement. Dès le temps des croisades, l'oranger amer et le citronnier limonier rejoignaient en Italie le cédratier, qu'y cultivaient les Romains; plus tard, dans le cours du XV<sup>e</sup> siècle, l'oranger à fruits doux, originaire de l'Inde, était importé par les Génois en Ligurie, et les variétés de ces plantes étaient déjà si nombreuses en Italie dès la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, que le jésuite Ferrari en faisait l'objet d'un livre célèbre orné de belles gravures, et resté classique dans ce genre de publications illustrées (1). Bien que le nom d'orangerie n'existe à cette époque dans aucune langue, la chose existait en réalité et dans des proportions considérables, témoin les serres à orangers de Farnèse à Parme, des cardinaux Xantes, Aldobrandini et Pio à Rome, toutes du XVI<sup>e</sup> siècle et par conséquent antérieures aux belles orangeries de l'électeur palatin à Heidelberg, de Louis XIII en France et du seigneur d'Hellibusi à Gand, dans les Pays-Bas. Le lilas de Perse, la cassie ou acacia de Farnèse, l'acacia qui donne la gomme arabique, le jasmin d'Arabie (*nyctanthes sambac*), comptent aussi parmi les arbustes d'ornement que l'Italie a fait connaître à l'Europe. Joignons-y les anémones, les renoncules, les tulipes, les tubéreuses, divers cyclamens, des colchiques, des narcisses, des *iris*, etc., et l'on se fera aisément l'idée des parterres de ce beau pays alors que la France en était presque aux fleurs rustiques dont les portraits encadrent sous forme d'enluminures les feuillets du livre d'heures de la reine Anne de Bretagne.

Cependant, dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, mais surtout dans le cours du XVII<sup>e</sup>, le centre de l'horticulture ornementale se déplaça. Des climats heureux du midi, où le soleil colore toutes choses, ce goût délicat des fleurs passa dans les contrées brumeuses où l'homme achète à force de soins, de patience et d'art, cette parure brillante que la nature avait refusée à ses pelouses naturelles. A partir du temps d'Élisabeth, l'Angleterre eut des collections de fleurs dont le *Paradisus* de Parkinson nous fait comprendre la richesse. La France, au beau temps d'Henri IV, de Sully et d'Olivier de Serres, devait à

(1) *Hesperides sive de Malorum aureorum cultura et usu*, etc. Romæ 1646, in-folio

Richer de Belleval le jardin des plantes de Montpellier, et à Jean Robin, de Paris, *simpliciste* royal, des embryons de jardins-fleuristes où le *brodeur du roi* Vallet cherchait des modèles pour les broderies des habits de cour. Bien plus précieux pour l'étude botanique, le jardin de Gaston d'Orléans, à Blois, étonnait et charmait les contemporains, tandis que la grande *Histoire des Plantes* de Morison et les beaux dessins de Nicolas Robert lui faisaient des titres permanens à l'admiration de la postérité. L'Allemagne, de son côté, s'illustrait dans cette voie par le jardin princier et épiscopal d'Eichstaedt, en Bavière (*hortus Eystettensis*), et par les jardins académiques de Leipzig et de Nuremberg. Mais le pays qui devait durant deux siècles rester le centre de la culture des fleurs, c'était justement le plus pauvre en élémens de pittoresque, le sol plat et en partie sablonneux vaillamment disputé par ses habitans à la mer toujours menaçante, doublement conquis et sur l'Océan et sur l'Espagnol par le génie du travail de la liberté. C'est dans cette terre de grenouilles, comme l'appelait dédaigneusement Louis XIV, que les richesses des colonies récemment arrachées aux Portugais se versaient par la voie du commerce, et faisaient naître avec l'aisance générale le goût des plaisirs nobles et élevés. A peine séparée de la Flandre et du Brabant, où le XVI^e^ siècle avait produit deux grands botanistes, Dodoens et Mathias de l'Obel, la Hollande trouvait en Charles de l'Escluse (Clusius) d'Arras un des directeurs de son jardin de Leyde, et profitait des trésors d'érudition, d'expérience et de savoir de ce patriarche de la botanique, que ses voyages et son immense correspondance mettaient en rapport avec les savans et les amateurs de plantes du monde entier. De là le caractère à la fois scientifique et populaire de l'horticulture en Hollande. La fureur des tulipes n'en fut qu'un épisode transitoire où l'agiotage entra plus que l'amour des fleurs, car, à côté de ces maniaques collectionneurs se pâmant sur la strie rouge ou rose d'un pétale, il y eut dans le pays des Hermann, des van Rheede, des Rumphius, des Commelin, des Cliffort, des Burmann et des Boerhaave, un courant continu de science dont le monde entier profita. C'est en Hollande que les serres s'élevèrent pour abriter les plantes du cap de Bonne-Espérance, puis celles de la Guyane et de l'Inde : c'est par le jardin d'Amsterdam que le caféier fit sa première entrée en Europe (1690), et se répandit ensuite dans les régions tropicales des deux continens.

Sans poursuivre plus avant cette esquisse des vicissitudes de l'horticulture, constatons en bloc le degré d'avancement que cet art semble avoir atteint de nos jours dans les principaux pays de l'Europe. Deux pays tiennent sans conteste le premier rang dans l'hor-

ticulture contemporaine : l'Angleterre en tête, la Belgique tout à côté, celle-ci rachetant par le bon marché relatif de ses produits les avantages que donnent à sa puissante voisine la possession de vastes colonies, l'opulence de son aristocratie, et l'énorme prépondérance scientifique d'établissemens publics tels que les jardins royaux de Kew ou d'associations puissantes telles que la Société royale d'horticulture de Chiswick. Il serait très délicat d'établir à cet égard une comparaison quelconque entre la France, l'Allemagne, la Hollande, l'Autriche, l'Italie et la Russie : la question est complexe, comprenant un côté commercial et pratique en dehors du côté scientifique ou esthétique, le climat lui-même et les habitudes sociales expliquant la prépondérance de telle culture sur une autre, et rendant presque impossible tout parallèle qui ne pénétrerait pas dans les détails du sujet. Un fait général domine heureusement ces diversités, c'est l'immense progrès accompli dans l'Europe entière pour tous les genres de culture dans le cours de notre siècle, et surtout à partir de la fin des guerres de l'empire.

La dernière moitié du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe avaient vu l'introduction de plantes intéressantes des États-Unis, de la Chine, du Japon, du cap de Bonne-Espérance et de l'Australie : les serres chaudes de Schœnbrunn, à Vienne, étaient alors sans rivales; les jardins de Kew, l'ancien jardin du roi, les jardins de la Malmaison et de Cels en France, ceux de Herrenhausen en Hanovre, d'Amsterdam et de Leyde en Hollande, de Joseph Parmentier à Enghien en Belgique, donnent l'idée du fonds des collections de l'époque entre 1780 et 1820. Les acquisitions nouvelles se faisaient surtout par les voyageurs officiels et les grands établissemens publics. La vente des plantes était restreinte : la clientèle manquait au commerce. En Belgique par exemple, une modeste société d'agriculture et de botanique, fondée à Gand en 1808, inaugura sa première exposition florale par 50 plantes étalées sur les tables d'un cabaret! Que l'on compare ce lot aux 30,000 plantes de l'exposition de Bruxelles en 1864, on aura l'idée du progrès accompli en un demi-siècle. C'est à partir de 1830 que le mouvement s'accentue et s'accélère; le perfectionnement des serres chaudes et des moyens de multiplication des plantes, la facilité des transports, qui permet la vente à grande distance, le bien-être et la richesse rendant possibles les dépenses de luxe, les voyages spéciaux des collectionneurs au service de grands établissemens de commerce, l'imitation des squares anglais dans les grandes villes de l'Europe, la culture en grand des orchidées et des fougères, le goût croissant pour les conifères, la naturalisation en plein air des plantes d'orangerie dans les zones privilégiées des côtes de la Provence, de la

rivière de Gênes, de Naples, de la Sicile, de l'Algérie, toutes ces causes et bien d'autres encore expliquent cet immense développement de l'horticulture, qui met à la portée de tous ce qui n'était jadis que le privilége d'un petit nombre, et fait d'une jouissance autrefois presque égoïste un moyen puissant d'adoucissement des mœurs et de saines distractions.

Avec cet accroissement de richesses, l'idée de les montrer au public, de les *exposer*, devait se présenter d'elle-même. Les concours de ce genre, d'abord enfermés dans l'étroite enceinte des sociétés, prirent une extension considérable. Ceux de Chiswick, près de Londres, furent depuis plus de quarante ans des fêtes pour le public en même temps que des encouragemens pour les amateurs et les jardiniers; ceux de Gand, d'Anvers, de Bruxelles, de Liége, etc., prirent les proportions de joutes courtoises entre ces cités justement fières de leur vie locale, qu'elles concilient parfaitement avec le patriotisme national. C'est sur cette terre de liberté pondérée, de neutralité politique, dans ce carrefour de l'Europe occidentale, qu'est né naturellement le plan d'un congrès international d'horticulture, comportant, avec une exposition de plantes, des conférences sur tous les sujets de botanique qu'on trouve toujours mêlés aux questions de culture proprement dite.

Organisés, dirigés par une fédération de toutes les sociétés d'horticulture de Belgique, l'exposition et le congrès eurent lieu à Bruxelles en avril 1864. Le succès en fut tel qu'il provoqua de nouvelles réunions, celles d'Amsterdam en 1865, de Londres en 1866, de Paris en 1867 (congrès botanique), de Saint-Pétersbourg au printemps de 1869, de Hambourg à l'automne de la même année; au mois de mai 1874, Florence a renoué la chaîne rompue de ces importantes réunions.

Voilà donc la botanique et l'horticulture ramenées vers leur berceau. Grandies et devenues plus difficiles, ne vont-elles pas craindre de trouver un peu rustique cette terre si naturellement féconde que l'homme néglige parfois d'en forcer la production? Eh bien! non, rassurons-nous, Florence, encore si pleine de son glorieux passé, n'en est pas moins moderne d'esprit et d'allures : elle orne volontiers de fleurs riantes ces vieux palais noirs et massifs qui servirent de forteresses à ses factions, et, toujours fidèle au culte du beau, alors même qu'elle sacrifie à l'utile, c'est dans l'enceinte de sa Halle-Neuve (*Mercato Nuovo*), construite dans le goût du jour, qu'elle groupe en massifs pittoresques ces belles formes végétales qui constituent partout le fonds des grandes expositions d'horticulture. Pourtant le goût ne suffirait pas pour dissimuler en ce sens une indigence réelle. Excentrique par rapport au reste de l'Europe, Flo-

rence pouvait craindre d'avoir à répéter à cette occasion le fameux *Italia fara da se*, et cette fois, il faut l'avouer à notre honte, la France l'a peu aidée. La Belgique et la Hollande seules ont payé en belles plantes leur contingent d'internationalité; l'Angleterre, la France, l'Allemagne, n'ont figuré que pour la forme; bref, le caractère international de la réunion, peu marqué dans l'exposition des fleurs, ne s'est bien dessiné que dans le congrès botanique, auquel plus de deux cents naturalistes sont accourus de tous les points de l'Europe et même des lointains continens. Ce contraste s'explique aisément, si l'on songe d'une part à la facilité de locomotion pour les hommes, à l'attrait séduisant du pays, d'autre part aux difficultés de transporter sans dommage à grande distance des spécimens de plantes dont les dimensions augmentent singulièrement le prix.

Heureusement, même avec ce déficit inévitable dans le contingent de grands spécimens venus du dehors, le pavillon du *Mercato Nuovo* n'écrasait pas de ses vastes dimensions les groupes d'arbustes et de fleurs abrités sous son toit. Un large bassin à jet d'eau dans le centre, des pavillons élégans servant de serre aux plantes délicates, une rocaille décorée de fougères et de plantes à beau feuillage, puis des massifs où les frondes des palmiers, des fougères, des cycadées, se détachaient du fond plus compacte des arbustes et des plantes variées, çà et là des corbeilles de fleurs brillantes, tulipes de Hollande, azalées de l'Inde, géranium, ou des groupes étranges de plantes grasses, voilà pour l'ensemble du coup d'œil à l'intérieur. C'était l'aspect d'un immense jardin d'hiver avec ses larges promenoirs laissant librement circuler la foule, quelque chose du salon mondain dans lequel l'œil du botaniste savait pourtant retrouver l'élément scientifique dissimulé sous ce brillant apparat. En dehors même du corps principal du bâtiment, des massifs d'arbustes verts, des corbeilles de plantes variées lui faisaient comme une riche ceinture; enfin des pièces annexes, toutes de plain-pied, recevaient les spécimens peu nombreux de fruits, les collections très remarquables de bois, le matériel varié de l'apiculture, les meubles et vases de jardin, en un mot tous les accessoires habituels que comporte une exposition horticole (1).

Mille raisons me défendent de hasarder un jugement sur le dé-

(1) Parmi ces annexes, une des plus intéressantes assurément, sinon la plus en vue, était la collection de coupes des tiges et rameaux d'un groupe de sapindacées (*serjania* et genres voisins), plantes ayant le port de lianes et présentant les plus remarquables anomalies de structure. Un grand nombre de ces coupes, réunies sur un même plan et placées sous un même verre grossissant, se présentaient ainsi toutes à la fois à l'œil du public curieux. Ces objets si bien préparés, et exposés par M. Radlkofer, de Munich, n'étaient du reste que les pièces à l'appui d'un savant travail que ce professeur a communiqué au congrès.

tail de ces concours : toucher aux noms propres, dans ce cas, c'est marcher entre les écueils des susceptibilités particulières et risquer de paraître injuste alors même qu'on ne serait qu'impartial. Ce que je puis et dois faire, c'est de rendre un public hommage aux organisateurs de la fête, à la société florentine tout entière, qui nous a montré la bonne grâce italienne dans son charme de générosité noble et d'aimable prévenance (1). Pise, la ville universitaire, a fait aussi aux botanistes venus pour visiter son antique jardin des plantes un accueil digne de son nom et de ses glorieux souvenirs.

Les expositions d'horticulture vivent aujourd'hui sur un fonds commun qui se retrouve plus ou moins dans toutes; c'est ce qu'on appelle des spécialités : palmiers, fougères, cycadées, azalées, orchidées, caladium, aroïdes en général, plantes à beau feuillage, à panachures étranges; on n'en finirait pas dans cette énumération presque banale. L'Italie, déjà riche en toutes choses, les avait envoyées à profusion. Elle aurait pu même, en une saison plus précoce, nous montrer comme bien à elle les camélias qu'elle sème et crée pour tous les autres centres horticoles; mais cette lacune ne paraissait pas dans la masse des autres plantes envoyées par les jardins botaniques, surtout par les riches particuliers qui se font de leurs jardins la plus noble et la plus saine des distractions (2). Je retiens à regret au bout de ma plume le nom de ces Mécènes de l'horticulture, ceux des membres de la Société royale toscane d'horticulture, de la Société entomologique italienne, des clubs philologique, scientifique et alpin, qui nous ont fait un accueil si sympathique, ceux de nos confrères qui ont été l'âme de la fête et dont le chef, le professeur Parlatore, empêché par une maladie bien intempestive, n'a pu diriger que de loin l'œuvre qu'il avait préparée avec tant d'amour.

(1) Sa majesté le roi d'Italie était venu exprès de Rome pour inaugurer l'exposition et recevoir les délégués du jury et les membres du congrès. Tous les établissemens publics et beaucoup d'établissemens privés nous ont été libéralement ouverts. La visite aux jardins Gherardesca, Torrigiani, Corsi et Demidof, figurait dans le programme officiel, et n'en a pas été la partie la moins attrayante. Mentionnons aussi en passant une intéressante herborisation à Prato, sous la direction de MM. Caruel, Levier, Marcucci et Sommier.

(2) Le catalogue général de l'exposition ne comprend pas moins de 574 lots. La Société royale toscane d'horticulture offrait aux différens concours 100 médailles d'or, 221 d'argent, 131 de bronze. Ajoutons-y 5 grands prix d'honneur offerts par le roi d'Italie, le ministère de l'agriculture et du commerce, l'association des dames patronnesses, la province de Florence et la ville de Florence, plus 2 grandes médailles d'or de 500 francs offertes par le prince Paul Demidof, et 1 médaille d'or offerte par le professeur Parlatore. Nous citons ces chiffres pour donner une idée de l'importance de l'exposition.

Ce n'est pas, on le sait, dans les réunions publiques que se font ou se révèlent les découvertes importantes; la tribune d'un congrès est tout autre chose qu'un laboratoire d'idées, c'est trop souvent un théâtre ouvert à de petites vanités; mais, ces défauts reconnus, restent tout entiers les avantages : échange de connaissances sur des sujets variés, discussion parfois élevée des questions à l'ordre du jour, contact personnel d'hommes qui ne se connaissaient que de loin et se retrouvent avec bonheur dans ces rendez-vous successifs, causeries entre pairs sur des objets d'études communes, occasion de consulter les musées, de parcourir la campagne sous la direction des savans du lieu qui peuvent en quelques heures vous donner le fruit des recherches de plusieurs siècles sur la flore ou la faune du pays, il n'est pas jusqu'aux fêtes mondaines qui ne jouent entre les séances de travail le rôle d'agréables intermèdes, jetant entre les amateurs et les travailleurs officiels ce pont de la bonne grâce mutuelle qui n'est pas ouvert tous les jours même entre gens qui se coudoient dans la même ville, à plus forte raison entre étrangers enfermés dans leurs préjugés de race et leur amour-propre national. Qu'on le veuille ou non du reste, la science est sortie des sanctuaires, elle doit vivre dans le monde, non pour lui emprunter sa frivolité, mais pour lui infuser de son sérieux. Le temps n'est pas loin où notre Académie des Sciences s'effarouchait comme d'une innovation dangereuse de la publication hebdomadaire de ses séances; il semblait aux plus timorés que la science perdait de sa dignité en se distribuant au jour le jour au public, et pourtant l'épreuve n'a pas justifié ces craintes, et malgré le danger réel de la production trop fiévreuse sous l'aiguillon d'une publicité hâtive, ce danger, auquel échappent les travailleurs sérieux, est largement compensé par les avantages de la diffusion lente, mais sûre, des connaissances positives dans une société naguère encore presque étrangère au mouvement du monde scientifique.

Il ne s'agit pas du reste de plaider ici la cause des congrès scientifiques en général; cette cause est gagnée par le succès même de cette forme de l'activité moderne : l'essentiel est que les vrais savans tiennent la tête du mouvement, et qu'au lieu de le laisser dégénérer en charlatanisme bavard et vaniteux, ils s'en servent pour propager dans le monde les saines méthodes et la haute curiosité. C'est là le rôle des grandes associations dites *pour l'avancement des sciences*. Plus limités dans leur objet, d'autres congrès périodiques s'adressent à un public spécial mieux préparé par des études antérieures à suivre les discussions sur des points définis d'une science. C'est dans cette catégorie que se range le congrès botanique de Florence. Les amateurs mêmes y comprenaient, en partie au moins,

les questions traitées par les savans de profession : de là l'intérêt particulier de ces réunions, mais aussi la difficulté d'en donner ici autre chose qu'une idée générale.

Les séances se sont tenues dans une des salles du musée de physique et d'histoire naturelle de Florence, à deux pas de cette tribune de Galilée où la gloire du grand initiateur de la méthode expérimentale resplendit dans une sorte d'apothéose. Modeste et sévère dans son élégance sobre, la salle du congrès n'a d'autre ornement que ses armoires uniformes, laissant voir l'herbier de Webb, dont le buste encore voilé attend une consécration solennelle. Tout respire ici la science sérieuse; 300 personnes peut-être participent au congrès. L'Italie y figure naturellement par ses principaux botanistes ou naturalistes en général, l'Angleterre y est représentée par les présidens de la société royale et de la société linnéenne, l'Allemagne, la Russie, la Suisse, l'Autriche, la France, la Belgique, la Suède, la Norvége, le Danemark, la Grèce, l'Égypte, l'Australie même, par des professeurs d'université, des botanistes, des horticulteurs, dont il serait trop long de citer les noms. Dans une allocution en français pleine de tact et de distinction, M. Peruzzi, syndic de Florence, nous souhaite la bienvenue; une adresse du professeur Parlatore définit le but du congrès et propose au nom du comité d'organisation les nombreux vice-présidens qui doivent choisir entre eux le président de chaque séance. Tout se passe à l'amiable sans froissemens apparens, chacun tenant à honneur de justifier par sa bonne volonté l'accueil empressé de nos hôtes.

Un programme publié plusieurs mois d'avance proposait à l'attention des invités des sujets de discussion déterminés. Le choix en est excellent; mais, comme toujours en pareil cas, on passe à pieds joints sur ces questions, chacun allant au sujet qui lui tient à cœur et sur lequel ses études ont porté : liberté nécessaire, tout à l'avantage de la science, car mieux vaut l'exposé de faits bien élaborés que la discussion improvisée de questions litigieuses sur lesquelles les gens sérieux observent une juste réserve, laissant aux esprits superficiels le plaisir des divagations hardies. Quelques lectures ont mis à l'épreuve, comme à l'ordinaire, la patience des auditeurs. La première loi des réunions de ce genre devrait être d'exiger une exposition verbale, enfermée dans d'étroites limites de temps et réduite aux conclusions, ou tout au plus au strict nécessaire en fait de développemens. Le français a dominé, même en cette enceinte, où sonnait si bien la langue harmonieuse du Dante; pourtant l'italien, l'allemand, l'anglais, ont eu leur part, accusant ainsi le caractère un peu babélique de ces réunions internationales.

Les sujets traités sont trop spéciaux pour pouvoir être analysés ou même simplement énumérés. Dans la troisième séance, M. Al-

phonse de Candolle a exposé avec sa haute compétence une question d'intérêt très général, l'origine de la végétation des Alpes (1). Parmi les communications des deux premiers jours, deux surtout méritent d'être citées comme preuves de l'intérêt de la session : d'abord un fait capital de paléontologie, puis une discussion pleine d'actualité sur la nature des lichens.

Botaniste, géologue, naturaliste dans le plus large sens du mot, familier avec la paléontologie de tous les terrains, M. le professeur W. Schimper, de Strasbourg, a pu déterminer avec certitude un fossile découvert, je crois, par M. Sismonda, et conservé comme pièce unique et précieuse dans le musée de l'université de Turin. Bien que réduit à une seule rosette ou verticille de feuilles dont la substance est transformée en charbon anthracitique, ce fossile n'est rien autre que l'*annularia sphenophylloïdes*, végétal peut-être aquatique, très répandu dans le terrain houiller du système du Mont-Blanc : l'intérêt très particulier du spécimen en question gît dans la nature de la roche qui l'englobe; c'est un morceau de protogine venu sous forme de bloc erratique des flancs du Mont-Blanc dans les plaines du Piémont. Or la protogine, en sa qualité de roche cristalline granitoïde, a longtemps été regardée comme étant essentiellement plutonique, c'est-à-dire comme sortie du sol à l'état de fusion ignée. Avec une telle hypothèse, la présence d'un fossile est inexplicable; au contraire, dans l'hypothèse d'une origine neptunienne, par dépôt dans l'eau des élémens de la roche ultérieurement modifiés dans leur structure par l'action métamorphique des terrains ignés contigus, les faits s'expliquent d'eux-mêmes, et l'*annularia* devient comme une médaille d'origine d'un terrain controversé.

Un autre sujet de controverse agite et passionne presque en ce moment le monde des botanistes voués à la séduisante et pacifique étude des cryptogames. Il s'agit d'être fixé sur la vraie nature des lichens, singuliers organismes qui couvrent d'expansions foliacées ou fruticuleuses, ou de croûtes diversement colorées, les écorces d'arbres, les rochers, la terre même. Quelle qu'en soit la coloration extérieure, blanc mat, gris, bleuâtre, verdâtre, jaune ou orangée, ces lichens présentent toujours dans l'épaisseur de leur *thalle* (on appelle ainsi les expansions diverses qui les constituent) un certain

(1) « L'idée de mon mémoire, nous écrit M. de Candolle, est que les localités riches en espèces rares ou nombreuses, dans toute l'étendue de la chaîne des Alpes, sont celles où l'époque glaciaire a cessé le plus tôt. Je montre le fait. Je conclus en disant que ce n'est probablement pas un effet du hasard. Tout porte à croire que le revers méridional, dégagé des glaciers quand toute la Suisse en était encore recouverte, a conservé les restes d'une flore antérieure, alpine et subalpine, qui s'ajoutent aux plantes modernes. Du reste dans d'autres cas l'ancienneté de la végétation sur un point du globe est une cause de richesse : voyez le Cap, le Brésil, comparés à la pauvreté des îles nouvelles ou des régions arctiques naguère sous glaces. »

nombre de granulations ou plutôt de cellules vertes, ou plus rarement jaunes, bleues ou brunes. C'est ce qu'on appelle des *gonidies*. Le tissu qui les entoure est formé, en partie du moins, par des cellules filamenteuses appelées *hyphes*, cellules incolores constituant un lacis feutré, sur lequel les gonidies tranchent vivement par leur couleur. Pendant longtemps, on a regardé les gonidies comme parties constitutives et essentielles des lichens. Plus tard seulement la ressemblance de ces cellules avec certaines algues inférieures vivant de leur vie propre sur la terre, sur les pierres, sur les écorces, cette ressemblance a suggéré l'idée singulière que les gonidies pourraient n'être que ces mêmes algues enchâssées dans le tissu des lichens et liées à la vie de ces derniers par des relations dont il s'agissait de déterminer la nature. Y avait-il là simple cohabitation, simple commensalisme, pour employer le mot appliqué à certaines associations d'animaux, celle par exemple de l'huître et des petits crustacés déjà connus d'Aristote sous le nom de *pinnothères?* Y aurait-il au contraire dépendance mutuelle entre le lichen et l'algue, et, dans ce cas, quel serait le parasite de l'autre, l'algue du lichen ou le lichen de l'algue? La première hypothèse est *a priori* très peu probable, puisque les diverses algues avec lesquelles on identifie les gonidies sont connues comme vivant à part, en dehors du tissu du lichen. Le parasitisme du lichen sur l'algue ou, pour mieux dire, de l'*hypha* filamenteux sur les gonidies semble résulter au contraire de ce fait que les filamens de l'*hypha* s'implantent en quelque sorte sur les cellules gonidiennes, qu'ils les enlacent de leurs replis, s'appliquent à leur surface, contractent des adhérences avec leurs membranes et semblent exercer sur elles une action débilitante qui en diminue le volume et en trouble l'évolution.

Ce fait et d'autres encore ont porté M. de Bary en Allemagne, M. Schwendener à Bâle, à admettre le parasitisme du lichen sur l'algue inférieure que renferme son tissu. Le lichen, dans cette théorie, devient un être complexe ou plutôt un composé de deux êtres, dont l'un, le substratum, est une algue, et l'autre une sorte de champignon vivant aux dépens du premier, hypothèse hardie sans doute, paradoxale même, mais qui, si elle trouve des opposans chez de savans lichénographes tels que le docteur Nylander, a rencontré un défenseur convaincu dans le docteur Bornet, d'Antibes, auquel d'admirables travaux sur les sujets de micrographie les plus délicats donnent une grande autorité (1).

C'est après avoir vu ainsi que moi les belles préparations microscopiques de M. Bornet que le docteur Weddell, correspondant de

(1) Voyez Bornet, *Recherches sur les gonidies des lichens*, *Annales des sciences naturelles*, 5ᵉ série, t. XVII.

l'Académie des Sciences, a porté devant le congrès de Florence la question de la nature des gonidies. Très décidé sur ce point que les gonidies sont des algues, il s'est montré plein de réserves et de doutes quant au parasitisme de l'*hypha* sur la gonidie : la vérité, c'est que le parasitisme lui-même comporte bien des nuances et des degrés, depuis la dépendance absolue du parasite complet, ne pouvant lui-même préparer sa subsistance et la prenant toute faite sur sa victime (orobanches, cuscutes, etc.), jusqu'à la demi-dépendance des espèces à feuilles vertes qui s'attachent par des ventouses aux racines d'autres plantes, mais qui puisent en partie dans le sol par d'autres racines sans ventouses les matériaux bruts de la séve qu'ils élaborent (*osyris alba*). Les réserves au sujet du rôle des hyphes et des gonidies des lichens sont donc permises tant que le dissentiment dure à cet égard entre des savans distingués. Ce qui semble en tout cas être hors de doute, c'est l'autonomie des gonidies, c'est-à-dire leur existence comme algues décrites et définies, pouvant vivre hors du lichen, mais aussi vivre dans l'intérieur de ce dernier. Ce fait est à lui seul une des plus curieuses surprises que la nature pût réserver à la sagacité des botanistes.

Dans l'intervalle des séances de discussion est intervenue comme une fête touchante l'inauguration du buste de marbre consacré à la mémoire d'un homme modeste et bon qui réunit en sa personne des qualités souvent séparées, celle du savant qui voit et travaille par lui-même, celle du Mécène qui consacre aux progrès d'une science aimée les avantages de la fortune, de l'indépendance et des nobles loisirs. Anglais de naissance, mais cosmopolite de goûts, Philippe Barker Webb donna les plus belles années de sa jeunesse à l'exploration botanique des contrées les plus curieuses du bassin de la Méditerranée, la Grèce, la Troade, l'Italie, l'Espagne, le Portugal; puis, dans un long séjour aux Canaries, il recueillit, de concert avec notre compatriote Sabin Berthelot, les élémens d'un grand et bel ouvrage, une histoire naturelle de ces îles, ouvrage dont la France eut la gloire d'aider la publication, comme elle l'avait fait jadis pour le voyage de Humboldt et Bonpland. Longtemps établi à Paris, où il mourut en 1854, Webb s'était fait un herbier et une bibliothèque botanique libéralement ouverts aux travailleurs. Son amabilité personnelle doublait le prix de ce bienfait. Il avait des encouragemens pour les novices, des attentions charmantes pour ses pairs, des protections efficaces pour les collectionneurs de plantes qui réclamaient l'appui de son crédit et de sa bourse. Son herbier, renfermant ceux de Labillardière et de Desfontaines, semblait avoir sa place en France. Il le légua à Florence, ainsi que ses livres, en y joignant une rente d'accroissement et d'entretien. Peut-être jugeait-il Paris assez riche, ou plutôt, séduit par ses souvenirs

d'Italie et secondant une pensée généreuse de son ami Parlatore, voulut-il que le pays de Césalpin et de Micheli, condamné presqu'à tourner dans le cercle étroit d'études botaniques locales, trouvât dans ces riches collections un premier fondement pour des études plus larges : pensée heureuse et bien vite réalisée, car, à côté de cette salle, où la mémoire de Webb est consacrée, d'autres salles ouvrent aux travailleurs un herbier général déjà très vaste, un musée économique de produits utiles, établi sur le modèle de Kew, le tout d'une installation commode, élégante sans luxe, engageant au travail par la facilité d'avoir sous la main et les plantes et les livres (1).

N'envions pas à une nation amie les avantages qu'elle sait se donner en vue de son avenir scientifique : tout ce qui se sème dans ce sens fructifie un jour au bénéfice de la science générale; mais profitons de l'exemple des nations qui marchent pour sortir un peu de la contemplation satisfaite de nous-mêmes. Faute de quelques milliers de francs, la France a laissé acheter par l'Angleterre l'herbier de Jacques Gay, fruit de cinquante ans de recherches assidues. Voyant si peu de place dans les galeries encombrées du Muséum, les Delessert ont donné à Genève l'immense herbier où deux générations ont puisé tant de sujets d'étude. Qu'importe, diront peut-être quelques détracteurs des sciences qui ne sont pas expérimentales, qu'importent des momies de plantes à décrire ou à disséquer! Ceux qui parlent ainsi n'ont jamais su quelle importance ont dans les sciences naturelles des collections qui servent de base aux travaux monographiques, seul fondement de toute généralisation sérieuse. D'ailleurs cette perte de nos ressources dans une science isolée est moins grave en elle-même que comme symptôme d'un mal plus profond : l'illusion que notre supériorité naturelle peut se passer des moyens matériels de recherche. En attendant, les autres progressent, et, pendant que nous dissertons sur la valeur souveraine du thème grec ou du vers latin, nous oublions que dans ce monde le prix est non pas à ceux qui parlent, mais à ceux qui savent agir.

J.-E. Planchon.

(1) Il n'est que juste de rappeler que ce beau musée botanique de Florence a été fondé, sur les conseils de M. Parlatore, par les libéralités du dernier grand-duc de Toscane, Léopold II. Cette justice, des patriotes italiens, le docteur Bubani et le professeur Cesati, ont su la rendre à l'ancien souverain de la Toscane en rappelant au congrès que, persécutés jadis pour leurs opinions politiques, ils avaient néanmoins trouvé dans ce prince un protecteur éclairé de leurs études. On est heureux de voir de tels témoignages se dégager du milieu des conflits des partis, et faire de la reconnaissance un devoir supérieur aux mobilités de l'opinion.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1874.

C'est en vain que depuis longtemps les Français de bonne volonté ne cessent de demander à ceux qui les représentent et les gouvernent de sortir enfin de l'équivoque, de mettre un peu de clarté et d'ordre dans leurs idées et dans nos affaires, de consentir à oublier un moment leurs rêves et leurs calculs pour s'en tenir à ce qui est simplement, honnêtement possible. C'est en vain que les intérêts les plus sérieux, les plus élevés, les plus pressans du pays, les relations publiques, la paix morale, le travail, le commerce, le crédit, l'industrie, sont d'intelligence pour appeler cette sécurité relative qui naît d'une certaine fixité des choses. — Attendez encore un peu, dit-on, on est occupé à se mettre d'accord, à chercher la vraie solution, à concilier la proposition Casimir Perier et la proposition Lambert Sainte-Croix. Vous n'avez guère de patience, tout le monde est à l'œuvre.

Oui vraiment, tout le monde est à l'œuvre. Les bonapartistes mettent leur zèle à retrouver dans nos ruines et dans nos misères des chances de renaissance pour l'empire. M. le duc de Bisaccia est occupé à résoudre le problème diplomatique, de donner à dîner au prince de Galles à Londres, et de provoquer à Versailles la restauration monarchique. La commission des trente, après avoir nommé une sous-commission des « trois, » nomme de nouvelles sous-commissions, et arrive en toute hâte avec son rapport sur une proposition d'urgence qui lui a été renvoyée il y a un mois déjà. Dans les couloirs de l'assemblée, toutes les habiletés s'exercent à préparer des interpellations, des ordres du jour, des coalitions et des combinaisons pour faire tomber le ministère, — qui ne veut pas tomber. Chacun poursuit sa chimère dans la confusion, c'est ce qu'on appelle de la politique. Un jour vient cependant où l'impuissance agitée des partis, les coalitions artificielles et stériles, l'incohé-

rence d'une majorité sans cesse déplacée, les manifestes et les messages qui se croisent et se succèdent comme des sommations conduisent à la nécessité d'en finir. Nous y touchons, et, comme il arrive toujours, cette souveraine nécessité éclate dans une dernière mêlée d'incidens confus, animés, presque dramatiques. La proposition de M. Casimir Perier appelle la tentative des légitimistes et de M. le comte de Chambord, et celle-ci, à son tour, provoque l'intervention de M. le maréchal de Mac-Mahon lui-même. On se lasse des ambiguïtés, des atermoiemens, des interprétations captieuses, de l'éternelle controverse sur le caractère et la durée du gouvernement, et ce que le pays demande depuis longtemps, on en vient peut-être à comprendre qu'il faut se décider à le faire, parce qu'aussi bien il n'y a plus guère moyen de reculer, parce qu'on est à bout de combinaisons évasives, parce qu'il vaut mieux constituer ce qui est possible que de se retirer en laissant l'impuissance organisée.

Il est certain que depuis quelques jours la question a fait du chemin, et, si elle est encore loin d'être dégagée de toutes les obscurités ou de toutes les difficultés, elle est du moins entrée dans une phase nouvelle; elle se trouve jusqu'à un certain point simplifiée par les manifestations qui se succèdent, par les explications échangées entre les partis, par la disparition d'une équivoque qui pesait sur la situation tout entière. Disons le mot : le terrain est dès ce moment déblayé d'une des prétentions contraires; il y a un point à peu près éclairci et acquis. Les légitimistes se sont fait un devoir d'honneur de jouer une dernière partie; ils ont tenu à couronner par une suprême tentative la campagne qu'ils poursuivent depuis quelques mois; ils ont voulu contraindre l'assemblée à désavouer son vote du 20 novembre, ou tout au moins à déclarer qu'elle reste libre de le désavouer; ils ont voulu enfin réduire le gouvernement à se résigner au rôle d'un très humble, très obéissant et très précaire gardien d'une place vide. Les légitimistes n'ont pas réussi, ils ont perdu la partie. M. de Larochefoucauld-Bisaccia a fait sa proposition de restauration monarchique qu'il est allé développer devant la commission d'initiative, en compagnie de M. de Carayon-Latour. M. le comte de Chambord a renouvelé ses précédentes proclamations aux « Français, » pour leur dire : « Ma naissance m'a fait votre roi,... je suis prêt aujourd'hui comme hier. » M. Lucien Brun est accouru au secours du manifeste « royal, » arrêté en chemin par M. le gouverneur de Paris, et M. Ernoul à son tour est venu en aide à M. Lucien Brun dans la mêlée parlementaire. Les légitimistes, pour colorer ou pour expliquer leur dernière campagne, se sont fait un point d'honneur de prouver qu'ils avaient cru ne s'engager à rien par la loi de prorogation, qu'ils avaient reçu tout bas l'assurance qu'ils ne s'engageaient effectivement à rien, qu'ils demeureraient toujours libres de rétablir la royauté quand

ils le voudraient ou le pourraient. Que reste-t-il aujourd'hui de cette tenative et de ces explications singulières?

Tout a disparu au grand jour. Les légitimistes, qui d'habitude se piquent de chevalerie et de fierté, prétendaient en vérité cette fois faire entrer la monarchie par une bien petite porte. Il fallait commencer par franchir toutes ces broussailles d'interprétations subtiles et d'engagemens équivoques. Il fallait laisser croire qu'on avait pris M. le maréchal de Mac-Mahon pour dupe ou pour complice. Il fallait, pour se mettre à l'aise avec des obligations si récentes et en apparence si solennelles, s'armer de prétendues conversations secrètes où M. le duc de Broglie, alors vice-président du conseil, se serait prêté à une sorte de connivence louche pour surprendre le vote des amis de M. le comte de Chambord en leur promettant qu'ils pourraient effacer le lendemain le vote de la veille. Les légitimistes assurent qu'ils ont été trompés; ils se sont abusés eux-mêmes parce qu'ils l'ont voulu, parce qu'ils ont trop cru à leur habileté, s'ils n'ont pas été bien naïfs. M. le président de la république n'a rien négligé depuis six mois pour dissiper leurs illusions, et tout ce que M. le duc de Broglie, selon son propre témoignage, a pu leur dire, c'est qu'ils gardaient sans doute le droit de proclamer théoriquement la monarchie, s'ils le pouvaient, mais en laissant cette monarchie dans l'abstraction, en respectant toujours le gouvernement de sept ans qu'ils venaient de créer. M. le duc de Broglie, quelles que fussent les nuances de son langage, a confessé son interprétation devant l'assemblée, dans des circulaires publiques; c'est lui qui a lancé dans la discussion ce mot « d'incommutabilité. » Si les légitimistes se sentaient trompés, ils n'avaient pas besoin d'attendre au 16 mai pour renverser le dernier ministère, — à moins qu'ils n'aient cru que le jeu continuait jusqu'au jour où M. le duc de Broglie a paru vouloir décidément organiser les pouvoirs de M. le président de la république. S'ils peuvent invoquer des engagemens particuliers, ils n'ont qu'à le dire au lieu d'en être encore à des chuchotemens insaisissables et à des impressions vagues. « Nous avons été trompés! » dit-on avec componction ou avec amertume. Ceux qui parlent ainsi ne voient pas qu'ils auraient, eux, au contraire, trompé le maréchal en mettant entre ses mains une autorité sans valeur. En réalité, ils n'ont été ni aussi grands diplomates ni aussi profonds calculateurs qu'ils en ont l'air; ils oublient qu'ils ont été trop heureux ce jour-là de se mettre à l'abri du nom respecté de M. le président de la république, et d'éviter ou d'ajourner par la prorogation l'établissement presque inévitable d'un régime définitif. Et c'est à travers ces ambiguïtés qu'on prétendait glisser la proposition récente de restauration monarchique quelques mois après l'éclatant échec des tentatives du mois d'octobre 1873 et la loi du 20 novembre!

Où étaient donc les circonstances nouvelles de nature à effacer des engagemens d'hier, à rallumer un si beau zèle et à laisser croire que ce qui n'a point été possible au mois d'octobre 1873 serait moins impossible aujourd'hui? M. le comte de Chambord a-t-il modifié ses opinions sur les points épineux, délicats, où sont venues se briser, il y a neuf mois, les meilleures volontés? Est-ce que le manifeste qu'il vient de donner pour commentaire ou pour programme à la proposition de restauration monarchique de M. le duc de Bisaccia n'est pas la reproduction fidèle et invariable des idées qui ont compromis le rétablissement de la royauté? Si M. le comte de Chambord a voulu en finir en mettant une fois de plus en lumière l'impossibilité de cette restauration de la royauté traditionnelle qu'on propose, il ne pouvait mieux faire. Il disparaît, enveloppé dans son drapeau, sans faiblir, sans céder, en homme captif du passé qu'il représente et des préjugés qui l'aveuglent. Son manifeste du 2 juillet est une nouvelle lettre du 27 octobre, avec cette aggravation qu'il ne s'agit plus seulement du drapeau cette fois. Au mois d'octobre 1873 du moins, les conditions premières et fondamentales de la monarchie constitutionnelle semblaient admises. Ce programme de la restauration, adopté en commun par les différens groupes royalistes de l'assemblée, résumait les garanties libérales les plus essentielles. C'était évidemment encore une illusion. La « monarchie française et chrétienne » qui nous est promise est un « pouvoir réparateur et fort, » — rien de mieux. Elle « peut seule nous donner des alliances sérieuses et durables, » — c'est possible, — à moins qu'elle ne nous conduise par le plus court chemin à de tristes conflits, où personne au monde ne nous porterait un secours, pas même un secours de sympathie. Elle comporte l'existence de deux chambres, l'une nommée par le souverain, l'autre élue par la nation, « selon le mode de suffrage réglé par la loi : » soit. Voilà le texte, voici le commentaire. M. le comte de Chambord veut « trouver dans les représentans de la nation des *auxiliaires* vigilans pour l'examen des questions *soumises à leur contrôle.* » Il ne « veut pas de luttes stériles de parlement, » il repousse avec hauteur « la formule d'importation étrangère, avec son roi qui règne et ne gouverne pas. » Il ne veut pas de ces « fictions » et de « ces mensonges » auxquels « l'immense majorité ne comprend rien, » et qui la fatiguent. Et maintenant M. le comte de Chambord peut dire : « Je suis prêt! »

On peut le remarquer, c'est, à tout prendre, le régime constitutionnel de l'empire que M. le duc de Bisaccia et ses amis préconisent lorsqu'ils proposent le rétablissement de la monarchie sous les auspices d'un tel manifeste. Des représentans « auxiliaires » pour le « contrôle, » point de « luttes stériles de parlement, » pas de « fictions » et de « mensonges!.. » Quarante-cinq ans après la catastrophe sortie de l'ancien l'article 14 de la charte, on en est là et on nous promet aux

mêmes conditions « prospérité, sécurité, grandeur, et tout le cortége de libertés fécondes! » M. le comte de Chambord se montre bien sévère lorsqu'il dit que pour être compris il avait compté « sur l'intelligence proverbiale de notre race et sur la clarté de notre langue. » S'il veut parler de ses amis, il est certain que depuis quelque temps les légitimistes ne s'emploient pas précisément à faire briller la « clarté de notre langue, » avec leurs subtilités, en s'ingéniant à prouver que sept ans ne sont pas sept ans, que constituer un pouvoir d'une durée déterminée, cela signifie qu'on peut remplacer ce pouvoir lorsqu'on le veut. Quant à « l'intelligence proverbiale de notre race, » elle n'est peut-être pas tellement en défaut. Si elle s'est montrée dès le premier jour assez défiante, plus défiante en vérité qu'hostile, si elle a résisté instinctivement à la séduction des programmes de restauration royale, c'est qu'elle a pressenti des choses auxquelles elle ne pouvait se rendre. Elle a deviné qu'il devait y avoir des malentendus, que cette monarchie traditionnelle à laquelle on la conviait, qu'elle ne repoussait pas systématiquement, n'avait pas comme elle le culte d'un drapeau consacré par le malheur, la conscience de cet ensemble d'idées, d'intérêts, d'instincts, qui sont l'essence de la société moderne. Elle a vu, à travers les promesses qu'on lui faisait, des restrictions de souveraineté nationale et de liberté qui s'avouent plus que jamais aujourd'hui, et qui n'étaient certes pas de nature à préparer le succès de la tentative qu'on a cru pouvoir renouveler.

Lettre du 27 octobre 1873 et proclamation du 2 juillet 1874, voilà, sous une double forme, le testament d'une cause. Le manifeste de M. le comte de Chambord et la proposition de M. le duc de Bisaccia n'auront réussi qu'à mettre la légitimité hors de combat, en précipitant une solution, en contraignant l'assemblée et le gouvernement à serrer la question de plus près, à prendre un parti. Le gouvernement, quant à lui, n'a point hésité; il a commencé par suspendre un journal légitimiste qui contestait perpétuellement, hardiment, son caractère, et qui venait de publier le manifeste de M. le comte de Chambord comme une sanction suprême et éclatante de ses polémiques. C'était une affirmation d'autorité répondant à une agression systématique et permanente, atteignant à la fois le journal et presque le prince. De là l'émotion des légitimistes et cette escarmouche parlementaire engagée en apparence à propos de l'acte de rigueur du ministère, provoquée en réalité par toute une situation. M. Lucien Brun, le porte-parole de la légitimité et le promoteur de l'interpellation, a pu ne point manquer d'une certaine habileté en essayant de déplacer le débat, de le réduire à une simple affaire ministérielle. Il espérait sans doute intéresser la dignité de l'assemblée et piquer son amour-propre en accusant le ministère, le ministère seul, d'avoir usurpé un droit qui n'appartient qu'au pouvoir sou-

verain, le droit d'interpréter la loi du 20 novembre sur la prorogation. D'un autre côté, il n'ignorait pas qu'il flattait la gauche en incriminant les rigueurs de l'état de siége contre la presse. C'était bien combiné, sinon pour obtenir un vote légitimiste, du moins pour préparer un vote de représaille de toutes les oppositions contre le cabinet. La tactique était évidente, et elle n'a point absolument échoué; elle a réussi en ce sens qu'elle a provoqué un de ces imbroglios parlementaires où triomphent les coalitions. Un ordre du jour motivé présenté par un membre du centre droit, M. Paris, accepté par le gouvernement, a été repoussé au scrutin par une majorité où l'extrême droite s'est rencontrée avec la gauche, et le ministère, mal guéri de sa blessure par l'ordre du jour pur et simple qui a été voté ensuite sur la proposition de M. le général Changarnier, le ministère est allé offrir sa démission, que M. le président de la république a refusée, il est vrai. M. de Fourtou, qui ne manque pas d'une certaine résolution, a eu sa défaite, c'est tout ce qu'on voulait sans doute; c'est une satisfaction qu'on s'est donnée.

En définitive cependant, la situation reste la même, et dans cette campagne des partis, c'est la cause légitimiste qui est la véritable vaincue, qui s'affaisse dans son impuissance. L'ordre du jour que M. Lucien Brun avait proposé et qui faisait bon marché de la loi du 20 novembre, cet ordre du jour s'est trouvé réduit au modeste contingent de 80 voix. La proposition de M. le duc de Bisaccia, que devient-elle? Elle n'a pas la fortune d'une prise en considération, et peu s'en est fallu que la commission d'initiative, à laquelle elle a été confiée, ne la repoussât simplement comme inconstitutionnelle. Au milieu de ses divisions et de ses incohérences, si l'assemblée ne sait pas toujours ce qu'elle veut, elle sait du moins ce qu'elle ne veut pas. Elle sait que depuis le mois de novembre dernier, et bien plus encore après la proclamation du 2 juillet, il n'y a plus dans son sein une majorité possible pour la monarchie traditionnelle; mais tous ces incidens, ces contestations de l'esprit de parti, ces incertitudes toujours suspendues sur l'organisation politique de la France, ces revendications légitimistes ont eu un résultat bien autrement sérieux, celui de provoquer l'intervention aussi résolue que décisive de M. le président de la république lui-même. La vraie réponse au manifeste de M. le comte de Chambord, comme aux coalitions stériles, aux lenteurs et aux hésitations de l'assemblée, c'est le dernier message de M. le maréchal de Mac-Mahon, message inspiré justement par la séance où M. Lucien Brun a interpellé le gouvernement et où le ministère a failli disparaître. Nous ne savons trop si dans d'autres conditions ce message serait parfaitement régulier et parlementaire; aujourd'hui rien n'est régulier, la vie parlementaire est organisée de telle façon qu'il n'y a plus de majorité pour un ministère, et les paroles de M. le président de la république sont un appel pressant, plein

de force, à la raison, à la sincérité, à la prévoyance de tous les esprits modérés et patriotes préoccupés avant tout d'assurer à la France le repos qui lui a été promis à l'abri d'institutions sérieuses.

Puisque chacun peut interpréter la loi du 20 novembre et les conséquences qui en découlent, M. le maréchal de Mac-Mahon a, lui aussi, son interprétation nette, précise et péremptoire. Plus d'une fois déjà il a saisi l'occasion de déclarer que les pouvoirs qui lui ont été confiés sont irrévocables dans leur durée, que rien ne peut en changer le terme. Jamais il ne l'avait dit avec cet accent de fermeté. Il parle en homme qui n'hésite pas plus sur son devoir que sur son droit, qui se sent armé par la loi et n'est pas disposé à céder la place. Jamais non plus M. le maréchal de Mac-Mahon n'avait rappelé avec cette autorité à l'assemblée les obligations qui la lient, les solennelles promesses d'organisation qu'elle a faites, les grands besoins publics, les vœux du pays, le danger de « nouveaux délais » et de contestations toujours renaissantes. On ne peut s'y tromper, c'est clair; « l'assemblée donnera au pays ce qu'elle lui doit et ce qu'il attend. Au nom des plus grands intérêts, je l'adjure de compléter son œuvre, de délibérer sans retard sur des questions qui ne doivent pas rester plus longtemps en suspens, le repos des esprits l'exige... Il faut que les questions réservées soient résolues... » Il a un peu étonné tout d'abord, ce message aux allures décidées; il a déconcerté les diplomates, aiguillonné les récalcitrans et les retardataires, mis hors d'elles-mêmes les hostilités qui se déguisent, et, en fin de compte, il a laissé une vive et sérieuse impression, il est allé retentir dans le pays comme un accent de virile franchise et de vérité.

Le langage n'est peut-être pas de cérémonie, il était bon qu'il fût ainsi cette fois pour ramener tout le monde au sentiment de la réalité. M. le président de la république est au pouvoir pour sept ans, sans réserve et sans équivoque; on lui a donné la consigne, il l'a reçue et il s'y tient. Ce qu'il demande aujourd'hui, c'est la « prompte exécution » d'un engagement pris, afin « d'assurer au pays, par des institutions définies, le calme, la sécurité, l'apaisement dont il a besoin. » Voilà la situation. Cette nécessité que rappelle M. le président de la république, elle est le dernier mot d'une longue série de crises intimes, tout le monde la sent depuis longtemps. Les récentes tentatives du légitimisme aussi bien que les menées bonapartistes l'ont rendue plus évidente, plus impérieuse, en ravivant, en aggravant le sentiment d'incertitude et de malaise qui est dans tous les esprits, qui pèse sur les affaires. Elles ont montré que tant qu'il n'y a pas un parti-pris de stabilité dans des institutions fixes et définies, un gouvernement organisé, assuré contre toutes les contestations, le pays est réduit à se demander sans cesse s'il n'est pas à la merci d'une surprise, sous prétexte que le définitif est toujours réservé. La nécessité, elle est dans les embarras mêmes de

l'assemblée, embarras aggravés par chaque jour de retard, et le message de M. le maréchal de Mac-Mahon vient tout simplement marquer l'heure où l'on ne peut plus attendre, où il faut se décider à faire ce qui aurait pu, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps, au 20 novembre, à la création du gouvernement de sept ans, ou tout au moins depuis six mois.

Et maintenant, cette situation une fois définie dans ses grandes lignes, dans ses caractères essentiels, dans son origine morale et politique, si on écarte ce qui est impossible, ce qu'on ne peut pas vouloir, tout ce qui serait un danger ou une chimère, est-il donc si difficile de fixer cette organisation nécessaire, de préciser les conditions dans lesquelles elle peut être réalisée? A voir l'étonnement, les résistances ou les mauvais vouloirs de certains esprits, on dirait qu'ils se trouvent pour la première fois en face de cette nécessité et de ces problèmes, qu'ils ont à s'imposer les plus cruels sacrifices pour arriver à des résolutions toutes nouvelles. L'assemblée au contraire ne fait que suivre le chemin qu'elle a ouvert elle-même et exécuter ses propres décisions. C'est l'assemblée qui, par un acte exprès, le 13 mars 1873, chargeait le gouvernement qui existait alors de présenter des lois sur l'organisation et la transmission du pouvoir exécutif, sur l'institution d'une seconde chambre, sur le régime électoral, et c'est pour faire honneur à cet acte de volonté souveraine que M. Dufaure présentait les projets qui ont gardé son nom. Le vote qui a créé ou transformé le gouvernement de M. le maréchal de Mac-Mahon a-t-il changé tout cela? Nullement, ce vote a rappelé plus que jamais la nécessité de faire les lois constitutionnelles, et il a imposé l'élection immédiate de la commission des trente chargée de ce travail. Tout se lie.

Il est vrai, les légitimistes, faute de pouvoir faire ce qu'ils désirent, s'attachent encore aujourd'hui à un autre système. Ils espèrent aller à leur but par une autre voie, en isolant ce qui se passe depuis six mois de tout ce qui a précédé, en faisant du gouvernement de M. le maréchal de Mac-Mahon une création absolument nouvelle, une exception toute personnelle, et en définitive chimérique et impuissante. Le pouvoir du maréchal, même le pouvoir pour sept ans, soit, disent-ils; aller au-delà, c'est dénaturer la loi du 20 novembre. Cela obtenu, ils se réservent d'ajouter et ils disent chaque jour : Le septennat, quelle plaisanterie! Il n'y a que la monarchie ou la république. — Eh bien! c'est un peu vrai, il n'y a que la monarchie ou la république, et quand la monarchie n'existe pas, lorsqu'elle n'est pas même possible, il est bien certain qu'on est plus ou moins en république. Seulement on s'aperçoit un peu tard que nous en sommes là, que c'est notre histoire. Depuis près de quatre ans, c'est au nom de la république que la France traite avec l'Europe, que le gouvernement promulgue les actes d'état, que M. le

maréchal de Mac-Mahon adresse ses ordres du jour à l'armée. Quelle difficulté, quelle abdication d'opinion y a-t-il à s'accommoder de ce qu'on accepte depuis trois ans, à organiser ce qui existe dans des conditions sérieusement et fortement conservatrices, sans disputer sur des mots et sur un nom?

Ce ne sont pas les projets qui manquent. Il y a toujours les projets Dufaure; il y a la proposition de M. Casimir Perier, qui n'est qu'un appel aux lois Dufaure combinées avec la loi du 20 novembre qui établit le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon; il y a le système de M. Lambert de Sainte-Croix. La commission des trente, qui n'est guère à l'œuvre que depuis sept mois, a fini par avoir un plan nuancé, savamment équilibré, sur lequel M. de Ventavon doit faire un rapport. Les propositions et les amendemens individuels ne se comptent pas. Maintenant le gouvernement, à son tour, vient de paraître devant la commission pour développer ses idées et préciser ce qu'il regarde comme un minimum d'organisation nécessaire. Tout ce qui est à craindre, c'est qu'en se laissant déborder par les projets, les contre-projets, les amendemens, les combinaisons, les subtilités, on ne perde inutilement du temps d'abord, pour arriver bientôt à la confusion des langues, lorsque par le fait la solution n'est ni aussi compliquée ni aussi laborieuse qu'on semble le croire. Au fond, quels sont les élémens de cette solution et de la situation?

Le gouvernement de M. le président de la république existe, c'est entendu, personne ne veut y toucher. Il reste à le doter de ses organes nécessaires, de ses prérogatives naturelles. Déjà il exerce sans contestation la plus grande partie des attributions de l'autorité exécutive. Qu'on lui donne le droit de dissolution de la chambre élective, nous ne voyons pas en vérité pourquoi la gauche elle-même s'y opposerait sérieusement; elle n'en est pas à comprendre que dans les conditions actuelles le meilleur moyen de faire vivre la république est de l'appuyer sur un gouvernement fort. Quant à la transmission du pouvoir exécutif, il n'y a pas de doute, c'est le congrès des deux chambres qui la réglera dans sept ans, ou plus tôt, s'il le faut, en s'inspirant de l'état du pays, en exerçant au besoin ce droit de révision constitutionnelle que la proposition du centre gauche ne lui refuse pas. — L'idée de la seconde chambre est admise à peu près par tout le monde. Dans quelle mesure l'élection et le choix du pouvoir exécutif doivent-ils concourir à la formation de cette seconde assemblée? C'est une question à trancher. Le problème est à nos yeux moins dans la manière de former la chambre haute que dans certaines conditions d'éligibilité de ceux qui la composeront et dans les attributions qu'on lui donnera. — Une loi électorale, il faut une loi électorale! Il y en a une qui a passé déjà par l'épreuve d'une première lecture. Elle est un peu

compliquée, un peu confuse, elle gagnerait à être élaguée et débrouillée. En définitive, puisque personne ne songe à toucher au principe du suffrage universel, les deux seules questions sérieuses sont celles du domicile et du choix entre le scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement. Où sont donc, sur ces quelques points essentiels mille fois étudiés, les difficultés qui seraient au-dessus de la bonne volonté des esprits sérieux, sincères et pénétrés des grandes nécessités publiques?

Assurément tout peut devenir difficulté et ajouter au temps perdu. Il n'y a rien de plus aisé que de ne rien faire, il n'y a qu'à continuer. Si la commission des trente se croit tenue de poursuivre des études jusqu'ici malheureusement assez stériles, et de se perdre dans des discussions confuses où elle finit par ne plus se retrouver, — si les partis n'ont pas d'occupation plus utile que de nouer des coalitions ou de s'observer pour se neutraliser, — les monarchistes s'effarouchant au seul mot de république, les républicains refusant les plus simples garanties conservatrices, le centre droit faisant le dégoûté, le centre gauche se tenant sur la réserve, — si l'on se fait un jeu de s'épuiser encore en subtilités, d'amasser des ombres au lieu de les dissiper, d'aggraver les méfiances et les divisions au lieu de marcher ensemble au but commun, — si on fait tout cela, sûrement on peut passer la session présente et même la session prochaine sans arriver à rien. C'est une manière comme une autre de faire de la politique; mais que l'assemblée nous permette de le lui dire : elle n'est plus libre après ce qui vient de se passer depuis quelques jours, en présence des tentatives légitimistes, des prétentions bonapartistes et des pressantes adjurations de M. le président de la république. Elle n'a le choix désormais qu'entre cette nécessité immédiate d'organisation et la dissolution. La dissolution! C'est bientôt dit. L'assemblée ne peut songer à se dissoudre sans avoir accompli l'œuvre qu'on lui demande, et l'autre jour M. Casimir Perier a été le premier à se lever contre l'urgence réclamée en faveur d'une proposition de dissolution. Accepter cette abdication, ce serait dire au pays : depuis près de quatre ans, nous retenons le pouvoir souverain, nous l'avons retenu tant que nous avons espéré pouvoir nous en servir dans l'intérêt de nos vœux et de nos préférences de partis. Maintenant nous ne pouvons plus rien, nous ne pouvons ni nous entendre ni vous donner les institutions dont vous avez besoin, que le chef de l'état nous demande. Sauvez-vous vous-même! — Non, l'assemblée n'en est pas là; elle ne peut se laisser conduire à cette extrémité, lorsque rien ne lui est plus facile que de donner au pays quelques années de trêve, de sécurité et de travail paisible qui peuvent l'aider à relever sa fortune si cruellement éprouvée.

Le malheur de ces préoccupations fixées sur un seul point, de ces agitations parlementaires tournant toujours dans un même cercle, c'est

que, sans arriver jusqu'ici à aucun résultat, elles réagissent inévitablement sur tous les autres travaux de l'assemblée. Elles ont un double effet. Elles font d'abord perdre du temps, elles suspendent la marche des affaires, elles sont un prétexte facile et promptement saisi de lenteurs, d'ajournemens, qui laissent souvent en souffrance les questions les plus pressantes. Elles ont de plus cette dangereuse conséquence d'introduire incessamment la passion politique, les arrière-pensées, les sous-entendus de parti dans des discussions où sont engagés des intérêts dont on ne devrait s'occuper que pour eux-mêmes. On l'a vu récemment, et on le voit tous les jours. L'assemblée vient de voter une loi municipale préparée par une commission de décentralisation qui était à l'œuvre depuis trois ans. La malheureuse commission a eu le chagrin de voir son projet, si longuement élaboré, quelque peu bouleversé par le débat public. Elle ne s'était peut-être pas complétement préservée elle-même d'un certain esprit qui l'avait conduite à des combinaisons assez étranges défendues avec plus de talent que de succès par le rapporteur, M. de Chabrol. Au grand jour du débat, d'autres considérations sont venues à la traverse, et il est certain qu'il y a eu des votes déterminés beaucoup plus par des raisons politiques du moment que par une juste appréciation de l'intérêt municipal. Bref, on est arrivé à une œuvre qui n'est pas sans doute tout ce qu'elle aurait pu être, et qui, dans tous les cas, est loin de réaliser la grande réforme qu'on avait peut-être rêvée. C'est une loi municipale de plus, voilà tout. L'assemblée, si elle le voulait, aurait certes aussi beaucoup à s'occuper de nos affaires militaires. Elle a devant elle une loi sur l'amélioration de l'état des sous-officiers qu'elle vient de voter à une première lecture, une loi sur les cadres, une loi sur la fortification de nos lignes frontières. Tout cela exigerait plus qu'une attention distraite et fatiguée.

Évidemment, si elle avait un peu plus de calme d'esprit, si elle était un peu plus maîtresse d'elle-même, si elle n'avait pas ce souci obstiné des conflits politiques et de son pénible enfantement constitutionnel, l'assemblée se serait attachée depuis longtemps à une question qui, avec les affaires militaires, est la plus grave de toutes, la question de nos finances. Malheureusement c'est ainsi, nous sommes au mois de juillet, nous avons dépassé la moitié de l'année, et il s'agit toujours de combler le déficit qui est dans notre budget, qui n'avait pourtant rien d'imprévu. Les impôts nouveaux dont on avait besoin, et qui ont été acceptés tout d'abord, n'ont pas produit ce qu'on attendait; le vote tardif de certains autres a entraîné nécessairement une diminution de recettes proportionnée au temps perdu. Il en résulte un déficit sensible auquel il faut faire face par des ressources permanentes, puisque, si on ne le comblait pas aujourd'hui, il se reproduirait en 1875. C'est là précisément

la question qui se débat aujourd'hui. C'est à ce sujet que vient de s'engager une discussion à la fois substantielle et brillante, qui montre ce qu'il y aurait aisément dans cette assemblée d'aptitudes spéciales, de facultés sérieuses, si la politique ne venait sans cesse interrompre ou troubler ces utiles controverses. Le ministre des finances, M. Magne, propose de combler le déficit en frappant d'un nouveau décime les contributions indirectes. Ce système est simple, il n'a pas exigé de grands frais d'invention, et il est assez probable qu'on se prépare un mécompte en chargeant à outrance une matière imposable accablée déjà de taxes et de surtaxes. D'un autre côté, qu'oppose-t-on à M. Magne? Le système que M. Wolowski a fait accepter par la commission du budget et qu'il a exposé habilement est aussi fort simple et n'est peut-être pas sans danger. Il consiste à prendre 50 millions sur les 200 millions que l'état paie annuellement à la Banque de France pour éteindre la dette contractée envers elle pendant la guerre. Toucher à cette chose délicate qui s'appelle un contrat, au risque d'atteindre indirectement le crédit de la Banque et de l'état, c'est à considérer. M. Magne est fort lorsqu'il combat sur ce point ses adversaires, et les adversaires de M. le ministre des finances ne sont pas moins forts lorsqu'ils combattent son médiocre système. Aujourd'hui on propose de substituer aux deux expédiens un décime sur le sel, qui ne suffira pas sans doute encore. M. Bocher a résumé cette discussion en homme d'affaires consommé, parlant de finances dans une langue simple, fine et solide à la fois, avec une sûreté rare et une supérieure impartialité de vues. C'est un de ces hommes comme il y en a en petit nombre dans l'assemblée, comme était ce galant homme que la politique vient de dévorer, M. de Goulard.

Il y a deux mois à peine, M. de Goulard mettait tout son zèle et son activité à faire un ministère qui aurait eu sans doute une grande autorité devant l'assemblée par la réunion de talens divers. Il s'est épuisé dans ce dernier effort d'un patriote consciencieux, et la mort vient de l'enlever avant la vieillesse. Esprit éclairé et modéré, caractère ferme sous des dehors de grâce et de douceur, alliant une distinction naturelle à l'expérience des affaires, M. de Goulard semblait fait pour ce rôle de médiateur qu'il a rempli un moment, et qu'il eût rempli encore avec honneur pour lui, avec avantage pour le pays.

CH. DE MAZADE.

# ESSAIS ET NOTICES.

---

*La Vie d'un patricien de Venise au seizième siècle*, par M. Ch. Yriarte, 1 vol. in-8°, 1874.

---

Une des excursions les plus recommandées par les guides intelligens à l'explorateur du Tyrol italien est d'aller de Vicence par la riche plaine de la Brenta visiter Bassano, Possagno et Asolo. C'est une de ces contrées où, comme si souvent en Italie, se rencontrent à la fois le prestige des beautés naturelles, les témoignages des temps passés et d'intéressans souvenirs locaux de l'art italien. Giacomo da Ponte, le peintre mieux connu sous le nom de Bassano, est né dans la première de ces petites villes; la seconde a été le berceau de Canova. Des voitures publiques établissent entre Bassano et le chemin de fer voisin des communications quotidiennes et régulières; jusqu'à Possagno, il y a trois heures de marche, deux heures en voiture; de Possagno, c'est une courte excursion d'aller visiter Asolo, petite ville du moyen âge très pittoresque, au pied d'une colline couronnée de ruines, et du haut de laquelle la vue s'étend au loin, soit sur les grandes plaines de la Brenta et de la Piave, entourées par les Alpes, soit sur le groupe isolé des monts Euganéens. Par une belle soirée d'été, l'œil peut suivre de là les filets argentés de la Piave et de la Brenta, depuis le moment où ils émergent de leurs vallées alpestres jusqu'à celui où ils aboutissent à la mer après avoir sillonné la verdoyante plaine d'alluvion où reposent les trois cités de Trévise, Vicence et Padoue. Vers l'est, presque à l'horizon, Venise apparaît avec ses clochers et ses coupoles; la ligne bleue de l'Adriatique la domine et ferme la vue, tandis que vers le nord se dressent avec majesté les pics neigeux des Alpes rhétiques. Si maintenant vous vous dirigez un peu à l'est d'Asolo, par la route qui conduit à Cornuda, vous arrivez à une villa isolée connue sous le nom de Mese ou Masère, ou mieux encore sous celui de villa Manin, parce qu'elle devint la résidence du dernier doge de Venise. Construite par le Palladio, elle a été décorée de fresques par Paul Véronèse, et ornée de sculptures par Alessandro Vittoria, le Michel-Ange vénitien.

C'est en parcourant ce beau pays qu'un écrivain d'ardeur et d'esprit, M. Charles Yriarte, conçut naguère le dessein de reprendre possession, en faisant revivre la biographie et l'histoire, de tout le passé que pourrait raconter cette brillante demeure. Quel patricien assez

opulent et assez ami des arts avait pu obtenir pour orner sa villa le concours de trois des plus grands artistes de la Venise du XVIe siècle? quelles charges ce personnage avait-il occupées dans l'état? quels services publics avait-il rendus? quels avaient été son renom, sa famille, sa vie? Et voilà notre auteur en chasse. Ses premiers pas sont heureux, et il faut avouer que son patricien, hier, paraît-il, inconnu, ne se cache pas derrière de bien obscures ténèbres. Au fronton de la villa se lit une inscription : « Marco-Antonio Barbaro, procurateur, chevalier, fils de François. » C'est le nom du glorieux fondateur. Dans une des églises de Venise se trouve une autre inscription : « Marco-Antonio Barbaro, né en 1518, sénateur, ambassadeur en France, ambassadeur à Constantinople, ambassadeur à Rome. Il reçut Henri III à Venise, reconstruisit le pont du Rialto, signa la paix avec le Turc après Lépante, fut nommé procurateur. Il mourut sage-grand en 1595, après avoir été trois fois réformateur de l'université de Padoue. »

Deux esquisses biographiques en large style lapidaire, n'offrant aucune difficulté d'interprétation, concordantes entre elles, donnant jusqu'aux dates principales, c'est là un beau commencement d'enquête et une rare bonne fortune pour l'historien qui veut reconstruire la vie d'un personnage des temps passés. Aussi voudrais-je en prendre occasion de faire à M. Charles Yriarte une certaine querelle et d'essayer sa propre défense contre lui-même. Il nous parle beaucoup dans son livre d'un curieux « procédé de restitution » qui, poursuivi sans relâche avec une industrie particulière à travers les obscurités d'une prestigieuse énigme, lui aurait enfin livré la solution du problème. N'est-ce pas donner de son étude une fausse idée? M. Yriarte n'a pas fait et n'avait pas à faire ni une enquête à la manière d'un juge d'instruction ou suivant la méthode de certains romanciers célèbres, ni un travail de science sévère, de rigoureuse érudition.

Je conçois qu'on parle d'un réel « procédé » quand il s'agit d'érudition pure, d'épigraphie antique, d'archéologie. Qu'on lise attentivement, et en refaisant tout le travail pour son compte pas à pas, quelques-uns des excellens mémoires de Borghesi par exemple; certes on découvrira une marche toujours la même de travail critique, de raisonnement inventif et divinatoire, de comparaison féconde, de construction, de restitution. Cuvier, avec un fragment de squelette, réédifie un monstre antédiluvien; Borghesi, avec un fragment d'inscription, restitue l'histoire d'une légion romaine ou le *cursus honorum*, c'est-à-dire toute la carrière politique et militaire d'un contemporain d'Auguste ou de Trajan. Tous deux, le naturaliste et l'épigraphiste de génie, s'avancent à travers des ténèbres où les vides et les ruines multiplient les dangers : ils doivent observer toutes les règles d'une marche circonspecte et défiante; avec ce peu d'indices qui se présentent à eux, s'ils en omettent ou s'ils en inter-

prètent faussement un seul, l'anneau mal soudé ne reliera plus la chaîne, et l'œuvre périra tout entière. Faut-il tant d'industrie ou plutôt faut-il le même genre d'industrie pour qui travaille en pleine lumière, c'est-à-dire au milieu d'une incontestable abondance d'informations de toute sorte? Suivons M. Yriarte : il n'a, ce semble, qu'à puiser aux sources qui jaillissent autour de lui, c'est-à-dire il n'a qu'à demander aux archives publiques de Venise, dont nul n'ignore la richesse et la libéralité, le *Livre d'or,* qui indique la naissance de tous les nobles, celui des *Nozze nobili,* qui donne leurs mariages et alliances, celui des *Necrologie nobili,* qui note leurs décès. Il est clair qu'il va recourir aux registres d'élections, aux listes diplomatiques, au recueil des *Relazioni,* à tous ces riches documens que rédigeaient et classaient en si bon ordre les sévères habitudes du gouvernement vénitien. Aussi M. Yriarte a-t-il bien compris qu'il n'y avait pas lieu simplement ici à une recherche épigraphique ou archéologique. Il a voulu, avec beaucoup de raison, faire acte d'historien. Or il n'y a pas pour cela de procédé particulier : il y a la méthode de tout le monde.

Il est entendu qu'à chacun des grands traits de la biographie de son patricien le narrateur joindra la peinture d'une scène plus compréhensive et plus générale. Chaque fois que, pendant sa période active de cinquante-deux années, Barbaro sera promu à quelque nouvelle magistrature, on voudra la définir, en montrer la place, les attributions, le mécanisme. Quand il entrera au grand-conseil, au sénat, à l'arsenal, aux procuraties, on croira de son devoir de faire pénétrer le lecteur avec lui dans chacune de ces assemblées, dans chacune de ces administrations. Quand le suffrage de ses collègues le désignera pour porter l'ombrelle sur la tête d'Henri III, en l'honneur duquel Venise aura huit jours de faste inouï et de splendides réceptions, l'historien nous fera monter sur le Bucentaure pour que nous ayons, nous aussi, à la suite du roi, notre solennelle entrée dans la brillante lagune et que nous assistions à l'éclat de toutes ces fêtes. Le Barbaro nous intéresse, mais surtout évidemment le tableau dans lequel çà et là, suivant les intérêts de la patrie vénitienne et les talens du personnage, son ombre occupe diverses places. A ce compte, nous avons ici de très curieux chapitres, soit que l'auteur fasse connaître les grandes pages de Véronèse à la villa Mese, soit qu'il nous explique l'organisation toute singulière de l'arsenal de Venise, les priviléges et la puissante énergie de cette corporation et de cette petite armée, soit qu'il nous conduise à Padoue pour nous en montrer la vie juridique et littéraire, soit enfin que, pénétrant dans la vie de famille, il nous rende en plus d'une page des peintures de mœurs précieuses à recueillir. L'art était ici de distinguer pour ainsi dire à travers la lumière même les rayons particuliers, tant il est vrai que, dans un tel sujet, les documens abondent. M. Yriarte

en a connu beaucoup; combien ne pourrait-on pas lui en signaler encore! Il sait lui-même, sans nul doute, que le recueil des *Œuvres inédites* de Fr. Guichardin lui eût offert un très vivant tableau de ce qu'était l'université de Padoue dans un temps peu éloigné de celui de son héros; il n'ignore pas qu'à son chapitre déjà fort utile sur l'organisation de l'arsenal de Venise auraient pu s'ajouter des traits authentiques et quelques graves variantes suivant un document un peu postérieur, il est vrai, mais digne tout au moins d'une comparaison : je veux parler du chapitre *de la Manière dont l'arsenal de Venise est gouverné* dans le *Voyage en Italie* du marquis de Seignelay, au tome III des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, publiés par M. P. Clément. Je me garderai bien de chercher à signaler dans *la Vie d'un patricien de Venise au seizième siècle* des omissions ou des lacunes; je n'ai que voulu marquer de quelle méthode, qui est seule la bonne, ce livre devait nécessairement relever. M. Yriarte en somme a exécuté, lui aussi, sa fresque vénitienne, avec un entrain, une ardeur, une dextérité qui l'ont fait triompher de sérieux obstacles. L'ample peinture de la vaste et pleine carrière parcourue noblement par son Barbaro sous le soleil de Venise donnera vite au lecteur un sentiment juste de cette plénitude de vie, de ce patriotisme inquiet, jaloux, et d'autant plus dévoué, de ce régime politique, hiérarchie d'inégalités aristocratiques et de priviléges, qui font de la Venise du XVI<sup>e</sup> siècle un monde à part, où se résument, non sans un particulier aspect d'originalité puissante, tous les charmes et toutes les énergies de l'admirable renaissance italienne.

A. GEFFROY.

---

*La Religion romaine, d'Auguste aux Antonins*, par M. Gaston Boissier, 2 vol. in-8°, Paris 1874.

—

On ferait mal connaître l'intérêt et la portée de cet ouvrage, si on ne disait tout d'abord qu'il donne plus encore que ne promet le titre. M. Gaston Boissier ne s'est pas borné à étudier la religion romaine dans ses cérémonies et dans ses rites, il a présenté dans un cadre plus large l'état religieux et moral de la société romaine depuis Auguste jusqu'aux Antonins. C'est le moment où la religion et la philosophie antiques sont en présence du christianisme naissant, où l'on peut voir quelles dispositions favorables et quels obstacles la doctrine nouvelle a rencontrés, et comment s'explique l'étonnante révolution morale qui a transformé le monde. S'il n'est pas dans l'histoire de plus grand sujet, il n'en est pas

non plus qui ait le don de passionner davantage les esprits. Aussi dans ces dernières années plusieurs écrivains d'élite se sont portés vers des études analogues, on sait avec quelle ardeur et quelles vues diverses. Le conflit des opinions prouve assez l'immense intérêt qu'on attache aujourd'hui à ce problème historique. Parmi ces écrivains, M. Boissier s'est fait une place à part : il n'a d'autre passion que celle de l'historien; il n'a point de parti-pris, il ne soutient ni une thèse, ni un drapeau; même on pourrait dire qu'il n'a point cherché le problème, qu'il l'a rencontré sur son chemin. De là le crédit qu'on accordera à son livre. Cette haute impartialité historique, la ferme modération des jugemens, seront du goût de tous les lecteurs, des plus libres comme des plus timides, et il ne coûtera à personne de se laisser guider par une science si désintéressée et si précise.

Il n'est pas en histoire de plus difficile étude que celle d'une religion, parce qu'il faut tout d'abord, pour la bien connaître, remonter à la source, qui est le plus souvent cachée dans la nuit des temps : elle ne manque pas d'ailleurs d'être altérée dans la suite des siècles par des influences étrangères qui, comme des affluens invisibles ou d'insensibles infiltrations, grossissent et transforment le courant primitif. Il devait donc entrer dans le plan de M. Boissier de marquer les origines de la religion romaine, les changemens qu'elle a subis, le sens des croyances et des pratiques. Cette religion civile et laïque, qui fut une solide discipline, et qui parut aux anciens le plus ferme soutien de la grandeur romaine, avait pourtant une grande infirmité : elle ne parlait ni au cœur ni à l'esprit. Aussi voit-on qu'à la fin de la république ce culte tout extérieur, avec ses formules traditionnelles et vides, avec ses prières en langue perdue, n'inspirait plus ni foi, ni respect. Auguste, dans un intérêt de conservation sociale, eut beau vouloir ranimer la foi et restaurer le culte. A quoi pouvait aboutir l'entreprise d'un prince incrédule lui-même, secondé par des écrivains et des poètes non moins incrédules que lui? Ce fut la philosophie qui se chargea dès lors de répondre aux aspirations morales et religieuses du temps. Sous Auguste et ses successeurs, elle acquit une autorité toute nouvelle, qu'elle dut non-seulement à l'éloquence des sages, mais encore à la désoccupation politique, aux malheurs publics, aux tristesses de la servitude. La philosophie ne se contenta plus d'enseigner comme jadis, elle prêcha, elle fit effort pour réveiller les âmes, et, parlant sans cesse de la vie, de la mort, de Dieu, elle se piqua même de diriger les consciences. Pourtant ces belles leçons ne s'adressaient qu'à la classe lettrée; cette sagesse patricienne passait par-dessus la tête du peuple, qui courait au-devant des religions orientales et de tous les dieux inconnus, attiré qu'il était par la nouveauté des cérémonies, par le charme des révélations clandestines, par la séduisante horreur de certaines pratiques san-

glantes, enfin par un ténébreux mysticisme où à la terreur se mêlait souvent la volupté.

Cependant tout n'était pas horrible et honteux dans ces religions de la Syrie et de l'Égypte. Leurs grossiers et monstrueux symboles recouvraient quelquefois de belles idées. On y recommandait la pureté de l'âme, une chasteté plus ou moins sévère, on y imposait des abstinences, des purifications morales, de longues et méritoires initiations; ces religions suspectes portaient à l'enthousiasme, à l'extase; elles unissaient l'homme à Dieu par un commerce mystique, et, chose nouvelle dans le monde occidental, elles jetaient les âmes dans une sorte de contemplation aimante du divin. Les païens, après avoir passé par ces mystères, étaient comme préparés à mieux comprendre d'autres mystérieuses nouveautés. La piété païenne était sur une pente qui pouvait plus facilement la conduire au christianisme. Un vieux Romain de la république, un Caton, n'aurait absolument rien compris à la doctrine nouvelle; un Romain de l'empire en était souvent plus près qu'il ne pensait lui-même. Rome, sans le savoir, sans le vouloir, marchait donc au-devant de la religion chrétienne; elle la méconnaissait, la persécutait, mais elle était d'avance plus ou moins conquise avant de s'être rendue. Dans cette grande étude sur la religion romaine, l'auteur s'est proposé de montrer surtout comment le monde païen a lentement passé de l'incrédulité à une vague dévotion. Au temps de Cicéron en effet, il n'y a que des incrédules, au temps de Marc-Aurèle les philosophes mêmes sont presque tous croyans et superstitieux. « Il fut donc utile au christianisme, dit M. Boissier, de naître au milieu de cette fermentation religieuse qui arrachait le monde à l'indifférence; il lui fut plus utile encore qu'elle n'eût abouti qu'à des résultats incomplets... La philosophie avait posé les plus grands problèmes et ne les avait pas résolus; la religion avait excité les esprits sans les satisfaire. Une fois jetés sur la route, ils voulaient arriver au but; ils étaient émus, troublés, pleins de désirs inassouvis et d'attente inquiète, affamés de croyances, prêts à suivre sans hésitation ceux qui leur apporteraient enfin ces biens précieux qu'on leur avait fait entrevoir sans les leur donner, la paix et la foi. » — « Le Christ peut venir, disait Prudence, les voies lui sont préparées. »

Une rapide et sèche analyse fait mal connaître un ouvrage si vivant et qui offre tant d'aspects divers. M. Boissier a peint cette lente et insensible transformation du paganisme avec le plus grand détail, en faisant la part qui revient aux classes élevées, à la multitude, aux associations populaires, aux femmes, aux esclaves. Il a montré aussi comment les princes, les philosophes, les poètes, ont ou favorisé ou contrarié le mouvement. De là de fines études politiques et littéraires sur Auguste par exemple, sur Virgile, sur Horace, sur Sénèque. Le livre touche ainsi à ce que la littérature romaine renferme de plus délicat et de plus pro-

fond. M. Boissier a consulté non-seulement les documens écrits, mais encore les monumens épigraphiques, lesquels nous révèlent souvent ce que la littérature ne nous dit pas et laissent échapper des secrets ensevelis depuis des siècles; il a recueilli tout ce que l'érudition allemande, française, italienne fournit de plus nouveau. Pour mettre en œuvre ces richesses, l'auteur possède un art remarquable dont tout le monde ne connaît pas le prix, l'art de bien choisir les textes, de les enchâsser avec une facile industrie, pour les mettre dans leur jour et pour les transformer en peintures. M. Boissier a trouvé un grand nombre de ces textes précieux que personne n'a jamais cités, du moins en pareil sujet, et il en rajeunit d'autres en les mettant à leur vraie place. Cet art, dans les sujets d'érudition, peut être appelé l'art de persuader, car, sur l'antiquité, il faut que ce soient les anciens qui parlent eux-mêmes; le difficile est de les faire parler à propos et en termes décisifs. C'est ainsi que l'auteur a su jeter une vive lumière sur le chaos des croyances religieuses les plus confuses. Dans ce livre, où les chapitres sont si bien découpés, où règne un ordre si lucide, où tout est d'avance expliqué parce que tout est amené, le lecteur le plus étranger à ces sortes d'études peut se donner la joie de comprendre les plus difficiles problèmes de la philosophie et de la religion antiques. Il sera même étonné de rencontrer en si grave matière des scènes piquantes, pleines de grâce discrète, où l'auteur fait sourire sans avoir l'air de vouloir amuser. M. Gaston Boissier a le rare talent de ranimer les choses éteintes, de rendre leur physionomie aux personnages anciens comme à des contemporains, sans choquer en rien la vérité historique; son livre peut être proposé comme exemple pour montrer ce qu'une profonde érudition a d'agrément quand elle est au service d'un véritable écrivain.

C. MARTHA.

---

*Le directeur-gérant*, C. Buloz.

